TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 867 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 JANVIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,55 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

WASHINGTON FACE AUX CRISES EN ASIE CENTRALE

AFGHANISTAN

Les États-Unis privent l'U.R.S.S. de la majeure partie de leurs livraisons de céréales

La fin de la détente

Après le « gel » de SALT 2, annoncé jeudi 3 janvier, le président Carter a révélé vendredi soir, dans son discours « à la nation », le train des sanctions décrétées contre l'U.R.S.S. pour la « punir » de son intervention militaire en Afghanistan. Beaucoup de ces mesures étaient prévisibles : aucun observateur tant soit peu averti ne pouvait penser qu'en pleine campagne électorale et deux mois après la prise en otages de ses diplomates de l'ambassade à Téhéran, M. Carter aurait pu ne pas réagir au coup de Kaboul. Cela dit, tout le monde n'avait pas prévu qu'il irait aussi loin.

Pour la première fois, les Etats-Unis brandissent une arme nouvelle dans leur confrontation avec l'Union soviétique : celle d'un embargo partiel mais important sur les ventes de blé américain à Moscou. La décision de M. Carter revient à priver l'Union soviétique de 17 millions de tonnes, sur lesquelles elle comptait pour combler son déficit céréalier dû à une récolte particulièrement médiocre. On ne manquera pas de s'interroger sur l'opportunité de cette mesure qui va sans doute « sanctionner » les consommateurs civils soviétiques, déjà soumis à des difficultés croissantes d'approvisionnement, mais qui ne freinera en rien l'offensive de l'armée rouge en Afghanistan. La question relève d'un vieux débat et divise depuis longtemps les experts occidentaux entre partisans et adversaires d'une attitude souple et conciliante à l'égard de l'U.R.S.S. L'envoi d'un corps expéditionnaire en Afghanistan aura beaucoup fait pour trancher le débat, aux Etats-Unis au moins, où même de nombreuses personnalités libérales ont approuvé M. Carter.

La réaction de Washington a-t-elle été excessive comparée à la modération dont les Etats-Unis font preuve encore aujourd'hui à l'égard de l'Iran et à leur prudence passée vis-à-vis de Moscou ? Certains le disent. L'affaire de Téhéran n'est pourtant pas de la même nature que celle de Kaboul. Dans la première, les Américains sont en face d'une révolte populaire, dont beaucoup d'aspects sont sans doute inadmissibles, mais qui prend racine dans un passé récent où les responsabilités américaines sont lourdes. Rien de cela dans l'invasion de l'Afghanistan, qui constitue un coup bas porté à la détente, une violation des règles non écrites suivies par les Deux Grand depuis la guerre.

Les dirigeants soviétiques ne pouvaient pas ignorer que leur expédition afghane entraînerait de lourdes conséquences. C'est bien d'ailleurs ce qui est le plus inquiétant : qu'ils aient accepté de faire courir de graves risques à toute une région du monde, sinon à la planète. Les protestations indignées que la propagande soviétique ne va pas tarder à répandre à la suite des décisions de M. Carter n'y changeront rien.

Une chose est claire en tout cas : les relations américano-soviétiques, qui ont connu bien des bas depuis plusieurs années, ne cessent de se détériorer. Même l'invasion de la Tchécoslovaquie, en 1968, n'avait pas entraîné une attitude aussi déterminée de la part de Washington. La réaction enregistrée vendredi confirme la fin officielle de la détente en même temps que l'annulation des résultats laborieusement acquis il y a à peine plus de six mois au sommet Brejnev-Carter de Vienne.

Aujourd'hui, M. Carter estime que l'occupation de l'Afghanistan, pays « d'importance stratégique », est lourde d'implications. Cet acte, a-t-il dit, « menace à la fois l'Iran et le Pakistan et représente un pas des Soviétiques vers le contrôle d'une bonne partie des ressources mondiales de pétrole (...). L'agression, à laquelle aucune résistance n'est opposée, devient une maladie contagieuse ».

M. Carter a annoncé d'autres mesures de rétorsion

Le président Carter a annoncé, vendredi 4 janvier, une série de mesures concernant les relations entre Washngton et Moscou après l'intervention soviétique en Afghanistan.

La plus importante de ces mesures prive l'U.R.S.S. de la majeure partie des livraisons de céréales qu'elle attendait des Etats-Unis cette année. M. Carter a aussi décidé l'interruption des fournitures à l'U.R.S.S. de technologie avancée et de matériel stratégique, la réduction des privilèges de pêche accordés à ce pays dans les eaux américaines, le report de l'ouverture de nouveaux consulats américains dans des villes soviétiques et l'ajournement de programmes d'échanges économiques et culturels.

M. Carter a aussi confirmé que les Etats-Unis fourniraient — « avec d'autres pays » — *des équipements militaires et des produits alimentaires au Pakistan* « pour l'aider à défendre son indépendance et sa sécurité ». *La situation dans la région sera l'un des thèmes des entretiens entre les dirigeants chinois et M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, attendu à Pékin samedi soir. L'agence Tass a accusé les Etats-Unis de* « jouer activement la carte chinoise » *à la veille de cette visite.*

Malgré les réactions le plus souvent hostiles de l'étranger, l'U.R.S.S. poursuit son offensive dans les zones tenues par les rebelles musulmans d'Afghanistan. L'armée rouge a notamment pris le contrôle de la ville d'Herat. Elle doit cependant combattre certains éléments de l'armée afghane qui ont déserté et rejoint la rébellion après le coup de force de Kaboul.

De notre correspondant

Washington. — Les sanctions que M. Carter a décidé d'imposer à Moscou pour son intervention en Afghanistan vont plus loin que ce qui était généralement attendu, en particulier sur un point : en privant l'U.R.S.S. de la majeure partie des livraisons de céréales attendues cette année, le président a modifié une politique devenue une habitude depuis près de dix ans et pris des risques sur le plan de la politique intérieure.

La sanction est d'autant plus brutale qu'elle concerne les commandes de céréales déjà passées par Moscou et acceptées par les Etats-Unis. Or celles-ci avaient été particulièrement intenses ces derniers temps, comme si les Soviétiques avaient voulu devancer un embargo possible lié à leur action en Afghanistan.

Les ventes de blé américain aux Soviétiques sont réglées par un accord passé entre les deux pays en 1975 pour cinq ans : Moscou peut acheter 6 millions de tonnes au moins et 8 millions de tonnes au plus chaque année. Au-delà de ces quantités, une autorisation spéciale est requise du gouvernement américain. Pour l'année qui prend fin le 30 septembre 1980, Moscou avait été autorisé à acheter 25 millions de tonnes; 21,5 millions de tonnes avaient été effectivement commandées jusqu'à présent, dont plus de 3 millions dans la seule journée de jeudi.

Cesser de « nourrir l'armée rouge »

La décision annoncée par M. Carter vendredi annule tout cela et ramène le contingent offert aux Soviétiques aux chiffres prévus en 1975, 8 millions de tonnes. Sur ce total, 4,2 millions de tonnes avaient déjà été livrées à la date du 23 décembre. Il ne restera donc plus qu'un peu plus de 3 millions de tonnes à fournir. La vente totale sera moitié moindre que celle de l'an passée et inférieure de 17 millions de tonnes à ce que les Soviétiques attendaient.

Le coup qui leur est porté est jugé ici d'autant plus sévère que deux autres grands pays exportateurs de céréales, le Canada et l'Australie, consultés par les Etats-Unis, ont promis de ne pas tirer profit de la situation pour augmenter leurs ventes à l'Union soviétique (l'Argentine, elle aussi consultée, aurait réservé sa réponse).

M. Carter a eu beau expliquer que ces céréales « *n'étaient pas destinées à la consommation humaine mais à la reconstitution du bétail* », certains n'en font pas moins remarquer que le peuple soviétique souffrira des restrictions plus que ses dirigeants et que l'arme du blé n'avait jamais été employée jusqu'à présent dans les crises internationales, même à l'égard de l'Iran ces jours-ci. Toutefois, M. Carter a été sensible à l'argument selon lequel l'Amérique devait cesser de pallier les déficiences du système économique soviétique et de « *nourrir l'armée rouge* ».

Sur le plan intérieur, les conséquences de la décision seront réduites par une série de mesures visant à éviter de déverser sur le marché ces céréales invendues. L'Etat fédéral achètera 4 millions de tonnes de blé pour augmenter son aide aux pays pauvres. Les fermiers seront incités à augmenter leurs stocks et à réduire leurs surfaces ensemencées en grains l'an prochain. Les premières réactions des organisations agricoles sont critiques, et l'on peut penser que les candidats à la présidence, qui recherchent les suffrages de cette clientèle, exploiteront cet argument contre le président Carter.

Le président a par ailleurs décidé « *d'interdire jusqu'à nouvel ordre toute vente de matériels à haute technologie et d'autres produits stratégiques* » à l'U.R.S.S. On précise de bonne source que des licences déjà accordées seront annulées, notamment celles portant sur la vente d'un matériel perfectionné de forage pétrolier récemment commandé par Moscou.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

IMPROVISATION

Si M. Giscard d'Estaing estime qu' « on ne peut pas dire que l'intervention soviétique en Afghanistan ait été préméditée » *et qu'elle a* « peut-être été déterminée par la situation intérieure » *dans ce pays, le moins qu'on puisse dire est que les Soviétiques ont ce sens inné de l'improvisation qui permet de débarquer en quelques jours une armée sur une terre lointaine et d'en changer les dirigeants en un tour de main.*

Mais, après tout, peut-être le chef de l'Etat voulait-il ainsi expliquer qu'on ne peut pas confondre la non-intervention et la non-ingérence, ni l'Afghanistan et le Centrafrique ?

BERNARD CHAPUIS.

IRAN

Les étudiants islamiques accroissent leurs exigences

Les affrontements se multiplient entre partisans de l'imam Khomeiny et ceux de l'ayatollah Madari

La confusion et l'agitation s'accroissent encore en Iran au lendemain de l'échec de la mission de M. Kurt Waldheim, et deux mois après la prise d'otages de Téhéran.

Les étudiants islamiques, qui détiennent ceux-ci, ont accru leurs exigences le vendredi soir 4 janvier. Ils qualifient l'un de leurs prisonniers de « criminel de guerre » et veulent s'emparer de trois nouveaux citoyens américains, dont le chargé d'affaires, M. Daingen, confiné depuis deux mois dans les locaux du ministère iranien des affaires étrangères.

Samedi matin, une importante manifestation s'est déroulée dans la capitale. Des dizaines de milliers de personnes ont convergé devant l'ambassade américaine pour proclamer leur appui à l'imam Khomeiny, dont les partisans ont affronté à nouveau, à Tabriz et à Qom, ceux de l'ayatollah Chariat Madari.

L'imam Khomeiny a, d'autre part, fait savoir qu'il ne soutiendrait aucun des candidats à l'élection présidentielle du 25 janvier.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Faut-il voir dans les nouvelles exigences des étudiants islamiques, dont les prétentions semblent illimitées, la preuve qu'ils s'estiment les grands vainqueurs du bref combat qui les a — indirectement — opposés à M. Kurt Waldheim ? Seule la certitude d'avoir remporté une victoire pouvait leur donner un tel regain d'audace et l'assurance qu'ils sortent grandis aux yeux de l'opinion iranienne de la défaite du secrétaire général des Nations unies.

A peine celui-ci avait-il quitté Téhéran par la petite porte, le 4 janvier au matin, que la radio iranienne — qui ne peut décidément rien leur refuser — faisait part de la demande, qui ressemble plus à un ordre qu'à une simple requête, adressée à M. Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, et exigeant que M. Bruce Laingen, le chargé d'affaires détenu au ministère des affaires étrangères, et deux de ses compatriotes, MM. Victor Tomseth et Michael Holland, soient livrés aux « étudiants islamiques ». Ceux-ci jugent en effet « *indispensable* » que le chargé d'affaires puisse être entendu, « *afin de donner toutes explications quant aux documents concernant les activités d'espionnage* », c'est-à-dire les archives confidentielles saisies dans l'ambassade, dont ils poursuivent l'examen. Ils ne perdent jamais une occasion de répéter qu'ils ont entre les mains de quoi compromettre gravement une bonne centaine de personnes, y compris, bien entendu, des Iraniens...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 4.)

La justice chaptalisée

par PHILIPPE BOUCHER

Le cru « Justice 1979 » n'aura été ni meilleur ni pire que celui des années précédentes. Au plus notera-t-on son abondance et l'importance grandissante d'une « chaptalisation » — lisez les interventions politiciennes, — que les « fins becs » condamnent, pour faire donner aux « vins » — lisez les procédures — un goût plus convenable que ne le laissaient prévoir les raisins, c'est-à-dire les faits.

Il faut, en effet, remonter assez loin pour voir la justice à ce point circonvenue par les contingences politiques. Assurément, l'usage n'est pas né en 1979, mais l'année passée a montré à quoi pouvait conduire la confusion des genres. Si c'es tle général de Gaulle qui a déclaré que toute autorité, y compris l'autorité judiciaire, devait le céder à l'Etat, le principe revêt à présent des mises en œuvre qu'aucune circonstance ne peut expliquer. L'Etat n'est pas menacé par des factieux et son chef n'est pas l'objet d'aucune des passions que suscita le général. Le règne, au dedans du pays, ne connaît pas de heurts autres que ceux que provoque légitimement la démocratie. Il ne saurait en être autrement, quels que soient les excès et les fautes.

Les uns et les autres sont pourtant éclatants à propos d'affaires auxquelles les pays étrangers se sont intéressés de très près. Les extraditions de MM. Franco Piperno et Lanfranco Pace ont donné lieu à des pirouettes juridiques qui n'ont pas honoré leurs inspirateurs. Pirouettes nées de ce que les règles de procédure n'ont servi en la circonstance qu'à rendre prétendument conciliables la loi française avec des accusations mal étayées.

Le tour récent de la procédure italienne suivie contre M. Piperno et ses amis en témoigne. D'une part, leur cas a été disjoint de celui des Brigades rouges pour ce qui concerne l'assassinat d'Aldo Moro, faute de charges suffisantes, selon toute vraisemblance (*le Monde* du 4 janvier).

De plus, pour ce qui concerne l'accusation d'insurrection contre les pouvoirs de l'Etat, imputée aux mêmes personnes, le premier arrêt de la juridiction parisienne avait refusé l'extradition. La loyauté autant que les textes interdisent toute action de la justice italienne sur ce thème. En sorte qu'il reste peu de chose des « évidences » ou des « présomptions » retenues par Paris contre le professeur italien, toujours détenu.

Or, dans un Etat de droit, la conviction de l'accusateur, même si elle est authentique, ne peut suffire. Il lui appartient de démontrer qu'il est dans le vrai. C'est ce qu'on ne fit pas du côté italien. Il a été, de plus, créé simultanément du côté français une présomption écartant le délit politique que la signature de la convention de Dublin, le 4 décembre, est venue renforcer. L'espace judiciaire européen commence non par le droit mais par la force. Que la France fasse montre de réserve pour ratifier la convention ne modifie pas cette constatation.

Les deux opinions

Aussi préjudiciables à l'image de « la patrie des droits de l'homme » furent les procès qui suivirent les manifestations parisiennes du 23 mars contre le chômage. L'exorcisme tourna à la confusion des exorciseurs. Contre nombre de prévenus — cependant condamnés — rien ne fut prouvé, et le spectacle donné ne convainquit pas pleinement cette « France profonde » invoquée à tort et à travers par le chef du gouvernement. Un procès verbal maquillé sera toujours un faux, même si la justice étend sur lui la plus onctueuse des bénédictions. Car si quelques magistrats montrèrent ce qu'ils doivent à leur mission, la plupart filèrent doux. Les peines prononcées en témoignent. Tuez, mais ne brisez rien.

C'est bien, hélas ! la conclusion, à défaut de moralité, qui peut être tirée du rapprochement entre, d'une part, les procès du 23 mars, ceux de la rue de Passy, où des vitrines avaient été saccagées par des jeunes gens, et, d'autre part, les poursuites aboutissant enfin, sept ans après les faits, contre les responsables présumés des bébés morts du talc Morhange.

(Lire la suite page 6.)

Après les mouvements spéculatifs des derniers jours

FAUDRA-T-IL FERMER LE MARCHÉ DE L'OR DE PARIS ?

Lire page 13 l'article de PATRICE CLAUDE

« LE VOYAGE EN DOUCE », un film de Michel Deville

Les jeux et les confidences

Que font-elles, que disent-elles, nos sœurs, nos filles, nos femmes, quand elles sont loin de nous, dans leur domaine réservé, à l'abri de nos regards, de nos préoccupations d'hommes ? De quels aveux se nourrissent leurs amitiés capricieuses ? Quelle complicité les unit et autour de quelles tentations rôdent-elles, bras dessus bras dessous, pendant leurs escapades ?

C'est à ces questions que répond Michel Deville dans son film, « le Voyage en douce », film vagabond, dont le tissus n'est fait que d'impressions sensorielles, de gestes et de regards furtifs, de bavardages et de rêveries (1).

Deux amies quittent Paris sous prétexte de chercher dans le Midi une maison de vacances. Trois jours d'évasion, de liberté, trois jours volés aux querelles conjugales et aux soucis familiaux. Hélène et Lucie ont le même âge, elles se connaissent depuis l'adolescence, elles sont comme les deux faces d'une même médaille, Hélène la blonde, Lucie la brune, la première plus raisonnable, moins vulnérable (du moins en apparence) que la seconde, mais toutes deux pareillement amoureuses de la vie et gourmandes de plaisir.

Un mot, un seul, pour définir ce film : sensualité. Du libertinage graveleux ou de l'érotisme, Deville préserve ses voyageuses. Mais, de leur volupté d'être, il fait une fête. Le premier jour, à l'heure moite et douce de la sieste, Hélène et Lucie se frôlent, s'interrogent. Vague désir, vite réfréné : Lesbos ne les attire pas. Le trouble qui s'installe entre elles est d'une autre nature, plus subtil, plus grisant. Il naît, ce trouble, de leurs jeux malicieux (la « leçon de baiser » qu'elles donnent à un garçon), de leurs chamailleries pour une robe dérobée, un plongeon forcé dans un ruisseau glacé, de leur réconciliation après une scène de jalousie, et surtout de ces confidences, vraies ou fausses, qu'elles échangent interminablement.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 8.)

(1) Au scénario ont collaboré quinze romanciers et romancières à qui Michel Deville avait demandé de lui fournir une anecdote ou une idée de nature à enrichir son histoire.

Le Monde

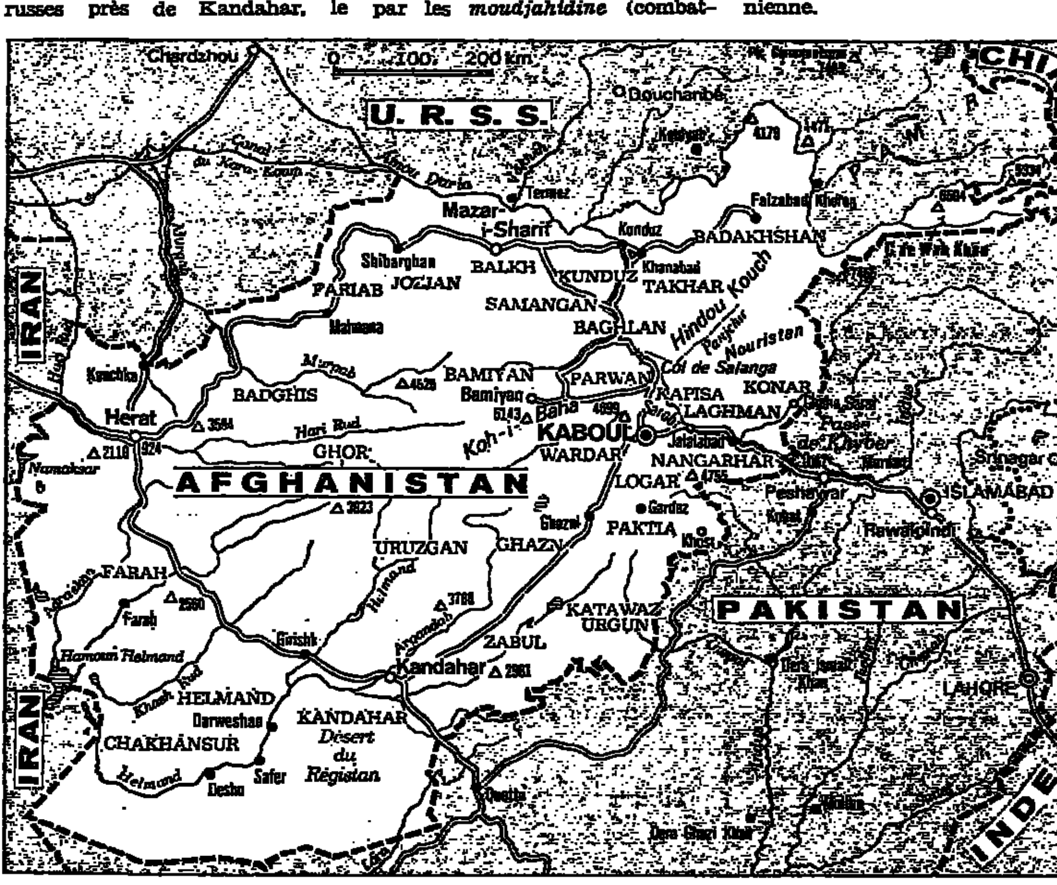
étranger

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Les déserteurs de l'armée afghane se joignent aux rebelles pour lutter contre l'envahisseur

Kaboul occupée, la progression des troupes soviétiques dans les provinces afghanes se heurte à une forte résistance, apprend-on à Islamabad de plusieurs sources concordantes.

Selon des sources diplomatiques, l'arrivée des colonnes motorisées russes près de Kandahar, le



2 janvier, a provoqué des combats, et la ville, capitale provinciale importante du sud de l'Afghanistan, était à ce moment en proie à de grands désordres.

Selon les organisations rebelles afghanes, des combats ont lieu *« à peu près partout dans les provinces »*. Les plus fortes résistances sont signalées par les rebelles dans le Badakshan (au nord-est), ainsi que dans le Nouristan et le Paktia.

Il ne semble pas que les Soviétiques aient encore réussi à pénétrer dans l'Hazaradjat, le massif montagneux du centre du pays, où la rébellion était extrêmement forte depuis plusieurs mois.

Dans la plupart des cas, les actes de résistance sont le fait d'éléments épars de l'armée afghane auxquels se joignent les rebelles et la population qu'ils combattaient jusqu'à présent.

A Kaboul, la division de Puli-Charki, à 35 kilomètres à l'est de la capitale, n'a pas baissé les bras, mais est encerclée par des forces soviétiques. Selon des informations en provenance de Kaboul, les Russes ne l'auraient pas attaquée, mais tenteraient de la réduire par la faim.

Il est impossible, à Islamabad, d'estimer même grossièrement combien de temps une résistance pourra être opposée à l'avance des chars soviétiques. Les combats sont épars, et aucune coordination n'existe entre les rebelles, qui agissent au coup par coup.

L'ancienne administration Amin se défait peu à peu. Le gouverneur de la province du Parwan s'est suicidé. Celui de la province d'Helmand a abandonné son poste, apprend-on de source rebelle.

En revanche, les ministères fonctionnent à nouveau à Kaboul sous la nouvelle administration de M. Babrak Karmal, et les troupes soviétiques sont beaucoup moins en évidence dans la capitale.

Les troupes soviétiques contrôlent depuis vendredi le centre d'Herat et l'importante base aérienne proche de cette grande ville du nord-ouest de l'Afghanistan, a annoncé un porte-parole du mouvement rebelle afghan Jamaat Islami (Ligue islamique), à Machad, en Iran.

Le porte-parole, joint au téléphone par l'A.F.P., a déclaré que cinq mille militaires soviétiques disposant d'un important matériel se trouvent à Hérat, à 120 km de la frontière iranienne.

Selon le porte-parole, dix soviétiques ont été tués et vingt blessés par les *moudjahidine* (combattants islamiques rebelles) au cours d'une embuscade contre un convoi soviétique entre Herat et Kandahar.

Le porte-parole de Jamaat Islami a encore assuré que l'armée rouge repoussait les rebelles afghans et les éléments de l'armée afghane ralliés à la rébellion à la frontière iranienne. De nombreux réfugiés afghans ont franchi la frontière iranienne, dont certains avec leurs armes.

Ces informations ont été confirmées de source militaire iranienne.

La ville d'Herat, au centre d'une région montagneuse, à 1 000 km à l'ouest de Kaboul, avait été le théâtre au printemps dernier d'une rébellion durement réprimée. Elle compte environ quatre-vingt-dix mille habitants.

Les réfugiés affluent au Pakistan par la passe de Khyber

De notre envoyé spécial

Passe de Khyber (frontière afgho-pakistanaise). — 58 kilomètres séparent Peshawar de la frontière afghane. 58 kilomètres d'un paysage minéral dont la nudité n'est ponctuée que par quelques buissons d'épineux. La plaine est plantée de fortins plus ou moins imposants. Ici la vie se cache derrière des murs aveugles, et la naissance d'une fille est saluée par des larmes, les femmes étant avant tout destinées à « faire des fils ». Dans ce monde retranché sur lui-même, chaque village, chaque maison est un fortin. On s'enfonce dans cet étrange *champ de mines, au milieu de sentinelles muettes.*

A 18 kilomètres de Peshawar, la route bute contre la montagne. Elle se glisse dans des gorges étroites. Elle s'accroche aux parois. Elle s'enroule dans les plis de ce paysage tourmenté et grandiose. Presque aucun arbre, mais, çà et là, accroupis au bord de la route, des hommes enveloppés dans de grands châles beiges, couleur de rocaille.

On croise surtout des camions, des Redfort pour la plupart, superbement décorés, ainsi que des autocars aux vitres desquels des dizaines de regards vous épient. Dans les bourgades règne une pagaille décontractée. Assis au soleil, chacun semble tuer le temps.

Au pays des Pathans, un homme égale un fusil, ou presque. Toute arme est arborée ostensiblement et les poitrines sont barrées d'imposantes cartouchières. Après un dernier col, la route plonge vers l'Afghanistan et zigzague jusqu'à Torkham, la ville frontière. Sur la gauche de la route, des chameaux, des ânes, des balots de couverture et, autour d'un feu de bois sur lequel on a posé quelques vieilles bouilloires, une soixantaine de familles qui, fuyant les troupes soviétiques, ont franchi la frontière la nuit précédente, par la route et dans de vieux camions. Les soldats afghans n'ont pas bronché. Les douaniers pakistanais se sont contentés de relever leurs noms.

Originaires de Syad Kharam, près de Gardez, dans la province du Paktia, elles ont choisi l'exil lorsque les blindés russes ont fait leur apparition. Peu à peu, les langues se délient et chacun y va de son récit écouté dans un silence religieux. *« J'ai vu un soldat russe essayer de désarmer un soldat afghan. Ce dernier a refusé :* « Ce fusil, » c'est toute ma vie, *a-t-il expli-* » *qué.* Je ne le donnerai pas. » *Le soldat russe a insisté et tenté d'arracher l'arme. L'Afghan a fait feu et l'a tué. »*

« Ils viennent du Turkménistan et de l'Ouzbékistan »

Le chef du groupe raconte : *« Des soldats russes ont tenté d'entraîner une femme avec eux. Les Afghans se sont interposés. L'un d'eux a ouvert le feu, tuant quatorze Soviétiques avant d'être lui-même abattu. »* Légendes ? *« J'ai vu cela de mes propres yeux »* insiste-t-il avant de s'éloigner.

Qui sont ces soldats russes ? Comment communiquent-ils avec la population ? *« En persan »*, vous précise-t-on avant d'ajouter : *« Ils sont comme nous, ils nous ressemblent. Ils viennent du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. »*

Au poste frontière, plusieurs panneaux. L'un, prévenant : *« Keep to right hand »* (on conduit à gauche au Pakistan). L'autre, accueillant : *« Welcome to the Democratic Republic of Afghanistan. »* Un troisième donne les indications suivantes : Jalalabad : 92 kilomètres ; Kaboul : 225 kilomètres. A moins de 100 kilomètres, on se bat C'est ce qu'affirment les mouvements rebelles installés à Peshawar.

La ville de Jalalabad serait privée d'électricité à la suite des *combats qui s'y sont déroulés* et continueraient de s'y dérouler. A Torkham, règne une atmosphère paisible, presque sereine. Chacun déambule tranquillement. On se réchauffe au soleil avant qu'il ne disparaisse derrière la montagne. Juste après les guérites pakistanaises, une maison grise, cachée dans les arbres, sur laquelle flotte un drapeau rouge. Dans le jardin ombragé, trois tables recouvertes de nappes rouges autour desquelles s'affairent plusieurs soldats afghans. Déjeuner champêtre...

Sur la route, un flot ininterrompu de personnes défile, dans les deux sens. Certains ploient sous le poids de sacs et de colis divers, voire d'un gros morceau de bois, chose précieuse à l'approche d'un hiver rigoureux. Sur cette route, vous raconte-t-on, un soldat afghan a été abattu, il y a deux jours, alors qu'il tentait, avec dix-huit de ses camarades, de gagner le Pakistan.

Le ciel est bleu, le temps radieux, l'air empli du gazouillis des oiseaux. Sur un promontoire, des touristes photographient, le cœur battant, l' *« autre côté »*.

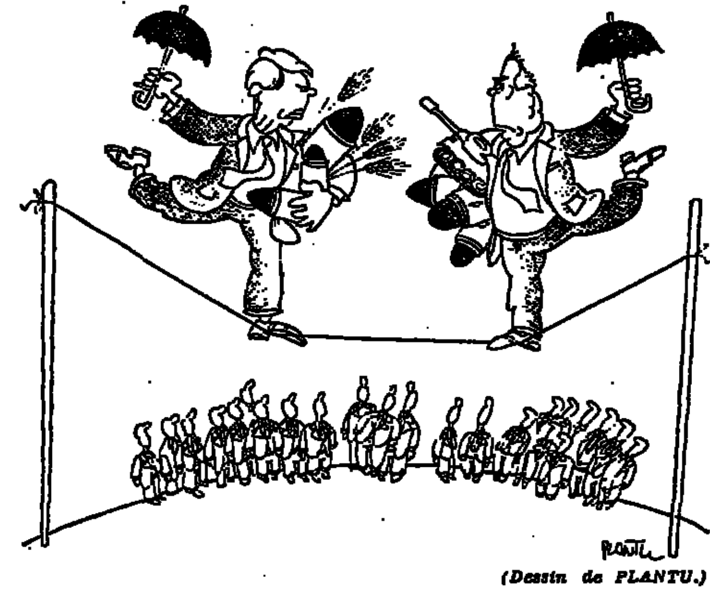
PATRICK FRANCÈS.

Les États-Unis privent l'U.R.S.S. de la majeure partie de leurs livraisons de céréales

(Suite de la première page.)

D'autre part, des équipements qui étaient exportés sans permis spécial jusqu'à présent ne pourront plus l'être désormais. De même, les pêcheurs soviétiques, qui allaient être autorisés à augmenter leurs prises dans la zone maritime économique des Etats-Unis (à moins de 200 milles des côtes) jusqu'à 350 000 tonnes de poisson par an, devront se contenter de 75 000 tonnes comme précédemment.

Enfin, toute la routine de la coopération soviéto-américaine avec son cortège de commissions mixtes est bloquée pour une période indéterminée. Au moins cinq réunions qui devaient se



(Dessin de PLANTU.)

tenir entre janvier et avril sont annulées. Cet arrêt entraînera notamment l'ajournement de l'ouverture de consulats généraux à New-York et à Kiev et le maintien des liaisons de l'Aeroflot vers New-York à deux vols par semaine. M. Carter a seulement reculé, peut-être provisoirement, contre deux mesures qui avaient été mises à l'étude : la réduction du personnel des ambassades respectives (mais M. Watson, ambassadeur américain en U.R.S.S., restera à Washington pour quelque temps) et le boycottage officiel des Jeux olympiques de Moscou M. Carter a cependant laissé planer une menace à cet égard en déclarant : *« Les Etats-Unis préféreraient ne pas se retirer des Jeux olympiques, mais l'U.R.S.S. doit comprendre que la poursuite de ses actions agressives mettra en danger à la fois la participation des athlètes et la visite de spectateurs qui auraient désiré normalement y participer. »*

On s'attend ici que les alliés des Etats-Unis prendront des mesures analogues ou parallèles. Les consultations engagées avec eux, a dit vendredi un haut responsable de la Maison Blanche, *« ont montré que nos préoccupations sont largement partagées, et nous nous attendons qu'ils prennent eux aussi des mesures »*. M. Carter s'est borné à indiquer dans son discours télévisé, vendredi soir, que *« la nouvelle politique sera coordonnée avec celle de nos alliés »*. Autrement dit, Washington n'a pas hésité cette fois à prendre les devants, mais il compte être suivi par d'autres : *« Ni les Etats-Unis ni aucun autre pays engagé en faveur de la paix et de la stabilité mondiale,* a dit Carter, *ne peuvent continuer à traiter les affaires comme d'habitude avec l'Union soviétique. »*

L'aide au Pakistan

Le président a également annoncé qu'il saisirait *« immédiatement »* l'Assemblée générale de l'ONU si le recours actuellement en discussion au Conseil de sécurité se heurte au veto soviétique.

L'aide au Pakistan a été mentionnée en termes généraux, probablement pour ne pas embarrasser le général Zia, qui jugerait un peu envahissante la nouvelle sollicitude américaine et aurait préféré, pour cette raison, différer la visite que voulait lui rendre M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, après son voyage en Europe. La Maison Blanche a néanmoins ouvert des consultations avec le Congrès pour obtenir une modification de la loi contre la prolifération nucléaire de manière à permettre une reprise de l'aide au Pakistan suspendue au printemps. En attendant, les ventes payées au comptant seront développées grâce éventuellement à l'aide de l'Arabie Saoudite, qui pourrait en financer certaines. Le Pentagone a déjà annoncé qu'il accélérait la livraison d'une commande de 15 millions de dollars comportant notamment la fourniture de deux cent trente véhicules transporteurs de troupe déjà passée par Islamabad.

On est plus discret ici sur le rôle assigné à la Chine, avec laquelle M. Brown, secrétaire à la défense, ouvrira des consultations sur l'ensemble des problèmes de la région, et sur l'aide éventuelle que Washington pourrait accorder aux rebelles afghans. Le responsable de la Maison Blanche déjà cité a toutefois indiqué en réponse à une question sur ce point : *« Rien n'est exclu. »*

MICHEL TATU.

Pékin n'a entrepris que des actions diplomatiques très mesurées

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a directement informé l'U.R.S.S. que l'intervention soviétique en Afghanistan serait inscrite à l'ordre du jour de la prochaine phase des négociations sur la « normalisation » des relations entre les deux pays. Plus précisément, la présence des forces soviétiques dans ce pays voisin de la Chine figure désormais parmi les *« obstacles »* dont Pékin demande l'élimination en vue d'une amélioration de ses rapports avec Moscou. Mais le principe de la poursuite des négociations sino-soviétiques n'a pas été remis en cause. Ces négociations, interrompues après une première série de réunions à Moscou, doivent reprendre prochainement dans la capitale chinoise, fin février-début mars, prévoit-on généralement.

Le fait que l'invasion armée de l'Afghanistan n'affecte pas, au moins dans son principe, la poursuite des conversations sino-soviétiques illustre la modération dont la République populaire fait preuve dans une crise qui secoue pourtant l'un de ses voisins immédiats. La presse chinoise rend compte avec une abondance sans précédent du déroulement des événements, de la résistance opposée aux forces soviétiques par les mouvements nationalistes afghans et des protestations élevées à travers le monde contre l'action de l'U.R.S.S.

Un satisfecit à la France

Vendredi, le *Quotidien du peuple* lançait un nouvel appel à la fermeté. Si un *« coup d'arrêt »*, disait-il, n'est pas donné à l'opération soviétique, *« comment saurait-on parler de justice internationale et de sécurité dans le monde » ?* Comparant l'action des dirigeants de l'U.R.S.S. à celle de Hitler en 1939 contre la Pologne, l'organe du P.C. chinois concluait : *« Si la communauté internationale parvient à endiguer l'agression soviétique contre l'Afghanistan par une action efficace et refuse de tolérer que la raison du plus fort soit toujours la meilleure, cela contribuera grandement à la cause de la justice et de la paix du monde. »*

Naturellement, les commentateurs profitent largement de l'occasion pour marquer quelques points et rappeler aux pays occidentaux que, de longue date, Pékin les avait avertis de la réalité de la menace soviétique. *Le Quotidien du peuple* décerne même à cet égard un satisfecit particulier à la France en évoquant les débats stratégiques qui ont eu lieu l'automne dernier à Paris et en y décelant la prise de conscience d'une situation dangereuse devant laquelle, dit-il, les Français *« ne restent pas les bras croisés »*.

Le langage chinois dans cette affaire reste essentiellement indirect et témoigne d'une volonté désormais assez nette, selon l'expression d'un observateur d'Europe orientale, de *« ne pas jouer les premiers violons »*. Outre sa déclaration du 30 décembre, d'un ton surtout moralisateur, le gouvernement chinois n'a en effet entrepris que des actions diplomatiques très mesurées. Certes, des paroles très fermes, évoquant *« une menace contre la sécurité de la Chine »*, ont été prononcées devant l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Pékin, mais sans que l'hypothèse de mesures de rétorsion (lesquelles d'ailleurs ?) ait apparemment été mentionnée.

Pour le reste, le ministère chinois des affaires étrangères s'est borné à convoquer une dizaine d'ambassadeurs, soit parce qu'ils représentaient des pays asiatiques qui avaient déjà pris position dans la crise, soit qu'ils fussent choisis parmi les diplomates musulmans dont les pays sont actuellement représentés au Conseil de sécurité de l'ONU, soit encore qu'ils représentassent des pays non alignés de premier plan (1).

Ces entrevues ont essentiellement permis des échanges de vues sur la déclaration chinoise du 30 décembre. Il n'a pas été question d'une quelconque action commune, et ce genre de démarche n'a pas même été jugée utile auprès d'ambassadeurs de pays occidentaux, dont les pays respectifs ont pourtant droit aux éloges du *Quotidien du peuple* pour leur communiqué commun condamnant l'action de l'U.R.S.S.

Ne pas compromettre l'avenir

Pour la plupart des observateurs de l'Est comme de l'Ouest, l'intervention des forces soviétiques en Afghanistan ne change pas fondamentalement l'environnement international pour la R.P.C. A la différence des pays occidentaux, la Chine ne nourrissait déjà pas beaucoup d'illusions sur la détente.

Pékin, d'autre part, ne fondait pas beaucoup plus d'espoir sur des relations de bon voisinage avec le défunt président Amin qu'avec son successeur et ne jouerait d'ailleurs, selon les Soviétiques eux-mêmes, qu'un rôle mineur dans le soutien aux groupes de résistance opposés au régime de Kaboul. De Taraki à Amin et aujourd'hui à M. Babrak, il n'y aurait que des nuances mais qui méritent d'être examinées avec d'autant plus de prudence que la Chine a soin de ne rien faire qui risque d'altérer ses rapports avec le monde progressiste musulman. Et si à terme, l'Afghanistan se révèlait être l'Angola de l'Asie méridionale ? On constate en tout cas que la presse chinoise s'est gardée jusqu'à présent de toute attaque contre les nouveaux dirigeants de Kaboul eux-mêmes, comme si, d'une certaine manière, le souci de ne pas compromettre l'avenir restait présent à l'esprit des diplomates chinois.

Inquiétudes pour le Pakistan

Reste, bien entendu, lep roblème posé par la manifestation de force que s'est permise l'U.R.S.S. et qui affecte la sécurité de l'Asie méridionale dans son ensemble. Si modérée qu'elle fut, la déclaration chinoise du 30 décembre dénonçait néanmoins une poussée soviétique vers l'océan Indien, ce qui, si l'on regarde une carte, ne peut signifier qu'une chose : l'inquiétude de la Chine concernant le Pakistan.

On est fort discret à Pékin sur cet aspect de la situation, car il serait de *mauvais* goût d'évoquer trop clairement l'instabilité d'un régime allié et sa vulnérabilité à des pressions externes. Rien n'indique jusqu'à présent que la Chine soit prête à s'engager directement — au-delà *d'une action diplomatique*, aux Nations unies notamment, sur le plan des principes — dans une résistance armée à la pénétration soviétique en Asie du Sud. En aurait-elle d'ailleurs les moyens ? Mais elle souhaite vivement, de toute évidence, que d'autres puissances soutiennent activement et matériellement cette résistance.

On entre là dans un domaine stratégique qui doit être dans les prochains jours celui des conversations du secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, avec les dirigeants chinois et au cours desquels ceux-ci se trouveront inévitablement amenés à demander ce que les Etats-Unis sont disposés à faire pour assurer la défense de ses propres marchés et de ses alliés asiatiques. Attendu à Pékin dans la soirée de samedi, M. Brown devait être dimanche l'hôte à dîner du ministre chinois de la défense, le maréchal Ku Kiangqian avant de rencontrer lundi le vice-premier ministre, M. Geng Biao et mardi M. Deng Kiaoping.

ALAIN JACOB.

(1) A notre connaissance et à la date du 5 janvier au matin, le ministère chinois des aff...res étrangères avait pris l'initiative de consultations sur la crise afghane avec les représentants à Pékin des pays suivants : Pakistan, Bangladesh, Sri-Lanka, Irak, Egypte, Turquie, Tunisie, Koweït et Yougoslavie.

هكذا من الأصل

EN AFGHANISTAN

...akistan par la passe de Khyber

...envoyé spécial

PATRICK FRANCÈS.

...s viennent ...urkménistan ...'Ouzbékistan »

...ctions diplomatiques très mesurées

ET SES PROLONGEMENTS



(Dessin de KONK.)

Le représentant adjoint de Kaboul à l'ONU donne sa démission pour protester contre l'invasion de son pays

De notre correspondante

New-York. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, est rentré vendredi soir 4 janvier à New-York après une brève escale à Zurich. Mais son retour de Téhéran est passé quelque peu au second plan en raison des nouveaux développements qu'a connus l'affaire d'Afghanistan. Le représentant permanent adjoint de la délégation de Kaboul, M. Abdul Hakim Tabibi, a annoncé sa démission au cours d'une conférence de presse. Il a expliqué les raisons de sa décision par la « *violation de la souveraineté de son pays par un proche voisin qui était jusqu'ici considéré comme un ami respecté* ».

M. Tabibi a déclaré que l'Afghanistan avait été le premier pays a reconnaître « *la révolution bolchevique* » et qu'il n'y avait pas eu « *un seul instant au cours des soixante années écoulées ou l'amitié des deux peuples avait été menacée* ». « *Notre peuple*, a-t-il ajouté, *a versé son sang contre* toutes sortes d'envahisseurs, *d'Alexandre le Grand à Gengis Khan et aux impérialistes anglais*, que nous avons défaits au cours *de trois guerres successives* ».

M. Tabibi en a appelé « *aux musulmans du monde entier, car l'Afghanistan a tant fait pour la cause de l'islam, aux pays non alignés, dont l'Afghanistan a été le premier, et aux Africains, car nous avons été les premiers à combattre le colonialisme* ».

M. Tabibi, qui a été professeur d'économie (il a eu le nouveau président afghan comme étudiant), ministre de la justice et ambassadeur dans plusieurs pays, a servi treize ans aux Nations unies, où il était connu pour ses positions prosoviétiques. Il a lancé un appel pour le retrait unilatéral des troupes soviétiques de son pays et demande à Moscou « *notre ami traditionnel, de se soumettre aux appels venus du monde entier* ».

Vendredi matin, le représentant permanent d'Afghanistan aux Nations unies, M. Bismellah, avait transmis au président du Conseil de sécurité, M. Jacques Leprette (France), une lettre du nouveau ministre des affaires étrangères de Kaboul, M. Mohammed Dost, protestant contre la réunion projetée du Conseil de sécurité, qui constitue, selon lui, une « *ingérence directe et claire dans les affaires intérieures de son pays* ». M. Dost est arrivé vendredi soir à New-York.

La lettre demandant la réunion du Conseil de sécurité pour « *étudier la situation en Afghanistan et ses implications pour la paix et la sécurité internationales* », qui avait été signée jeudi soir par quarante-trois pays, a recueilli de nouvelles signatures : celles du Sénégal, de l'Ouganda, de Bahrein, de la Malaisie, de la Thaïlande, de l'Indonésie et du Bangladesh. Ce qui porte à neuf le nombre des pays islamiques signataires. Les débats du Conseil devraient commencer samedi matin.

Une manifestation courte mais violente a eu lieu vendredi après-midi devant les Nations unies, où une centaine d'Afghans ont crié des slogans antisoviétiques, brûlé un drapeau rouge et une effigie de M. Brejnev. Un manifestant armé d'un couteau a été arrêté dans l'enceinte de l'organisation internationale.

NICOLE BERNHEIM.

La Roumanie demande que cesse la « politique de force et de diktat »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La Roumanie a de nouveau indirectement critiqué, vendredi 4 janvier, l'intervention soviétique en Afghanistan en condamnant « *la politique de force, de domination et de diktat* ». « *La liquidation de cette politique, qui (...) met en danger les progrès enregistrés sur la voie de la détente*, écrit l'organe du comité central *Scinteia*, dans un long éditorial, *est l'un des impératifs les plus brûlants de l'actualité. Il est essentiel de comprendre que les problèmes ne sauraient être réglés que par la voie de la renonciation totale à la force, aux moyens militaires et à toute forme à même de porter atteinte à l'indépendance des peuples (...). Le non-respect de ces exigences fondamentales*, poursuit *Scinteia*, *est de nature à mener à une nouvelle aggravation de la situation internationale aux conséquences imprévisibles.* »

C'est la troisième fois en moins d'une semaine que Bucarest exprime sa désapprobation des événements de Kaboul. Après son allocution du 29 décembre devant le corps diplomatique (*le Monde* du 1er janvier), M. Ceausescu était en effet revenu à la charge dans son message du Nouvel An, en dénonçant les dangers de « *la politique des sphères d'influence* ». Ces critiques répétées et de plus en plus vives, bien qu'allusives, traduisent l'inquiétude grandissante qu'inspire à la Roumanie la dégradation des relations Est-Ouest.

La politique étrangère que M. Ceausescu avait habilement su développer dans la période ascendante de la détente risque en effet de pâtir d'un climat d'affrontement de bloc à bloc, d'être beaucoup moins facilement tolérée par Moscou. Les difficultés économiques et la crise *énergétique ont déjà sensiblement* accru la dépendance de la Roumanie vis-à-vis de son puissant voisin, en l'amenant à envisager de recourir à des importations de pétrole soviétique.

La détermination avec laquelle Moscou n'a pas hésité à envahir un pays situé hors de sa zone d'influence traditionnelle ne peut maintenant être que de mauvais présage pour Bucarest. D'ores et déjà, M. Ceausescu peut craindre d'avoir plus de mal qu'il n'en avait eu en novembre 1978 à refuser une augmentation des budgets militaires des pays du pacte de Varsovie si Moscou en refaisait la proposition à ses alliés.

Bien qu'ils puissent avoir les mêmes préoccupations que Bucarest, les autres alliés de Moscou continuent, eux, à approuver sans réserves apparentes l'engagement de l'armée rouge en Afghanistan. Montrant une retenue relative, Budapest et Varsovie ne vont pas comme Prague jusqu'à dénoncer dans les « *intrigues* » des Etats-Unis en Afghanistan un signe de la « *progression de l'influence du militarisme sur la politique de Washington* ». Mais M. Gierek n'a pas hésité à souligner « *avec espoir* », jeudi devant un auditoire de militaires, ce « *retour aux idéaux de la révolution d'avril* », qui correspond, selon lui, aux « *intérêts vitaux de l'Afghanistan* ».

BERNARD GUETTA.

Le P.C.F. s'affirme solidaire des forces en lutte pour le socialisme

M. Georges Marchais a regagné Paris le vendredi 4 janvier. Le secrétaire général du P.C.F. venait de Cuba, où il avait fait un séjour en partie privé et en partie politique (« le Monde » du 5 janvier), qu'il avait interrompu pour se rendre au Nicaragua, où il avait été reçu par le gouvernement sandiniste.

Le bureau politique du parti communiste a publié, après le retour de M. Marchais, une déclaration qui définit sa position sur l'intervention soviétique en Afghanistan. Ce texte confirme les articles publiés précédemment par « l'Humanité », en se référant à la fois au principe de non-ingérence et au « droit pour tout pays de demander l'aide d'un pays allié pour faire face à des immixtions extérieures ». Le bureau politique semble toutefois marquer une certaine réserve en indiquant qu'il fonde son appréciation sur les « explications du gouvernement soviétique » et les « déclarations du gouvernement afghan » et qu'il « suit avec attention l'évolution de la situation ».

L'instance dirigeante du P.C.F. rappelle que M. Marchais se rendra la semaine prochaine en Union soviétique, à la tête d'une délégation, et qu'il s'entretient ce samedi, à Rome, avec M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien. Ces deux déplacements étaient prévus depuis le mois dernier et le bureau politique du P.C.F. les inscrit explicitement dans le cadre de l'« activité internationale intense » déployée par M. Marchais. La visite du secrétaire général du P.C.F. à Moscou ne peut donc être assimilée à celle que M. Waldeck Rochet y avait faite, en novembre 1968, pour demander aux dirigeants soviétiques des explications sur l'entrée en Tchécoslovaquie des troupes du pacte de Varsovie. A la suite de cette démarche, le bureau politique du P.C.F. avait confirmé l'existence d'une « divergence » entre les deux partis.

P. J.

Le bureau politique du parti communiste indique qu'il a « *examiné certains aspects de la situation internationale* », situation dont il estime que « *M. Giscard d'Estaing la dramatise* » afin de « *détourner l'attention des vrais problèmes de la France et des Français* » et avec l'espoir d'« *obtenir une sorte d'union sacrée, grâce à laquelle les travailleurs accepteraient de concourir à leur propre surexploitation* ».

Le P.C.F. évoque « *la poussée des peuples vers l'indépendance, la maîtrise des richesses, le mieux-vivre, la liberté, le socialisme* » et l'attitude de l'« *impérialisme* », qui « *recourt, pour tenter de sauvegarder ses positions, à des mesures qui provoquent des tensions internationales* ». Le bureau politique ajoute : « *Malgré ces dangers, la lutte des peuples et le changement déjà considérable du rapport des forces internationales nous conduisent à trouver dans la situation présente plus de motifs de confiance que d'éléments de pessimisme. Nous nous refusons aux abandons et à la soumission que Giscard prétend justifier par cette situation.* »

Le bureau politique du P.C.F. indique que « *cette analyse d'ensemble éclaire les événements d'Afghanistan* ».

Il déclare : « *Le peuple afghan s'est engagé, ces dernières années, sur un chemin progressiste. L'impérialisme américain tente, directement ou indirectement, de s'opposer à ce mouvement populaire, voire de reconquérir le terrain perdu.*

» *Nous réaffirmons l'attachement indéfectible du parti communiste français aux principes de souveraineté et de libre disposition des peuples, à la non-ingérence. Nous prenons en compte le droit pour tout pays de demander l'aide d'un pays allié pour faire face à des immixtions extérieures.*

» *C'est en considérant ces principes que nous avons pris connaissance des explications du gouvernement soviétique indiquant avoir répondu à l'appel qui lui a été lancé — en fonction de la charte de l'ONU et du traité d'amitié soviéto-afghan — en vue d'obtenir son aide contre une rébellion appuyée de l'étranger.*

» *Nous avons également pris connaissance des déclarations du gouvernement afghan dans lesquelles celui-ci annonce la libération des détenus politiques, se prononce pour une politique de progrès comportant la garantie des libertés publiques et des droits individuels et le respect de la religion, se déclare favorable à l'établissement de relations de bon voisinage et de paix avec tous les pays limitrophes.*

» *Traditionnellement solidaire des forces progressistes et populaires en lutte pour l'indépendance, la démocratie, le socialisme, notre parti souhaite que ce processus démocratique se développe rapidement et permette au peuple afghan d'assurer, en toute souveraineté et dans la paix, sa marche vers le progrès. Il suit avec attention l'évolution de la situation.* »

M. MARCHAIS RÉPOND A M. GISCARD D'ESTAING

M. Georges Marchais a répondu vendredi 4 janvier à la lettre que M. Valéry Giscard d'Estaing lui avait adressée le 2 janvier, comme à M. François Mitterrand, au sujet de la situation internationale. Le secrétaire général du P.C.F. écrit :

« *Monsieur le président de la République,*

» *Je vous accuse réception de votre lettre du 2 janvier, dont je prends connaissance à mon retour en France.*

» *Vous m'informez que M. le ministre des affaires étrangères tient à ma disposition des documents dont vous estimez qu'ils peuvent contribuer à mon information. J'ai demandé à M. André Lajoinie de perndre contact avec M. François-Poncet à cette fin. Je pense, de plus, que les commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat devraient, elles aussi, bénéficier de toutes les informations nécessaires.*

» *Je vous prie d'agréer, monsieur le président de la République, l'expression de ma considération distinguée.* »

M. BERGERON (F.O.) : le parti communiste jette le masque.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré le 5 janvier : « *Force ouvrière ne saurait admettre l'argument du parti communiste français qui, pour justifier l'intervention de l'Union soviétique en Afghanistan, prétend qu'elle n'a fait que répondre à l'appel qui lui a été lancé. L'U.R.S.S. trouvera toujours quelqu'un pour lui demander* « de l'aider à vaincre une rébellion appuyée de l'étranger ». *Elle les a trouvés après la guerre pour assurer sa domination dans les pays de l'Europe de l'Est. Elle les trouvera demain ailleurs.*

» *En réalité, les événements d'Afghanistan sont un nouvel épisode de la manifestation de l'expansionnisme communiste, qui, partout où il existe, a débouché sur la dictature.*

» *En tout cas, le parti communiste français a de nouveau jeté le masque. Il apparaît tel qu'il est. Ceux qui croient à l'eurocommunisme devraient se rendre compte de la réalité.*

» *Ce qui est en cause dans tout cela, c'est la démocratie et la paix.* »

M. Mitterrand : il est aujourd'hui évident que les risques d'un désastre existent

M. François Mitterrand, qui s'est exprimé à deux reprises, vendredi soir 4 janvier, sur la situation en Afghanistan — d'abord sur TF1 puis, en direct sur Antenne 2, au cours des journaux télévisés de 20 heures — a notamment déclaré : « *Je ne pense pas que les deux superpuissances, les Etats-Unis d'Amérique et la Russie soviétique, veulent la guerre ; je pense même qu'elles ne la veulent pas, mais comme chacun pense que l'autre ne la veut pas, dans ce désordre général des esprits, chacun tend à marquer, pousser tout de suite son avantage, chacun tend à obtenir dans l'immédiat un rapport de forces favorable et c'est comme cela qu'un jour s'échappent des mains des responsables les grandes décisions dont dépend le sort du monde. En 1939, quelqu'un voulait la guerre, Adolf Hitler. En 1914 je pense que personne vraiment ne la voulait, et pourtant quatre ans de guerre, des millions de morts, un désastre pour l'Occident. Je pense qu'il est aujourd'hui évident que ces risques existent (...)*

» *Chercher les chemins de la paix, d'abord c'est rappeler en toute circonstance qu'il existe des principes simples dont le premier, sur lequel est fondé la société internationale (...) est le droit des peuples à se déterminer eux-mêmes, et donc l'interdiction de toute intervention de force, de violence, militaire d'un pays plus puissant vers un autre. Mais à cet égard, j'observe, et je suis très étonné par les décisions prises par l'Union soviétique qui exerçait déjà un véritable contrôle sur l'Afghanistan. Que s'est-il passé ? Je ne le sais pas. Mais c'est la première fois (...) que la Russie soviétique prend le risque d'engager un conflit de cette sorte, de caractère impérialiste à l'égard d'un pays, un pays musulman, un pays du tiers-monde ; bref, c'est un problème qui se pose désormais entre le monde communiste nord et le sud et non pas exactement au premier degré entre l'Est et l'Ouest. (...) Il faut absolument réformer la société internationale telle qu'elle a été fondée en 1945 ; les données ne sont plus les mêmes.* »

Interrogé sur la position du P.C.F., le premier secrétaire du P.S. a répondu : « *Je pense que le parti communiste espagnol, qui a condamné l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, est conforme aux principes dans lesquels nous-mêmes nous nous reconnaissons, que la position du P.C. italien s'en rapproche ; voilà pourquoi je ne m'explique pas très bien, ou alors il faudrait que je m'explique plus longuement, la position du parti communiste français qui semble avoir approuvé cette intervention.* »

A propos de la lettre que lui a adressée, le 2 janvier, M. Giscard d'Estaing pour lui proposer une entrevue « *si l'évolution de la situation le rendait nécessaire* », M. Mitterrand a indiqué : « *Attendez que le président de la République confirme son invitation ; le P.S. lui a déjà fait connaître plusieurs fois, au cours de ces dernières années, qu'il était toujours prêt à discuter avec les responsables des affaires publiques chaque fois que les intérêts vitaux de la France étaient en jeu et, bien entendu, chaque fois que les intérêts de la paix ou de la détente dans le monde sont en cause.* »

M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S. chargé des affaires internationales, a été reçu, vendredi, en fin de matinée, par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, puis par M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, qui lui ont communiqué, comme l'avait souhaité le chef de l'Etat, un certain nombre d'informations sur la situation en Asie centrale.

● *Le Mouvement de la paix « estime l'intervention soviétique contraire aux principes de non-ingérence et d'indépendance des peuples. Il demande le retrait des troupes soviétiques pour que le peuple afghan dispose librement de son destin, comme nation indépendante, hors de toute présence étrangère ».*

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE : que pouvons-nous faire ?

« *Que pouvons-nous faire que le Kremlin n'ait pas déjà passé aux profits et pertes comme prix de sa domination totale sur l'Afghanistan, pays qui, par la voie du Baluchistan, ouvre la voie vers le golfe Persique et l'océan Indien ? La réponse, malheureusement, est que nous ne pouvons pas grand-chose.*

» *Les rapports entre nations sont aujourd'hui si complexes qu'un seul pays, fût-il une super puissance, est incapable à lui seul de retourner une situation comme celle de l'Iran ou de l'Afghanistan... La bonne solution serait de combiner volonté politique, puissance économique et potentiel militaire, et de conclure un accord entre alliés qui retirerait aux Soviétiques toute chance de réaliser des gains aux dépens de l'Occident.* »

THE TIMES (Londres) : un coup porté aux non-alignés.

« *L'invasion de l'Afghanistan par les Russes pour y installer un régime à leur dévotion porte un coup direct au mouvement des non-alignés. Certes, tous les pays qui adhèrent à ce mouvement ne réagiront pas de la même manière. Mais que l'action des Soviétiques en Afghanistan touche les intérêts des non-alignés de façon plus immédiate que la répression de Budapest et de Prague n'échappera pas aux pays proches du théâtre d'opérations actuel...*

» *Il appartient désormais à chaque Etat de faire son choix. Ce qui ne signifie pas qu'il faille renoncer au principe du non-alignement. Il convient plutôt de le réactiver. Déjà à La Havane, lors de leur dernière conférence, les pays non alignés avaient fait face à un dilemme semblable quand Cuba tenta de les persuader d'adopter une résolution impliquant que l'Union soviétique, par la nature même de son régime, ne pouvait qu'être et serait toujours l'amie des non-alignés. Les tanks de Kaboul ont parlé un autre langage.* »

THE GUARDIAN (Londres) : où sont les mesures de l'Occident ?

« *Où sont les mesures défensives de l'Occident face à la dégradation de sa position dans le golfe Persique et l'océan Indien ? Elles sont en partie d'ordre militaire. Après ce qu'ils ont fait en Afghanistan, les Russes manqueraient de réalisme s'ils ne s'attendaient pas à ce que les Américains et leurs alliés s'installent en force et en permanence sur l'une ou plusieurs des bases qui leur sont offertes dans la région afin d'amener les puissances occidentales aussi près des sources du pétrole que les Russes le sont aujourd'hui.* »

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (Francfort) : Dulles avait raison.

« *Dulles avait raison : l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques confirme la théorie des dominos. On s'est souvent moqué du secrétaire d'Etat d'Eisenhower, dont la thèse était que si une pierre se détache d'un édifice contractuel, d'autres suivront... Les mesures de rétorsion collectives de l'OTAN, du Marché commun, des Nations unies, seront de peu de poids. Seule une série de concertations bilatérales pourrait réussir à isoler et à encercler l'agresseur.*

» *Il faut donner toute leur efficacité aux relations de Washington et de Pékin, Le Caire, Ankara et Ryad, qui peuvent faire évoluer la situation, tout comme l'activité diplomatique des Britanniques dans un Proche-Orient qui leur est familier. On peut aussi penser à une quarantaine économique qu'imposeraient les Etats industriels à l'Union soviétique.* »

ASIE

Cambodge

LES DEUX INGÉNIEURS FRANÇAIS PARTIS POUR RÉTABLIR LE RÉSEAU FERRÉ N'ONT PAS PU ACCOMPLIR LEUR MISSION

A la suite de l'entretien qu'a eu une délégation de parlementaires communistes à son retour du Cambodge avec M. Viot, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, et du communiqué publié par le P.C.F. à cette occasion (*le Monde* du 5 janvier), on observe, au ministère des affaires étrangères, que le gouvernement français n'a nullement l'intention de mettre en place un pouvoir quelconque à Pnom-Penh et ne prononce pas de jugement sur ce que devrait être le régime cambodgien. Il estime, au contraire, qu'aucune solution ne doit être imposée de l'extérieur. Il ne saurait donc, ajoute-t-on au Quai d'Orsay, reconnaître un régime établi par une intervention militaire étrangère, sur la légitimité duquel les Cambodgiens n'ont pu se prononcer et qui ne contrôle d'ailleurs pas, comme les parlementaires communistes l'ont d'ailleurs admis, la totalité du territoire.

En ce qui concerne les moyens de transport nécessaires à la distribution de l'aide, le gouvernement français a mis un avion Transal à la disposition des organisations humanitaires et a envoyé à Pnom-Penh une mission composée de deux ingénieurs pour aider à la restauration du réseau ferroviaire. Cette mission n'ayant pu faire aucun travail a regagné Paris.

Le gouvernement français se concerte maintenant avec les autres gouvernements de l'Europe des Neuf (des experts se réuniront à Rome le 10 janvier) ainsi qu'avec les pays du Sud-Est asiatique pour décider ce qui pourrait être fait pour aider les Cambodgiens.

Inde

LES PREMIERS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SONT FAVORABLES A Mme INDIRA GANDHI

New-Delhi (*A.F.P.*). — Une nette tendance en faveur du parti du « Congrès I », la formation de l'ancien premier ministre Mme Indira Gandhi, se dégageait, vendredi 4 janvier, à l'issue de la première partie du scrutin dans les élections législatives indiennes, qui s'est déroulée jeudi.

Pour cette première tranche, les électeurs étaient appelés à voter dans 244 circonscriptions (sur un total de 524 sièges à pourvoir). Les indications en faveur du parti de Mme Gandhi ont été données à New-Delhi, alors que les opérations de vote étaient achevées dans 226 de ces 244 circonscriptions.

Mme Gandhi arrive en tête, assurait-on vendredi à New-Delhi, dans la circonscription où elle se présente, celle de Rae Bareli, devançant le candidat du parti Janata, l'ancienne princesse Scindia, et celui du Lok Dal (la formation de l'actuel premier ministre, M. Charang Singh), M. Mahipal Singh Shastri.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le voyage du secrétaire général de l'ONU à Téhéran

M. KURT WALDHEIM EST « HEUREUX D'ÊTRE EN VIE »

M. Waldheim a tenu, vendredi 4 janvier à New-York, une conférence de presse au cours de laquelle il a démenti que son voyage à Téhéran ait eu pour *« but essentiel »* de rencontrer l'imam Khomeiny. Il a insisté sur le rôle joué par le Conseil de la révolution et, au sein de celui-ci, par l'ayatollah Behechti.

M. Waldheim a admis qu'il y avait *« plusieurs pouvoirs »* en Iran, le Conseil de la révolution, les étudiants islamiques — dont les points de vue divergent souvent — et l'imam Khomeiny, que le secrétaire général a qualifié de *« leader spirituel »*. Dans une interview qu'il avait accordée dans la matinée, lors de son escale à Zurich, à la chaîne de télévision ABC, M. Waldheim avait indiqué que l'accord n'était *« même pas certain »* au sein du groupe des étudiants islamiques.

Assurant qu'il espérait avoir aidé à combler le fossé de malentendus et de méfiance qui sépare le point de vue de Téhéran de celui de Washington, et même de celui des Nations unies, le secrétaire général a insisté sur l'aspect émotionnel de la crise iranienne, qui paraît l'avoir autant frappé que sa confusion.

Comme on lui demandait s'il avait vraiment eu le sentiment que sa vie était parfois en danger, M. Waldheim a répondu, avec un sourire un peu contraint : *« Il y a eu des moments où je me demandais si les gardes qui étaient préposés à ma sécurité étaient prêts à me protéger ou à m'attaquer. »*

« La situation en Iran est bien plus grave et sérieuse qu'on ne le croit et je ne pense pas qu'une solution sera rapidement trouvée », a-t-il dit avant de conclure, selon l'A.F.P. : *« Je suis heureux d'être de retour — et en vie. »*

« J'AI VU CE QUE VOTRE PEUPLE A SOUFFERT »

Nous reproduisons ci-dessous la dépêche de l'A.F.P., publiée dans nos dernières éditions datées 5 janvier, sur la rencontre, jeudi 3 janvier, à Téhéran, entre M. Waldheim et des victimes de la SAVAK.

Un enfant sans bras porté par le secrétaire général de l'ONU : c'est l'image choc de sa rencontre avec les victimes de l'ancienne police politique du chah.

Un millier d'Iraniens torturés sous l'ancien régime, hommes et femmes, mais aussi enfants sont venus témoigner devant M. Kurt Waldheim au Cercle des officiers de Téhéran.

Le secrétaire général de l'ONU s'est trouvé plongé dans une cour des miracles : dizaines de paralysés que la SAVAK avait battus jusqu'à leur briser les os, ou qu'elle a fait asseoir sur des plaques chauffées au rouge, étudiants à la main écrasée dans une presse, pour qu'ils avouent « être des communistes », mollahs montrant leur dos couvert de cicatrices : « Les policiers du chah éteignaient leurs cigarettes sur nos corps », *dit l'un d'eux.*

Ainsi pendant plus d'une heure, ces « martyrs de la Révolution » ont interpellé le secrétaire général de l'ONU. Et puis il y eut la rencontre avec l'enfant : il a six ans, les yeux tristes, il n'a plus de bras.

Sa mère a raconté : « C'était avant la révolution. Nous écoutions un discours de l'imam Khomeiny sur une cassette. La police a voulu savoir d'où elle venait. Alors elle a battu à mort nos deux aînés et coupé les bras au troisième. »

M. Waldheim a saisi cet enfant que l'on promène de manifestation en manifestation. Il l'a serré contre lui et il a promis aux victimes de la SAVAK : « J'ai vu ce que votre peuple a souffert sous le précédent régime. J'apporterai ce message de souffrance aux Nations unies. » *Le secrétaire général de l'O.N.U. a encore annoncé :* « Nous enquêterons sur les violations des droits de l'homme », *du temps du chah.*

Quand il a finalement quitté cette communauté de suppliciés, M. Waldheim s'est déclaré « bouleversé par ce qu'il avait vu ».

LES ÉTUDIANTS ISLAMIQUES ACCROISSENT LEURS EXIGENCES

(Suite de la première page.)

Dans un second communiqué, les étudiants islamiques ont fait savoir que l'un des otages qu'ils détiennent, le lieutenant-colonel David Roeder, *« a participé aux bombardements américains sur le Vietnam »* et que, à ce titre, il doit être considéré comme un *« criminel de guerre »*. Aussi ont-ils aussitôt invité *« la brave et vaillante nation vietnamienne »* à déléguer à Téhéran des représentants chargés d'instruire le procès de cet *« espion-mercenaire »*.

La journée du 4 janvier a été marquée surtout par une nouvelle série d'incidents, dont certains très graves, survenus presque simultanément à Téhéran, à Tabriz et à Qom, où réside l'imam Khomeiny. Dans la capitale, des affrontements ont opposé, dès le début de l'après-midi et jusqu'à une heure tardive, plusieurs milliers de membres de l'organisation d'extrême gauche Feddayin Al Khalq (les combattants du peuple) à des « combattants de Dieu » (Feddayin Allah). A l'issue d'un meeting qui les avait rassemblés dans un bâtiment de l'université polytechnique, les premiers voulaient se rendre en cortège à l'ambassade des Etats-Unis lorsque les miliciens, pour des raisons inconnues, décidèrent de s'y opposer en bloquant les issues de l'université. Des bagarres sévères allaient alors éclater, au cours desquelles coups de gourdin et jets de pierres firent, de part et d'autre, une vingtaine de blessés.

Les événements de Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan oriental, située à 150 kilomètres au nord de Téhéran, non loin de la frontière irano-soviétique, sont autrement inquiétants. Depuis plusieurs semaines maintenant, la ville est devenue le théâtre quasi quotidien de heurts toujours violents entre partisans de l'ayatollah Chariat Madari et gardiens de la révolution, voués corps et âme, eux, à la cause de l'imam Khomeiny. Vendredi, plusieurs milliers de « madaristes » se sont à nouveau rendus maîtres de l'immeuble abritant les services administratifs et techniques de la radiodiffusion régionale. Au cours de la semaine dernière, ce bâtiment n'avait pas changé de main moins de quatre fois, « madaristes » et « khomeinistes » occupant tout à tour la position. Mais, cette fois, les gardiens de la révolution n'ont opposé aucune résistance à leurs assaillants et ont préféré vider les lieux sans croiser le fer. Les habitants de Tabriz ont annoncé dans la soirée du 4 janvier que ce samedi serait une « journée ville morte », en signe de protestation contre la présence des gardiens de la révolution, qui, selon la radio iranienne, auraient repris vendredi soir le contrôle de l'immeuble de la radio-télévision.

A Qom, c'est encore et toujours au compte de la rivalité entre les deux ayatollahs qu'il faut mettre les incidents du 4 janvier. Quelque cinq mille Azerbaïdjanais s'étaient rendus dans la ville sainte pour saluer l'ayatollah Chariat Madari.

Les pèlerins se rendaient au cimetière, hors la ville, pour prier sur la tombe de l'un des leurs, tué voici quelques semaines lors d'un accrochage avec les gardiens de la révolution. C'est alors qu'un millier de « khomeinistes » les prirent à partie. Des bagarres allaient éclater en plusieurs points de la petite ville, au cours desquelles une dizaine de personnes ont été blessées et des vitrines brisées.

Ces événements suffisent à faire la preuve du désordre qui se manifeste un peu partout à travers le pays, et que le gouvernement actuel ne semble pas à même de juguler. On va maintenant jusqu'à jeter du lest plutôt que de tenter de s'imposer de force. A preuve les Kurdes, qui auraient obtenu de Téhéran, au terme de très longues négociations, que les gardiens de la révolution en poste à Sanandaj, capitale du Kurdistan, et dont ils détenaient quelques-uns en otages depuis une semaine, cèdent la place à des unités de l'armée régulière.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Egypte

Violents incidents entre intégristes et modernistes à l'université du Caire

De notre correspondant

Le Caire. — Des affrontements, dont certains ont fait des blessés graves et entraîné des interpellations, ont eu lieu ces jours derniers dans diverses facultés — notamment des lettres et de la médecine — de l'université du Caire, opposant des étudiants fondamentalistes (ou intégristes) islamiques à des étudiants apolitiques.

Ces derniers, au centre hospitalo-universitaire de Kasr-el-Aini, dans le quartier cairote de Carden-City, voulaient organiser, le jeudi 3 janvier, une fête dans une salle de cours lorsque un grand nombre d'intégristes intervinrent, protestant contre la *« mixité »* (quelques jeunes filles étaient présentes), la *« pourriture des mœurs »* et l'*« influence étrangère »*. Un tract distribué par les protestataires s'en prenait à la *« complicité des gouvernants »* (dans l'organisation de soirées *« décadentes »*), à la *« décomposition sociale »* et à la participation à la fête du jeune chef de l'orchestre El-Masrin (les Egyptiens) *« Le copte Hani Chenouda »* : devant leurs assaillants parfois armés de couteaux, les étudiants modernistes durent battre en retraite, laissant plusieurs blessés sur le terrain, en attendant l'arrivée de la police.

Les incidents des facultés cairotes rappellent ceux qui, au printemps dernier, agitèrent durant plusieurs semaines les universités de Minieh et d'Assiout, en Haute-Egypte (refus d'admettre des étudiants coptes dans une cité universitaire, prise d'étudiants coptes en otages, bagarres entre intégristes et modernistes, « chasse aux amoureux », saccage des installations collectives, etc.), qui conduisirent le raïs à se rendre à Assiout et à interdire *« toute activité politique dans les universités »*.

Depuis lors, la présence de vigiles gouvernementaux dans les facultés, aussi bien que la canicule, les examens et les vacances avaient ramené le calme. Mais divers indices rappelaient que le feu couvait sous la cendre et que des affrontements pourraient avoir lieu dès que les modernistes enfreindraient les interdits non écrits des fondamentalistes, concernant principalement les réunions mixtes, les distractions ou célébrations non islamiques, la participation de non-musulmans à des manifestations collectives.

Alors que le gouvernement égyptien essaie d'appliquer une politique de plus en plus tolérante dans le pays en matière religieuse, les organisations estudiantines actives sont progressivement passées, depuis cinq ans, des mains des nassériens et des communistes à celles des extrémistes islamiques. Exaltés par le événements d'Iran, du Pakistan et d'Afghanistan, encouragés par la Libye, choqués par la paix avec Israël, les intégristes, qui ne sont pourtant qu'une minorité — mais une minorité agissante et grandissante — parmi le demi-million d'étudiants égyptiens, entendent *« faire respecter l'intégralité de la loi islamique d'abord dans les universités, ensuite dans le pays »*.

Leur conception de l'« intégralité » coranique est, en réalité, une vision à ras de terre de l'islam, se traduisant par un intégrisme mesquin qui n'est pas sans rappeler l'« apartheid mesquin » de l'Afrique du Sud : garçons et filles séparés pendant les cours, prières obligatoires, tracasseries et vexations pour les Coptes (notamment ceux voulant choisir certaines spécialités comme la gynécologie, qui les *« mettraient en contact avec des musulmanes »*), refus d'étudier certains auteurs musulmans comme le grand écrivain moderniste et libéral Taha Hussein, rénovateur de l'enseignement public sous le roi Farouk, disparu en 1973. Tel est le spectacle que donne une université qui fut naguère à l'avant-garde du monde arabe.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EUROPE

Irlande du Nord

CONVOQUÉE LE 7 JANVIER A BELFAST

La conférence sur l'avenir de l'Ulster suscite peu d'optimisme

La conférence sur l'avenir de l'Ulster, qui s'ouvrira lundi 7 janvier à Belfast, est-elle celle de la dernière chance pour l'Irlande du Nord ? Beaucoup sont tentés de le penser à Londres, ou en tout cas de le dire — ne fût-ce que pour inciter les représentants des formations politiques de la province à profiter de l'occasion qui leur est offerte d'y restaurer une vie publique plus normale.

Initialement prévue pour le 3 décembre, puis ajournée en raison de la multiplication des attentats de l'IRA fin novembre et des réticences des principaux partis de l'Ulster, cette conférence répond à un engagement pris par Mme Thatcher au cours de la campagne électorale de l'an dernier. Avant elle, les gouvernements successifs n'ont jamais réussi, depuis plus de dix ans, à mettre fin aux affrontements entre les deux communautés qui cohabitent en Irlande du Nord.

Affrontements dont le bilan est accablant : environ deux mille personnes ont été tuées depuis les premières violences de 1969, dont quelque trois cent trente soldats britanniques et de nombreuses personnalités (les deux dernières victimes illustres étant, en mars, le porte-parole des conservateurs pour la question d'Irlande, M. Airey Neave ; et, en août, lord Mountbatten). Les dégâts matériels provoqués par les attentats, émeutes, etc., sont considérables.

Le conflit n'aura même pas, cette fois-ci, connu de trêve pour les fêtes. Depuis le 1er janvier, six personnes ont trouvé la mort : la plus jeune avait seize ans, la plus âgée soixante-deux. Les victimes appartiennent à l'une et à l'autre des deux communautés qui, à raison d'un million de protestants et de cinq cent mille catholiques, composent la population de l'Irlande du Nord.

C'est dire que l'espoir de voir le conflit s'éteindre de lui-même dans la lassitude, ou devant l'exaspération d'une population saturée de violences et de deuils (espoir auquel les premiers succès du Mouvement des femmes pour la paix avaient d'abord pu donner corps), n'a désormais plus cours.

La Grande-Bretagne dispose pourtant de certains atouts dans cette négociation. Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, qui partage son temps entre Londres et Belfast, n'a pas ménagé sa peine depuis son entrée en fonction pour renouer certains contacts avec les milieux catholiques irlandais. L'arrivée au pouvoir d'une personnalité aussi énergique que Mme Thatcher peut, d'autre part, estiment certains, favoriser la conclusion d'un accord : bien que le premier ministre britannique ne passe pas pour enclin au compromis, l'expérience montre que ce sont souvent les dirigeants politiques « durs » qui font aboutir ce genre de négociations. Enfin, le leader catholique du parti travailliste et social-démocrate (S.D.L.P.) a finalement accepté de prendre part aux discussions — non sans avoir obtenu de M. Atkins, il est vrai, qu'il reconnût au débat une dimension nationale irlandaise, ce qui était une vieille revendication des catholiques du Nord, mais n'a pas du tout été apprécié par les unionistes.

L'absence de l'IRA et des unionistes officiels

Face à ces quelques raisons d'espérer, les motifs ne manquent pas pour se montrer pessimiste sur l'issue de la conférence. Le principal est l'absence à la table de négociations des principales forces politiques de la province : le parti unioniste officiel, protestant, et, bien entendu, l'IRA. Sans doute la communauté protestante du Nord sera-t-elle représentée par le parti unioniste démocratique, du très actif pasteur Ian Paisley — point mécontent de jouer ce rôle au détriment des formations rivales. Mais l'absence des unionistes officiels pèsera lourdement sur les débats.

Quant à l'IRA, on conçoit qu'il était difficile à Londres de lui reconnaître un statut politique qui l'eût, en quelque sorte, officialisée comme interlocuteur. Mais le fait qu'elle reste à l'écart de négociations dont elle avait d'ailleurs dénoncé le principe dès qu'elles furent annoncées, fait évidemment douter qu'un accord entre les deux parties puisse être suivi d'un arrêt des attentats.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas à Belfast de négocier un cessez-le-feu, une sorte de « paix des braves » à l'irlandaise, mais, plus modestement, de trouver les moyens de mettre en place une administration locale inter-communautaire. Depuis 1974, la province est administrée directement par Londres : la mise en place d'un exécutif régional, prévue par la conférence de Sunningdale en décembre 1973, avait été abandonnée du fait de l'opposition irréductible des protestants. Dans l'immédiat, l'objectif de Londres est d'obtenir que les deux communautés acceptent de gérer ensemble les municipalités et les comtés, qu'elles s'occupent du moins de certains dossiers techniques touchant à l'aménagement du territoire. Mais ces trois secteurs essentiels que sont l'armée, la police et la justice, tout particulièrement dans le cas de l'Irlande du Nord, demeureront du seul ressort de Londres.

Ces objectifs peuvent sembler dérisoires au regard de la situation. Mais le gouvernement britannique paraît chercher plutôt qu'un règlement global de la question d'Irlande du Nord, l'amorce d'une « désescalade », en invitant d'abord les représentants des deux communautés à une coexistence plus pacifique fondée sur le travail en commun. A cette politique des petits pas, l'IRA ne peut évidemment prêter son concours : son objectif demeure l'évacuation complète des forces britanniques en Ulster — près de quinze mille hommes — et une indépendance qui permettrait la réunification politique de l'île.

L'amélioration du climat politique entre catholiques et protestants suffirait-elle, dans ces conditions, même si elle était obtenue à la conférence de Belfast, à désarmer les partisans de l'action violente, ou en tout cas à les couper de l'opinion ? On veut encore l'espérer à Londres, où certains aimeraient bien, après le succès des négociations sur la Rhodésie, réussir un improbable doublé.

BERNARD BRIGOULEIX.

Union soviétique

Mme MALVA LANDA EST INCULPÉE POUR « DIFFUSION DE CALOMNIES ANTISOVIÉTIQUES »

Moscou *(A.F.P.)*. — Mme Malva Landa, membre du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été inculpée, vendredi 4 janvier, pour *« diffusion de calomnies antisoviétiques »* et risque ainsi une peine de trois ans de détention, a annoncé l'académicien André Sakharov.

Mme Landa, qui avait déjà été condamnée en 1977 à deux ans de relégation, a été reconduite sous escorte, jeudi, de Moscou à Petouchki (150 kilomètres de la capitale), où elle réside depuis. Selon la même source, sa nouvelle inculpation est la conséquence de l'arrestation, le 8 décembre, de l'écrivain Victor Nekipelov, lui aussi membre du groupe Helsinki. Mme Landa a, en effet, *« refusé de participer à l'enquête sur cette affaire »*. M. Nekipelov risque une peine de sept ans de camp et de trois ans d'assignation à résidence.

Un autre membre du groupe « Helsinki », Mme Tatiana Ossipova, trente ans, a été condamnée, vendredi, à deux semaines de détention pour *« houliganisme »*, ajoute-t-on encore de même source. Mme Ossipova était accusée de s'être comportée de manière *« provocante »* lors de la perquisition menée récemment au domicile de son amie Irina Grivnina, proche du « groupe d'études de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques ».

AMÉRIQUES

El Salvador

Les chrétiens-démocrates pourraient participer au prochain gouvernement

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Le Salvador pourrait se doter prochainement d'un nouveau gouvernement avec une participation des chrétiens-démocrates, alors que le pays a connu, vendredi 4 janvier, une nouvelle journée de violences au cours de laquelle au moins quatre personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées.

C'est le sens à donner, d'une part, à la démission du troisième et dernier membre civil de la junte de gouvernement, M. Mario Antonio Andino et, d'autre part, aux déclarations du colonel Adolfo Majano, également membre de la junte, assurant que des consultations ont actuellement lieu avec la démocratie-chrétienne *« et avec d'autres secteurs démocrates du pays »*.

De son côté, M. Andino, dont les ministères démissionnaires réclamaient jeudi le départ, a déclaré que son retrait doit permettre aux forces armées de restructurer le cabinet. Plusieurs partis politiques de la gauche modérée ou social-démocrate, de même que l'Union démocratique nationaliste (U.N.M.), ont cependant fait savoir qu'ils ne participeraient pas au futur gouvernement.

Le colonel Majano fait preuve malgré tout d'optimisme, estimant que *« la crise actuelle est le propre d'un processus démocratique dans lequel le pays s'est engagé depuis le renversement du général Romero le 15 octobre dernier. (...) Nous respectons,* a-t-il ajouté, *la décision prise par certains membres de la junte ou du gouvernement de renoncer à leur charge »*.

En attendant, les forces armées quadrillent pratiquement toutes les villes du pays et en contrôlent les issues, à la suite de l'attaque meurtrière vendredi matin par des éléments armés du quartier général de la garde nationale.

Par ailleurs, deux gardes civils ont été tués dans une embuscade à 45 kilomètres de la capitale, tandis qu'à San-Salvador même la maison de l'ancien ministre de l'agriculture, M. Enrique Alvarez, était mitraillée. En outre, plusieurs personnes se réclamant de l'Union des habitants des taudis, affiliée au Bloc populaire révolutionnaire, occupent depuis vendredi une église de la capitale.

Mexique

Washington juge « injustifiée » la dernière hausse du prix du pétrole

De notre correspondant

Mexico. — Les relations déjà difficiles entre le Mexique et les Etats-Unis se sont encore aggravées le vendredi 4 janvier, le département d'Etat, à Washington, ayant qualifié d'« injustifiée » la nouvelle hausse de près de 30 % du prix de son pétrole décidée le 2 janvier par le gouvernement mexicain. Mexico a annoncé, en outre, qu'il se réservait de réviser ce prix selon les évolutions du marché mondial.

La réaction de Washington a été mal accueillie ici. Le général Felix Galvan, ministre de la défense, a fait allusion aux plans de l'armée pour . protection des gisements de pétrole de la nation, laissant entendre que les Etats-Unis pourraient songer à une intervention directe. Et le président Lopez Portillo a déclaré : *« Personne ne nous dira ce que nous avons à faire avec notre pétrole »*, rappelant que les ressources d'or noir sont *« la garantie de l'indépendance du pays. »* Ce refroidissement entre Mexico et Washington vient après le refus des autorités mexicaines d'accueillir le chah d'Iran.

En 1980, on estime que les revenus du pétrole et du gaz seront de 9 milliards de dolars, deux fois plus qu'en 1979. A la fin de cette année, les exportations devraient dépasser le million de barils-jour, mais le gouvernement se réserve de modifier ce rythme de production et d'exportation en fonction de ses seuls intérêts.

JOSE CARRENO.

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Equatoriale

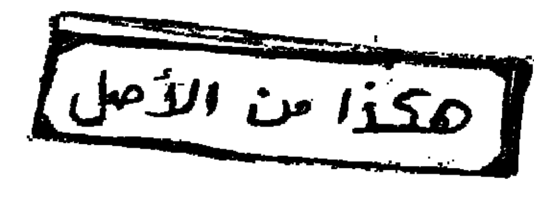
- L'ACCORD DE PECHE, signé en 1974, octroyant à l'Union soviétique le droit exclusif d'usage du port en eau profonde de Luba, près de Malabo, est arrivé à terme le 31 décembre et les dirigeants de la Guinée-Equatoriale ne veulent pas d'un nouvel accord bilatéral, déclare-t-on à Madrid de source autorisée.

Nicaragua

- LA VISITE DE M. MARCHAIS AU NICARAGUA, où il s'était rendu avant son séjour à Cuba (*le Monde* du 29 décembre), s'est conclue par la signature d'une déclaration commune entre le P.C.F. et le Front sandiniste, publiée par *l'Humanité* du 5 janvier, et indiquant notamment qu'une délégation du Front sandiniste se rendra prochainement en France à l'invitation du parti communiste.

Portugal

- UN JOURNALISTE PORTUGAIS au chômage s'est suicidé, jeudi 3 janvier, après avoir tué son fils âgé de six mois. M. Fernando Madureira, âgé de quarante ans, avait perdu son emploi lors de la suspension de parution, en février 1977, d'un des plus anciens journaux portugais, *O Seculo*, qui était en déficit chronique et dont le gouvernement a décidé la disparition définitive. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Révolution de palais en Mauritanie

• Le chef de l'État et plusieurs dirigeants sont destitués
• Le premier ministre, le lieutenant-colonel Ould Haidalla, devient président

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, ex-premier vice-président du Comité militaire de salut national, a destitué, vendredi 4 janvier, le chef de l'Etat mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly, et s'est emparé de ses fonctions. Le lieutenant-colonel Ould Haidalla, qui conserve les fonctions de chef de gouvernement qu'il occupe depuis le 3 juin 1979, devient également président du Comité militaire de salut national, en remplacement de l'ancien chef de l'Etat.

D'autre part, trois membres du « comité permanent » du Comité militaire quittent leur poste : le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, deuxième vice-président ; le commandant Thiam El Hadj, par ailleurs ministre de la jeunesse et des sports, et le lieutenant-colonel Cheikh Ould Boyde, contrôleur général de l'Etat et ancien commandant de la gendarmerie.

Un communiqué du Comité militaire indique que le changement intervenu vendredi soir à la tête de la République islamique de Mauritanie a pour but de la « débarrasser de tous ceux qui n'œuvrent pas avec engagement et détermination à la tâche de redressement national ». Le communiqué ajoute que ce réaménagement des instances dirigeantes de l'Etat vise également à adapter la structure politique aux tâches importantes de redressement économique, financier et administratif et de consolidation politique. Il n'est pas précisé si des changements interviendront au sein du gouvernement mauritanien.

Nous publions ci-dessous le début d'une enquête de Paul Balta, qui se trouvait à Nouakchott peu avant la « révolution de palais ».

I. — Un pays en lutte pour sa survie

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Nouakchott. — La capitale est plus proche de Saint-Louis-du-Sénégal (300 kilomètres) que de Bir-Moghrein (ex-Fort-Trinquet) voisine de la frontière algérienne, à quelque 1 000 kilomètres au nord-est du pays, et même d'Atar, à la lisière sud du Sahara occidental. Dans les rues, on pourrait croire être transporté dans les camps du Front Polisario de la région de Tindouf. Seule différence : les habitants de Nouakchott ont substitué aux tentes des réfugiés sahraouis des baraques en bois ; et la cité, créée par l'ancien président Mokhtar Ould Daddah à partir du ksar (vieille ville traditionnelle) compte deux beaux quartiers : ceux des ambassades, des ministères, des mosquées édifiées par l'Arabie Saoudite et le Maroc, et des nouveaux sièges de la SNIM et de la SMAR (Société mauritanienne d'assurances).

Le roi Hassan II a lui-même souligné récemment la parenté des Sahraouis et des Mauritaniens, qui appartiennent à la grande famille nomade des Maures. Sur place, elle saute aux yeux ; mêmes visages basanés qui rappellent ceux des Yéménites, mêmes boubous bleus ou blancs, même allure altière, mêmes coutumes, en particulier celle du thé que l'on sert trois fois dans des petits verres, même politesse exquise, même tendance à s'exprimer de façon allusive, même dialecte arabe — le hassania — semblable à celui de la péninsule arabique, si différent du parler maghrébin, mêmes femmes non voilées, qui tiennent leur place aussi bien sous la tente qu'à la maison et dans la rue.

Les Maures tout autant que les Noirs — un tiers de la population — parlent volontiers de ces ressemblances, mais aussi des différences existant entre les deux communautés, dans la mesure où les unes et les autres sont des éléments fondamentaux pour le règlement du conflit saharien. Celui-ci, cauchemar inachevé, est au centre de toutes les conversations. Le gouvernement du lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haydalla, le troisième depuis le coup d'Etat du 10 juillet 1978, est certes sorti de la guerre en signant, le 5 août, à Alger un accord de paix avec le Front Polisario et en rompant, en fait, l'alliance militaire conclue par l'ancien régime avec le trône chérifien, mais personne ne croit pour autant qu'il est *« sorti de l'affaire »*, selon l'expression d'un diplomate.

L'hypothèse la plus redoutée

Le ministre des affaires étrangères, M. Ahmadou Ould Abdallah, s'efforce d'exorciser menaces, convoitises et sollicitations, en répétant, comme il l'a encore fait début décembre, devant le comité des sages de l'O.U.A., réuni à Monrovia, que la Mauritanie est neutre, qu'elle se tient à égale distance d'Alger et de Rabat, et qu'elle n'est plus partie prenante dans ce conflit. Chacun sait ou pressent, cependant, qu'elle ne peut se désintéresser de la façon dont il sera réglé, toute solution engageant son avenir.

L'hypothèse la plus redoutée, encore qu'on veuille la croire improbable ici, est celle qui consacrerait *« l'annexion du Sahara occidental par Rabat »* : jaloux de leur indépendance mais conscients de leur faiblesse découlant en grande partie du tribalisme toléré, sinon cultivé, par le régime Ould Daddah, les Mauritaniens redoutent les « vieux démons » du Maroc, soupçonné de vouloir déstabiliser leur pays pour le récupérer. Les prétextes seraient d'autant plus faciles à trouver que le Front Polisario dispose de soutiens dans la population du Nord (tout comme il bénéficie de la complicité d'habitants du Sud marocain, souligne-t-on ici) et même de bases secrètes, alors que le régime en place à Nouakchott est loin d'être homogène.

La création d'un petit Etat sahraoui dans la province de Oued-ed-Dahab (Rio-de-Oro pour les Espagnols, Tiris-el-Gharbia pour les Mauritaniens), qui déborderait même sur la Saguiet-el-Hamra, mais exclurait la région des phosphates de Bou-Craa, suscite également des craintes. En effet, un tel Etat ne serait guère viable, sauf à se fédérer ou s'unir à la Mauritanie, ce qui présenterait pour elle plusieurs dangers. En premier lieu, comme le font plusieurs diplomates français et américains, certains dirigeants se demandent si, *« par la force des choses et tout naturellement »*, les Sahraouis ne feront pas la loi à Nouakchott en dépit des engagements pris, dans l'accord d'Alger, par le Front Polisario, qui *« déclare solennellement qu'il n'a et n'aura pas de revendications, territoriales ou autres, sur la Mauritanie »*. Ensuite, cet apport maure risque d'accentuer le déséquilibre ethnique au détriment des Noirs et de provoquer de dangereuses tensions. Enfin, bien que la menace d'une sécession des populations négro-africaines ait été surestimée à l'étranger, le gouvernement ne peut oublier que la région sud, bordant le fleuve Sénégal, est et sera de plus en plus la « région nourricière » du pays, et doit donc être particulièrement ménagée.

La reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique paraît, à beaucoup, amorcer une solution acceptable. Très politisés, fortement structurés, ayant déployé des efforts considérables pour surmonter le tribalisme et tenter de constituer une nation moderne, trempés par la guerre, les Sahraouis, estiment les Mauritaniens sauront affirmer leur indépendance par rapport à leurs puissants voisins tout en consacrant leur énergie à gérer leur territoire. Dans ces conditions, une fédération serait envisageable entre les deux Etats qui deviendraient de ce fait un élément d'équilibre et de stabilité dans la région.

Vœu pieux ? Illusions ? Les Mauritaniens n'osent trop croire à cette solution qui permettrait, au moindre risque pour eux, de reconstituer pacifiquement *« l'ensemble mauritanien »*. Mais parce qu'elles éclairent bien des aspects du conflit et qu'elles peuvent contribuer à un règlement, ils aiment à rappeler les grandes étapes de leur histoire. L'aire des Maures — ard el Bidane, — la « terre des Blancs » — qui s'étend en gros de l'oued Draa au fleuve Sénégal et de l'Atlantique au nord du Mali, en passant par la région de Béchar-Tindouf, était à l'origine peuplée de Noirs qui ont été refoulés par des pasteurs berbères, les Sanhadja, qui, au neuvième et au dixième siècle, disputent les confins de la steppe à l'empire noir du Ghana. Un siècle plus tard, la dynastie Almoravide, confrérie de moines guerriers, berbères et sahariens, conquiert à partir de Marrakech, fondée en 1602 par son chef Ibn Tachfin, le Maroc et l'Andalousie.

C'est également à cette époque que déferlent les tribus arabes Bani Hillal et Maquil, à l'appel du calife fatimi de l'Egypte, pour lutter contre la sécession du Maghreb et y consolider l'islam. Refoulés par les sédentaires, notamment par les Mérinides du Maroc qui les rejettent vers le Saguiet El Hamra, ces nomades s'étendent vers le sud, prenant la place des Berbères ou se mélangeant avec ceux qui restent, comme l'atteste l'historien Ibn Khaldoun au quatorzième siècle.

C'est à partir du quinzième siècle et au-delà des fréquents conflits tribaux, que vont s'affirmer deux grandes branches : celle des marabouts et celle des guerriers. Les attaques portugaises, provoquent, en effet, une poussée maraboutique dans les tribus du sud et de la côte, qui deviennent très pratiquantes. Cultivées, pacifiques, ayant le sens du commerce, elles vont dès lors assurer la pénétration de l'islam en Afrique noire par l'intermédiaire des négociants et des religieux qui s'y installent.

Le rôle historique des Maures

Le monde musulman a toujours été sensible au prosélytisme des Maures, car la foudroyante conquête arabe entamée au septième siècle avait été arrêtée au seuil de *bilad el Soudane* (le monde des Noirs) par la mouche tsé-tsé, qui terrassait les chevaux. *« C'est ce rôle, plus que le désir de contrecarrer l'influence algérienne, qui a conduit l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe à nous apporter une aide financière considérable »*, affirment les conseillers du premier ministre. C'est également ce rôle et sa position d'Etat charnière pacifique qui ont valu à la Mauritanie de nombreuses amitiés au sein de l'O.U.A. *« Sans cette couverture diplomatique apportée par Ould Daddah,* précise-t-on aujourd'hui à Nouakchott, *Hassan II n'aurait eu aucune chance de faire valoir les prétentions du Maroc sur l'ex-Sahara espagnol. »*

En revanche, les tribus du nord et de l'intérieur, en particulier les Rguibat, ont toujours été des guerriers particulièrement indépendants, qui ont sans cesse guerroyé contre tous les pouvoirs tentant de les assujettir. Ils maintiendront d'autant plus facilement cette tradition que, au vingtième siècle, la pénétration espagnole au Sahara occidental se fera moins en profondeur que celle de la France en Mauritanie. En outre, ce sont les troupes françaises qui empêcheront, au début du siècle, Cheikh Ma el Aïnine (ou Malaïnine), seigneur de la ville sainte de Smara, de conquérir le trône chérifien et d'y installer une dynastie saharienne à la place de celle des Alaouites (1).

La mémorable *« opération Ecouvillon »* montée en 1958 par la France contre l'Armée nationale de libération marocaine, dont le fer de lance était formé par des Sahraouis, et qui était arrivée jusqu'à Atar, a fait sentir ses effets jusqu'à une période récente. Elle avait permis à l'Espagne, dont les troupes avaient été refoulées à El Aïoun et à Dakhla, de se réinstaller au Sahara occidental, au roi Mohamed V de consolider son pouvoir après avoir maté cette armée populaire qu'il jugeait trop entreprenante, et à M. Ould Daddah de devenir le premier président de la République islamique de Mauritanie.

« A l'indépendance, nous a dit un des conjurés du 10 juillet, *le pouvoir était aux mains des interprètes et des membres de la tribu d'Ould Daddah qui avaient collaboré avec la France.*

» En 1969-1980, le président Boumediène avait joué le Maghreb des Etats. L'Algérie avait alors soutenu Ould Daddah contre la plupart des cadres nationaux. Le régime avait réussi à récupérer ceux-ci en acceptant leurs conditions : sortir de la zone franc, nationaliser les mines de fer, encourager l'industrie nationale, contrôler plus rigoureusement l'économie. »

Tant par solidarité ethnique que par calcul politique, les Mauritaniens, qui avaient intérêt à être séparés du Maroc par une zone tampon, ont été les premiers à aider et à abriter les insurgés saharaouis déçus du peu de soutien qu'ils avaient trouvé à Rabat. Ainsi, M. El Bendir, actuel préfet de Boutelimit, ancien fief de M. Ould Daddah, à 150 kilomètres de la capitale. *« J'ai fait partie,* nous dit-il, *des sept membres qui ont fondé à Zouérate le mouvement embryonnaire de libération, issu du F.L.S. en 1971, et d'où est né le Front Polisario, dont le congrès constitutif s'est tenu le 10 mai 1973. J'étais avec El Ouali, premier secrétaire général du Front, avec Abdelaziz, son successeur, Mohamed Lamine, qui devait devenir le premier ministre de la R.A.S.D. en 1977. J'ai, en outre, été chef militaire de la zone sud... »* Après un silence, il confie : *« J'ai quitté le Front en 1976 quand il a décidé d'attaquer militairement Nouadhibou. J'y avais toute ma famille ; pour moi, c'était un drame de conscience. »*

Comme tous les Mauritaniens, M. El Bendir aurait voulu éviter une guerre fratricide. El Ouali, de son côté, qui connaissait bien Ould Daddah, lui avait lancé un appel pour qu'il renonce à son alliance avec Rabat et forme avec les Sahraouis un Etat fédéré. N'ayant pas réussi, il avait organisé l'attaque contre Nouakchott dans laquelle il devait trouver la mort le 8 juin 1976. Il avait espéré que la population se soulèverait et renverserait le régime. L'accord secret sur le partage du Sahara occidental conclu en octobre 1974 entre Hassan II et Ould Daddah et l'entrée du pays dans le conflit avaient fait voler en éclat le mouvement national, qui n'était plus en mesure de mobiliser le peuple.

Contrainte de soutenir un effort militaire sans précédent, soumise à des attaques ruineuses, d'autant plus efficaces qu'elles bénéficiaient de la complicité d'une population fière de l'épopée guerrière du peuple frère sahraoui, la Mauritanie s'est trouvée, trois ans après le début du conflit, acculée à la faillite, et menacée d'effondrement. L'avantage constitué par l'intervention des Jaguar français était largement compensé par la résistance passive d'un peuple unanimement hostile à la guerre. C'est sur cette toile de fond que l'armée, ultime recours, s'est emparée du pouvoir le 10 juillet 1978.

Prochain article :
LE « SURSAUT PATRIOTIQUE »

(1) *Introduction à la Mauritanie*, ouvrage collectif. Edit. du C.N.R.S., Paris, 1979.

UNE ÉQUIPE MILITAIRE CONSTAMMENT REMANIÉE DEPUIS DIX-HUIT MOIS

1978

10 JUILLET : Un groupe de militaires prend le pouvoir à Nouakchott et place en résidence surveillée le président Mokhtar Ould Daddah, qui était chef de l'Etat depuis la proclamation de l'indépendance de son pays, le 28 novembre 1960. Le lieutenant-colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck lui succède à la magistrature suprême.

1979

6 AVRIL : Après mise en place d'un comité militaire de salut national, un nouveau gouvernement est constitué, dont le premier ministre est le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, premier vice-président du comité militaire.

27 MAI : Le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif meurt dans un accident d'avion au large de Dakar, et le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi devient premier ministre par intérim rim.

31 MAI : Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla est désigné comme premier ministre par le Comité militaire.

3 JUIN : Le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly devient chef de l'Etat en remplacement du colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck, démissionnaire.

5 AOUT : Signature à Alger d'un « accord de paix définitive » entre la Mauritanie et le Polisario.

14 AOUT : Alger et Nouachkott rétablissent leurs relations diplomatiques.

9 SEPTEMBRE : Le gouvernement marocain annonce le retrait de ses forces de Mauritanie.

gypte
intégristes et mo...
sité du Caire

e du Nord
JANVIER A BELFAST
e l'Ulster suscite peu d...

Le Monde

société

Le principal inculpé de l'affaire de Ramatuelle est à nouveau entendu par le juge d'instruction

M. Henri Tournet, l'homme d'affaires inculpé de « faux en écriture publique » à propos de la vente de terrains qu'il possédait à Ramatuelle — et dont Robert Boulin avait acquis 20 000 mètres carrés, — a été une nouvelle fois entendu, vendredi 4 janvier, à Caen, par le juge d'instruction chargé de ce dossier, M. Renaud Van Ruymbeke, qui a par ailleurs désigné un expert en langue espagnole aux fins, semble-t-il, d'étudier certains documents en possessoin de l'inculpé qui réside et mène ordinairement ses affaires dans l'île d'Ibiza, aux Baléares.

Bien que prévue depuis près de trois semaines, cette audition est intervenue alors que, deux jours plus tôt, M. Tournet avait réaffirmé que la parcelle acquise par Robert Boulin en juillet 1974 n'a pas été achetée par l'ancien ministre mais qu'elle lui a, en quelque sorte, été donnée, la contre-valeur de 40 000 F lui en ayant été restituée six mois plus tard. A Mme Colette Boulin, qui s'est élevée contre de telles déclarations (« le Monde » du 5 janvier), M. Tournet a répondu, jeudi 3 janvier, en persistant dans ses affirmations, nous précisant que, s'il avait rendu cette somme en février 1975; « c'était précisément à la demande expresse de Mme Boulin ». Et d'ajouter : « Si Robert Boulin — qui n'était pas au gouvernement au moment de la signature de l'acte de vente — n'était pas redevenu ministre par la suite et s'il n'avait pas été en passe, en 1970, de devenir premier ministre, on n'en aurait jamais parlé. »

L'épisode des 40 000 F donnés ou rendus pourrait ainsi n'apparaitre que comme un nouvel élément tendant à prouver qu'à travers les développements de l'affaire de Ramatuelle c'était moins M. Tournet qui était visé que, de manière fort insidieuse, Robert Boulin lui-même. D'autant qu'il existe quelques autres convergences tout aussi troublantes.

Autour d'un faux en écriture publique

La commission rogatoire délivrée au début de l'automne 1979 par M. Renaud Van Ruymbeke afin d'examiner lesmouvements de fonds au compte que Robert Boulin possédait à l'agence de la B.N.P. à Libourne a permis d'établir que, le 14 février 1975 — au lendemain de l'encaissement en liquide à Paris, par une personne non identifiée, d'un chèque de 40 000 F au porteur de M. Tournet, tiré sur sa banque (la Banco Popular Espanol) et endossé de manière illisible — une somme égale a été versée, en liquide, sur ce compte libournais. Est-ce là un indice suffisant pour affirmer, comme le fait M. Tournet — alors que, pour Mme Colette Boulin il s'agit d'un don de la mère du ministre — que les 40 000 F portés, le 14 février, au compte de Robert Boulin sont ceux qui avaient été retirés de son propre compte la veille ? A l'inverse, doit-on ne voir là qu'une simple coïncidence dès lors que le talon du chèque de la Banco Popular Espanol saisi chez M. Tournet le 6 juillet 1979 par le juge d'instruction, porte, de la main du tireur, sur son recto, la mention « *R.B.* » et sur son verso la mention « *R. Bin* » ?

A supposer que ces opérations bancaires traduisent bien un versement de l'homme d'affaires à son vieil ami, s'agissait-il vraiment du remboursement du terrain ? Certes, la somme équivaut au montant de la transaction de juillet 1974. De plus, M. Tournet affirme aujourd'hui que ce n'était pas la première fois que Robert Boulin cherchait à tirer un parti financier de son terrain de Ramatuelle. « *En 1967*, dit-il, *je lui avais fait cadeau de 7 000 mètres carrés sur le domaine du Val-de-Bois en échange de son intervention pour accélérer l'obtention, sans dérogation, de droits à construire sur l'ensemble des 36,5 hectares. Or trois ans plus tard, il me fit savoir que le terrain ne l'intéressait plus et qu'il était prêt à me le recéder... moyennant versement de 50 000 F en liquide, ce que je fis, dans son bureau de ministre de la santé, rue de Tilsitt, et en présence d'un témoin* ». Lequel témoin refuse, toutefois, de se rendre devant le juge d'instruction.

M. Tournet ajoute qu'il a, à plusieurs autres reprises, et sans rapport avec Ramatuelle, été sollicité par Robert Boulin et son épouse, et qu'il a remis au magistrat un état complet des sommes « avancées » à la famille (« *80 000 F* ») et des reconnaissances de dettes qu'il possède (« *une de 10 000 F, une autre de 6 000 F* »). Il rappelle d'ailleurs explicitement ses « *sacrifices* » dans la lettre qu'il écrit le 27 février 1979 au ministre : « *(...) Il est certain que j'ai protégé tes intérêts, jusqu'à maintenant, ce qui m'a coûté beaucoup de temps, d'efforts et d'argent. J'ai agi ainsi par amitié, comme pour un certain soutien, un financement électoral. (...)* »

L'homme d'affaires dit avoir eu connaissance à la mi-octobre, lors d'une audition à Caen, de l'exécution de la commission rogatoire à la B.N.P. de Libourne. Robert Boulin n'a pas non plus manqué de l'apprendre. Il en parle d'ailleurs dans la lettre à l'agence France-Presse écrite juste avant sa mort : « *Je n'ai jamais vu ni endossé un chèque au porteur émanant de Tournet — ce qui se vérifie aisément, le chèque étant au dossier, aussi bien pour moi que pour ma femme ou ma famille.* » Quelques mots qui pourraient laisser penser que, tout en se défendant d'être dans le secret de l'instruction, Robert Boulin connait l'existence du chèque du 13 février 1975 et qu'il sait que l'endos est illisible. A-t-il pensé qu'en cherchant à établir qu'il avait reçu gratuitement un terrain, la justice tentait de l'accuser de prévarication portant ainsi un coup fatal à sa carrière politique ? Une telle hypothèse expliquerait en tout cas certains autres termes de cette même lettre traitant « *d'un juge ambitieux, haineux de la société, considérant* a priori *un ministre comme prévaricateur* ».

Prestidigitation et vente illicite

Dans le même temps, il n'avait pu échapper à Robert Boulin, juriste de formation, que l'évolution d'une procédure engagée — mollement — plus de quatre ans auparavant, risquait, à travers la personne de son ami Henri Tournet, de l'atteindre lui-même à terme.

L'affaire de Ramatuelle est née d'une série de transactions réalisées à partir de 1973. Par deux actes de janvier et septembre de cette année-là, signés chez Mᵉ Groult, notaire à Pont-Hébert (Manche), trois acheteurs normands entrent en possession d'une partie de l'indivision liée aux 36,5 hectares du domaine du Val-de-Bois. Pour des raisons de non-conformité cadastrale, le premier acte est refusé par le bureau des hypothèques de Draguignan, et le second ne lui est même pas présenté. Dans le but, dit-on, de régulariser cette situation, une opération de prestidigitation est prévue à partir d'avril 1974.

Dans un premier temps, M. Tournet — qui déclare s'être entendu dire par Mᵉ Bruno Long, notaire à Grimaud, qu'il est toujours légalement unique propriétaire du terrain, les actes de 1973 n'ayant jamais été enregistrés, — signe par procuration, le 22 avril 1974, devant ce même notaire, une vente des terrains à une société suisse, Holitour, qu'il possède dans sa quasi-totalité. Ce nouvel acte est dûment enregistré le 9 mai aux hypothèques de Draguignan. Dans un second temps, Holitour doit revendre ces mêmes terrains aux acquéreurs de 1973 et permettre ainsi un enregistrement formel des transactions initiales, toutes ces opérations financières ayant, bien entendu, un caractère parfaitement fictif.

Pour des raisons obscures, la seconde partie du plan ne recevra jamais d'exécution, d'où l'imbroglio, qui n'est toujours pas résolu près de six ans plus tard. Une seule vente sera, en définitive, menée à bien par Holitour : celle du 18 juillet (enregistrée le 31 juillet), par laquelle les époux Boulin deviennent propriétaires de 2 hectares.

La procédure judiciaire proprement dite commence le 1ᵉʳ avril 1975 avec le dépôt, par M. Tournet, d'une plainte devant la chambre des notaires de la Manche, à propos des ventes de 1973. La chambre des notaires dépose à son tour une plainte contre X devant le tribunal de Coutances pour « *escroquerie et abus de confiance* ». En juin, M. Tournet fait de même devant la même juridiction pour le même chef, mais contre Mᵉ Groult, nommément désigné, et il renouvelle cette plainte en 1977. En mars 1979, sur décision du parquet général de Caen, le dossier de Ramatuelle est transmis à M. Renaud Van Ruymbeke, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Caen.

C'est à ce moment que, pour des raisons sur lesquelles la justice ne s'est pas encore expliquée, la qualification des faits poursuivis se transforme d'un délit d' « *escroquerie et abus de confiance* » en un crime de « *faux en écriture publique* », s'appliquant non plus aux ventes de 1973, mais à celle d'avril 1974. La nuance est d'importance. Dans le premier cas ne peuvent éventuellement être impliqués que ceux (notaires, vendeurs) qui ont directement influé sur la vente, Robert Boulin ne pouvant encourir, pour sa part, aucune responsabilité de cet ordre pour son achat. Dans le second cas, en revanche, si le crime de faux en écriture publique est avéré, la culpabilité éventuelle peut dépasser celle de M. Tournet et de Mᵉ Groult (qui, en n'inscrivant pas les actes de 1973, a rendu possible le « faux » d'avril 1974) et s'étendre à d'autres personnages impliqués dans cette transaction. Elle peut même, qui sait, concerner certains protagonistes de la vente de juillet 1974 faite à Robert Boulin dès lors que ceux-ci pourraient avoir eu, au moment de la signature de l'acte, connaissance de la situation juridique du Val-de-Bois.

Or Robert Boulin est de ceux-là. Non seulement il sait qu'Henri Tournet et Holitour ne sont que les deux facettes d'un même individu (il l'écrit à M. Tournet le 11 juillet 1974, sept jours avant la signature de l'acte), et que l'acte d'avril précédent n'est qu'un « *tour de passes-passe* », mais il connait forcément aussi la réalité des ventes de 1973 aux trois acheteurs normands puisqu'il est intervenu, d'abord fin 1972 pour tenter d'obtenir au profit du Val-de-Bois le bénéfice de la loi Sérot sur les transmissions de terrains boisés, puis le 3 janvier 1973, quelques jours avant la signature du premier acte, auprès du préfet du Var, pour l'obtention de permis de construire sur le domaine.

Robert Boulin pouvait-il, dès lors, s'estimer menacé par les éléments que le juge d'instruction lui paraissait désireux d'amasser contre lui ? Auquel cas, peut-être ignorait-il qu'un jugement du tribunal civil de Draguignan, rendu fin 1976, considérait comme parfaitement licite la vente Tournet-Holitour et refusait, de ce fait, de l'annuler. Car, et cela ne contribue décidément pas à clarifier cette affaire de Ramatuelle, les deux inculpations actuelles de « *faux en écriture publique* », découlent d'une vente qu'une décision de justice a reconnue tout à fait valide.

JAMES SARAZIN.

A FR 3

Fiorella et les hommes

Des féministes, au mois de mai 1978, sont allées dans un tribunal italien où elles avaient reçu l'autorisation de filmer un procès de viol (1). Elles ont posé leur caméra et elles ont vu, nue, l'histoire de Fiorella, comme, vendredi soir 4 janvier, l'a montrée le magazine de FR 3 « Le nouveau vendredi ».

Fiorella a ce regard tendu, presque honteux de toutes les femmes violées qui ont osé briser le silence et se retrouvent devant la justice des hommes. Face à ces hommes qui l'interrogent, qui fouillent sa vie pour l'accuser, Fiorella, dix-huit ans, perd contenance. Elle se sent enfermée, peu à peu, par les magistrats, les avocats de la défense, les accusés eux-mêmes, dans un cercle où la peur devient consentement. *Puisque cette femme n'est ni morte ni gravement blessée,* c'est qu'à un moment ou à un autre elle a consenti.

Fiorella a subi un « viol ordinaire ». Elle a suivi un garçon qui devait lui trouver du travail ; il l'a entraînée dans une maison où étaient trois de ses amis ; tous quatre l'ont violée. Le procès, banal, est exemplaire jusqu'à la caricature, affrontement entre des hommes et des femmes qui n'ont plus de langage commun.

Pour les hommes présents dans le prétoire, plus mâles latins que ceux des plus belles légendes, le viol n'existe pas ailleurs que dans les phantasmes des féministes. Les accusés, « *bons garçons, bons maris, bons pères* » ont « couché » avec Fiorella « *parce qu'elle est une prostituée* », dit un avocat, « *mais de cela on ne saurait lui tenir rigueur* ».

Devant un public de femmes consternées, les défenseurs déroulent, sans rire, le discours ancestral : « *Il n'y a que deux catégories de femmes : les mères et les putains* » ; « *Si une femme n'est pas vierge, si elle a eu un amant, elle peut en avoir dix, c'est une putain.* » Calmement Mᵉ Lagostena Bassi, avocate de Fiorella, s'oppose à l'évocation des éventuelles relations sexuelles antérieures de sa cliente : « *Les femmes font de leur corps ce qu'elles veulent. Et si l'on parlait ici d'un hold-up dans une bijouterie, essaierait-on de jeter le discrédit sur le bijoutier ?* »

Les hommes n'écoutent pas. « *De la violence sexuelle à l'acte d'amour, la route est courte* », ajoute un défenseur. Un autre conclut : « *Si cette jeune fille était restée chez elle...* »

Tout a été dit. Le tribunal accepte les 2 millions de lires offerts par les accusés à titre de dommages-intérêts — pour une prostituée ? Il les condamne chacun à deux ans d'emprisonnement avec sursis et huit mois ferme couverts par la détention provisoire. Ils sont libres de rejoindre leurs familles qui, au début du procès, conspuaient les féministes. En deux jours d'audience, devant une caméra qui semblait filmer une mauvaise pièce de théâtre, rien n'a bougé.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Le film a obtenu le prix Italia 1979.

La justice chaptalisée

(Suite de la première page.)

Pour les deux premiers procès, des peines fermes de prison ont été requises et prononcées, particulièrement lourdes à propos de la rue de Passy. Pour le troisième procès, le parquet, à n'a pas réclamé plus que l'emprisonnement avec sursis et des amendes.

Certes, il ne s'agit pas de dire que les prisons deviendraient bonnes parce qu'on y fourrerait des présidents de société. D'autant que, par essence, la prison n'est pas faite pour eux, mais pour les 80 % d'O.S. et assimilés qu'elle retient. Chacun sait bien, toutefois, que la prison n'est qu'un mécanisme d'élimination, et nullement cet outil de réinsertion sociale que décrivent les lois. Mais qui ne demeurerait songeur de constater que des vitrines brisées « valent » plus cher que la vie de trente-six nourrissons ?

Force est de redire que la fonction judiciaire réprime moins la faute qu'elle ne vise à maintenir l'ordre apparent. En quoi elle continue de se tromper de mission, en même temps qu'elle épouse celle de la police. On le vit trop clairement lors de l'exécution sans jugement de Jacques Mesrine. Le caractère expéditif de l'opération fut si peu nié qu'on s'en glorifia chez les policiers. C'était déjà beaucoup. Fallait-il, par dessus le marché, ce télégramme de félicitations qu'un très haut magistrat crut utile (ou de bon goût) d'expédier ? Si la procédure pénale existe depuis la nuit des temps, c'est bien à l'intention des malfaiteurs. Au nom de quoi a-t-on jugé que, pour l'un d'eux, elle était inapplicable ?

Au nom de cet « *état de légitime défense permanente* » invoqué par un autre haut magistrat ? Mais alors, de proche en proche, il faut transformer en conseiller du ministre l'association qui s'arroge ce nom. Tout deviendra plus clair. Il est vrai que la mollesse dont on fait preuve à son propos... Quand on n'invoque pas son existence pour justifier le maintien de la peine de mort.

L'opion (mais laquelle ?) expliquerait ce maintien. Mais n'est-ce pas elle aussi qui réclamait plus de clarté après la mort de Robert Boulin, après la révélation des cadeaux de Jean-Bedel Bokassa ? Il doit y avoir en France deux opinions : l'une, bonne, respectable ; une autre, négligeable.

On peut convenir, c'est vrai, que l'opinion n'a pas durablement cure de semblables dossiers et qu'une affaire, dans l'esprit public, en chasse une autre. Mais ce qui persiste et grandit, c'est la défiance et le mépris où l'on tient l'institution, les lois et les juges. On dira : « *Ce n'est pas nouveau.* » Assurément. Ce qui l'est c'est que les plaideurs ne se contentent plus de maudire leurs juges *in petto*. Il le disent et beaucoup l'entendent. Et les malédictions n'émanent pas précisément de jeunes gens mal embouchés aux idées subversives. Elles émanent de la « France profonde », qui a cessé d'éprouver pour sa justice la moindre crainte révérentielle. Le sacré a fui les hommes en robes, avocats ou juges, greffiers ou huissiers, et nul d'entre eux ne peut plus cacher que la justice est quotidienne, faillible et encore davantage .

Le temps de l'ordre

Or l'avenir ne contient que matière à inquiétude. Tout ce qui, depuis dix ans, a été tenté pour mettre les juges et leur machine au rythme du temps a échoué. A partir de 1971 sont publiés des décrets de procédure civile destinés à faire du magistrat une sorte de manager de l'entreprise « procès ». Le résultat est des plus variables. Le fossé entre les magistrats et les avocats s'est encore creusé, les seconds se plaignant d'être à la botte des premiers. Les procédures n'en ont pas, globalement, été accélérées. Les plaideurs continuent de piaffer devant un système plus lent et plus coûteux que jamais. Même compte tenu de la suppression partielle des frais de justice.

Le plus préoccupant n'est pas là. La justice n'est plus en état d'assurer sa mission. Jusqu'à une époque récente le flux était évacué avec retard. Mais il l'était. Tant bien que mal. Il ne l'est plus. Ce qui est à présent recherché, au travers des lois et des pratiques, c'est de détourner les justiciables de la justice ou bien de proposer des réformes (les nouvelles juridictions sociales d'appel et de cassation, par exemple) dont on voit surtout ce qu'elles ont de flou.

L'extension des juges conciliateurs n'a pas seulement pour but de résoudre rapidement des conflits simples. Elle a aussi pour objet d'éviter qu'il soit fait appel aux juges d'instance. Nombre de garanties de procédures, appels et pourvois en cassation, sont supprimées. Pour éviter les « manœuvres dilatoires », comme on dit, mais aussi pour enrayer le flot des actions judiciaires. Les exemples sont multiples de ces bonnes raisons qui ne sont que de mauvais raccommodages sur un tissu usé à la corde.

On voudrait dans ces conditions que la justice protégeât les libertés ? Il n'y a guère que la Constitution pour l'affirmer encore sérieusement. Si la justice en avait le goût, le temps lui manquerait. La sagesse lui suggérerait aussi de ne pas aller contre le temps, qui n'est pas aux libertés, mais à l'ordre.

PHILIPPE BOUCHER.

Les poursuites contre le président du Front national.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite) a été inculpé, vendredi 4 janvier, de provocation à la discrimination raciale par M. Ernest Fontaine, juge d'instruction à Paris. M. Fontaine agissait sur commission rogatoire de M. Michel Cozic, juge d'instruction à Nantes, chargé de l'information ouverte après une plainte du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) (« le Monde », daté 30-31 décembre).

La plainte du M.R.A.P. visait la publication, par le Front national, d'une affiche où l'on pouvait lire : « 1 500 000 chômeurs, c'est 1 500 000 immigrés de trop. La France et les Français d'abord. »

M. Le Pen a déclaré : « Mon inculpation vise à discréditer un parti politique d'opposition et à esquiver les problèmes essentiels du chômage et de l'immigration. On ne saurait contester à un citoyen français la possibilité de réclamer le droit au travail pour les Français, car j'estime que lorsque sévit la crise économique les travailleurs français doivent bénéficier d'un droit prioritaire (...).

Après cette déclaration, le M.R.A.P. a réagi en affirmant : « En faisant appel à la justice française, le M.R.A.P. a précisément manifesté son respect des libertés et de la loi qu'il entend défendre contre les doctrines prônées et les méthodes pratiquées par M. Le Pen et ses amis. En cette période de crise, faire des immigrés des boucs émissaires, détourner contre eux les colères et les angoisses que ressentent massivement les Français, c'est faire à ces derniers le plus grand tort, car une telle mystification misant sur l'ignorance et les plus bas instincts ne peut que retarder la solution de leurs difficultés. (...) Ce qui doit être tabou en France, c'est le poison mortel du racisme. »

Faits et jugements

En 1979

PRÈS DE SIX CENTS MORTS PAR SURDOSE DE DROGUE EN R.F.A.

D'après une enquête de l'agence de presse ouest-allemande D.P.A., publiée jeudi 3 janvier à Bonn, le nombre des victimes par surdose de drogue est passé, en République fédérale d'Allemagne, de trois cent dix-huit en 1978 à cinq cent quatre-vingt-treize en 1979. Cette évolution s'explique, selon les experts, par l'introduction sur le marché allemand d'une héroïne plus pure que l'héroïne thaïlandaise en provenance du Proche-Orient, particulièrement de Turquie. Les toxicomanes non prévenus utilisent cette héroïne « beige » ou « grise », beaucoup plus forte, à la place de leur produit habituel très allongé de lactose.

D'après les services officiels, on dénombrait actuellement quarante-trois mille héroïnomanes en R.F.A., soit environ trois mille de plus qu'en 1978. Berlin-Ouest est la ville la plus touchée avec soixante-dix-neuf cas mortels, Francfort, comme l'année précédente, vient en seconde position avec trente-neuf victimes.

L'attentat d'Anglet revendiqué par un groupe basque.

L'attentat commis vendredi matin 4 janvier contre le chantiers de construction d'une caserne de C.R.S. à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), et qui a fait deux blessés parmi les ouvriers du chantier (nos dernières éditions), a été revendiqué dans un appel téléphonique adressé à la rédaction de FR 3, à Bayonne, vendredi après-midi, par le mouvement autonomiste basque Iparretarrak.

● *Après le rapt manqué contre M. Félix Aghayan*, cinq personnes, qui avaient tenté d'enlever, mardi 1ᵉʳ janvier, à Paris, l'ancien sénateur iranien (*le Monde* du 4 janvier), ont été inculpées par M. Guy Joly, juge d'instruction à Paris, de « *tentative d'arrestation illégale et séquestration* ». Jeudi 3 janvier, le magistrat instructeur a inculpé M. Antonie Garcia, un Français de vingt-trois ans, et Mme Niloufar Beneyton, Iranienne, qui avait prêté la maison où M. Aghayan devait être séquestré. Ils ont été écroués à Fleury-Mérogis. Deux autres Iraniens, MM. Kaveh Cheybani, trente-trois ans, instigateur de la tentative d'enlèvement, et Omdi Mir Bah, vingt-deux ans, ont été écroués, le premier à la Santé, le second à Fresnes. Une cinquième personne, M. Faribors Djamashid Tadjrishi, un étudiant iranien de vingt-cinq ans, a été inculpé par M. Joly, vendredi 4 janvier. Il s'était présenté spontanément à la police le matin même. Il a été écroué à Fleury-Mérogis.

M. Bonnet : celui qui tirera l'épée...

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a reçu, vendredi 4 janvier, place Beauvau, à Paris, les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, à l'occasion des vœux du Nouvel An. S'adressant plus particulièrement aux policiers, M. Bonnet a souligné : « *Il est dit dans l'Ecriture : « Celui » qui tirera l'épée périra par » l'épée », et le temps est venu où grands et petits malfrats doivent savoir que je ne reprocherai jamais aux fonctionnaires en état de légitime défense de faire usage de leur arme. Il est moins audacieux, celui qui veut tuer, quand il sait qu'à son tour il peut mourir.* »

SPORTS

TENNIS. — *Après Tracy Austin (E.-U.) et Martina Navratilova, Chris Evert-Lloyd (E.-U.) s'est qualifiée vendredi 4 janvier à Landover (Maryland), dans la banlieue de Washington, pour les demi-finales du « masters » féminin en battant Regina Marsikova (Tch.) par 6-3, 6-0. Elle rencontrera en demi-finale ce samedi 5 janvier sa compatriote Tracy Austin, qui a déjà pris le meilleur sur elle deux jours plus tôt par 6-1, 6-3. La quatrième demi-finaliste sera Wendy Turnbull (Aust.), qui a bénéficié du forfait d'Evonne Goolagong-Cawley (Aust.), mal remise d'une chute. La finale du double de ce « masters » féminin a été gagnée par Billie Jean-King et Martina Navratilova aux dépens de Chris Evert-Lloyd et de Rosie Casals, battues 6-4, 6-3.*

A FR 3

...rella et les hommes

JOSYANE SA...

La justice chaptalisée

RELIGION

A COLOGNE

Des chrétiens organisent un autodafé pour Hans Küng

Cologne (Reuter). — Un groupe de quatre-vingts chrétiens originaires de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas, procéderont à un autodafé devant la cathédrale de Cologne, le dimanche 6 janvier, en guise de protestation contre la décision du Saint-Siège de retirer au théologien suisse Hans Küng sa mission canonique (le Monde du 1er janvier).

Un porte-parole de ce groupe a déclaré, le 4 janvier, qu'un bûcher serait dressé, sur lequel seraient jetés un mannequin et des exemplaires des livres écrits par le théologien, afin de symboliser « l'interdiction d'une pensée courageuse et honnête ».

D'autre part, en Autriche, signale l'agence Reuter, des centaines de catholiques ont signé une pétition en faveur du théologien sanctionné. Cette pétition a été lancée par plusieurs juristes et professeurs à la faculté théologique de Linz, qui ont formé un groupe « pro Küng ».

Vérité romaine et vérité plénière

par GEORGES RICHARD-MOLARD

MES rencontres avec Küng à Rome, lorsqu'il était expert au concile Vatican II, m'ont chaque fois réconforté spirituellement. Non qu'il aurait eu des idées protestantes, mais parce qu'il essayait de lire l'Evangile en même temps que le concile. Il est surtout exact que Hans Küng fut en partie un des fils spirituels de Karl Barth, le plus grand théologien de ce siècle, que Barth était protestant et que Küng occupa même sa chaire de dogmatique à l'université de Bâle.

Si j'écris ces lignes, ce n'est cependant pas pour m'accorder à toutes les idées qu'il a énoncées dans ses nombreux ouvrages. Ce n'est pas non plus parce que le hasard a voulu que nous écrivions dans la même page du *Monde* (17 octobre 1979), à l'occasion du premier anniversaire du pontificat de Jean-Paul II, Articles où, de différente façon, nous exprimions, sans nous être le moins du monde concertés, les mêmes inquiétudes et les mêmes espoirs.

Non. Les raisons de cet article sont d'ordre juridique, moral et œcuménique. On ne peut éviter de se demander comment il est possible, quatorze ans après la clôture de Vatican II et en cette fin de siècle tellement secouée par les violations des droits élémentaires de l'homme, violations dénoncées notamment par le pape actuel, que des hommes tels que Hans Küng, invités par Rome même à la recherche théologique, soient » cassés », après plusieurs autres, sans davantage de procès publics que celui tout récent des six militants du VONS à Prague.

Comment ne pas être pour le moins surpris que, au moment même où Jean-Paul II lançait la Journée mondiale de la paix, qui *ne saurait être fondée que sur la vérité* », il n'y ait dans cette triste affaire de référence qu'à une vérité romaine, au détriment de la vérité plénière dont la mission des théologiens, catholiques ou non, est d'en faire la constante quête jusqu'au dernier jour ?

Si l'Eglise, qu'elle soit romaine ou autre, ne respecte pas l'homme, même dans sa recherche, si elle le juge et le condamne sans l'entendre et sans essayer de le comprendre, il est clair que, au-delà du juridique, elle manque de morale et se trouve disqualifiée pour stigmatiser les jugements sommaires des pays socialistes ou latino-américains. Car eux aussi défendent ainsi leur vérité quand chacun sait que ce n'est pas la vérité.

Finalement, la plus grande émotion suscitée par ces sanctions successives, le conseil œcuménique vient d'en exprimer la raison pour la première fois et de façon publique : le recul spectaculaire de la marche vers l'unité. Certains disent aujourd'hui que l'œcuménisme vient de revenir vingt ans en arrière. Il est sans doute hasardeux de chiffrer en années l'action de l'Esprit-Saint. Il est du moins inquiétant de constater que la cause essentielle de la séparation entre l'Eglise romaine et toutes les autres Eglises vient d'être confirmée aux dépens de plusieurs affirmations conciliaires. Je veux parler de l'autorité. Qui est détenteur de toute la vérité manifestée par le Christ : un magistère, si vénérable soit-il, ou l'Ecriture révélée par l'Esprit ? Il semblait à beaucoup que les constitutions de Vatican II sur l'Eglise et sur la Révélation avaient en partie tranché ce débat essentiel. A condition cependant que le débat se poursuive et que la solution, si tant est qu'il y en ait une d'infaillible, soit non pas protestante mais évangélique.

Il paraît aujourd'hui, pour la grande peine de Hans Küng et de ses innombrables amis, pour le grand dommage aussi de l'unité à venir, que la solution publique demeure strictement romaine.

Examen de conscience pour les clercs

par SERGE BONNET (*)

GRADUE en histoire : se faire passer pour historien. Professeur de théologie : se croire théologien. Avoir accédé à la notabilité par l'obtention de titres en scolastique médiévale, puis viser à la notoriété par des surenchères en scolastiques freudiennes et marxiennes.

Faire croire aux fidèles qu'on peut, en christianisme, inventer de nouvelles hérésies. Présenter une vieille hérésie comme le dernier cri de l'orthodoxie.

Amener le public à penser qu'être religieux peut se réduire à diffuser des idées sur la religion.

Ne plus réaliser qu'une prière importe plus qu'un livre ou un colloque sur la prière.

Prétendre, avec un gallicanisme creux de fin de race ecclésiastique, donner des leçons à la terre entière.

Rabâcher que les sciences de l'homme (qui ne sont pas encore des sciences) révolutionnent la théologie (qui ne sera jamais une science).

Oublier qu'en France, depuis un siècle, les grands prédicateurs du catholicisme ont été des laïcs écrivains.

Se dire dominicain ou jésuite quand ça vous arrange.

Pour accéder aux échelons supérieurs du pouvoir brandir la collégialité. Pour conforter son pouvoir, parmi ses pairs, user de la cooptation. Pour la piétaille, s'en tenir aux vieilles recettes de la subordination.

Devant la galerie, se poser en apôtre de la liberté de la recherche et, à l'intérieur de sa petite sacristie, laisser museler ceux qui ne pensent pas comme vous.

Crier « *Galilée avec nous !* » dès que le Vatican se permet de demander à un professeur de théologie s'il croit encore à la divinité de Jésus-Christ, à la résurrection et à la vie éternelle.

Dans un temps de génocides, accaparer les médias pour se poser en dissident persécuté à cause de quelques difficultés corporatives.

Vivre aux crochets de fidèles qui demandent des messes pour le salut éternel de leurs morts, alors qu'on ne croit plus au ciel ni à l'enfer.

A cause d'un petit savoir en théologie, en liturgie ou en exégèse, revendiquer un statut d'expert, de planificateur, d'aménageur comme un banal technocrate de nos sociétés occidentales.

Ne pas se dire, au moins de temps en temps, que Dieu n'a que faire de nos querelles et, aussi, que nous allons finir par dégoûter les populations d'une religion d'amour qui tourne en exécrations.

Ne plus mesurer nos peines et nos états d'âme avec l'unité de mesure de la croix du Christ.

Ne plus prier pour que Dieu nous accorde la grâce de retrouver, après de durs affrontements, la joie de partager le pain et le vin, à table et à l'autel, avec nos vieux adversaires du dedans et du dehors.

(*) Dominicain.

ÉDUCATION

DANS LES LYCÉES

« La réduction de l'horaire des mathématiques augmentera leur rôle sélectif »

estime l'association des professeurs

« La réduction de l'horaire des mathématiques est une mesure propre à augmenter le rôle sélectif de cette discipline. » Telle est la position prise par l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP), dans une lettre adressée par sa présidente, Mme Christiane Zehren, à M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, à la suite de l'interview de ce dernier, le 27 décembre, sur Antenne 2 (le Monde du 29 décembre 1979). M. Beullac avait déclaré vouloir « rééquilibrer » les formations scientifiques dans les programmes des lycées et, pour cela, réduire l'horaire des mathématiques en classe de seconde C (mathématiques). Comme le ministre, les professeurs de mathématiques estiment excessif le poids de leur discipline dans la sélection des élèves. Mais l'accord ne va pas au-delà de ce constat : pour l'APMEP, qui a réuni une conférence de presse le vendredi 4 janvier, le remède prescrit par M. Beullac aggravera encore le mal.

Les responsables de l'APMEP rappellent qu'ils n'ont cessé « *depuis dix ans de condamner l'utilisation abusive des mathématiques comme outil de sélection* », en ajoutant qu'elles sont, « *au moins à partir de la troisième, le principal instrument d'orientation et de sélection par l'échec* ». A leurs yeux, les moyens de corriger cet abus existent. Ce sont : un horaire minimum de cinq heures par semaine dans les classes de seconde, ces classes ayant un effectif allégé et une partie des travaux s'effectuant par demi-classe ; un changement de l'esprit dans lequel sont enseignées les mathématiques, qui ferait la part plus grande à la recherche et à l'activité personnelle de l'élève. Or, diminuer l'horaire des mathématiques dans la formation général de tous les élèves laisserait encore moins de place à la réflexion. « *Une heure de moins en seconde,* affirme l'un des responsables de l'APMEP, *favorisera un peu plus les esprits rapides, bien adaptés au système scolaire, donc un peu moins d'élèves.* »

La lettre adressée le 4 janvier par le directeur des lycées à l'APMEP confirme que l'horaire hebdomadaire de cette discipline en seconde sera, à partir de la rentrée de 1981, de trois heures, plus une heure de travaux par demi-classe (au lieu de cinq heures par classe de seconde C actuellement). Il n'est plus question de deux heures pour toute la classe, plus deux heures en effectif dédoublé. L'APMEP estime que la décision du ministère « *n'est pas raisonnable* ».

Pour les classes de première, le directeur des lycées annonce l'augmentation d'une heure de l'horaire en section B (quatre heures actuellement dans cette section économique) et l'alignement à six heures des sections C, D (mathématiques et sciences de la nature) et E (mathématiques et technique) avec le même programme (contre six heures en C et cinq heures en D actuellement). En terminale, « *certains allègements ou aménagements pourraient être envisagés* ».

Le désaccord des professeurs de mathématiques s'alimente aussi aux propos de l'administration selon lesquels la seconde ne deviendrait « *indifférenciée* » que pour les actuelles sections A (littéraires), peu nombreuses (1), et C. On ne toucherait pas aux AB (économiques) et T (techniques) pour la raison qu'il faut y commencer les disciplines techniques (dactylographie par exemple) qui seront présentées aux baccalauréats de techniciens sur lesquels débouchent ces sections. Donc le report de l'orientation de la fin de la troisième à la fin de la seconde, voulu par la création de ces secondes différenciées, n'intéressera, disent les professeurs de mathématiques, qu'un nombre restreint d'élèves.

C. V.

(1) En 1978-1979 on comptait en France métropolitaine 1 542 divisions de seconde A, 2 959 de seconde AB, 3 258 de seconde C et 1 692 de seconde T.

● *Grève de la faim à Clermont-Ferrand.* — Trois élèves de l'école psychologique et sociale de Clermont-Ferrand ont commencé, le jeudi 3 janvier, une grève de la faim. Ils protestent contre la décision de la direction de l'école de ne pas les autoriser à se présenter avant novembre prochain aux épreuves du diplôme sanctionnant leurs études et menant à la carrière d'assistant social. Ils sont soutenus par une grève à laquelle participe la plus grande partie des élèves de l'école.

A l'université de Lille-I

UN GROUPE D'EXTRÊME DROITE MET A SAC LE BUREAU D'UN PROFESSEUR

(De notre correspondant.)

Lille. — Dans les locaux de l'unité d'enseignement et de recherche de mathématiques de l'université de Lille-I, le bureau d'un professeur, M. Rudolf Bkouche, militant du comité de défense des étudiants étrangers, a été mis à sac, le 3 janvier. Des dossiers et des papiers ont été éparpillés et, sur un tableau, ont été inscrites des menaces signées Groupe union et défense (G.U.D., organisation surtout implantée au centre Assas, à Paris).

L'intersyndicale de Lille-I dénonce, dans un communiqué, cette action comme étant une manœuvre « *de l'extrême droite qui essaye depuis deux ans de s'implanter dans la région lilloise en provoquant des incidents à Lille-III et en attaquant des enseignants en plein centre de Lille (...)* ». Le communiqué affirme que M. Bkouche a reçu durant le mois de décembre des menaces par téléphone et par courrier. Le communiqué conclut : « *Au moment où se renforce l'autoritarisme du gouvernement et se met en place une législation xénophobe et raciste, le regain des groupes d'extrême droite est significatif.* » L'université a porté plainte. — G. S.

● *Réforme des modalités d'inscription des étudiants étrangers.* — Le *Journal officiel* du 3 janvier 1980 publie un décret et deux arrêtés réformant les modalités d'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises (*le Monde* des 16 et 17 décembre 1979). Ces textes annoncent la création d'une « *commission nationale* » composée de représentants des ministères des universités, des affaires étrangères et de la coopération et présidée par le directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

● *L'Ecole d'architecture de Marseille-Luminy* vient de créer une antenne pédagogique d'architecture en Corse. Cette antenne, installée à Corte, siège de la nouvelle université, est destinée à recevoir exclusivement des élèves de troisième cycle provenant de différentes unités pédagogiques d'architecture françaises et particulièrement celle de Marseille. La priorité sera donnée aux étudiants domiciliés en Corse.

FAITS DIVERS

JOY ADAMSON AMIE DES ANIMAUX EST TUÉE PAR UN LION

Mme Joy Adamson, militante pour la protection de la nature et auteur du best-seller « Vivre libre », consacré au comportement des lions, a été tuée par un fauve, le vendredi 4 janvier, dans la réserve du Shaba, au Kenya. Elle avait participé le mardi 1er janvier, dans le cadre d'un « Dossier de l'écran », à un débat télévisé diffusé par Antenne 2 sur « les droits de l'animal ».

« *Un lion, il partage tout avec vous. Vous pouvez même lire ses pensées* », ne se lassait d'affirmer Joy Adamson. Peut-être trop passionnée pour être très lucide, elle se sera donc laissé surprendre par une mort tragique. Amitié trahie.

Pour cette militante de la première heure, qui allait fêter ses soixante-dix ans, le danger était ailleurs. Elle déplorait « *la disparition des animaux sauvages qui détruit l'équilibre de la nature* ». D'origine autrichienne, elle s'était installée dès 1937 au Kenya, dont elle était « *tombée amoureuse* » ; elle y avait trouvé « *la véritable vie* ».

Pendant les dix premières années de son séjour en Afrique, elle passe son temps à peindre des fleurs : « *Il y en a sept fois plus au Kenya que dans toute l'Europe* », constatait-elle. Puis, avec son troisième mari, d'origine irlandaise, qu'elle épouse en 1944, elle se consacre à la sauvegarde des animaux sauvages.

Dans son ouvrage *Vivre libre*, qui fut porté à l'écran, elle relata son amitié avec Elsa, une lionne qu'elle avait élevée avant de lui rendre la liberté à l'âge adulte. Elle achevait une étude sur la protection des léopards. Tous les revenus qu'elle avait tirés de ses livres, elle les avaient versés au Fonds pour la vie animale, créé à son instigation.

Son aventure vient d'être brutalement interrompue : Joy Adamson n'avait pas su mesurer tout ce qui restait de sauvagerie au fond des yeux d'Elsa.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

La réorganisation de l'armée de terre

Les deux témoignages publiés dans le Monde *du 27 décembre 1979 sur la réorganisation de l'armée de terre et la prochaine suppression d'unités parachutistes formées d'appelés, nous ont valu des commentaires de plusieurs de nos lecteurs, dont cette lettre d'un officier de réserve qui nous demande de lui conserver l'anonymat :*

« L'un des témoignages s'attachait plus particulièrement au sort fait aux appelés de la 11e division parachutiste (D.P.). Je crois qu'il faut avant tout faire justice de la « disproportion des moyens » évoquée par votre correspondant au sujet de la distinction entre appelés et engagés. On peut considérer qu'en général les spécialisations les plus intéressantes sont les plus longues et les plus coûteuses, et il serait ridicule de former un appelé pour le renvoyer dans la vie civile dès la fin de ces stages de formation. On crierait au gâchis si l'on procédait autrement. Imagine-t-on une entreprise développant des programmes de formation favorisant également ses personnels permanents et les stagiaires ne faisant que passer chez elle ?

» Mais c'est surtout sur deux autres aspects de cette réforme que j'aimerais insister. Ni l'un ni l'autre n'ont à ma connaissance été relevés.

» Il s'agit, en premier lieu, de la vieille rivalité, chez les parachutistes, des troupes de marine et de l'infanterie métropolitaine. Si anecdotique et anachronique qu'un tel rappel puisse paraître à ceux qui ne vivent pas cette rivalité, il correspond à un phénomène malheureusement bien d'actualité. Jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, on avait pu constater que les régiments de parachutistes coloniaux (R.P.C.), devenus régiments parachutistes de l'infanterie de marine (R.P.I.Ma.), supportaient mal la concurrence, voire l'existence des parachutistes métropolitains qu'incarnent actuellement les deux seuls 1er et 9e régiments de chasseurs parachutistes (R.C.P.).

» Le temps a hélas démontré qu'il n'avait pas réussi là où la fraternité d'armes elle-même avait échoué. Depuis la fin des hostilités en Afrique du Nord, les occasions n'ont pas manqué aux parachutistes métropolitains, largement minoritaires face à l'infanterie de marine parachutiste, de constater la permanence du ressentiment de nombreux cadres supérieurs de cette dernière, ou généraux issus d'elle. Il est d'ailleurs notoire dans l'armée de terre que l'actuel chef d'état-major n'a pas oublié qu'il est issu de l'infanterie de marine, et il n'est pas interdit de penser qu'il en a été tenu compte pour prendre la mesure touchant la progressive disparition des R.C.P. Une telle mesquinerie ne peut évidemment être appréciée en dehors des troupes de marine.

» Que les deux seuls R.C.P. soient voués à disparaître témoigne de la persistance de l'animosité que nous évoquions. Il paraît insupportable à certains de savoir que les parachutistes métropolitains peuvent être appelés à participer normalement, c'est-à-dire en dehors d'un large conflit, à des opérations outre-mer, et effectuer les séjours que font les « compagnies tournantes ». S'il ne s'agissait que de professionalisation, il n'aurait pas été difficile de trouver dans l'armée de terre les effectifs d'engagés nécessaires pour professionnaliser les deux R.C.P. actuellement réorganisés.

Mais puisque l'on avait décidé de ne pas faire disparaître de R.P.I.Ma., n'aurait-on pu concevoir que les R.C.P., décidément devenus indignes de participer aux missions de la 11e D.P., puissent être utiles sur un théâtre d'opérations européen ?

» Le 13e R.D.P. (1), mise à part sa vocation, en fait un corps peu significatif à cet égard. l'armée de terre ne prévoit l'emploi d'aucune unité aéroportée en cas de conflit européen. Il n'existe d'ailleurs strictement aucune doctrine d'emploi à ce sujet.

» Les hypothèses de travail qui ont cours dans les états-majors laisseraient bien des possibilités d'emploi des troupes aéroportées (TAP) s'il prenait fantaisie aux forces du pacte de Varsovie d'opérer à l'ouest. L'usage que feront ces dernières de leurs très nombreux parachutistes devrait suffire à ne pas exclure l'usage des TAP françaises, à côté ou au profit direct du corps de bataille, et cela sans exclure l'usage de nos forces nucléaires tactiques.

» Mais l'état-major va se priver des deux seules unités auxquelles on aurait pu recourir pour, leur ayant refusé un emploi outre-mer, les spécialiser dans la lutte contre l'« ennmi éventuel » selon des modalités que rien n'est susceptible de remplacer.

» Au total, quelle mesquinerie ! Quelle indigence intellectuelle ! Quel gâchis de compétences ! Comment peut-on espérer une adhésion de la part des cadres concernés, de près ou de loin, à des mesures témoignant d'une telle petitesse et d'une telle pauvreté d'imagination ? »

(1) Le 13e régiment des dragons parachutistes (R.D.P.), à Dieuze (Moselle) et à Langenargen (Allemagne fédérale), a pour mission la recherche du renseignement à l'intérieur du ldispositif adverse, au profit de l'état-major des armées. — N.D.L.R.

PRESSE

● *Le S.N.J. et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.* des journalistes ont adressé vendredi une lettre à M. Robert Hersant, après l'annonce officielle de l'interruption de la parution de *France-Soir-Dimanche*, pour demander « *l'ouverture de négociations sur les garanties d'emploi des journalistes du groupe* ».

De son côté, le syndicat des journalistes F.O. dénonce « *cette nouvelle atteinte au pluralisme de la presse* » et se déclare « *solidaire des personnels menacés* » et exige « *leur maintien à* France-Soir ».

D'autre part, l'intersyndicale des journalistes de *France-Soir* « *décline toute responsabilité dans la décision prise par la seule direction d'interrompre la parution de* France-Soir-Dimanche ».

● *M. Philippe Amaury,* administrateur du journal *le Parisien libéré*, a demandé vendredi à Mme Simone Rozes, présidente du tribunal civil de Paris, de désigner un administrateur judiciaire pour gérer le patrimoine successoral indivis entre les héritiers de M. Emilien Amaury.

Cet administrateur aurait notamment pour mission de représenter l'indivision aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle est associée.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

L'édition phonographique en France.

Le quatorzième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) aura lieu à Cannes, au Palais des festivals, du 18 au 24 janvier.

En guise de préface à cette manifestation annuelle, qui réunit plus de cinq mille cinq cents participants de cinquante pays et mille trois cent quarante sociétés phonographiques, le Syndicat national de l'édition phonographique et audio-visuelle (SNEPA) rappelle que « l'édition phonographique, qui avait connu en France une constante progression depuis 1970 et avait vu encore en 1978 son chiffre d'affaires augmenter de 22 % — soit cent quarante millions de disques et de dérivés vendus, — a subi une régression de 12 % dans ses ventes au cours du premier semestre de 1979 ».

La France, estime le SNEPA, connaît une situation plus défavorable que d'autres pays du fait d'une T.V.A. de 33 % « qui assimile le disque, synonyme de clôture et de loisirs, à un produit de luxe, et d'une absence de protection juridique pour l'édition et l'industrie phonographique permettant de limiter les effets de la piraterie ».

Aussi, le Syndicat national de l'édition phonographique et audio-visuelle réclame une législation allégeant substantiellement la T.V.A. « à l'image de celle pratiquée dans les pays de la Communauté européenne », *une réglementation de la copie privée sous la forme d'une redevance calculée sur les prix de vente en gros des appareils de reproduction et des cassettes non enregistrées, une* « rémunération » *pour l'utilisation des disques dans les programmes de radio et la ratification par la France de la convention internationale de Rome, qui réglemente les droits de reproduction.*

(Réf.-sg-)

Jazz à Montreuil.

Avec Archie Shepp, il y a un an, puis l'Art Ensemble de Chicago, ensuite Don Cherry, le service culturel municipal et l'association Maison populaire de Montreuil ont commencé à constituer un public pour le jazz en banlieue est. Ils récidivent, du 19 au 25 janvier, avec une fête de jazz réunissant les meilleurs musiciens français : le quatuor formé par M. Portal, B. Lubat, J.-F. Jenny-Clark et J.-P. Drouet, suivi de la compagnie Lubat, le 19 janvier, à la salle des fêtes (métro Mairie-de-Montreuil), et les jours suivants, dans l'auditorium du Conservatoire (métro Croix-de-Chavaux), le jauk d'A. Lemal (le 22, à 20 h. 30), le trio Humair-Jeanneau-Texier (le 23, à 10 h. et 14 h. 30), le duo Marais-Boni et le quatuor d'A. Jaume (le 25, à 20 h. 30 et 22 h. 30). Rens. : 858-91-49 et 287-08-68.

Calendrier du rock.

Marquis de Sade, Edith Nyla, Casino Music, le mardi 8 janvier au Palace ; Specials, le vendredi 11 janvier au Palace ; Trust, le 12 janvier au Pavillon de Paris ; Stiff Little Fingers, le dimanche 13 janvier à 17 heures au Palace ; Live Wire, le lundi 14 janvier au Palace ; Blondie, le 15 janvier au Pavillon de Paris, le 16 au Palace ; AC-DC, le 16 janvier à Poitiers (les Arènes), le 17 à Bordeaux (Parc des expositions), le 18 à Toulouse (Halle aux grains), le 19 à Lyon (sous réserve), le 21 à Nantes (Parc des expos la Beaujoire), le 22 à Brest (Parc des expos), le 23 au Mans (la Rotonde) ; Rainbow, le 26 janvier à Strasbourg (Hall Rhenus), le 27 à Cambrai (Palais des grottes).

CLASH POUR LES ANNÉES 80

La force du rock, et notamment depuis ces trois dernières années, après une longue période de stagnation, c'est de suivre, sinon de faire les humeurs du moment pour les défaire ensuite. On le sait, le rock est une musique de l'instant, et chaque mois surgit un disque, le disque dont on est prêt à jurer sur l'honneur qu'il est celui de l'année. Tout à coup on oublie les autres, et à ce stade l'honneur est une affaire de préjugés poussiéreux. *London Calling*, le nouveau disque de Clash, efface allègrement toute la production environnante par sa richesse et son audace, s'imposant comme le meilleur double-album, et au bout du compte le seul qui justifie ses quatre faces, depuis *Exile on Main Street* des Rolling Stones, enregistré en 1972.

Chaque année, on est à l'affût des « nouveaux Stones », et les groupes qui ont prétendu à ce rôle sont légion. Aucun n'a tenu la distance ni la comparaison parce qu'à vouloir coûte que coûte prendre cette place ils ont fait invariablement figure d'imitateurs appliqués, trop vrais pour être honnêtes, trop proches pour faire la différence. Clash a échappé à cela, il y a dans ce double-album tout ce que l'on peut espérer d'un groupe de rock, et cela signifie qu'autour de la musique il existe une image, une légende qui lui correspondent, que derrière un accord plaqué, une mélodie, un changement de rythmes à un moment précis, une voix ou un texte, il existe une personnalité, un esprit, surtout, qui créent le lien, déterminent la crédibilité et la force d'une chanson. A partir de là, les compositions peuvent passer par les sources d'inspirations les plus diverses, toucher aux résonances les plus variées, la marque, l'identité du groupe, restent présentes, palpables, pour former l'unité.

Avec London Calling, on suit un parcours en perpétuel mouvement dessiné par des chansons qui se suffisent à elles-mêmes, investissent des univers qui leur sont propres et qui, prises séparément, constituent chacune un « single » exemplaire. Tout vient toujours à point nommé, sans aucune surenchère ; que ce soit un piano perspicace, une guitare sentie, des cuivres opportuns, une voix ou des chœurs merveilleusement expressifs, chaque intervention trouve sa place avec une simplicité et une efficacité qui vont de pair. Clash a le sens du dosage, de la progression et de l'enchaînement, le don du *gimmick* évident, qui fait d'une chanson le compagnon inséparable de votre esprit, des textes qui frappent avec des mots éclairs, des phrases de référence, des images porteuses de mythes. Tout ce qui faisait le rayonnement du rock des années 60 avec les ingrédients du jour.

Et puis, et c'est peut-être cela le plus important, s'il est un groupe qui a le mieux assimilé les influences noires en y apposant une attitude rock, c'est bien Clash. A une époque où l'on ne parle que de cela, ce groupe londonien a réalisé la symbiose parfaite entre le rock et le reggae, le rock et le ska, et là encore c'est juste une question de dosage et d'esprit. Il suffit d'écouter *Revolution Rock* ou *Rudie Can't Fail* pour que tout ce qui a été tenté dans cette voie paraisse définitivement fade. S'il est une évidence, c'est que *London Calling* apparaît comme l'étalon du rock tel qu'on l'imagine aujourd'hui, et c'est exactement ce que réclamait ce début de décennie.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : London C CBS 88478.

THÉATRE

« Les Miroirs d'Ostende »
de Paul Willems

Ostende, pendant la dernière guerre, n'était plus habitée que par des vieux et des femmes, quand celles-ci n'avaient pas été envoyées dans les usines. Le docteur Posso et la baronne Dentile étaient de ces gens : plus assez jeunes pour aller se faire tuer ni assez robustes pour être réquisitionnés. Ils formaient ce qu'on appelle un couple. C'est-à-dire : ils vivaient ensemble. Elle était une veuve âgée de soixante ans rêvant encore d'être demandée en mariage par cet érudit en conchyliologie — science des coquillages. Ils vivaient au troisième étage d'un immeuble donnant sur la mer, une de ces maisons qui bordent la plage grise d'Ostende. Voilà où va se situer l'histoire de ces *Miroirs d'Ostende*.

Vous voyez, ou, au moins, vous avez entendu dire à quoi ressemble cet endroit que les Belges, que les Flamands, savent aimer, parce qu'il est beau et parce qu'il est à eux. Paul Willems, l'auteur, est d'Anvers, et les couleurs de ces lieux, leur froidure l'hiver, le vent qui peut y souffler, ou tel rayon de soleil venu sécher les flaques d'eau sur la jetée, toutes ces choses il les sait, comme il sait que la mer du Nord est *« violet-vert-bistre avec de longs bancs jaunes »*. C'est, écrit-il encore, *« une soupe complexe faite d'une douzaine de sables. Il y a même des limons du pôle là-dedans »*.

Seulement voilà : tout au long des quatre années que dura la guerre, le docteur Posso et la baronne Dentile ne virent plus cette mer, la fenêtre donnant sur le large ayant été murée pour les besoins du camouflage. Toutes les façades visibles des bateaux ennemis avaient été peintes aux couleurs de la mer, les balcons étaient devenus des algues, Ostende avait l'air de sortir de l'eau. Ville engloutie.

Oui, le docteur et la baronne étaient enfermés, séparés même de la voix de la mer, ils s'étaient imaginé deux autres musiques qu'ils faisaient entrer selon les moments par l'une ou l'autre des deux ouvertures restantes, sur la cour et sur le jardin : le vent soufflant d'un côté dans des bouteilles vides et de l'autre dans une harpe éolienne accrochée à une branche. Tout le reste, ils ne pouvaient que se l'imaginer. Vous devinez qu'ils finissaient par se haïr, chacun assis de part et d'autre d'un poêle en panne de combustible.

Deuxième acte : la guerre finie, la fenêtre enfin rendue à la lumière, nos héros ont changé volontairement de patronymes, et lui a décidé d'être bon. Ils vont se faire entremetteurs, ils vont aider à une rencontre qui n'aura pas lieu, se faire les intermédiaires impuissants et les témoins catastrophés d'un malentendu. Deux jeunes, Guy et Alba, qui se seraient aimés à Ostende avant la mobilisation, se sont donné rendez-vous dans la maison aux miroirs. Le vrai Guy est mort, la réelle Alba a disparu, faite prisonnière. Les deux sont venus à la recherche, elle du Guy pour qui soupirait son amie, lui de l'Alba dont rêvait son camarade de régiment. Ces retrouvailles usurpées se termineront mal... Le temps a passé qui a rendu chacun, et pour cause, méconnaissable.

L'argument est au fond simple, et l'intrigue « théâtrale ». D'un théâtre au goût charmant de légèrement suranné, mais la mise en scène d'Henri Ronse, trop kitsch dans son souci de grossir les détails, dessert le texte avant tout poétique. Il a alourdi l'humour et en a fait de la plaisanterie. Il a chargé le décor, outré les couleurs, abusé des dentelles de crêpe, affublé le docteur d'un faux crâne chauve mal dissimulé. Il a transformé le calorifère en bloc gris aussi haut qu'une colonne Morris, peut-être pour donner un goût surréaliste à une action qui saurait bien se suffire à elle-même si le talent des acteurs était homogène. Ils s'appellent Jacqueline Bir, Emmanuel Dessablet, Laure Guizerix, François Marie, Philippe Mercier, Marie Poumarat, et semblent avoir des consignes de jeu contradictoires. Seule la baronne Dentile (Jacqueline Bir) en réchappe.

C'est dommage vraiment, car c'est la première fois que Paul Willems se voit jouer en France, alors que dans tant d'autres pays, où l'on comprend mieux son lyrisme, il a été mieux servi.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Oblique, 20 h. 30.

« Burst Rats » de Jean-Luc et Sami

La porte de Vanves sous la neige a des airs de Sibérie. Dans la salle, il n'y a pas un rat, il fait un froid de loup. Sur la scène, il y a un trône, une fosse d'aisances et un fauteuil de paralytique. Les cinq acteurs prennent place sur leurs accessoires. Ils jouent des « compositions » : le loubard méchant, le travesti en peau de zébi, la prostituée osseuse et hautaine, le punk lobotomisé. Ils se vendent aux enchères, mais le spectateur n'est pas offrant. Ils font des jeux de mots, « mal entendu », mère avec un d et père-pair.

Les auteurs ont lu Lacan, Beckett, Artaud, Lewis Carroll, et tout ça passe à la moulinette, tant bien que mal. Ce n'est pas l'argent qui manque : on casse tous les soirs une assiette et on allume un fumigène dans la cuvette d'émail. Il y a du demi-nu et de la flagellation : le rat et le caca, dont on parle beaucoup, auraient fait un petit effet sur une scène, il y a dix ans. Dans les foires, quand on présente des monstres, on les entoure de faux infirmiers. Ici, les acteurs se dévêtissent, et, dans ce centre culturel où l'on trouve une école d'arts martiaux, une Union sportive des Bretons de Paris, une amicale d'accordéon et un club nautique, on pourrait bien prévoir des assistantes sociales pour les rhabiller.

H. G.

★ Studio-Théâtre 14, jusqu'au 13 janvier.

CINÉMA

« LE VOYAGE EN DOUCE », de Michel Deville

(Suite de la première page.)

A travers une Provence alourdie de soleil et parfumée de menthe, dans le décor d'un vieux mas que prolonge le fouillis sec de la garigue, le récit glisse insensiblement de la réalité concrète des aventures quotidiennes à celle, plus incertaine, des souvenirs retrouvés et des fantasmes enfin avoués. Hélène s'est elle vraiment couchée nue, un soir, auprès de sa grand-mère malade et lui a-t-elle « donné la mort » en la réchauffant de son corps ? Non, sans doute, mais qu'importe, puisque cette invention a plus de poids dans sa mémoire qu'un fait authentique. Et cette histoire de viol, que le récit de Lucie réduit à quelques mots, à quelques cris, faut-il en retenir l'horreur ou l'étrange plaisir que prend Lucie à l'évoquer devant sa compagne ?

Parce que les héroïnes sont jolies et légèrement vêtues, parce qu'elles se conduisent souvent comme des gamines en goguette, Michel Deville va sans doute être accusé de nous offrir une vision « masculine » du monde féminin. Masculine, c'est-à-dire lourde de sous-entendus et vaguement méprisante, alors que de toute évidence le cinéaste porte à ses créatures un respect, une amitié fraternelle, et que, sous leur futilité apparente, il ne cherche qu'à détecter le désarroi de leur jeunesse finissante.

En fait, c'est dans son démarrage qu'est le moins bon du film. Curieusement, les premières scènes sonnent faux. Mais, dès que Dominique Sanda et Géraldine Chaplin, toutes deux délicieusement complices, se trouvent seules, au cœur de leur intimité, la mise en scène mousseuse, caressante, musicale, de Deville fait merveille. Et nous enchante alors ce film tendrement impudique, dont les arabesques frivoles cachent une gravité secrète, cette histoire de deux jeunes femmes qui s'étourdissent pour ne pas s'avouer qu'elles ne sont pas heureuses.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.



FORMES

L'image et la parole

Une relecture de *Bel Ami* s'impose non seulement parce que Maupassant jouit d'un regain de faveur mais surtout parce que le chef-d'œuvre typographique publié par l'Imprimerie nationale — dans la collection « Lettres françaises », sous la direction de Pierre G. Castex, — éclaire de son vrai jour cet impitoyable tableau des mœurs politiques et journalistiques du dix-neuvième siècle finissant, grâce à l'étude et à l'appareil critique dont l'enrichit Marie-Claire Bancquart et aux illustrations d'Alain Ghertman (1). C'est d'elles qu'il est ici question. Elles me permettent de saluer un artiste aux compositions puissamment évocatrices qu'ont révélé plusieurs expositions chez Daniel Gervis et ailleurs. On ne s'attendait donc pas, de sa part, à la traduction servile de scènes et de personnages que le talent descriptif, précis et brutal, de l'écrivain rendait superflue. Les fusains, à la fois nuancés et contrastés, de Ghertman vont plus loin, recréent l'atmosphère du roman, en fixent les points forts : Duroy en habit admirant son reflet ; Duroy épouvanté par sa propre face, déjà une tête de mort, la veille de son duel ; deux visages issus de l'ombre, qui font penser à Steinlein, où l'on pressent l'ignominie d'un constat d'adultère, etc. Toujours les traits sont estompés, dé-visagés, pour atteindre à l'universel. Des prototypes et des symboles. Il y a ce Bel Ami, couvert, ou plutôt coiffé, de femmes, et l'allégorie de la presse flamboyante et charbonneuse. *« J'aime la nuit avec passion »*, écrivait Maupassant. Le voilà servi.

Mieux pourtant que de la prose, c'est de la poésie que les arts plastiques peuvent être complémentaires. Et les uns les autres s'interpénétrer. Raoul Ubac en fournit une preuve vivante — oui, elles vivent, ses ardoises faites chair, dont les sillons se calquent sur les travaux ou le corps de l'homme — en dialoguant avec André Frénaud (*Vieux Pays*), Yves Bonnefoy (*la Poésie française et le Principe d'identité*), Jacques Dupin (*Proximité du murmure*), Bruno de Montalivet (*l'Herbe déracinée*), Roger Caillois (*Pierres réfléchies*), Claude Esteban (*Comme un sol plus obscur*), les quatre premiers livres édités par Maeght, le cinquième par Sylvie Galanis. Les ardoises originales sont exposées (2) aux côtés de leurs empreintes et des textes doublement sacralisés par la lettre et par le graphisme. Elles impriment, ou surimpriment en quelque sorte, leur dureté minérale sur la magie blanche du papier. Bien sûr, ces merveilles à tirage restreint ne feront que quelques heureux. Raison de plus pour leur rendre visite avant d'aller à l'autre bout de Paris (3) voir les somptueuses aquatintes de Friedlander, tirées par l'Atelier Leblanc pour *les Illuminations* de Rimbaud (éditions des Bibliophiles de Provence). On admirera en même temps les dessins préparatoires et beaucoup d'autres planches du célèbre graveur.

On n'ose qualifier Evert Lundquist de peintre moderne, moins à cause de son âge que par son refus délibéré de suivre les tendances qui se sont succédé tout au long de sa carrière. Cet isolement n'a pas empêché ses recherches d'évoluer avec leur temps, d'en être étroitement solidaires. Sa peinture onctueuse, en pleine pâte, parfois quasi en relief, prolonge peut-être celle des grands ancêtres. Elle n'en touche pas moins la sensibilité contemporaine et par la beauté de sa matière et par la présence obsédante des objets, aussi « parlants » que les corps ou les visages..., sans oublier les paysages. Objets isolés par la couleur : cette *Hache* gigantesque fichée dans un tronc, ce *Verre à vin*, cette *Pipe*, ce *Tissu blanc*. Sommes-nous si loin du verbe, devant une peinture-peinture qui s'échelonne entre 1936 et 1979 ? Moins qu'il n'y paraît en cette enclave d'une Suède où la poésie fait bon ménage avec les autres modes d'expression, où des échanges poétiques sont en train de s'organiser entre la patrie de Gunnar Ekelöf et celle de René Char (Paul Vicensini va partir pour Stockholm, où l'attendent enseignants et poètes). Que ces premiers contacts aient été pris sous les visions de Lundquist est d'un bon augure (4).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 27, rue de la Convention. Points de vente : 2, rue Paul-Hervieu ; 20, rue La Boétie ; 182, rue Saint-Honoré.

(2) Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran.

(3) L'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse.

(4) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne.

M. GÉRARD MORTIER EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'OPÉRA NATIONAL DE BRUXELLES

M. Gérard Mortier, conseiller technique à la programmation à l'Opéra de Paris, vient d'être nommé directeur de l'opéra national de Bruxelles, le Théâtre royal de la Monnaie. Il succèdera à M. Maurice Huisman, le 1er juillet 1981. Maurice Béjart conserverait la direction artistique du Ballet du vingtième siècle.

[M. Gérard Mortier, âgé de trente-six ans, est flamand, originaire de Gand, docteur en droit et licencié en sciences de la communication de l'université de Gand, il est nommé directeur artistique, en 1972, du Deutsche Oper am Rheim, à Dusseldorf, avant de devenir, en 1974, le collaborateur de Christoph von Dohnanyi, à l'Opéra de Francfort. Quatre ans plus tard, il le suit à Hambourg. Il a également été directeur artistique à Covent Garden, à Londres.

Il y a un an, en janvier 1979, M. Rolf Liebermann l'avait engagé à l'Opéra de Paris comme conseiller technique de la programmation. Il était prévu que M. Gérard Mortier resterait avec M. Liebermann jusqu'à l'expiration du mandat de celui-ci, en 1981, et qu'il devait préparer avec son successeur, M. Bernard Lefort, les saisons suivantes.]

هكذا من الأصل

…roirs d'Ostende »

…aul Willems

« Burst Rats » de Jean-Luc … et Sami …

MATHILDE LA BARDONNIE.

et la parole

JEAN-MARIE DUNOYER.

M. GERARD MORTIER EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'OPÉRA NATIONAL DE BRUXELLES

…REL SUÉDOIS

MARDI 22 JANVIER A 20 h 30

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Cité internationale (569-67-57) : le Songe d'un nuit d'été (sam., 20 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Ici derisoire (sam., 21 h.).
Hôtel Saint-Aignan (259-56-64) : la Princesse de Clèves (sam. et dim., 21 h.).
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51) : les Bonnes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : Ecole de clowns (sam. et dim., 17 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : l'Œuf (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; le Barbier de Séville (dim., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : la Tour de Babel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : C'était comment déjà (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : Pezza contre Tchorba (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. (797-96-06) : Catherine Sauvage, Bruno Brel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (372-70-78) : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Dunois (584-72-00) : les Ikons et les Miliques (sam., 18 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : l'Ile prison (sam., 15 h. et 20 h. 30) ; Apartheid (sam., 17 h. et 22 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam. et dim., 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam. et dim., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : la Malade par amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Un certain Plume (sam. et dim., 18 h. 30) ; Gog's Dinner (sam. et dim., 20 h. 30) ; A la nuit, la nuit (sam. et dim., 22 h. 15). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Artaud (sam. et dim., 19 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam. et dim., 20 h. 30) ; Albert (sam. et dim., 22 h 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison des Amandiers (797-17-59) : Arbalètes et vieilles rapières (sam., 21 h.).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Moderne (874-94-28) : Célébration (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90), I : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernière). — II : S. T. Lorca (sam., 18 h. et 20 h. 30). — III : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam. et dim., 21 h.).
Oblique (355-02-94) : les Miroirs d'Ostende (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53), I : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Plaisance (320-00-06) : Des hommes et des enfants (sam., 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : le Volcan de la rue Arbat (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (700-19-31) : Burst Rats (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes (296-87-86) : Miguel Manara (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : les Chaises (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : le Bébé de M. Laurent (sam., 20 h. 30) ; la Sainte Trinité (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : l'Avare (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 (250-13-54) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Comédie pour un meurtre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en Dé... babarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36) : le Ballet de Marseille (la Chauve-Souris) (sam., 20 h. 30, dernière).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France, 1968 - 1978-1979.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 5 - Dimanche 6 janvier

Les concerts

Radio-France : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Webern) (sam., 17 h.).
Notre-Dame : J. Milheres (Haendel, Balbastre, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale de l'université de Boston (dim., 17 h.).
Salle Gaveau : Orchestre des Concerts Colonne, dir. R. Boutry (Stravinski, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov) (dim., 18 h.).
Théâtre d'Orsay : J.-P. Rampal, A. Marion... (Debussy, Verdi, Bizet) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecury et la Chambre du roy (Bach) (dim., 17 h. 30).
Musée Carnavalet : Quatuor Loewenguth (Haydn, Schubert) (dim., 16 h.).
Lucernaire : Ensemble Continuo (Corelli, Vivaldi, Bach) (dim., 21 h. 20).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : J. Jaquenod (Bach, Buxtehude, Daquin) (dim., 17 h. 45).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; le Sucre d'orge (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Tout pour s'éclater (sam., 23 h. 10).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Joue-moi un air de tapioca (sam., 21 h. 30) ; Triboulet (sam., 22 h. 30).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; Segelstein (sam., 22 h. 15).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Popeck (sam., 22 h. 30) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30) ; R. Magdane (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 23 h., dernière).
L'Ecume (542-71-16) : Claude Astier (sam. et dim., 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.).
Mirandière (229-11-13) : le Grand Ecart (sam., 19 h. 30) ; le Nouveau Locataire (sam. et dim., 20 h. 45) ; Flick et Drac (sam. et dim., 22 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Douby (sam. et dim., 21 h.) ; R. Obaldia (sam. et dim., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam. et dim., 22 h. 30) ; R. Marino (sam. et dim., 21 h. 30) ; Racontez-moi votre enfance (sam. et dim., 22 h. 30).
Les Petits-Pavés (607-30-15) : Keimers (sam., 21 h. 30) ; Lesser Family Trio (sam., 22 h. 30) ; J. Aveline (sam., 23 h.).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; J. Danno (sam., 21 h. 30) ; Les Pieds-Nickelés sont épatants (sam., 22 h. 30).
Le Sélénite (354-53-14), I : P. Prévost (sam., 20 h. 30) ; Bravo and Son (sam., 22 h.). — II : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : Chansons de femmes (sam., 20 h.) ; la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Cherche homme pour faucher (sam. et dim., 20 h. 20) ; les Jumelles (sam. et dim., 21 h. 20) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam. et dim., 22 h. 40).
Théâtre du Marais (278-03-53) : J. Beriac (sam., 22 h. 15).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Venez nombreux (sam., 20 h. 30) ; La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; On vous écrira (sam., 22 h. 30).
La Vingtième-Marche (636-72-45) : Bridonneau et Vigoureux (sam., 21 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Memphis Slim (sam., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Intercommunal Free Dance (sam., 20 h. 30) ; J. Querlier, D. Levallet (sam., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : CrowQn (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Arc-en-ciel (sam., 22 h.).
Jardin des Champs-Elysées (260-58-00) : Pointer Sisters (sam. et dim., 20 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Soul's Quartet (sam., 21 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Allien Quartet (sam., 2 h.).
Slow-Club (233-84-30) : Marc Laferrière (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Pierre Perret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Casino de Paris (874-26-22) : Paris-line (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Forum des Halles : J.-Y. Lulley (sam., 18 h. 30) ; A. Altaï (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Marianne Sergent (sam., 22 h. ; dim., 16 h. 30).
Lucernaire : Arlette Mirapeu (sam., 20 h.) ; Stéphane Varègues (sam., 21 h. 20, dernière).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : Hervé Vilard (sam. et dim., 21 h.) ; Chantal Gova (dim., 17 h. 30).
Palais des sports (828-40-90) : Dalida (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Péniche (205-40-39) : Charlélie Couture (sam. et dim., 20 h. 30) ; Tchouk Tchouk Nougah (sam. et dim., 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 18 h. 30 et 21 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Jean Beriac (sam., 22 h. 15).

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : P. Chêne (sam., 20 h. 30).
Elancourt, APASC (062-82-81) : les Deux Orphelines (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, M.J.C. (958-74-87) : 12 ° 5, rock (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 18 h. : Cati, de M. Meszaros ; 20 h. : la Vie à l'envers, d'A. Jessua ; 22 h. : Les soucoupes volantes attaquent, de F. S. Sears. — Dim., 15 h. : Chobizenesse, de J. Yanne ; 18 h. : le Haras, d'A. Kovacs ; 20 h. : Mazel Tov ou le Mariage, de C. Berri ; 22 h. : Une infinie tendresse, de P. Jallaud.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Aelita, de J. A. Protozanov ; 19 h. : Des gens étranges, de V. Choukhchine) ; 17 h., Festival des trois continents : Tudo Bem, d'A. Jabor ; 21 h., Cinéma hongrois : les Mauvaises Gens, de G. Szomjas. — Dim., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Diablotin rouge, d'I. Berestiani ; 19 h. : A bâtons rompus, de V. Choukhchine) ; 17 h. : les Images de la folie, d'E. Fulchignoni ; la Fête prisonnière ; Regard sur la folie, de M. Ruspoli ; 21 h., Cinéma hongrois : Tous les mercredis, d'A. Kovacs.

SPECTACLES

Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98), H. sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62), à partir de Ven. ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
CHER PAPA (It. v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp
COURAGE FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi.
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DON GIOVANNI (Fr., v.o. it.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-37).

LES FILMS NOUVEAUX

UN COUPLE PARFAIT, film américain de Robert Altman : (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33), Parnassiens, 14e (329-83-11). (v.f.) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02).
A PARTIR DE VENDREDI :
LE VOYAGE EN DOUCE, film français de Michel Deville : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (727-02-74).

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; La Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (v.o., Jap.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 3. A partir du 4 : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 3.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Tourelles, 20e (636-51-98).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) jusqu'au 3 ; à partir du 4 : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LINUS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (742-03-13) en soirée.
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse I et II, 14e (329-90-10), v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Ternes, 17e (380-10-41).
QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
RATATAPLAN (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-[illegible]-14).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-[illegible]5-43) Nations, 12e (343-05-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-[illegible]-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; jeu., ven., sam., mar. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) jusqu'au 3 ; Paramount-Montparnasse, 14e ([illegible]-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) jusqu'au 3 ; Secrétan, 19e (206-71-33)
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; [illegible]
S'IL VOUS PLAIT [illegible] : Marais, 4e (278-47-86).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
TESS (F.-Brit., v. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e [illegible]
35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

ADALEN 31 (Suède, v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) (J., S., D., Mar.).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CLEOPATRE (Am., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (225-41-46), en soirée.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (Am., v.o.) : Marais, 14e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FLIPPER CITY (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (Amér., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., Vend., Dim., Mar.
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (F.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34)
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MONTHY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), (70 mm).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), M., V., L.
PARFUM DE FEMME (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PARIS BEGUIN (Fr.) Action République, 11e (805-51-33)
PEAU D'ANE (Fr.) : Saint-Michel, 5e 326-79-17)
QUOI DE NEUF, PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) en mat. ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. jusqu'au 3 ; Cambronne, 15e (734-42-96), en mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.
SERIE NOIRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46), en mat.
WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Top Hat (sam.) ; Amanda (dim.).
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Joyeuse Divorcée (sam.) ; Swing Time (dim.).
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Casablanca (sam.) ; Key Largo (dim.).
ALTMAN FAMILY, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : le Privé (sam.) ; Remember my name (dim.).
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), v.o., Albert-Lamorisse : le Ballon rouge, Crin blanc, le Crime de l'Orient-Express, Julia, le Bon, la Brute et le Truand.
RANELAGH, 16e (288-64-44) : Duellistes ; Dersou Ouzala.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux mouvement (sam.) ; la Lettre écarlate (dim.).
HUMPHREY BOGART, v.o., Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Port de l'angoisse (sam.) ; l'Odyssée de l'African Queen (dim.).
LA PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : la Malédiction de la panthère rose (sam.) ; le Retour de la panthère rose (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra (sam.) ; Plumes de cheval (dim.).
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83) : Têtes de pioche ; Livreurs sachez livrer (sam.) ; Sous les verrous ; Au-dessous de zéro (dim.).
A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, (770-63-40) : Une femme disparaît (sam.) ; Complot de famille (dim.).
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; les Aventures de Robin des Bois.
SAINT-LAMBERT, 15e (554-46-85), v.o. : le Prisonnier de la 2e Avenue.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Casanova (F.), v.o. (*) ; la Ballade des Dalton (sam. et dim.). Horror Picture Show (sam.).
PORTRAITS DE PARIS, Action-République, 11e (805-51-33) : les Portes de la nuit (sam.) ; Un Américain à Paris (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Les bronzés font du ski (sam.) ; Sibériade (dim.).
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. : 14 h : Rollerball ; 16 h. 15 : Tueur d'élite ; 18 h. 20 : Help ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Théâtre de sang.

« SERVICES »

AUTOMOBILE

Absence de vignette : quelles sanctions ?

Tout propriétaire d'un véhicule automobile immatriculé sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer doit, vient de rappeler le ministère de l'intérieur, acquitter une taxe dont le paiement est attesté par la délivrance d'un reçu et par l'apposition d'un timbre adhésif sur le pare-brise.

Le propriétaire d'un véhicule en situation irrégulière s'expose aux sanctions suivantes :

● pour défaut d'apposition du timbre adhésif sur le pare-brise et non présentation du reçu, il est passible d'une amende fiscale égale au double de la taxe ;

● pour l'achat de la vignette après délai légal, il doit payer des indemnités de retard calculées pour le premier mois à 3 % de la taxe et par mois supplémentaire à 1 % de la taxe minimum ;

● par ailleurs, en cas de perte, de vol ou de destruction du timbre adhésif ou du reçu, le propriétaire doit faire une déclaration de perte ou de vol au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu présumé de la perte ou du vol où il lui sera délivré un récépissé de sa déclaration.

Pour l'obtention d'un duplicata, le propriétaire du véhicule doit accomplir les formalités suivantes :

1) S'il s'agit du timbre adhésif, il présentera ce récépissé et le reçu (deuxième élément de la vignette) dans n'importe quelle recette des impôts.

2) S'il s'agit du reçu, il s'adressera à la recette locale des impôts ou à la recette des impôts qui a délivré la vignette ou dans le ressort de laquelle la vignette a été vendue.

Dans l'un ou l'autre cas, un duplicata est délivré immédiatement et gratuitement.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 6 JANVIER

« Le Paris de la Révolution », 10 h. 30, 23, rue de Sévigné (Arcus).

« La rue du Regard et autour de la rue du Dragon », 15 h. 15, 44, rue du Cherche-Midi (Mme Barbier).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« Hôtels du Marais », 15 h., 60, rue des Archives (Mme Hager).

« Mystérieuse civilisation de l'Islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Mme Haulier).

« Les hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et archéologie).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., portail central (Lutèce visites).

« Du couvent des Cordeliers à la rue de l'Hirondelle », 15 h., métro Odéon (Paris inconnu).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« Le petit Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Exposition Picasso », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 7 JANVIER

« Manet et les débuts de l'impressionnisme », 14 h. 30, Musée du Jeu de Paume (Arcus).

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Provence et Languedoc au dixième siècle », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (le Vieux Paris).

« Exposition Picasso », 17 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONGRÈS

LE MORT DANS LA CITE. — Tel sera le thème du onzième congrès annuel de la Société de thanatologie qui aura lieu les 11 et 12 janvier prochain au musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Renseignements : secrétariat de la société, 790-25-39.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 6 JANVIER

15 h. 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques d'Arès : « L'enseignement secret de Léonard de Vinci » (les Artisans de l'esprit).

17 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « Réincarnation et métempsycose » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

LUNDI 7 JANVIER

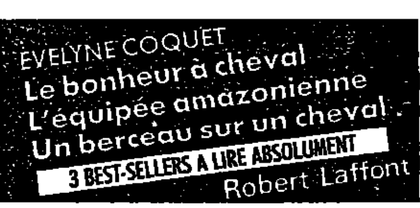
15 heures, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Padoue et son université ».

18 h. 30, Lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. Henri Blanquart : « Symbolisme nordique : la légende de Siegfried » (Université populaire de Paris).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous détendre.
19 h. 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.

20 h 30 Variétés : Stars.
Avec J. Iglesias, M. Sardou, M. Mathieu, S. Lama, les ballets d'Amadeo, B. Joël, J. Hallyday et M. J.-P. Lecat remettant « le Star d'Or » à J.-P. Belmondo pour « Flic ou voyou ».
Une nouvelle émission trimestrielle de Michel Drucker.
21 h 30 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
22 h 30 Cinquante ans de cinéma avec le journal « Life ».
Commentés par André Halimi, présentée par Liza Minelli, une plongée éclair dans les grands titres du cinéma américain.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
N° 3. Les Vivantes. Réalisation Nina Companeez. Avec E. Feuillère, F. Fabian, P. Buster, M. Aumont.
La guerre se prolonge et les mauvaises nouvelles commencent à arriver. A l'arrière, la vie des femmes, veuves ou non, a bien changé.
22 h 10 Série documentaire : L'opéra sauvage.
Voyage aux Célèbes. De F. Rossif. Texte de B. Bleskine.
Sulawesi, les îles où la danse est la vie, Tonaja, où les fêtes et les rites se succèdent.
23 h Variétés : Gospel Caravan.
Marion William et ses amis. Réalisation J. Wilson.
Dans un décor semblable à celui du célèbre Club Apollo d'Harlem, les chansons et les gestes du peuple noir américain.
0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : le Quattrocento ; Au fil des préhistoires : la Provence.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 35 Grâce à la musique (Frédéric Chopin), par François Reichenbach.
Interprétés par Erik Berchot, une quinzaine des plus beaux morceaux de Chopin, suivis d'entretiens avec des spécialistes. L'émission contient également une séquence consacrée au pianiste argentin Miguel Angel Estrella, emprisonné en Uruguay depuis deux ans.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné regards : le cinéma au musée.
Ne pas manquer cette occasion de visiter le Musée du cinéma conçu par Henri Langlois.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B. présente : « les Ecrits de la caserne », de Paul Uy, texte de G. Compère, avec G. Hartman, soprano, P. Roland, récitant, D. Andersen, piano, W. Mortier, clavecin, J.-P. Laterre, synthétiseur.
20 h., « La Krapaude », de R. David, avec C. Hubeau, J.-P. Calvé, K. Trow, etc.
21 h. 7, « Un homme seul », de D. Chraïbi, avec C. Mac'Callian, H. Marteau.
21 h. 42, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Après-concert.
20 h. 05, Concours international de guitare.
20 h. 30, Musique en côte basque : Concert à Saint-Jean-de-Luz : « Concerto en sol majeur » (Zelenka) ; « Salve Regina pour alto et orchestre de chambre » (Scarlatti) ; « Cantate BWV 199 » (Bach) ; « Motet BWV 230 » (Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs Coro Easo d'Irun, dir. J.-E. Gardiner.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? 1 h., Le Baird.

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 5 JANVIER

— Le journal d'Antenne 2 de 20 heures, sur le thème « La détente agonise-t-elle ? », invite *MM. Couve de Murville*, ancien premier ministre, *C. Pierre-Brossolette*, président du Crédit Lyonnais, ainsi que plusieurs journalistes étrangers.

DIMANCHE 6 JANVIER

— R.T.L. reçoit, à 13 h. 15, *Zikrya*, porte-parole de la Fédération des organisations rebelles afghanes.

Le Monde
Service des abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS «SERVICES»

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 579

HORIZONTALEMENT

I. Qui frappent donc un peu fort. — II. S'étend dès qu'elle se met à ronger ; Dont on s'est donc nourri ; Qui a donc avancé. — III. Exige une bonne attaque ; Peintre de Leyde. — IV. Adverbe ; Est un peu coton ; Est difficile à oublier. — V. Parfois mécontent quand il est monté ; Peut mettre un terme à une discussion ; Alla sur le pré. — VI. Se prend pur quand il est grand ; Petites choses ; Qui devra donc quitter le pays. — VII. Peut être un bon emplacement pour celui qui veut crier ; N'épuise pas le sujet ; Moins élevé [épelé]. — VIII. Peut évoquer un certain été ; Morceau pour deux. — IX. Faire l'ouverture ; Parfois versé quand on est touché. — X. Peut être un piège à loups ; Parfois mis en compte. — XI. N'est de marbre que superficiellement : Vieux jeu. — XII. Qui peut nous laisser assis. — XIII. Coule en Espagne ; S'élève en Grèce ; La fin de tout. — XIV. Se débarrassa de son fils ; Fut asservi par les Assyriens ; Règles. — XV. Pronom ; Pas aimables ; Qui ne peut donc pas être rangée parmi les antiquités.

VERTICALEMENT

1. Mot qui peut valoir un renvoi ; Est à côté de l'atlas. — 2. Petit bénéfice ; Atome ; Couleur de monture. — 3. Vient avant nous ; Qui manquent de précipitation ; Bout de champ. — 4. Dans la basse-cour ; Sortes de béquilles ; Parfois frappé d'interdit. — 5. Utile pour envelopper ; Ne dure qu'un temps ; Très salée et très grasse. — 6. N'est parfois qu'un banc ; Ville d'Allemagne ; Qui avait donc circulé. — 7. Autrefois dans l'Yonne, aujourd'hui dans les Vosges ; Sont souvent chargés de retirer le pain de la bouche. — 8. Caractère qu'on peut attribuer à celui qui n'a aucune dent. — 9. Ne peut pas être prévu ; Abréviation pour un prince ; Parler sans sincérité. — 10. Sans effets ; Conjonction ; Abréviation évitant une répétition ; Qui devrait donc être curé. — 11. Coule en Sibérie ; Riche [épelé] ; Suffisamment [épelé]. — 12. Comme certains souvenirs qu'on a conservés ; Personnage biblique ; Est bon pour le cœur. — 13. Sans s'étendre. — 14. Passe facilement sous la porte ; Pas annoncé ; Abréviation pour le patron ; Souvent désigné sous un autre nom. — 15. Qui a tendance à tout oublier.

Solution du problème n° 2 578

Horizontalement

I. Piriforme. — II. Amicale. — III. Ipséité. — IV. Lut ; Melle. — V. Lion ; OT. — VI. Eeus ; Igue. — VII. SR ; Peur. — VIII. Paner ; Ede. — IX. Ane ; Etre. — X. Item ; Or. — XI. Nés ; Pieds.

Verticalement

1. Paille ; Pain. — 2. Impuissante. — 3. Ristournées. — 4. Ice ; NS. — 5. Faim ; Pré. — 6. Olténie ; Toi. — 7. Réel ; Guerre. — 8. Lourde. — 9. Entêté ; Os.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 janvier 1980 :

DES LOIS

● Tendant à modifier certaines dispositions du code de la construction et de l'habitation ;

● Relative à l'automatisation du casier judiciaire ;

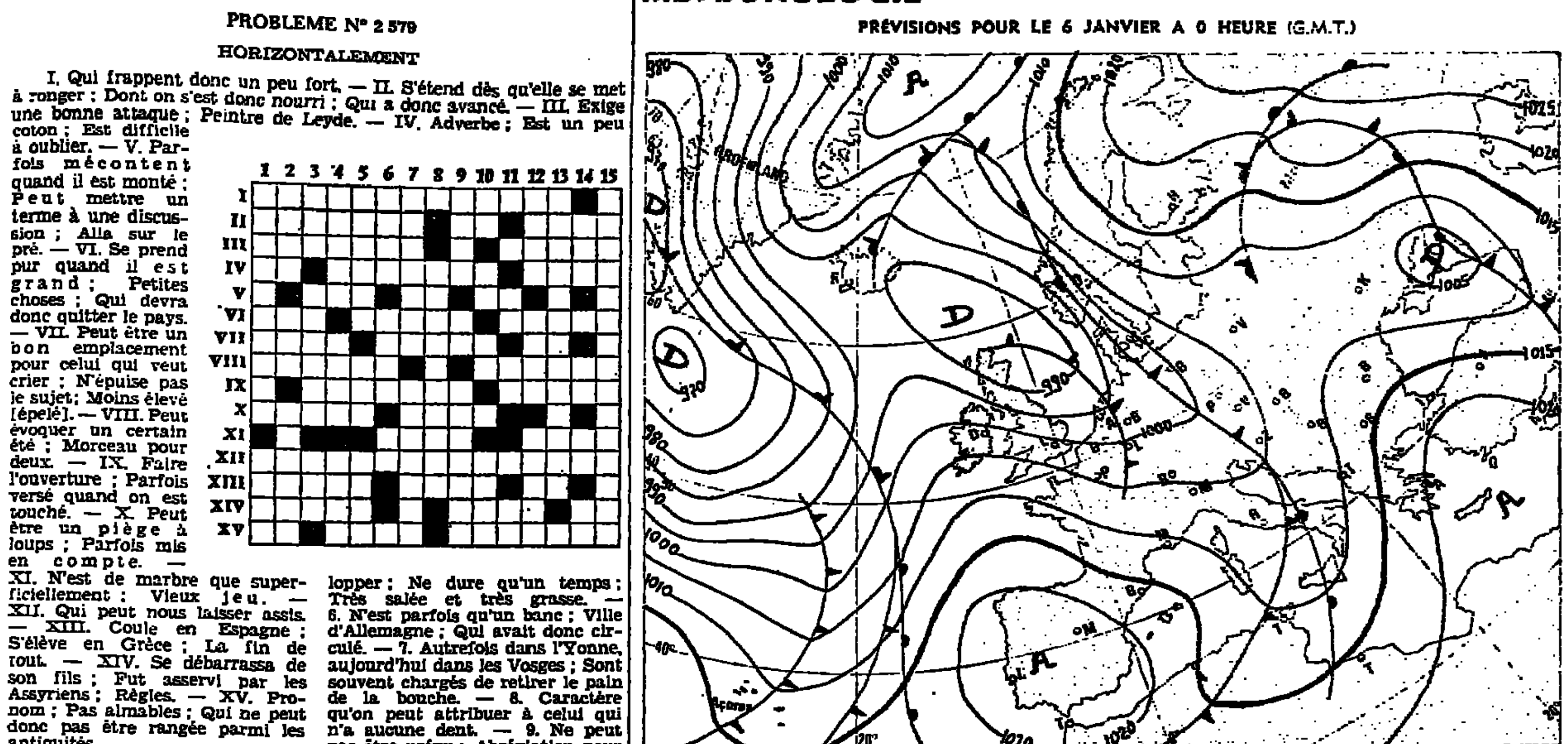
● Relative à la Compagnie nationale du Rhône.

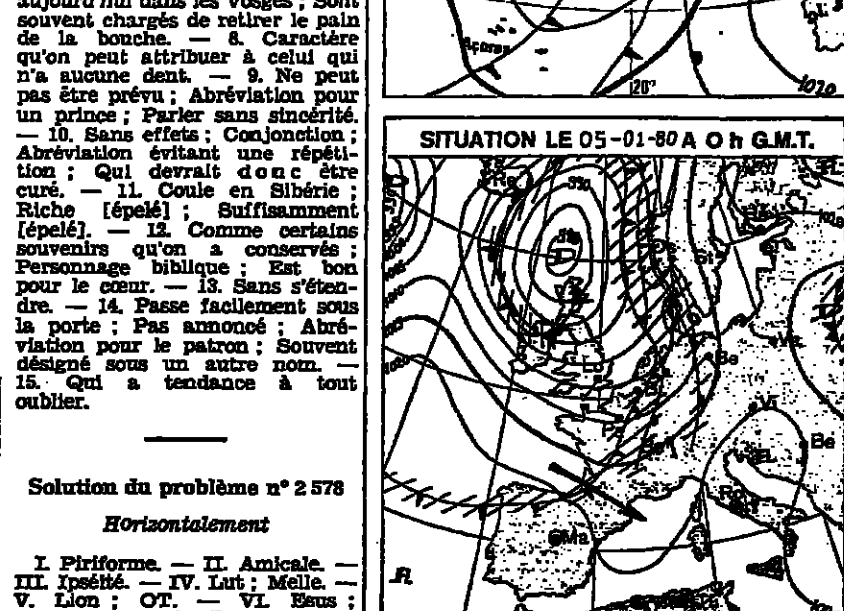
UN DECRET

● Modifiant les articles R. 136-6 et 136-11 du code du travail relatifs à la composition de la commission supérieure des conventions collectives et de sa section spécialisée.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 janvier à 0 heure et le dimanche 6 janvier à 24 heures :

La perturbation pluvio-neigeuse, accompagnée d'un adoucissement, qui achevait de traverser samedi matin le sud et l'est de la France, s'éloignera vers la Méditerranée et l'Europe centrale. Le flux d'air un peu plus frais et instable qui lui succède par le nord-ouest s'atténuera dimanche sur nos régions occidentales.

Ce jour-là, le temps sera de nouveau un peu plus frais, et quelques faibles gelées pourront être observées au lever du jour dans l'intérieur dans les lieux abrités des vents. Le ciel sera variable, des éclaircies alternant avec des passages nuageux accompagnés d'averses. Ces dernières seront plus fréquentes, et sous forme de neige, sur les versants montagneux du Nord-Est et du Centre-Est, où la nébulosité sera en moyenne plus forte. En revanche, des éclaircies plus nombreuses seront observées près du golfe du Lion.

Samedi 5 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 11 et 2 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 12 et 4 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 3 ; Dijon, 1 et 1 ; Grenoble, 2 et 0 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 2 et 2 ; Marseille, 11 et 3 ; Nancy, 1 et 2 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 11 et 4 ; Paris-Le Bourget, 8 et 2 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 16 et 2 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 3 et 2 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 9 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 4 et 1 ; Athènes, 8 et 1 ; Berlin, —6 et —6 ; Bonn, 2 et 1 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, —2 et —2 ; Genève, 2 et 1 ; Lisbonne, 15 et 5 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 11 et —2 ; Moscou, —5 et —5 ; Nairobi, 29 et 9 ; New-York, —2 et —3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 7 et —1 ; Stockholm, —5 et —6 ; Téhéran, 10 et 4.

(Documents établis avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

COLLOQUES

L'EXPROPRIATION. — Le sixième colloque sur l'expropriation sera organisé le 12 janvier à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008 Paris, de 9 heures à 17 heures. Les débats seront dirigés par Me René Bondoux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, et porteront sur « la propriété immobilière et la puissance publique ».

★ Renseignements auprès de Dominique Musso, 48, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris. Tél. : 504-10-97 et 504-11-05.

P.T.T.

LES PROGRÈS DU TÉLÉPHONE

Il y a, à la fin de cette année, en France 13 900 000 abonnés au téléphone (lignes principales). Tous sont désormais reliés par l'automatique ; seuls une cinquantaine le sont encore par voie manuelle... en Guyane.

La qualité des communications ne cesse de s'améliorer, affirme la direction générale des télécommunications (D.G.T.). Celle-ci a mis au point un indice de qualité qui prend en compte le temps durant lequel l'usager attend la tonalité, la rapidité et la facilité avec laquelle il obtient son correspondant, le nombre de dérangements dont il est la victime, la rapidité avec laquelle il est dépanné. Cet indice était de 56 (sur 100) en 1974 ; il est aujourd'hui de 80 avec des taux records en Alsace (88) et en Auvergne (85).

Le délai moyen de raccordement est de cinq mois et demi pour la France entière mais il est de quelques semaines dans de nombreux endroits, de quelques jours dans certains (un mois et demi en moyenne dans la région parisienne). On a même réussi à Evry, dans l'Essonne, à installer chez des abonnés le téléphone le jour même où ils l'avaient demandé. Beau record auquel on ne pouvait croire il y a quelques années, bien qu'il soit déjà réalisé couramment dans certains pays très développés...

TRANSPORTS

LE PORTUGAL A PARIS. — La compagnie aérienne TAP-Air Portugal annonce que depuis le 1er décembre toute la représentation de Paris se trouve au 9, rue Scribe, 75009 Paris, télex 211.311.

Les services de réservations on gardé leur numéro de téléphone : 266-67-80. Par contre, le service de réservations groupes a un nouveau numéro : 266-62-03.

La délégation France est restée au 214, rue Ferrus, 75014 Paris, tél. : 588-09-50.

261 000 AUTOMOBILES ONT PRIS LE TRAIN. — Entre le 1er octobre 1978 et le 30 septembre 1979, le nombre des automobiles transportées par les trains-autos-couchettes s'est élevé à 261 000 au lieu de 251 000 pendant la même période de 1977 à 1978, soit une augmentation de 4 %. *la progression enregistrée a été plus importante sur les relations internationales (+ 8 %) que sur les liaisons intérieures (+ 3 %).*

RADIO-TÉLÉVISION

Dimanche 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 10 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe de l'Epiphanie à Saint-Philippe-du-Roule.
Prédicateur : cardinal Marty.
11 h 50 Votre vérité.
12 h Ski à Pra-Loup.
12 h 50 Dessin animé.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 TF 1 - TF 1.
16 h 15 Sports Première.
17 h 50 Le Trésor des mers du Sud.
Téléfilm de H.-J. Bloom, E. Bercovici et J. Ludwig avec K. Martin, H. Wilcoxon, R. Bellamy, J. Kruschen, G. Corbett, J. Alderson, A. Ascher, E. Faulker, P. Armendariz, J.-A. Espinosa, D. Johnson.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un taxi mauve ».
Film français de Y. Boisset (1977), avec C. Rampling, P. Noiret, A. Belli, P. Ustinov, F. Astaire, E. Albert Jr.
Dans un village d'Irlande, la rencontre de plusieurs personnages, hommes et femmes, ayant chacun son mystère.
Un roman « fitzgéraldien » de Michel Déon, réduit à de belles images, des scènes pittoresques et des numéros d'acteurs. Décevant.
22 h 30 Portrait : Peter Ustinov.
Acteur superbe d'un film génial — Lola Montès — et de beaucoup d'autres oubliés. Metteur en scène peu chanceux au cinéma, très occupé par l'opéra et le théâtre, le plus amar des intellectuels, le plus parisien des russo-anglo-américains, Peter Ustinov, son intelligence, son humour faussement paresseux, son irrésistible rondeur, son irrésistible accent.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Chorus.
11 h 45 Concert.
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le projet Pluton.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
Ou quand l'électronique vient au secours des mystères. Jean-Jacques Barloy a mis en fiches toutes les données qu'on possède sur la Bête du Gévaudan, et l'ordinateur est arrivé à des conclusions que l'on découvrira ici.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Série : Les brigades du tigre.
Bandes et contre-bandes.
17 h 35 Dessine-moi un mouton.
18 h 20 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 30 Opéra : « Nabucco ».
De Verdi.
Mise en scène : Henri Ronse, réal. : A. Flederick. Avec : S. Milnes, C. Cossutta, R. Raimondi, G. Bumbry, V. Cortez, M. Vento et l'orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, dir. N. Santi (en liaison avec France-Musique).
23 h 10 Documentaire : Les enthousiastes.
Avec passion, Picasso. Série proposée par J. Frappat. Réalisation M. Favart.
Un jeune peintre explique sa passion pour la Femme aux pigeons et l'Aubade.
23 h 35 Journal.
23 h 30 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : en 6e dans un C.E.S. de Boulogne-Billancourt. Variétés : rétrospective 1979 avec O. Ribeiro (Portugal), le groupe El Arfa (Maroc), B. Missiego (Espagne), le groupe les Dragons (Portugal), Zerin Öner (Turquie), T. Zergant (Algérie), N. Pereira (Brésil), M. Makeba (Afrique noire), C. Allout (Tunisie), Phuong Oanh (Vietnam), Radmilla (Yougoslavie).
16 h Il n'y a pas qu'à Paris : regards sur la vie en France (attention, art brut).
17 h Prélude à l'après-midi : Pineapple Poll.
Ballet sur une chorégraphie de John Cranko.
Chorégraphe originaire d'Afrique, John Cranko a réglé de nombreux ballets à New-York comme à Paris et Stuttgart.
17 h 50 Théâtre de toujours : le Misanthrope.
De Molière, par le Théâtre national de Strasbourg.
Retransmission d'un spectacle très réussi.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 1 — Les chemins et les champs.
Série de Daniel Vigne, avec Emmanuel Le Roy Ladurie.
Début d'une passionnante série documentaire : Voyage dans l'histoire et la réalité du monde rural.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Les clowns.
Par Dominique Reznikoff, réal. Y. Barbara. Un échantillonnage : d'Annie Fratellini aux Marx Brothers en passant par Buster Keaton.
22 h 35 Cinéma de minuit : hommage à Tex Avery (1).
Dix dessins animés (de 1942 à 1947) d'un maître du « cartoon » burlesque dont tous les gags font explosion.
Comique de l'exagération sans limites. Un loup, un petit chaperon rouge, un canari et autres personnages en plein délire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer.
11 h., Regards sur la musique : « Renard » (Stravinsky).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Récital d'orgue en l'église Saint-Germain-des-Prés : P.-Y. Asselin (Buxtehude, J.-S. Bach, C.-M. Widor) ; Quatuor de clarinettes, M. Hanssens (Gagnebin).
14 h., La Comédie-Française présente : « l'Homme à bonnes fortunes », de Barov.
16 h., La musique yougoslave.
17 h. 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (« les Mémoires d'un âne »).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : J.-S. Bach, Sermisy, Bataille, Guedron, Poot, Gabaye.

FRANCE-MUSIQUE

8 h., Cantate pour le dimanche de l'Epiphanie.
9 h. 5, Vocalises : Michèle Command, soprano (en direct) ; Autour de « Boris Godounov » à Radio-France ; 11 h., Concert : « Sonate pour flûte alto et harpe » (Debussy) ; « Prélude pour harpe seule » (Prokofiev) ; « Duos pour deux flûtes et piano » (Bizet, Verdi), avec J.-P. Rampal, A. Marion, flûtes, B Sylvestre, harpe, J. Koerner, piano et B. Pasquier, alto (en direct du théâtre d'Orsay) ; 12 h. 5, Après-concert : « Sonates pour orchestre à cordes n° 1 et n° 3 » (Rossini), par le Kibbutz Chamber Orchestra ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Vie parisienne » (première partie), d'Offenbach, avec les Chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse.
14 h., La tribune des critiques de disques : « Troisième symphonie », de Schumann.
17 h., Les grands concerts d'archive : Festival de Besançon 1956, avec Cl. Haskil, piano (Mozart, Beethoven, Schumann, Schubert).
18 h., Musiques chorales : « Te Deum » (Bruckner), avec A. Tomova-Sintow, A. Baltsa, P. Schreier, J. Van Dam, le Chœur du Singverein de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
19 h. 35, Jazz vivant : Bill Evans.
20 h. 30, Soirée lyrique donnée à l'Opéra de Paris (en liaison avec Antenne 2) : « Nabucco », opéra en quatre actes, de Verdi, avec S. Milnes, C. Cossutta, R. Raimondi, G. Bumbry, V. Cortez, M. Vento, R. Dume, E. Lublin, les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Nello Santi.
22 h. 45, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, « Danses hongroises », de Brahms ; 23 h. 30, Equivalences : œuvres de Couperin et Marchand ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Pauvres forêts

IV. – Les Cévennes se penchent sur leur passé

par MARC AMBROISE-RENDU

Pour jouer leur triple rôle écologique, économique et social, les forêts de France et les professions qui en vivent ont besoin d'une sérieuse remise en ordre. (« Le Monde » des 3, 4 et 5 janvier.) Chaque massif a ses difficultés particulières : chacun doit trouver ses solutions. Pour les départements méditerranéens c'est une nouvelle stratégie à long terme qu'il faut imaginer. Dans le massif aquitain mieux protégé et mieux géré parce que productif, une modernisation des industries d'aval suffisait. Mais, partout on sent la nécessité d'un engagement de la puissance publique pour définir au moins un objectif et un calendrier. Cette attitude prospective et volontariste est payante. On en trouve un bel exemple, déjà centenaire, dans le massif de l'Aigoual.

Pour tous les forestiers de France la montée à l'Aigoual devrait être un pèlerinage obligatoire. Des terrasses de l'observatoire situées à 1 567 mètres d'altitude on peut, par grand beau temps, parcourir du regard l'un des plus vastes panoramas de l'Hexagone. Au pied du massif, vers le sud, les plages du Languedoc semblent à portée de main. Vers le nord s'en vont, en moutonnant, les croupes sauvages de la Lozère. A l'ouest, on distingue les Pyrénées et vers l'est les sommets alpins encapuchonnés de neige. Mais pour les professionnels il y a mieux à faire ici qu'à contempler les lointains. C'est l'environnement immédiat qui est le plus admirable. Tout alentour sur 15 000 hectares des futaies alternées de feuillus et de résineux semblent monter à l'assaut du sommet : Pins à crochet, hêtres, sapins, mélèzes, voilà un musée sylvestre qui doit tout à l'obstination clairvoyante de quelques forestiers de l'Etat.

Combien parmi les deux cents randonneurs, qui chaque jour d'été posent leur sac au sommet de l'Aigoual, savent qu'ici il n'y avait voilà cent ans, qu'un désert de rocs et de ravines ?

C'était le résultat conjugué d'une surexploitation des anciennes forêts et d'un surpâturage. Les villes, les forges, les verreries des basses Cévennes avaient pendant des décennies, au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle, expédié ici leurs bûcherons pour abattre les sapins. Les pâtres de la plaine et leurs immenses troupeaux venaient estiver et, lorsqu'il n'y avait plus d'herbe, ébranchaient les fayards. Les pluies s'abattant sur ces fortes pentes emportaient alors la terre. Entre 1844 et 1868, les crues successives de l'Hérault avaient ravagé les villes du Languedoc. Le sable, dévalant sur le versant nord de l'Aigoual allait, par le Tarn et la Garonne, obstruer les passes du port de Bordeaux. Sur la montagne chauve les hameaux se vidaient.

Un peu partout en France, le déboisement consécutif au désintérêt de l'Etat pour la forêt et à la surpopulation des campagnes, prenait des allures de catastrophe. Il y eut un sursaut national. Une rafale de lois votées par le Second Empire et la Troisième République, organisèrent le reboisement et la restauration des terrains en montagne. Les communes cévenoles réclamèrent l'application prioritaire de ces mesures dans l'Aigoual.

En 1868, on leur envoya un jeune garde des eaux et forêts : Georges Fabre. Ce garçon était sorti major de Polytechnique et major de l'école forestière de Nancy. Il était aussi membre de la société géologique de France, passionné de géographie et féru d'économie. Le sens du terrain il l'avait acquis au cours de nombreux voyages du Caucase au Sud-Oranais. Un forestier complet, en somme.

Et modeste au surplus, puisqu'il fit appel pendant de nombreuses années aux botanistes de l'université de Montpellier pour tester les essences à replanter. Lui-même, quarante années durant, il travailla dans l'Aigoual. Sa politique n'a pas pris une ride : acheter les 2 000 hectares de forêt remanente et les sols alentour, reboiser ce qui devait l'être avec diverses essences, mais respecter les cultures et les prés, apporter aux populations une raison d'espérer et, tout de suite, de nouvelles ressources en recrutant sur place ses équipes.

Soixante-huit millions de plants

Les difficultés et les échecs ne manquèrent pas. Il n'y avait même pas une piste pour monter à l'Aigoual. Il fallait parfois hisser des milliers de plants à dos d'homme et les trous se creusaient un par un à la pioche. Or, Georges Fabre a mis en terre soixante-huit millions de plants ! Les jeunes hêtres qu'il avait installés crevèrent par millions mais, la vieille hêtraie judicieusement protégée et soignée est aujourd'hui magnifique.

Quand le forestier quitta l'administration en 1908, il avait reboisé les deux tiers du massif, ouvert des centaines de kilomètres de chemins et versé quelque 2 millions de francs-or sous forme de salaire aux populations locales. Ses successeurs ont continué l'œuvre entreprise.

Le résultat est spectaculaire. Les photographies prises à cent ans d'intervalle montrent une transformation complète du paysage, l'érosion est stoppée, l'humus s'accumule dans les sous-bois, le climat lui-même a changé. Sangliers, cerfs et chevreuils sont revenus par centaines et les mouflons importés de Corse prospèrent.

Parvenue à l'âge adulte, la forêt commence à produire. On en extrait chaque année 36 000 mètres cubes de bois qui rapportent à l'O.N.F. 3 millions de francs. A titre de comparaison c'est exactement le revenu estimé des vingt-trois mille propriétaires de forêts de plus de 4 hectares de toute la région Provence-Côte d'Azur.

Bûcherons, débardeurs et scieurs locaux profitent de l'aubaine. Une demi-douzaine de scieries sont installées au pourtour du massif, dans les départements du Gard et de la Lozère.

Alès, Nîmes et Montpellier sont à moins de deux heures de voiture et les Languedociens ont trouvé dans l'Aigoual un véritable parc de week-end. Ils y montent été comme hiver. On a recensé dans les chalets, les hôtels, les gîtes d'étape et les colonies de vacances, six mille lits. Dès les premières neiges, deux petites stations de ski, situées à l'Esperou et à Camprieu, mettent en marche leurs remonte-pentes et ouvrent les pistes de ski de fond.

A la belle saison l'Aigoual, qui fait partie du parc national des Cévennes, est le rendez-vous des marcheurs et des botanistes. Plusieurs sentiers de grande randonnée s'y croisent. Une demi-douzaine de gîtes d'étape ne suffisent plus à héberger les visiteurs d'un soir. Les tour-opérateurs eux-mêmes ont découvert l'endroit. Chaque été on accueille à Meyrueis quinze groupes successifs de Suédois qui viennent observer les plantes et les bêtes de la forêt.

Agents de l'O.N.F., ouvriers des scieries, personnels hôteliers, ce sont au total près de trois cents personnes qui ont trouvé un emploi grâce à l'œuvre de Georges Fabre. Le reste de la Lozère a d'ailleurs été gagné à son tour par la fièvre du rebroisement. En cent ans, la surface couverte est passée dans le département de 50.000 à 190.000 hectares. Les arbres ont remplacé les hommes puisque dans le même temps la population a chuté de cent cinquante mille à soixante-dix mille habitants. Mais justement, la forêt, convenablement mise en valeur, devrait à présent, relancer de nouvelles activités.

La politique de restauration des terrains en montagne brillamment illustrée par Georges Fabre a été organisée par une loi de 1882. Le principe est le suivant : l'Etat achète et replante les pentes considérées comme en voie d'érosion. Ainsi le régime des eaux est régularisé et les villages d'aval protégés. L'exemple de l'Aigoual montre à l'évidence que la forêt « écologique » ainsi créée artificiellement peut devenir quelques decennies plus tard une zone de tourisme et même un centre de production. Ce type d'investissement public est donc triplement profitable. On a recensé dans l'Hexagone 522.000 hectares de terrains dignes d'êtres restaurés. La moitié à peine ont été reboisés. Car cette politique sans doute trop audacieuse s'est effilochée au fil du temps.

On estime que 65.000 hectares de terrains en danger sont à replanter en priorité. Au rythme actuel (1.000 hectares par an), il faudra plus d'un demi-siècle pour en venir à bout. Mais alors dans quel état seront-ils ? De vastes secteurs situés dans des cantons de haute et moyenne montagne — également en voie de désertification — attendent leur Georges Fabre.

Des personnages d'une telle trempe peuvent-ils encore se trouver ? Car dans l'épopée de l'Aigoual on oublie *toujours* de raconter la fin.

En 1908 Georges Fabre, qui avait son caractère et qui se moquait par trop de la comptabilité administrative, fut congédié. Après quarante ans de labeur, son ministère lui « offrit » une retraite anticipée. Les populations locales stupéfaites et consternées voulurent au moins le remercier en plaçant une modeste plaque de marbre non loin du sommet de l'Aigoual. L'administration refuse d'offrir le mètre carré nécessaire. Il fallut planter ailleurs le minuscule monument du souvenir.

Depuis quelques années on semble avoir redécouvert Georges Fabre. On le célèbre maintenant à l'envi. Mais on ne parle guère de l'imiter. Le temps des pionniers est révolu, nous voici à l'époque des gestionnaires. Ce ne sont pourtant pas les Aigoual qui manquent en France. Landes à l'abandon, versants délavés, maquis improductifs, massifs mal exploités, le territoire offre cent occasions d'exercer pour le profit de la collectivité les talents des forestiers. Mais les pouvoirs publics semblent comme paralysés devant les difficultés de la tâche.

Leur objectif, aujourd'hui clairement affiché, c'est non plus d'étendre encore le patrimoine forestier mais de valoriser au maximum ses 14 millions d'hectares. D'ici à 1985 on veut faire passer la récolte de bois d'environ 30 millions de mètres cubes par an à 40 millions de mètres cubes. Un train de mesures a été lancé, un projet de loi dit « de mise en valeur de la forêt française » sera voté au printemps prochain. Cependant, le gouvernement sait fort bien que ses moyens d'action sont très limités. Il peut certes influer directement sur la gestion des 4 millions d'hectares appartenant à l'Etat et aux communes. Encore faut-il distraire de ce chifre 900.000 hectares réputés improductifs. Il peut, en étendant l'obligation des plans de gestion et grâce aux aides du Fonds forestier national infléchir le devenir d'une fraction des forêts privées. Mais, là encore, près de 5 millions d'hectares échappent à tout contrôle. Au total, la puissance publique peut agir directement ou indirectement sur à peu près la moitié de nos espaces plantés.

Le jeu libéral

Fidèle à son idéologie libérale, le gouvernement compte sur le marché des bois pour modifier le comportement des particuliers. La réorganisation de la filière bois est l'instrument de cette politique. Raisonnement : si les bois petits ou grands prennent de la valeur parce qu'on sait mieux les utiliser, les propriétaires négligents deviendront plus attentifs. Tel est le pari forestier du giscardisme. Il permet à tout le moins de naviguer à l'économie. Mais améliorera-t-il sérieusement la situation désastreuse du massif méditerranéen ? Supprimera-t-il le gaspillage des terres à l'abandon ? Permettra-t-il la mise en valeur d'une poussière de parcelles couvrant tout de même des millions d'hectares ?

Pour gérer ces espaces-là on n'aperçoit finalement que deux méthodes d'ailleurs complémentaires. La première consisterait pour l'Etat à acheter à l'amiable ou à exproprier les surfaces en deshérence. L'Office national des forêts serait alors chargé de les exploiter. Le Second Empire et la IIIe République pratiquèrent cette politique avec succès.

La seconde approche passe par la reconnaissance de l'utilité publique des terrains à vocation forestière, des maquis, garrigues et forêts dégradées. De ce principe découlerait l'obligation pour leurs propriétaires soit de les replanter puis de les gérer convenablement soit de laisser l'administration s'en charger elle-même.

Après tout, on a fort bien admis que les ressources du sous-sol appartenaient à l'Etat ou ne pouvait être exploitées sans contrôle. Si vraiment les terres et les bois sont un patrimoine national pourquoi, face au désintérêt des particuliers, ne pas les soumettre au même régime ? On s'y refuse au nom des libertés individuelles et du respect de la propriété privée. La nécessité de tirer parti du « pétrole français » n'imposera-t-elle pas un jour ce à quoi nous répugnons aujourd'hui ?

FIN

URBANISME

Parti de Tours

UN ACHETEUR DE MAISON INDIVIDUELLE MÉCONTENT MARCHE SUR PARIS

(De notre correspondant.)

Tours. — Parti de Tours lundi 31 décembre, traînant une remorque chargée de tracts et de dossiers, M. Claude Blanchard sera, le 7 janvier à 15 heures, devant le ministère de la justice. Cette marche de 230 kilomètres a pour but de faire connaître l'histoire de l'Association de défense et d'information sur la construction individuelle (ADICI) et de son fondateur, lui-même victime des « pavillonneurs ».

Depuis la création de l'ADICI en 1977, M. Blanchard milite en faveur des usagers mécontents, tout en assurant sa propre défense à plein temps, puisqu'il a abandonné son métier de représentant. Il veut faire aboutir une plainte déposée le 25 août 1977 pour des malfaçons dûment constatées et l'absence de garanties bancaires du constructeur de son pavillon.

A ce jour, aucun jugement n'a encore été prononcé, alors que M. Blanchard a appris récemment que le dossier était clos depuis avril 1979. Il a donc, fort du soutien des mille adhérents de son association, commencé une « croisade » au terme de laquelle il espère obtenir un retentissement national à la lutte, pour le moment circonscrite à quelques départements de la région Centre, des « consommateurs » de maisons individuelles.

P.T.T.

A Bully-les-Mines (Pas-de-Calais)

UN BUREAU LAMENTABLE

Le maire socialiste de Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) vient de prendre un arrêté interdisant au public l'accès au bureau de poste de la commune en raison de l' « état lamentable » du local.

« La couverture est fissurée, indique l'arrêté ; le plafond est crevé sur la totalité de la salle du public, il y a des risques d'électrocution ; des salles sont inondées ; aujourd'hui, il manque du chauffage et le plafond risque de tomber à tout moment. »

Le bureau de poste de la commune reste néanmoins ouvert, car, pour prendre effet, cet arrêté doit être approuvé par l'autorité de tutelle, en l'occurrence le sous-préfet de Lens.

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. proteste, dans un communiqué, contre l'arrêté du maire de Bully-les-Mines. « Il ressort des visites effectuées par des techniciens des bâtiments que la sécurité des usagers et des agents n'est pas menacée », indique-t-il.

Toutefois, précise le communiqué qui reproche à l'entrepreneur chargé des travaux de réfection de n'avoir pas respecté ses engagements, « des mesures seront prises dès le lundi 7 janvier pour assurer la protection du bâtiment contre les intempéries en attendant la mise en jeu des responsabilités de l'entrepreneur devant les tribunaux, s'il s'avère que les tentatives d'accord amiable actuellement engagées échouent ».



TRANSPORTS

LES CONSÉQUENCES DU CYCLONE DES ANTILLES

Rouen et Dieppe sont victimes de la nouvelle répartition du trafic des bananes

M. Joël Le Theule, ministre des transports, devrait se rendre, le 11 janvier, à Panama pour représenter le gouvernement français aux cérémonies du centenaire des travaux du canal de Panama.

A l'occasion de ce voyage en Amérique centrale, le ministre des transports devrait se rendre dans les Antilles françaises, pour examiner les problèmes économies des îles, après le cyclone en août dernier, et la délicate question du transport des bananes vers la métropole.

De notre correspondant

Rouen. — Le cyclone David, qui a ravagé les Antilles en août dernier, aurait-il aussi touché le port de Rouen ? On se souvient qu'à l'époque, une importante partie de l'agriculture antillaise avait été détruite.

Normalement, l'Etat prenait en charge les régions sinistrées bénéficiant, à l'occasion, d'une subvention de la Commission de Bruxelles. De son côté, le Groupement d'intérêt économique bananier (GIEB) faisait appel à des pays tiers (Etats d'Amérique centrale, Côte-d'Ivoire) pour l'aprovisionnement de la métropole en bananes, et faisait transporter les fruits par des compagnies maritimes autres que la C.G.M. (Compagnie générale maritime), jusqu'alors en situation de monopole pour ce trafic sur la ligne Antilles - France.

Depuis, la plupart des navires font seulement escale en France, pour rejoindre ensuite les ports d'Europe du Nord. Mais les bananiers ignorent le port de Rouen, trop coûteux à leurs yeux (car situé à près de 100 kilomètres à l'intérieur des terres). Ils déchargent leurs cargaison à Dieppe uniquement, alors que Rouen et Dieppe partageaient par moitié le trafic bananier habituel jusqu'à une date récente. A Rouen, la conséquence est brutale : au lieu de 5 000 tonnes hebdomadaire de bananes, 5 500 tonnes seulement ont été déchargées depuis quatre mois ; en outre, quatre-vingt personnes de la société de consignation « Jules Roy » et de sa filiale, la « Société d'appontement, de manutention et de stockage », spécialisée dans le commerce bananier, sont au chômage partiel depuis le 1er octobre 1979, et font l'objet d'une demande de licenciement pour raisons économiques. L'avis de l'inspection du travail sera donné fin janvier.

« *Démarche scandaleuse et injustifiée*, dit le personnel, en majorité F.O. et C.G.T. des deux entreprises, *car le retour à la normale se produira dès le mois de mars 1980, et à cette époque il faudra réembaucher.* »

Les syndicats accusent la direction de la maison Jules Roy de profiter de l'occasion pour « dégraisser » ses effectifs sans penser suffisamment à l'avenir puisque au mois de mai, juin et juillet la production de bananes sera vraisemblablement excédentaire. Depuis septembre, les délégués syndicaux ont adressé un important courrier aux ministères des transports et des DOM-TOM demandant que le port de Rouen soit lui aussi subventionné comme victime du cyclone David. Aucune réponse n'a été donnée.

Lors de la dernière séance du conseil général de Seine-Maritime, le 17 décembre 1979, M. Jean-Marie Panier (P.S.) a dénoncé « *l'attitude du GIEB qui, d'autorité, oriente tous les bateaux sur le port de Dieppe, refusant de considérer que la parité de coût portuaire a été rétablie entre Rouen et Dieppe grâce à un effort des pilotes de la Seine et de la société Jules Roy* ». En rappelant que le port de Dieppe réalisait depuis septembre son tonnage habituel de bananes (44 000 tonnes en trois mois), M. Panier a provoqué la colère de M. Rémi Bourgois (P.C.), maire de Dieppe. Celui-ci a reproché à son collège socialiste de chercher « *à dresser les travailleurs de Dieppe, Rouen et Le Havre les uns contre les autres* ». Pourtant, il aurait été possible d'accorder une aide au port de Rouen car les pouvoirs publics encaissent actuellement un droit de douane inhabituel sur l'entrée des bananes étrangères. De plus, l'Etat touche le « boni » représenté par la vente, au prix antillais, de bananes achetées (à moindre prix) dans des pays du tiers-monde, tel que le Costa-Rica.

La situation faite au port de Rouen inquiète les professionnels de la banane qui craignent que l'on ne profite du cyclone David pour mieux faire accepter le projet de transport de ces fruits par conteneur entre les Antilles et la métropole (*le Monde* des 18-19 mars 1979). Ce projet, mis au point en 1974, par la C.G.M. société contrôlée par l'Etat), a fait l'unanimité contre lui, mais certains, comme M. Jean Lecanuet, président (U.D.F.) du conseil général de Seine-Maritime, estiment que sa réalisation est maintenant inévitable. Une étude de M. Marteau, économiste, professeur à l'E.S.C. de Rouen et chargé de cours à l'université de Paris-Dauphine, estime que le projet de la C.G.M. n'est pas rentable puisque à l'investissement de 2,5 milliards de francs s'ajouterait un surcoût d'exploitation annuel variant de 35 à 106 millions de francs. Les conséquences sociales, notamment pour l'emploi des dockers, n'ont pas été chiffrées mais il est sûr qu'elles frapperaient l'économie portuaire à divers titres. En réalisant ce projet, l'ex-Transat et le gouvernement courraient le risque d'une crise semblable à celle de l'ex-*France*, avec, cette fois, la mort d'un port, Dieppe.

ÉTIENNE BANZET.

La S.N.C.F. en 1979 : stagnation du trafic des voyageurs

La S.N.C.F. a connu, l'an dernier, une quasi-stagnation de son trafic de voyageurs, contrairement aux années précédentes, indique M. Paul Gentil, directeur général de la société nationale, dans l'entretien qu'il a accordé à *la Vie du rail*. A son avis, ces mauvais résultats s'expliquent notamment par un ralentissement de la consommation des ménages.

En revanche, la S.N.C.F. affiche de meilleurs résultats pour ce qui concerne le trafic de marchandises, qui a augmenté d'environ 5 % par rapport à 1978, ce qui paraît d'autant plus encourageant à M. Gentil qu' « *en matière de conjoncture, on ne peut faire état que d'une expansion modérée* ».

Le directeur général de la S.N.C.F. évoque les perspectives d'une crise de l'énergie. Selon lui, « *le chemin de fer ne donnera sa pleine mesure dans le « combat pour l'énergie » qu'à la faveur d'un accroissement de sa part du marché des transports. Il dispose en effet de qualités intrinsèques qui font de lui un mode de transport beaucoup plus économe d'énergie que ses concurrents* ».

A cet égard, M. Gentil précise que le contrat de programme conclu il y a un an entre la S.N.C.F. et l'Etat pour la période 1979-1982 « *ne prend pas en compte une éventuelle crise énergétique* ». A son avis, « *dans un tel cas, les modifications utiles seraient apportées au contrat* ».

1980 SERA UNE ANNÉE DURE POUR LES COMPAGNIES AÉRIENNES

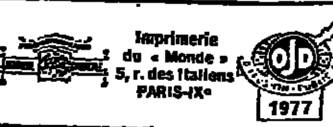
Le trafic des compagnies régulières a augmenté d'environ 10 % en 1979 par rapport à 1978, d'après les chiffres publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) qui groupe cent quarante-quatre Etats. Ce taux de croissance est supérieur au taux de croissance annuel moyen des années 1970, tout en étant légèrement inférieur au taux exceptionnellement élevé réalisé l'année précédente.

Les compagnies aériennes ont transporté 745 millions de passagers (10 % de plus qu'en 1978). Le coefficient de remplissage des avions a atteint 65 %, dépassant de 1 % celui de 1978.

Le trafic de frêt a augmenté de 7 % (plus de 28 milliards de tonnes-kilomètres), soit un taux de croissance légèrement inférieur aux augmentations annuelles de 10 à 11 % enregistrées les trois années précédentes.

1980 sera l'une des années « *les plus dures* » pour l'aviation civile, estime, dans un communiqué, M. Knut Hammarskjoeld, directeur général de l'association du transport aérien international (I.A.T.A.). Il constate que le prix du kérosène a plus que doublé en 1979. « *La seule chose certaine pour 1980 est que ce prix continuera d'augmenter* » indique-t-il. Le directeur général de l'IATA prévoit, pour cette année, une augmentation de 7,4 % du trafic de passagers au lieu de 13 % au cours des neuf premiers mois de 1979.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

ıt

ANSPORTS

CONSÉQUENCES DU CYCLONE DES ANTIL...

Rouen et Dieppe sont victimes ... nouvelle répartition du trafic des bana...

... Joël Le Theule, ministre des transports, ... janvier, à Panama pour représenter le ... aux cérémonies du centenaire des travaux du canal ...

... l'occasion de ce voyage en Amérique ... ansports devrait se rendre dans les Antilles françaises ... ner les problèmes économies des îles ... le cyclone ... dernier, et la délicate question du transport des bananes ... a métropole.

De notre correspondant

... en. — Le cyclone David, ... ravagé les Antilles en août ..., aurait-il aussi touché le ... le Rouen ? On se souvient ... l'époque, une importante ... de l'agriculture antillaise ... été détruite.

... nalement, l'Etat prenait en ... les régions sinistrées ...

S.N.C.F. en 1979 : stagnation du trafic des voyageurs

... SERA UNE ANNÉE DURE ... UR LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Le Monde

économie

LES TENSIONS INTERNATIONALES SUR L'OR

Et si on fermait le marché de Paris ?

« Il était une fois un monsieur disposant de 80 000 F d'économies. Ayant entendu dire — oh combien ! — que l'or était un excellent placement en ces temps de troubles, il fit un rapide calcul. Le dernier cours de Bourse du napoléon ayant été fixé à 653 F le 28 décembre, et les autorités du marché ayant suspendu les cotations le 2 janvier parce que la hausse dépassait 10 %, il se dit que, lorsque les transactions allaient reprendre, le napoléon ne pourrait valoir plus de 738,10 F. Avec les frais de courtage (1 % environ), il pouvait s'offrir cent pièces d'or. Aussitôt dit, aussitôt fait. Il porta son magot chez un banquier voisin et commit l'erreur de rédiger son ordre d'achat « au mieux » — c'est-à-dire, en fait, à n'importe quel cours pourvu qu'il s'agisse du premier coté.

» Las ! Il ignorait que, entre-temps, la règle des 10 % avait... disparu. Le 3 janvier, le banquier exécuta consciencieusement l'ordre au cours de... 1 130 F l'unité. Il manquait près de 35 000 F pour régler l'addition ; mais en empruntant ici et là, cela pouvait encore se faire. A une condition toutefois : que le banquier lui fasse crédit quelques jours, ce qui fut refusé, la règle — pour la clientèle privée tout au moins — exigeant le règlement comptant et en espèces.

» L'or acquis devait donc être automatiquement revendu le lendemain. Il le fut à... 611 F, cours officiel du napoléon, le 4 janvier. Perte nette pour la personne en question : 60 000 F, différence entre les 115 000 francs du prix d'achat le 3 janvier et les 50 000 F de revente le lendemain (taxe de 4 % sur la vente déduite) ; 6 millions de centimes perdus en vingt-quatre heures ! »

Cette triste histoire, absolument authentique, circulait dans les travées du marché de l'or à la veille du week-end. Elle faisait apparaître un étonnant contraste avec l'heureux sort des professionnels, dont certains ne se sont pas gênés pour vendre des napoléons « à découvert » — c'est-à-dire sans les posséder vraiment — à 1 130 F le 3 janvier et pour les racheter — réellement, cette fois ! — le lendemain à 611 F. L'affaire mériterait certainement une enquête officielle de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Elle amène aussi à poser la question de la pérennité du marché de l'or français, qui n'a, de marché, quasiment que le nom. La législation française interdit, en effet, l'importation et l'exportation de métal jaune. Certes, en 1978, la France a importé 48 tonnes d'or (solde des entrées et des sorties). Mais, outre qu'il s'agit là d'une goutte d'eau dans un océan, cet or est, pour l'essentiel, utilisé à des fins industrielles (b i j o u x, prothèses dentaires) (1). Il ne s'agit en aucun cas d'or « monétaire », susceptible d'être acheté ou vendu à la Bourse.

De son côté, la Banque de France, qui détenait 3 181 tonnes de métal jaune à la fin de 1979, nie en écouler sur le même marché quand bien même il s'agirait de le régulariser. On ignore certes quel est, à l'intérieur de ce trésor, la part des pièces, lingots ou barres internationales, ce qui fait dire à beaucoup que la Banque intervient tout de même lorsque l'impérieuse nécessité s'en *fait sentir. Une chose est sûre*, d'une année à l'autre son stock ne diminue pas (2), ce qui implique donc que, s'il y a vente, il doit y avoir *rachat sur le marché parisien, et ce, dans* la même année. A moins, encore, que les opérations ne soient effectuées à partir d'un autre poste noyé quelque part dans le bilan général...

4 600 tonnes détenues par les particuliers

Le stock d'or détenu par les citoyens privés français est évalué par les experts internationaux à environ 4 600 tonnes depuis des années. *A priori*, on pourrait donc assurer que, depuis la réouverture du marché en 1948, des milliers de Français s'échangent les mêmes pièces et les mêmes lingots. En fait, le stock diminue.

D'abord parce que les frontières ne sont pas étanches et que des opérateurs préfèrent cacher leurs lingots à l'étranger, où ils les croient *plus en sécurité*. Ensuite, parce que sur les 535 millions de pièces d'or supposées contenues dans le « bas de laine » des Français, un certain nombre d'entre elles ne sont pas négociables sur le marché (écornées, abîmées ou montées sur des parures). Enfin, en ce qui concerne les lingots d'un kilo — seules les banques et quelques grands comptoirs spécialisés s'échangent des barres pesant de 11,5 à 13,5 kilos, — il faut savoir que, si jamais personne n'en remet « au pot », les comptoirs spécialisés en a c h è t e n t parfois directement sur le marché pour les fondre et les revendre aux industriels ou aux bijoutiers qui en demandent.

Le tableau est complet : d'un côté une offre globale qui diminue de façon quasi constante, de l'autre une demande qui, pour suivre la tendance des marchés internationaux — ouverts au monde entier ceux-là (3), — augmente ou diminue fortement au gré des crises et des humeurs. Comment, dans ces conditions, s'étonner des déséquilibres parfois « scandaleux » constatés ces derniers jours ? Et qui peut y mettre fin ?

Pas la Banque de France, pour qui ce marché existe si peu que les *« réévaluations semestrielles au prix du marché »* de son stock d'or sont calculées à partir des cours fixés... à Londres. La Chambre syndicale des agents de change non plus, qui, si elle est chargée de *« gérer techniquement »* le marché parisien, *ne dispose d'aucun moyen juridique* — on l'a bien vu avec la pseudo-règle des 10 % d'écart — et encore moins financier, pour en réguler les folles fluctuations.

Se référer à Londres ou à Zurich ?

« Ce marché n'a aucun sens », affirme un professionnel — et non l'un des moindres — du palais Brongniart. Et il ajoute : *« Un marché doit être complètement ouvert ou complètement fermé. Nous avons demandé plusieurs fois son ouverture et sa mise en parité avec celui de Londres ou de Zurich. C'est impossible, nous répond-on chaque fois, « à cause du contrôle des changes (4) ». Alors qu'on le ferme une bonne fois, et l'on évitera toutes les magouilles que nous sommes beaucoup à déplorer ! »*

La chose est-elle techniquement possible ? Certains l'affirment. Mais, parce qu'il n'est pas question, néanmoins, de spolier les Français qui détiennent de l'or et que l'Etat a lui-même indexé ses deux plus grands emprunts (5) sur le métal précieux, le commerce de métal jaune doit rester permis dans le pays. *Des cours devraient continuer d'être fixés.* Mais ils pourraient l'être par telle ou telle autorité, à partir de ceux, librement débattus, des marchés internationaux comme Londres ou Zurich, qui offrent l'avantage de ne pas accepter de transactions à terme.

Il faudrait, bien sûr, tenir compte, dans ce calcul, de la taxe de 4 % applicable aux ventes en France (6) et de la traditionnelle « prime » du napoléon. Celle-ci, qui représente la différence entre un gramme d'or contenu dans un lingot et le même gramme présenté sous forme de napoléon, pourrait être calculée et fixée au départ sur la moyenne atteinte au cours des cinq ou dix dernières années.

Si l'on fermait le marché tel qu'il est, vous verriez naître un marché noir immédiatement à P a r i s », entend-on déjà. Mais le marché noir n'existe-t-il pas déjà depuis l'instauration de la taxe de 4 % en 1977 ?

PATRICE CLAUDE.

(1) Sur ce total, 19,6 tonnes d'or ont été importées « temporairement » par des négociants s'engageant à réexporter le métal une fois transformé ou allié à d'autres métaux.

(2) Il a même augmenté en 1979 de 10 tonnes restituées au Trésor français par le Fonds monétaire international (F.M.I.)

(3) Sauf aux résidents français, à moins qu'ils n'aient pu « sortir » les capitaux nécessaires, et acceptent de laisser leurs acquisitions déposées à l'étranger.

(4) En théorie seulement : en fait, les pouvoirs publics ne le souhaitent tout simplement pas.

(5) *Le* 4 1/2 % 1973, indexé sur le napoléon, et le 7 % 1973, indexé sur le lingot.

(6) Ce taux sera porté à 6 % dès que le budget de 1980 aura été voté.

(Lire page 15 l'analyse de la semaine à la Bourse de Paris.)

PROFITS SOVIÉTIQUES

Moscou *(A.F.P.)*. — La spéculation internationale sur l'or et la hausse du prix du pétrole profitent à l'U.R.S.S. Les stocks soviétiques d'or étant généralement évalués en Occident à un chiffre voisin de 3 000 tonnes, une hausse de 200 dollars en quelques semaines du prix de l'once représente pour Moscou un cadeau de 18 milliards de dollars.

La hausse du prix du pétrole a aussi ses avantages. Les exportations de pétrole de l'U.R.S.S. contre devises convertibles, principalement vers l'Europe occidentale, étant estimées à environ 70 millions de tonnes par an, le doublement du prix du baril en un an de 14 à 28 dollars augmente la valeur des exportations annuelles de l'U.R.S.S. d'environ 7 milliards de dollars. Aucun chiffre officiel n'est disponible en U.R.S.S. ni sur la production ou les stocks d'or, ni sur les exportations de pétrole.

● *L'adjudication du F.M.I.* — Ce sont trois banques allemandes, — la Dresdner Bank, la Deutsche G e n o s s e n c h a f t s b a n k et, la Deutsche Bank A.G. — et leurs filiales qui ont acheté la totalité des 444 000 onces d'or fin (31,1 g) que le Fonds monétaire international avait offertes mercredi 2 janvier dans le cadre de ses ventes nouvelles aux enchères. Cette opération s'est effectuée au cours de 562,85 dollrs l'once.

En Belgique

UN JOURNAL FLAMAND SUGGÈRE DE VENDRE UNE PARTIE DU STOCK D'OR DE LA BANQUE NATIONALE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La fièvre de l'or a bien failli sauver les finances très compromises de la Belgique. Constatant le bond spectaculaire du métal jaune, le journal socialiste flamand *De Morgen* avait suggéré, vendredi 4 janvier, que la Banque nationale vende aussitôt un dixième, au moins, de son stock.

La Banque nationale de Belgique possède 1 325 tonnes d'or, l'équivalent, aux cours de jeudi (582 000 F belges par kilo), de 77 milliards de francs (100 milliards de francs français). Or, dans le bilan officiel, l'or n'est mentionnée que pour un montant *de 58 milliards de francs belges)*, ce qui fait une différence de 713 milliards de francs belges.

La vente de 11 % du stock d'or, soit 137 tonnes, permettrait, disait le journal, d'éponger le déficit budgétaire de 1980. *« Il faut y songer, d'autant plus que la Belgique, depuis quelques mois, recourt exagérément à l'emprunt à l'étranger. D'ailleurs, plus personne en Occident ne tient compte aujourd'hui des tabous monétaires et financiers. »*

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ET LE BUDGET 1980

M. Mitterrand : le gouvernement a une vue mesquine des choses

Commentant les mesures économiques prises par le gouvernement à la suite des nouvelles hausses des prix du pétrole et les déclarations faites à ce sujet, la veille, par le premier ministre, M. François Mitterrand a notamment déclaré, vendredi soir 4 janvier, sur TF 1 :

« On est en train de discuter du budget 1980 dans des circonstances paradoxales, presque burlesques, dont le gouvernement a l'entière responsabilité. M. Barre n'a pas changé un iota à son budget alors que le train de hausses qui affecte gravement l'économie du pays et le pouvoir d'achat des foyers les plus modestes bouleverse, en fait, les données de notre économie. C'est une première contradiction, qui me paraît évidente. (...) Lorsque le gouvernement — toujours la poudre aux yeux — annonce qu'il va distribuer, je ne dis pas qu'il ait tort, 1,5 milliard aux familles modestes, aux individus qui sont dans le besoin, afin de tenter de compenser le train de hausses et la baisse du pouvoir d'achat, ce milliard et demi correspond presque exactement à la hausse de la T.V.A. et du profit que l'Etat va retirer de l'augmentation du prix de l'essence. Bref, il donne ce qu'il vient de prendre pratiquement aux mêmes. Alors je pense que tout ça c'est une vue mesquine des choses. (...) Les mesures d'aujourd'hui aggravent les inégalités, il faut que les Français le sachent. »

Le P.C.F. demande la « confiscation » des plus-values sur stocks réalisées par les compagnies pétrolières

Le bureau politique du parti communiste a publié, vendredi 4 janvier, une déclaration dans laquelle il affirme notamment que *« la hausse du pétrole ne constitue pas le choc dont souffre notre économie »* et que *« le véritable choc qu'elle subit est celui de l'austérité voulue et de l'inflation accélérée »*. Le P.C.F. souligne que, *« en 1979, les compagnies pétrolières ont empoché, en France, au moins 30 milliards de profits »* et que *« la nouvelle hausse des carburants apporte aux compagnies une plus-value sur stocks de 6 milliards »*.

« Giscard augmente de 19 centimes le litre de carburant, alors que la hausse moyenne réelle du brut est de 12,5 centimes, ajoute le bureau politique. *L'amende supplémentaire de 6,5 centimes qu'il inflige aux consommateurs répond à l'exigence des compagnies pétrolières, qui revendiquent précisément d e p u i s plusieurs semaines un supercadeau. »*

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* opposera la question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer) au projet de loi de finances pour 1980, dont les députés commenceront l'examen le lundi 7 janvier. Le texte de cette question préalable, qui sera défendu, par M. André Lajoinie, député de l'Allier, indique que *« les hypothèses économiques à partir desquelles le budget pour 1980 a été élaboré sont arbitraires et mensongères »*.

De nouvelles réactions

Des organisations politiques et syndicales ont exprimé, le 4 janvier, à leur tour, leurs réactions, après les mesures économiques annoncées, la veille, par le gouvernement.

● *M. Thierry Jeantet*, membre du secrétariat national du M.R.G., considère que le raisonnement de M. Barre selon lequel seul le nucléaire permettra de limiter le renchérissement du p r i x de l'énergie et de *« préserver une autonomie énergétique très relative du pays »* est *« en apparence logique »*, mais *« malheureusement ni exact ni simple »*. Estimant, que *« le gouvernement doit cesser de pratiquer une fuite en avant en faveur du tout-nucléaire »*, il demande que le gouvernement ouvre *« le dossier énergétique complètement devant les parlementaires et le pays »* et qu'il propose *« une vaste concertation pour un plan national d'économies et de diversification des énergies »*.

● LA C.G.T. estime que le *« pouvoir vient de franchir une nouvelle et grave escalade dans l'entreprise systématique »* de réduction du pouvoir d'achat. Elle appelle à développer l'action et *« se prononce pour une rencontre avec la C.F.D.T. et toutes les centrales syndicales déterminées à lutter. »*

● LA C.G.T. juge que les mesures sur les produits pétroliers et énergétiques sont *« malheureusement justifiées »* mais, dit-elle, *« le contribuable paiera et le pouvoir d'achat de l'encadrement va encore diminuer »*. Elle réclame la liberté des discussions salariales.

● La C.F.T.C. demande une augmentation de 10 % des prestations familiales, à compter du 1er janvier, et une revalorisation exceptionnelle du SMIC.

● LA FEN considère que la politique du gouvernement *« sera perçue comme une nouvelle provocation à l'égard des salariés »*.

● L'U.D.F., en revanche, *« se réjouit de voir que des compensations efficaces ont été prévues en faveur des ménages les moins favorisés et des entreprises exportatrices et créatrices d'emplois »*.

CARNET

Décès

— *Nous avons le regret de faire* part du décès de

Mme Anne-Marie ARMELIN,

survenu le 19 décembre 1979.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le mardi 8 janvier 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis-de-l'Ile, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

— M. et Mme Paul Bouteloup, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Bouteloup, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Bouteloup,
M. Robert Marcadet, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

M. Pierre BOUTELOUP,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur général honoraire
de la S.N.C.F.,

pieusement décédé dans sa quatre-vingt-dix-huitième *année*, le 2 janvier 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 janvier 1980, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 24 décembre 1979, de

Mme Albert CAMUS,
née Francine Faure.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le j e u d i 27 décembre, au cimetière de Lourmarin (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Originaire d'Oran, Francine Faure avait épousé Albert Camus en 1940, alors que celui-ci était journaliste à « Alger républicain » et qu'il achevait « l'Etranger ». C'était le second mariage de l'écrivain.]

— Mme Jean Jamin,
M. et Mme Antoine Olmos,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JAMIN,

chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 4 janvier 1980, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 janvier, à 10 h. 30, en l'église du Saint-Esprit, avenue Daumesnil, Paris-12e.

— La direction et le personnel du Restaurant Jamin
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean JAMIN,

chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 4 janvier 1980, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 janvier, à 10 h. 30, en l'église du Saint-Esprit, avenue Daumesnil, Paris-12e.

— Mme Jacques Millerand,
Alice Millerand,
Anne Debré-Millerand,
Lise et Jean-Paul Alfassa,
Claire Millerand et Chalom Jerusalmy,
Hélène et Gilles Lacan,
Antoine Debré,
Etienne, Catherine, Marianne, Charlotte, François, Edouard et Thomas,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Jacques MILLERAND,

survenue le 30 décembre 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Cyrille Novosseloff
a la douleur de faire part du décès de son époux

M. Cyrille NOVOSSELOFF
(C. de Neubourg)

journaliste honoraire et écrivain, survenu le 7 décembre 1979, à Paris.

Il a été inhumé le 13 décembre, au cimetière de l'Est à Metz, en présence de quelques intimes.

Ses amis de Paris, de province et de l'étranger garderont de lui le souvenir d'un être rare et fraternel.

— Mme Louis Vinot,
Ses enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme André Tintant,
Mlle Madeleine Tintant,
Le professeur Henri Tintant,
Mlle Denise Tintant,
M. et Mme Georges Combes et leurs enfants,
o n t la douleur de faire part du décès de

Mme Albert TINTANT,
née Germaine Lescuyer,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 2 janvier 1980.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 5 janvier, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

« La Grange »,
71700 Tournus.
26, *rue du Général-Leclerc*,
77120 Coulommiers.
26, boulevard de Glatigny,
78000 Versailles.
14, rue Blériot,
21100 Dijon.

Remerciements

— Toute la famille et les alliés de

M. Sam FLORENTIN,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de son décès, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Une pensée de cordiale amitié est demandée pour

Nicole TAITZ

et sa maman

Madeleine TAITZ

en ce dixième anniversaire.

Cabriès et Nice (1980).

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire du graveur

Robert CAMI

sera célébrée le samedi 12 janvier, à 12 heures, en l' é g l i s e Saint-Germain-l'Auxerrois.

— Châteauneuf-du-Pape.
Mme Philippe Dufays,
Mme Henry Contamine,
Mme Jacques Dufays,
Mlle Coletta Dufays,
Mlle Thérèse Flinois,
vous informent qu'une m e s s e sera célébrée le samedi 5 janvier 1980, à 18 h. 15, en l'église de Châteauneuf-du-Pape, à la mémoire du

docteur Philippe DUFAYS

pour le premier anniversaire de son décès.

Que ceux qui ne pourront y assister aient une pieuse pensée pour lui.

— Le R.P. Fouquer, des Pères Blancs, ancien aumônier divisionnaire de la 2e D.B., *célébrera le mardi 8 janvier 1980*, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, une messe anniversaire de la mort accidentelle de son ami, le

Président E. AMAURY.

Il veut y associer le souvenir de son épouse

Geneviève AMAURY,

décédée en 1974.

Le R.P. Fouquer invite tous les amis du président E. Amaury et tous ceux qui sont restés attachés à sa mémoire à se joindre par leur présence et leurs prières à cette pieuse cérémonie de l'amitié et du souvenir.

Communications diverses

— L'Institut de Sciences Humaines d'Avignon, dans le cadre de la session de formation d'élèves débutants à la psychanalyse, donne une c o n f é r e n c e à l'hôtel Moderne, le samedi 5 janvier, à 20 h. 30, 8 bis, place de la République, Paris-11e.

Sujet : « La perception de la mort chez l'enfant et son retentissement chez l'adulte ».

Participation aux frais : 30 francs.

AGRICULTURE

Dans l'Ouest, des agriculteurs « biologiques » mènent la fronde contre la vaccination obligatoire du bétail

En prison pour la cause...

De notre correspondant

Angers. — Incarcéré à la veille de la Toussaint à la maison d'arrêt d'Angers, pour n'avoir pas acquitté une amende de 2 400 francs sanctionnant son refus de faire vacciner son cheptel, M. René Menard, quarante-cinq ans, agriculteur au Bourg-d'Iré, près de Segré (Maine-et-Loire) a retrouvé la liberté, lundi dernier, 31 décembre.

Ces deux mois de prison ont fait de lui, dans la région des pays de la Loire, le septième « martyr » de la cause d'une agriculture biologique pure et dure, dont la partie de bras de fer avec les services vétérinaires départementaux s'est singulièrement durcie depuis le début de l'année 1979.

Ancien président de la Fédération nationale des syndicats de défense de la culture biologique et de la protection de la santé des sols, dont il est encore le président d'honneur, et président de Maine-et-Loire de l'Union française d'agriculture biologique — l'un des grands courants « biologiques » représentés en France, — M. Menard est de ceux qui, rejetant les engrais chimiques et préconisant des méthodes de culture « non violentes », vont jusqu'au bout de leurs principes et refusent la vaccination obligatoire des animaux d'élevage.

Groupés autour de M. Racineux, un ancien agriculteur de Châteaubriand (Loire - Atlantique), devenu aujourd'hui « la Jeanne d'Arc de la révolte biologiste » (1), ces rebelles à la législation en vigueur se comptent par dizaines en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. Trois d'entre eux, agriculteurs du pays de Retz, en Loire-Atlantique, ont déjà été incarcérés en avril 1979 sur contrainte par corps, pour avoir refusé de payer les amendes sanctionnant leur refus d'appliquer la réglementation prophylaxique ; un Vendéen a vu saisir son tracteur et sa voiture, un autre a littéralement pris le maquis, un troisième a fait vingt jours de prison...

Guérison

« Nous savons par expérience que les vaccinations peuvent être dangereuses, et nous attendons encore que le monde vétérinaire nous démontre irréfutablement leur efficacité », déclare M. Menard, qui rappelle que *« toute vaccination du bétail est interdite au Danemark »*, que *« plusieurs pays d'Europe, dont la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ont abandonné la vaccination antibrucellique »* et que *« l'importation d'animaux vivants vaccinés est interdite aux Etats-Unis, en Australie, en Angleterre et aux Pays-Bas... »*.

Opposés aussi à l'éradication systématique des animaux atteints de fièvre aphteuse, les agriculteurs biologiques s'affirment convaincus que cette maladie peut être guérissable notamment par un traitement rapide et peu coûteux à base de chlorure de magnésium marin.

« Mais la vaccination obligatoire, déclare M. Racineux, *rapporte beaucoup aux laboratoires... »*

Sûrs de leur bon droit, convaincus que leurs méthodes ne sont pas « rétro » mais bien, au contraire, celles de l'avenir, les partisans de la liberté de vaccination se disent plus résolus que jamais, à l'image de M. Menard, prêts à retourner en prison : *« Je suis sous le coup de quinze procès. Et je n'ai pas l'intention de payer... »*

CLAUDE-HENRI GAY.

(1) M. Georges Racineux était jusqu'en 1971 un agent commercial de la société Lemaire-Boucher qui fonda après son départ, l'Union française d'agriculture biologique, mouvement d'extrême droite qui entend mener « un combat philosophique de base pour une philosophie saine et réellement catholique ».

La législation en France et en Europe

M. Mathieu, directeur du service de la qualité et des affaires vétérinaires au ministère de l'agriculture, maintient que la vaccination antiaphteuse n'est pas dangereuse, mais que le risque d'allergie subsiste pour quelques rares animaux. De ce fait, les services vétérinaires ne peuvent garantir l'innocuité absolue des vaccins, comme le demandent les adeptes de M. Racineux.

La vaccination antiaphteuse est obligatoire en France pour les animaux de plus de six mois et les immunise contre les virus des types O, A et C, alors qu'il existe de nombreux types de virus, originaires d'Afrique et d'Asie. Le maintien des échanges commerciaux et le développement des voyages rendent, selon M. Mathieu, nécessaire de garantir l'immunité du cheptel français. « La preuve de l'innocuité de la vaccination et de sa validité, *poursuit M. Mathieu*, est apportée par l'expérience, puisque la vaccination est obligatoire en France depuis 1962, que l'épizootie est quasiment supprimée et, quand elle se répand, rapidement maîtrisée. »

Le directeur du service de la qualité reconnaît une difficulté cependant : les animaux de moins de six mois qui ne sont pas vaccinés, s'ils sont touchés, vont exprimer la maladie. Les animaux vaccinés résistent à la maladie, mais peuvent subir toutefois des lésions infimes non décelables qui les rendent alors porteurs de germes. D'où l'abattage systématique du cheptel touché par une épizootie. Quant à l'argument de la sélection d'une souche résistante, sélection qui serait rendue impossible par l'élimination systématique, il ne tient pas, selon M. Mathieu, du fait de la multiplicité des types de virus, et surtout parce qu'on n'a pas encore trouvé de gène de résistance à la fièvre aphteuse.

En Europe, la Grande-Bretagne et l'Irlande ne vaccinent pas parce que leur situation insulaire leur permet de prendre des mesures d'isolement draconiennes pour tout mouvement d'animaux. Le Danemark, où cette vaccination a été supprimée récemment, cumule deux avantages, celui d'être presque une île et celui d'avoir un petit cheptel. Comme la Suisse ou le Luxembourg, cela lui permet de disposer d'un système d'alerte efficace et de vacciner, en cas de besoin, l'ensemble des animaux dans un délai très court. Par contre, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne fédérale vaccinent contre la fièvre aphteuse.

En ce qui concerne la brucellose, dont le caractère épizootique est beaucoup moins dangereux que celui de la fièvre aphteuse, la vaccination a été supprimée là où le taux d'infection était faible. « Il faut considérer, *nous a déclaré M. Mathieu*, la vaccination anti-brucellique comme une étape. Son abandon sera envisageable lorsque le taux d'infection sera très faible. »

En octobre dernier, selon un document du ministère de l'agriculture, un taux d'infection national inférieur à 1 % serait atteint en dix-huit mois, soit vers avril 1981. Au 31 décembre 1978, ce taux était de 1,72 % contre 25 % en 1968. — J. G.

ÉTRANGER

La grève de la sidérurgie en Grande-Bretagne

Patronat et syndicats craignent une extension du conflit

De notre correspondant

Londres. — Les discussions, engagées vendredi 4 janvier, entre les représentants des syndicats de la sidérurgie et ceux de la British Steel Corporation (B.S.C.), réunis à l'initiative de M. Murray, secrétaire général de la confédération intersyndicale TUC, n'ont pas abouti. Néanmoins, le léger progrès enregistré permet d'espérer une reprise officielle des négociations dans le courant de la semaine prochaine, avec pour objectif immédiat de suspendre la grève nationale de la sidérurgie. Les deux camps, en effet, paraissent craindre une extension du conflit débordant sur un affrontement social majeur entre l'ensemble du mouvement syndical et le gouvernement. Tel est du moins le souci du TUC, conscient de la position difficile *dans laquelle se trouvent* les ouvriers d'une industrie déclinante, que le gouvernement a décidé — en principe tout au moins — de ne plus aider.

Aussi bien M. Sirs, leader du Syndicat des ouvriers de la sidérurgie (quatre-vingt-dix mille membres) a pris l'initiative de suggérer à la B.S.C. de verser immédiatement un accompte sur les 10 % escomptés des accords de productivité, à négocier localement à l'échelon des entreprises. La direction avait souligné qu'en plus des 6 % d'augmentation proposés, les ouvriers pourraient s'assurer entre 10 % et 11 % de revenu supplémentaire en améliorant la productivité, ce qui aboutirait à une augmentation générale de 16 % à 17 %, répondant assez largement aux revendications salariales des syndicats.

Apparemment, la direction de B.S.C. a réservé sa décision concernant la suggestion de M. Sirs. Mais elle a relevé de 2 % son offre d'augmentation, qui est maintenant de 8 % au lieu des 2 % prévus au début de la négociation. Mais la B.S.C. assortit ses propositions d'une série de conditions, à commencer par l'accord du syndicat aux licenciements immédiats de douze mille ouvriers, dans le cadre du programme général de fermeture d'usines impliquant la perte de cinquante mille emplois. Cette condition est jugée inacceptable par les syndicats, qui insistent toujours, d'autre part, pour obtenir immédiatement entre 12 % et 13 % d'augmentation. La direction de la B.S.C. affirme, de son côté, qu'elle n'a pas les réserves financières nécessaires pour augmenter son offre, compte tenu des limites de l'aide financière du gouvernement.

Désir de compromis

Néanmoins, le refus de rompre officiellement la discussion et de la reprendre lundi 7 janvier témoigne de la part des parties d'un désir d'arriver à un compromis avant que les positions ne se figent dans l'extrême fermeté d'où elles pourraient difficilement sortir. Le gouvernement pourra-t-il, comme il le déclare, rester complètement à l'écart du conflit si la grève s'étendait et s'aggravait avec la participation active d'autres grands syndicats, comme ceux des cheminots, des dockers ou des camionneurs ? Contrairement aux espoirs officiels et jusqu'à nouvel ordre, le mouvement de grève a été suivi par la quasi-totalité des cent vingt mille travailleurs de la sidérurgie. D'autre part, les risques d'aggravation se sont concrétisés avec la décision officielle du syndicat de souvriers du transport, réunissant camionneurs et dockers, de soutenir les grévistes. Enfin, M. Rebban, secrétaire général de la Fédération internationale des travailleurs de la sidérurgie, arrivé à Londres, a assuré ses camarades britanniques que les syndicats allemands étaient déterminés à bloquer les exportations d'acier à destination de la Grande-Bretagne, ajoutant que des instructions en ce sens avaient été données aux syndicats français, belges, hollandais et autrichiens.

Le conflit s'est aggravé également avec l'initiative prise par plusieurs syndicats locaux, en contravention des instructions de la centrale, d'installer des piquets de grève devant les aciéries du secteur privé et leurs entreprises clientes.

HENRI PIERRE.

En Allemagne fédérale

LE CHOMAGE A DIMINUÉ DE 14 % EN UN AN

Nuremberg *(A.F.P.)*. — Le chômage en Allemagne fédérale a augmenté en décembre s'établissant à 3,8 % de la population active contre 3,5 % en novembre. Selon l'Office fédéral du travail, la R.F.A. comptait à la fin de 1979 (avant correction des variations saisonnières), 886 000 chômeurs, soit 67 800 de plus qu'en novembre (+ 8,5 %). Toutefois, par rapport à décembre 1978, le nombre de personnes sans emploi a reculé de 13,9 % (139 000 personnes).

Pour l'ensemble de l'année 1979, *le chômage s'est établi* en moyenne à 3,8 % de la population active contre 4,3 % en 1978. Le nombre des sans-emploi s'est élevé en moyenne à 416 900 chez les hommes en 1979, contre 488 800 l'année précédente (— 14,7 %).

L'A. E. L. E. A VINGT ANS

Genève *(A.F.P.)*. — L'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) a fêté, vendredi 4 janvier, son vingtième anniversaire. Elle fut créée le 4 janvier 1960, au terme de la convention de Stockholm, par l'Autriche, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et le Danemark. Ces deux derniers pays la quittèrent, en 1972, pour faire partie du Marché commun, alors que la Finlande a conclu un accord d'association en 1961 et que l'Islande a adhéré en 1972. Les pays de l'A.E.L.E. qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas entrer dans la C.E.E. conclurent avec celle-ci, en 1972, des accords bilatéraux de libre-échange.

Dans la zone de l'A.E.L.E., les produits industriels circulent librement, ainsi que les produits agricoles transformés. En revanche, les produits agricoles non transformés ne sont pas compris dans la convention et doivent faire l'objet d'accords bilatéraux. Des négociations sont en cours pour étendre le libre-échange à de nouveaux secteurs, notamment la recherche scientifique, la protection de l'environnement, les transports et les questions monétaires. Un accord intérimaire a été conclu avec l'Espagne, qui doit durer jusqu'à l'adhésion de ce pays à la C.E.E. Enfin, une commission mixte entre l'A.E.L.E. et la Yougoslavie a été constituée.

ISRAEL

● *La « planche à billets »* a abondamment fonctionné ces deux derniers mois en Israël, accélérant ainsi l'inflation. Selon la Banque nationale, leg ouvernement a fait imprimer pour 7,2 milliards de livres de nouveaux billets en novembre, et pour 7,5 milliards en décembre. Cela porte à 18,7 milliards le total de la monnaie imprimée depuis le début de l'année financière qui commence en avril jusqu'à la fin décembre, alors qu'il avait été prévu pour l'ensemble de cette année une compression de 11,6 milliards de livres seulement.

AFFAIRES

Les premiers camions Renault pour les États-Unis

Quand le bouledogue... remplace le losange

De notre correspondant

Caen. — Des Berliet succédant aux Saviem sur la chaîne de la gamme « J », cela n'étonne plus. L'usine Renault - Véhicules industriels de Blainville, dans la banlieue caennaise, est depuis quelque temps habituée à monter côte à côte les enfants des anciennes rivales, maintenant réunies sous l'égide de la filiale poids lourds de la Régie. Mais il y a plus surprenant. De temps en temps, un Mack se glisse dans la chaîne, comme si de rien n'était.

Mack, second constructeur américain de gros camions, est venu chercher en France les 11 à 15 tonnes dont il a besoin pour prendre place sur un marché qui se développe et fait de plus en plus appel au diesel. Une technique mal connue outre-Atlantique, mais bien maîtrisée par les Européens. En s'associant avec un tel partenaire, Renault espère bénéficier d'une solide image de marque, symbolisée par le fameux bouledogue, fétiche de l'entreprise depuis la guerre 14-18.

Après la signature de l'accord en mars dernier, chacun a travaillé ferme des deux côtés de l'Océan. Les visites américaines se sont multipliées à Blainville. Il a fallu adapter les produits français aux normes américaines. Deux séries furent retenues : le M.S. 200 (le plus petit, dérivé de la série « J » de la Saviem) et le M.S. 300. Mack les baptisa Mid Liners. *Il a fallu les faire homologuer par les autorités américaines (c'est en bonne voie), préparer les concessionnaires et leur service après-vente en les dotant par exemple de clefs adaptées au système métrique, trouver un transporteur. Ce sera la CAT, la filiale spécialisée de Renault, qui assure aussi la venue des pièces américaines introuvables en France : les réservoirs, le système électrique, les gigantesques rétroviseurs, la boîte et le pont pour le M.S. 200. En tout, l'équivalent de 15 % de la valeur du camion. Il a fallu enfin adapter les chaînes de montage de Blainville à ce nouveau travail, avec un objectif prioritaire : améliorer la qualité.*

Les responsables français avaient vendredi le sourire en annonçant que les cent premiers M.S. 200 étaient déjà sur le sol américain. Les M.S. 300 doivent suivre à la fin de l'année. Pour préserver la qualité, il n'est pas question de monter trop vite en cadence. Malgré les demandes des concessionnaires de Mack qui, après avoir vu les camions au Salon de Chicago cet automne, en voulaient cinq mille dès 1980, R.-V.I. n'a accepté de n'en fournir que seize cents. Le but est toujours d'atteindre le chiffre de douze mille en 1984-1985, soit 10 % du marché américain du diesel.

La bataille, pourtant, n'est pas gagnée. La chute du dollar met sérieusement à mal la compétitivité des produits européens, même si l'inflation américaine corrige cette dérive et si les prix de vente de R.-V.I. à Mack sont revus tous les six mois... et restent secrets.

Miraculeux

Pour Blainville, en tout cas, ce contrat est miraculeux. Il permet de préserver l'emploi des six mille cent personnes qui y travaillent. Sans cela, il eut été menacé par la disparition progressive de la gamme basse au profit de la nouvelle série « F » montée dans l'usine neuve de Batilly, en Lorraine. Dans un marché français en stagnation, R.-V.I. a encore perdu un peu plus de quatre points en 1979. Aussi, sur les bords de l'Orne, chacun voit avec satisfaction ces camions aux grands rétroviseurs, aux tuyaux d'échappement pointés comme une cheminée vers le ciel, à la calandre un peu particulière, où le losange maison a fait place au bouledogue de Mack.

THIERRY BREHIER.

SOCIAL

LE TERRITOIRE DE BELFORT CRÉE UN « MINIMUM SOCIAL » ÉGAL A 70 % DU SMIC POUR LES PERSONNES AGÉES

(De notre correspondant.)

Belfort. — Le conseil général du Territoire de Belfort a décidé, le mercredi 19 décembre, d'étendre à tout le département une mesure déjà testée dans la ville de Belfort (1), le « *minimum social garanti* ». Il s'agit de compléter le minimum de ressources versé par l'Etat ou les caisses de retraite aux personnes âgées de plus de soixante ans, ne disposant pas de patrimoine. Les ressources minimales des personnes âgées sont révisées périodiquement par décret et atteignent, depuis décembre 1979, 14 6000 francs par an.

Le Territoire de Belfort entend faire passer ce minimum à environ 70 % du SMIC brut pour les personnes seules (17 760 F par an) et à 60 % pour les couples. La mesure touchera au total quelque six cents personnes (mais trois cent soixante-trois en bénéficient déjà dans la ville de Belfort). Le coût annuel sera d'environ 2 millions de francs.

Les élus socialistes, promoteurs de la mesure, espèrent que cette décision fera école, et rappellent, à ce propos, que les allocations-logement ont d'abord été instituées par des communes et des départements.

(1) Plusieurs villes comme Paris, Neuilly accordent, elles aussi, des allocations complémentaires.

● DANS L'ARDECHE, les quatre usines de la Société des tissages et soieries réunis (800 personnes) sont occupées depuis le 4 janvier. La C.G.T. et la C.F.D.T. s'opposant à la décision de la direction, qui ne veut verser que 75 % des salaires de décembre en raison de grèves qui ont perturbé la production.

Un rapport sur l'orientation professionnelle des adultes

De l'inactivité au... chômage

Les moyens donnés à l'orientation professionnelle des adultes *« apparaissent souvent inadaptés, insuffisants, voire inexistants »*, constata un rapport établi sous la direction de Mme Evelyne Sullerot, sociologue, à la demande du ministère du travail et de la participation.

Or, en 1990, les couches les plus nombreuses de la population active auront de quarante à quarante-cinq ans et, en l'an 2000, de cinquante à cinquante-cinq ans. Dans vingt ans, les personnes âgées de plus de quarante ans seront en nombre égal ou supérieur à celles âgées de moins de quarante ans et, bien entendu, ce sont, en raison des prévisibles mutations économiques, les adultes d' « âge mûr » qui seront le plus souvent appelés à changer d'emploi et à se reconvertir.

A l'heure actuelle, un à deux millions de travailleurs auraient, chaque année, besoin d'être aidés dans leur orientation professionnelle. Il s'agit, d'une part, des salariés qui doivent exercer un autre métier, en fonction des aléas du marché de l'emploi ou de l'évolution des techniques, et, d'autre part, des personnes qui, inactives jusqu'alors, veulent entrer dans la vie professionnelle.

L'accès ou le retour des adultes à l'activité est un phénomène essentiellement féminin. Le rapport de Mme Sullerot note ainsi que, de 1977 à 1978, 441 624 femmes (et seulement 65 027 hommes) sont passées de l'inactivité à l'activité. En fait, ce « passage » est aujourd'hui de plus en plus difficile et il aboutit le plus souvent... au chômage. Les flux, enregistrés dans le sens inactivité-chômage, ont progressé de la base 100 en 1974 à l'indice 186 en 1978.

Après avoir remarqué que 48 % des femmes, qui entreprennent une carrière professionnelle, le font pour des raisons financières, mais aussi que le même pourcentage de femmes entrent dans la vie active pour des motifs d'équilibre personnel. Le rapport, qui souligne la très grande diversité des situations et la minceur des statistiques, estime que des études doivent être effectuées et des expériences tentées, avant de préparer l'organisation d'un système d'orientation de portée nationale. Pour ce qui concerne ces expériences, le texte insiste sur la nécessité de concevoir les dispositifs d'orientation au niveau local (commune, bassin d'emploi ou région).

CONFLIT DES CONTROLEURS AÉRIENS : POSITION D'ATTENTE

Les syndicats de contrôleurs aériens S.N.C.T.A., C.G.T. et C.F.D.T. ont estimé, au lendemain de leur troisième et dernière rencontre avec M. Joël Le Theule, ministre des transports, que *« le bilan est globalement négatif »* et qu' *« aucune revendication n'a été réglée au fond »*.

Toutefois, les trois syndicats ne proposent aucune reprise de l'action, sous une forme ou sous une autre. Même si à Aix-en-Provence les contrôleurs déclarent qu'ils restent mobilisés, ils se montrent néanmoins déçus, notamment à Bordeaux, par l'absence de résultats après plus de quarante jours de « grève des décollages ».

Le communiqué intersyndical note que *« toutes les principales revendications ont été reconnues légitimes par le ministre »* et que *« le seul blocage* a priori *qui subsiste concerne le droit de grève »*. Une nouvelle réunion avec M. Pierre Léonard, conseiller social de M. Le Theule, est prévue d'ici à la fin du mois de janvier.

Dans la Loire

LA MAJORITÉ DES MÉTALLURGISTES DE MAVILOR SE PRONONCE POUR LA REPRISE DU TRAVAIL

Saint-Etienne. — La situation est de plus en plus confuse à l'usine Mavilor à L'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), toujours occupée. 636 des 987 salariés ont participé (dont 432 par corresponadnce) à la consultation organisée à la mairie de L'Horme, les 3 et 4 janvier, par la direction, avec le soutien actif des non-grévistes F.O. et C.G.C.. 596 se sont prononcés pour la reprise du travail et 20 contre, il y a eu 20 bulletins nuls.

La direction a annoncé le 4 janvier que *« la majorité de l'usine de L'Horme s'étant prononcée pour, la reprise du travail aura lieu lundi 7 janvier »*. Il n'est pas sûr pourtant qu'elle ait lieu effectivement, en tout cas sans être entachée d'incidents. La C.G.T. et la C.F.D.T., qui avaient contesté le vote et, avant même le dépouillement, en avaient contesté la validité, entendent durcir encore leur position en renforçant l'occupation des locaux, jusque-là symbolique. A moins que d'ici là, la direction n'accepte le dialogue avec la minorité, ce qu'elle avait refusé, en laissant pourrir le conflit. Les occupants se trouvent de leur côté le dos au mur, sans porte de sortie honorable, après un mois et demi de conflit qui a épuisé leurs ressources.

● A SAINT-NAZAIRE, à l'issue d'une manifestation unitaire, la C.F.D.T. met en cause le P.C.F. dans le conflit de la SNIAS (aéronautique). *« Il s'en empare*, déclare-t-elle, *pour des opérations plus spectaculaires qu'efficaces. »*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Grande-Bretagne

extension du conflit

ndant

Désir de compromis

ISRAEL

HENRI PIERRE.

FAIRES

s premiers camions Renault pour les Etats-Unis

and le bouledogue... remplace le losange

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Accès de faiblesse du dollar
L'or à 600 dollars l'once

Décidément les fêtes de fin d'année ne valent rien pour le dollar, victime d'une nouvelle et formidable flambée de l'or, qui a bondi de 518 dollars à 634 dollars l'once, pour revenir un peu en dessous de 600 dollars à la veille du week-end.

Cette flambée extraordinaire a commencé par retenir toute l'attention des opérateurs... et du public, qui ont vu avec effarement le prix du métal battre tous ses records antérieurs et galoper en toute liberté, atteignant des niveaux que nul n'aurait cru possible il y a seulement quelques mois.

Lundi, le cours de l'once (31,1 grammes) de métal progressait légèrement, de 518 à 524 dollars à Londres et 533 dollars à New-York. Après la trêve du Nouvel An, le signal de la hausse était donné dès le mercredi matin par le marché de Hongkong, qui cotait 560 dollars, cours avalisé à Londres. A la quarante et unième *vente aux enchères mensuelle du* Fonds monétaire international, les 444 000 onces (environ 14 tonnes) étaient enlevées au prix record de 562,85 dollars par trois banques ouest-allemandes, la Dresdner Bank et la Deutsche Bank, notamment, avec une demande trois fois supérieure à l'offre.

Mercredi soir, New-York renchérissait à 575 dollars, avec une surenchère de Hongkong le jeudi matin à 610 dollars. Londres affichait 634 dollars et, à New-York, on passait, d'un coup, de 575 à 626 dollars, un bond de 50 dollars, dû essentiellement aux achats des vendeurs à découvert pour livrer aux acheteurs à terme l'or qu'ils réclamaient. Vendredi, toutefois, une détente se manifestait, amorcée à Hongkong, à 610 dollars, et confirmée aussi bien à Londres, où l'once retombait à 590 dollars, après 575 dollars, qu'à New-York (590-594 dollars).

Les causes de cet emballement sont toujours les mêmes : craintes d'un conflit international lié aux événements d'Afghanistan et achats de personnalités du monde pétrolier arabe, peu confiants dans le dollar pour assurer la contrepartie du brut.

Il était fatal que le dollar, résistant au départ, accusât le contrecoup : dès le mercredi, la monnaie américaine commençait à faiblir, et jeudi, elle tombait à Francfort à son plus bas niveau historique (1,7050 DM) après avoir même touché 1,6980 DM. A Paris, son cours fléchissait un moment au-dessous de 4 F. Mais aussitôt les banques centrales, notamment la Bundesbank et la Reserve Fédérale des Etats-Unis, intervenant très vigoureusement, de sorte qu'à la veille du week-end, le dollar était remonté à 1,7140 DM et à un peu plus de 4,02 F. Selon les milieux financiers, *il n'y a pas eu de raz de marée mais seulement une très forte pression sur le dollar, « comme d'habitude »...*

Ailleurs, on a noté les progrès de la livre sterling par rapport à la monnaie américaine, et les déclarations de M. Rinaldo Ossola, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, selon lesquelles la lire devrait être dévaluée au sein du système monétaire européen, en raison du taux élevé d'inflation dans la péninsule : « Un changement s'imposera tôt ou tard è une parité aussi peu réaliste ne peut être maintenue. »

La tenue du franc français reste satisfaisante, même au-delà de l'échéance annuelle : le DM, à Paris, qui était revenue à 2,3350 F, s'est maintenu à 2,3470 F, et la Branque de France en a profité pour en racheter au-dessous de 2,34 F. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,2370	8,9983	3,5322	3,8342	62,4123	4,2447	1798,54
	—	2,2290	8,9828	3,5441	3,8472	62,4342	4,2373	1792,78
New-York..	2,2370	—	24,8601	63,3111	58,3430	3,5842	52,7009	0,1243
	2,2290	—	24,8138	62,8930	57,9374	3,5701	52,6038	0,1243
Paris.....	8,9983	4,0225	—	254,66	234,68	14,4175	211,98	5,0031
	8,9828	4,0300	—	253,45	233,48	14,3877	211,99	5,0105
Zurich....	3,5322	157,95	39,2666	—	92,1523	5,6612	83,3411	1,9645
	3,5441	159	39,4540	—	92,1205	5,6765	83,6401	1,9768
Francfort..	3,8342	171,40	42,6103	108,5153	—	6,1433	90,3293	2,1318
	3,8472	172,60	42,8287	108,5534	—	6,1620	90,7943	2,1459
Bruxelles.	62,4123	27,9080	6,9359	17,6638	16,2777	—	14,7035	3,4701
	62,4342	28,0100	6,9503	17,6163	16,2282	—	14,7343	3,4825
Amsterdam	4,2447	189,75	47,1721	120,1329	110,7859	6,8010	—	2,3608
	4,2373	190,10	47,1712	119,5597	110,1390	6,7868	—	2,3635
Milan.....	1798,54	804	199,8756	509,0218	469,9781	28,8172	423,71	—
	1792,78	804,30	199,5781	505,8490	465,9907	28,7147	423,89	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVELLE HAUSSE DE L'ARGENT

L'aggravation de la tension internationale est à l'origine des emballements spéculatifs survenus au cours d'une semaine riche en soubresauts violents.

METAUX. — *Après avoir enregistré une hausse supérieure à 60 % sur le « trois mois », les cours de l'argent se sont détendus en fin de semaine. Finalement, la progression n'est plus que de 20 % sur le métal disponible après une plus-value maximum de plus de 35 %.*

Sur le marché libre de Londres, le platine a atteint de nouveaux sommets à 373,25 livres l'once troy pour revenir vendredi à 348,45 livres en progression de près de 15 % par rapport aux niveaux de la semaine précédente.

Le cuivre a profité, mais dans une moindre mesure, du boom sur les métaux précieux, retrouvant son niveau le plus élevé depuis avril 1974. Plusieurs producteurs américains ont majoré le prix de leur métal raffiné en le portant jusqu'à 1,20 dollar la livre.

Légère avance des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Plusieurs facteurs ont freiné la hausse du marché : grève dans la sidérurgie britannique qui pourrait se répercuter sur la consommation de métal, accroissement de 330 tonnes des stocks londoniens ; enfin, perspective de la liquidation de 35 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains et dont la vente vient d'être autorisée.

CAOUTCHOUC. — *La hausse s'est accélérée sur les cours du naturel qui atteignent leur niveau le plus élevé depuis la guerre de Corée en 1952.*

DENREES. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une détente s'est produite sur les cours du sucre. L'organisation internationale du sucre pourrait relever prochainement le quota d'exportation de 1 million de tonnes.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars), comptant 1 052 (993) ; à trois mois 1 075 (1 002) ; étain comptant 7 480 (7 440) ; à trois mois 7 330 (7 200) ; plomb 511 (504) ; zinc 337 (336) ; argent (en pence par once troy) 1 610 (1 265). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 108 (100,80) ; aluminium (lingots) inch. (66,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 96,83 (92,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 375-380 (370). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 111 (2 106).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 74,37 (73,39) ; mai, 75,80 (74,97). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (242) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (226). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, inch. (25,70).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant 69,50-69,80 (67,40-67,50). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 309,25-308,75 (297,75-298,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 133,75 (139,10) ; mai, 135,41 (139,80) ; sucre, mars 15,60 (16,62) ; mai, 15,83 (16,72) ; café, mars, 178 (183,80) ; mai, 176 (177,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 176,50 (184,75) ; mai, 178,30 (185,60) ; café, mars 1 573 (1 535) ; mai, 1 584 (1 578) ; cacao, mars, 1 437 (1 470) ; mai, 1 438 (1 474). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 284 (1 324) ; mai, 1 289 (1 325) ; café, mars, 1 380 (1 405) ; mai, 1 390 (1 393) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 666 (1 732) ; mai, 1 670 (1 733).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 446 (460 1/2) ; mai, 456 (467) ; maïs, mars, 285 3/4 (291 1/4) ; mai, 298 1/2 (303 1/4).

Indices : Moody's, 1 399,10 (1 287,20) ; Reuter, 1 702,70 (1 698,20).

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 2 AU 4 JANVIER

La flambée de l'or cause des dégâts

Pourtant réduite à trois séances par les fêtes du Nouvel An, la semaine écoulée, placée elle aussi comme la précédente, tout entière sous le signe de l'or, laissera une trace que les annales de la Bourse conserveront très longtemps.

Enflammé par les informations parvenues de l'étranger, où le métal jaune « flambait » littéralement, le marché de l'or de Paris s'est en effet livré à d'incroyables excès. A sa réouverture, mercredi, devant l'impossibilité d'inscrire des cours réputés raisonnables et faute de vendeurs et de contrepartie, la Chambre syndicale des agents de change *décidait de suspendre les cotations pendant vingt-quatre heures*, ne voulant pas autoriser une hausse supérieure à 10 %. Mesure apparemment inutile, puisque le lendemain il fallut tenir compte des derniers prix établis sur les grandes places internationales (plus de 630 dollars l'once). Et de 70 000 francs le 28 décembre, le lingot passait d'un coup à 84 900 francs (+ 21 %). Mais ce n'était rien à côté de ce qui attendait le napoléon. Réservée à 1 050 francs à l'ouverture, la cotation de la pièce française de 20 francs reprenait à 13 h. 20 et le cours prodigieux de 1 130 francs fut enfin inscrit, marquant une hausse de 73,4 %...

Le lendemain vendredi, brusque changement de décor : alors que le métal jaune baissait à l'étranger, il plongeait littéralement à Paris. Derechef, les cotations furent retardées, une fois sur le lingot et deux fois sur le napoléon. Faits rarissimes : non seulement la baisse enregistrée sur l'or fin fut la plus forte enregistrée depuis fort longtemps en l'espace de vingt-quatre heures (— 13 %), mais le prix inscrit, soit 73 850 francs le kilo, devait se révéler très inférieur à celui pratiqué à la City de Londres, représentant l'équivalent de 571 dollars l'once, au lieu de 596 dollars outre-Manche.

Anticipation d'une baisse internationale plus prononcée ? Personne n'était capable de le dire. En tout cas, nulle part à l'étranger un pareil décalage ne fut enregistré : il est vrai qu'à l'extérieur de nos frontières les marchés sont largement ouverts et qu'une contrepartie peut facilement s'y exercer. Monté plus rapidement, le napoléon allait redescendre plus vite encore. Après une première tentative de cotation à 715 F, puis une seconde à 470 F, un cours de 611 F fut finalement établi à... 14 h. 10, alors que, habituellement, le marché de l'or ferme ses portes à 13 heures au plus tard. La baisse fut de 40,6 %. Jamais on n'avait vu cela ! Mais là, ce mouvement avait au moins une explication. La veille au soir, M. Raymond Barre et M. René Monory avaient publiquement déclaré que la hausse était excessive, M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, conseillant de vendre du napoléon, trop cher de 30 %, pour acheter du lingot. Les conseils furent entendus, mais la veille déjà, dans l'après-midi, des porteurs de pièces faisaient la queue devant un établissement financier, place de la Bourse, à Paris, pour vendre leur or, jugeant les cours « déraisonnables ».

En attendant, les cabrioles de l'or ont eu de profondes répercussions sur le marché des actions, se conjuguant avec les événements internationaux pour déprimer les cours. Le 2 janvier, les valeurs françaises accusaient durement le coup, et une baisse de 4 % — la plus forte enregistrée depuis le 10 octobre dernier — se produisait, touchant tous les compartiments sans la moindre exception. Seuls quelques titres en réchappèrent. Rien, logiquement, ne devait enrayer ce mouvement jeudi avec le bond prodigieux de l'or. Pourtant, à la surprise générale, la tendance se révéla beaucoup plus résistante. Explication la plus répandue : les SICAV Monory achètent pour rester dans la limite des 60 % d'actifs placés en actions, qui leur est fixée par la loi et en deçà de laquelle elles sont revenues. A la veille du week-end l'on pensait, malgré la baisse de l'or, que la Bourse allait se stabiliser, la tournure prise par les événements avec, notamment, le cuisant échec de la mission de M. Waldheim en Iran, n'inclinant guère à l'optimisme. Rien de tel ne se produisit. Au contraire, les valeurs françaises, encore passablement lourdes la veille, se redressaient brutalement, si bien qu'en clôture l'indicateur instantané marquait une hausse de 2 %.

Que voilà donc un début d'année mouvementé ! Pour les boursiers, 1980 commence bien mal, encore que la relative faiblesse du volume des transactions et l'absence de nombreux opérateurs retirent à ces fluctuations une grande part de leur signification. La véritable rentrée se fera la semaine prochaine et permettra de prendre le pouls d'un marché face à la tension internationale et aux effets, attendus ou supposés, de la hausse des prix du pétrole.

ANDRÉ DESSOT.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Légère détente

Une très légère détente a été enregistrée sur la place de Paris à l'issue de cette première semaine de l'année 1980, réduite à trois jours. Passé l'échéance de fin d'année, avec ses contraintes, et grâce aux rentrées de billets au lendemain des fêtes, le marché entre banques a été plus à l'aise, du moins pour l'argent au jour le jour, qui est revenu de 12 3/8 %, niveau record de 1979, à 11 13/16 %. A terme, en revanche, les taux n'ont pas changé, soit 12 3/8 % à un mois et 12 3/4 % à six mois. Est-ce le plafonnement précurseur d'une baisse ? En Allemagne fédérale, il semble qu'une désescalade soit en cours, tandis qu'aux Etats-Unis le reflux s'effectue lentement. Mais, en ce domaine, toutes les surprises sont possibles, et un accès de faiblesse du dollar plus prononcé obligerait les autorités monétaires américaines à durcir de nouveau leur politique : le président du « Fed », M. Paul Volcker, a toutefois précisé qu'il s'attachait davantage à contrôler la masse des crédits en restreignant l'accès des banques au guichet de réescompte qu'à manier l'arme des taux. Compte tenu des effets de la hausse du pétrole sur le niveau des prix, il est permis de penser qu'une détente n'irait pas très loin.

Sur le marché des taux d'intérêt à long terme, l'attention est retenue par le prochain lancement de l'emprunt d'Etat de 8 milliards de francs à 12 % et 6 ans de vie, qui doit être lancé officiellement le 17 janvier. Pour l'instant, l'accueil est bon, notamment de la part du public qui, on l'espère pour lui, sera mieux traité que lors de l'émission de l'emprunt d'Etat à 9 % en avril 1979, coté à 15 % en dessous du nominal. La durée de vie relativement courte est appréciée par les investisseurs institutionnels, et également par l'étranger (banques centrales, Etats). Tous ces éléments font que le montant de l'emprunt pourrait bien être porté à 10 milliards de francs. En tout cas, le placement de cet emprunt sera facilité à la fois par l'absence de concurrence — aucune émission n'a été lancée depuis le 17 décembre et aucune n'est prévue dans l'immédiat — et par une légère détente des taux de rendement en fin de semaine à l'initiative de la Caisse des dépôts : à la veille du week-end, les statistiques de Paribas révélaient que les taux de rendement ne montaient plus : celui des emprunts d'Etat est resté stable à 11,69 %, et celui des emprunts de première catégorie, après une pointe à 12,76 %, est revenu à 12,64 %, contre 12,63 % précédemment. Seul celui des émissions privées a progressé, s'élevant de 13,16 % à 13,25 %, taux record. De toute façon, pour les autorités monétaires, le jeu est de faciliter le placement de l'emprunt en faisant baisser légèrement le niveau général. Signalons enfin que le nouveau taux plafond pour le prêt d'argent, appelé encore « taux d'usure », a été fixé au double du taux de rendement brut des obligations des sociétés privées pour le second semestre 1979, soit 11,69 %, ce qui donne, après multiplication, 23,38 %.

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Baisse

Les événements d'Afghanistan et les développements de la crise iranienne avec la « réception » réservée à M. Waldheim par l'imam Khomeiny ont, bien entendu, déprimé le marché américain des valeurs mobilières.

La séance de lundi avait pourtant été très calme, mais par la suite, et en raison de la spectaculaire envolée de l'or, l'indice Dow Jones chutait de plus de 14 points. La journée de jeudi fut cependant la plus nerveuse, avec des fluctuations s'échelonnant sur une quinzaine de points, l'indice n'en perdant finalement que quatre par rapport à la veille.

Vendredi, en revanche, les investisseurs ont assez bien réagi à l'annonce d'un discours, prévu pour la soirée, de Jimmy Carter. D'un vendredi à l'autre, le Dow Jones n'a finalement perdu que dix points à 828,83 contre 838,90 le vendredi précédent.

L'activité de la semaine a porté sur 161,75 millions d'actions (quatre séances seulement) contre 109,94 millions la semaine précédente (quatre séances seulement).

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
Alcoa	54 3/4	54 3/4
A.T.T.	52 1/4	52
Boeing	50 3/8	54 1/2
Chase Man Bank	38 3/8	38 3/8
Du P. de Nemours	40 1/2	40
Eastman Kodak	48 1/2	47
Exxon	55 1/4	52 7/8
Ford	32 1/8	31 1/2
General Electric	50 3/4	51
General Foods	34	33 1/2
General Motors	50 1/2	50 7/8
Goodyear	12 7/8	13
I.B.M.	64	63 5/8
I.T.T.	25 3/4	26
Kennecott	30 1/4	32 3/8
Mobil Oil	55 3/8	53 3/8
Pfizer	39 3/8	39
Schlumberger	94 1/4	95
Texaco	29 1/4	27 3/4
U.A.L. Inc.	22 3/4	21 3/4
Union Carbide	41 7/8	41
U.S. Steel	17 1/4	18 1/8
Westinghouse	19 3/4	20
Xerox Corp.	62 1/4	59 1/2

LONDRES
Mines d'or en vedette

Comme on pouvait le prévoir, compte tenu de la forte hausse du métal jaune, les mines d'or, qui publieront bientôt des résultats trimestriels records, se sont mises en vedette cette semaine au Stock Exchange. L'indice du « Financial Times », qui leur est consacré, est passé de 270 vendredi 28 décembre à 280,2 une semaine plus tard, avec une pointe à 303,1 jeudi 3 janvier (soit le plus haut niveau depuis septembre 1975).

A l'inverse, les valeurs industrielles déprimées par ce phénomène, mais aussi en raison de la grève totale dans la sidérurgie nationalisée (80 % de la production du pays) ont continué à perdre du terrain. L'indice « F.T. », qui leur est propre, est passé de 417,8 à 412,9.

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
Bowater	152	144
Brit. Petroleum	350	338
Charter	133	144
Courtaulds	73	71
De Beers*	9,43	10 1/4
Free State Geduld*	44 1/4	42
Gt Univ. Stores	348	342
Imp. Chemical	360	357
Shell	328	318
Vickers	106 1/2	106
War Loan	29 1/4	29 1/4

*En dollars.

FRANCFORT

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
A.E.G.	35,50	34,90
B.A.S.F.	138,60	135
Bayer	125	124,30
Commerzbank	180	180,30
Hoechst	123,80	122,30
Mannesman	125,20	123
Siemens	258,50	256,40
Volkswagen	184	176,70

TOKYO
Marché craintif

Comme ailleurs, les événements internationaux et la hausse du métal jaune ont rendu le marché japonais de valeurs mobilières particulièrement craintif.

Dans des marchés relativement étroits, les cours n'ont que peu varié, les valeurs exportatrices enregistrant même des replis en raison de la perspective de nouveaux différends avec les Etats-Unis.

Indice Nikkei Dow Jones du 4 janvier : 6 560,16 (contre 6 569,47) ; *indice général : 458,80 contre 459,61.*

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
Canon	678	663
Fuji Bank	367	370
Honda Motors	685	662
Matsushita Electric	728	713
Mitsubishi Heavy	181	186
Sony Corp.	1 860	1 790
Toyota Motors	833	830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 28 12	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	69200	71500
— (kilo en lingot)	69980	73850
Pièce française (20 fr.)	653	611
Pièce française (10 fr.)	408	451
Pièce suisse (20 fr.)	528	600
Union latine (20 fr.)	480	580
● Pièce tunis. (20 fr.)	356	562
Souverain	598	650
● Souverain Elizabeth II	612	720
● Demi-souverain	560	608
Pièce de 20 dollars	2549 60	2520
— 10 dollars	1360	1298
— 5 dollars	762 50	802 50
— 50 pesos	2745	3000
● — 20 marks	524	659 90
— 10 florins	460	480
● — 5 roubles	287	287

[Les « indices hebdomadaires de la Bourse » seront publiés dans la première édition du « Monde » datée mardi 8 janvier.]

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Empr. 4 1/2 % 73	118 200	221 068 800
Cais. Energie 3 %	23 415	100 631 985
East Rand	265 500	34 664 500
ELF-Aquitaine	16 800	19 661 125
Fr. des pétroles	73 900	17 110 514

Excès...

Un regrettable défaut de transmission nous a fait écrire, dans le bulletin boursier retraçant les péripéties de la séance du vendredi 4 janvier sur le marché de l'or, que « certains membres de la Chambre syndicale (des agents de change) » affirmaient, parlant de la chute du napoléon après son envolée de la veille : « C'est bien fait pour la g... des petits épargnants. » Il s'agissait, en réalité, des « spéculateurs », dont le propos, tenu dans la chaleur des événements, voulait stigmatiser l'imprudence et l'irréalisme. D'autre part, il était quelque peu excessif d'écrire que M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie, avait « littéralement affolé la clientèle » en déclarant à France-Inter que « les porteurs de napoléons seraient bien inspirés d'en vendre ».

M. Flornoy avait, en substance, dit ceci : « Ayant constaté que le cours normal du napoléon aurait dû se situer entre 800 F et 850 F, au lieu des 1 130 F cotés, j'estime que le cours est 30 % trop cher, et je conseille d'en vendre pour acheter à la place des lingots bien moins chers. » De leur côté, MM. Barre et Monory jugeaient aberrante la hausse des pièces et prédisaient un repli, tandis que de nombreux particuliers voulaient profiter de cette flambée pour concrétiser une plus-value trop brutale.

D'autre part, en suspendant la cotation, le mercredi 2 janvier, M. Flornoy désirait tirer « un coup de semonce » pour attirer l'attention de la clientèle sur les possibilités de vendre des pièces et de régulariser ainsi le marché. Sans doute n'avait-il pas le choix faute de contrepartie, notamment de la part de la Banque de France, qui s'est refusée à le faire. Mais l'absence de cotation a fourni aux médias le moyen de dramatiser l'événement aux yeux des Français, que le problème de l'or n'a jamais laissé indifférents. C'est tout le fonctionnement d'un marché fermé qui est en cause.

(Voir l'article de Patrice Claude, page 13.)

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	Clos	Clos	2 janv.	3 janv.	4 janv.
Terme ...	—	—	236 129 892	317 393 092	190 471 773
Compt. ... R. et obl.	—	—	244 154 643	271 660 530	260 713 081
Actions	—	—	77 591 128	100 953 977	80 160 706
Total	—	—	557 875 663	690 007 599	531 345 560
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 1er janvier 1980)					
Franç. ..	—	—	96,4	96,0	97,5
Etrang. ..	—	—	101	101	99,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 1er janvier 1980)					
Tendance	—	—	96,0	95,7	98,5
(base 100 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	—	—	98,3	97,1	99,8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT

EUROPA

publié par *Le Monde* du lundi (daté 8 janvier)

- « L'Europe des projets a plus d'avenir que l'Europe politique », nous déclare Mme Simone Veil.
- « Huit mutations qui changent la face du monde », par Jean Barets, ingénieur conseil, ancien président de Technique et démocratie.
- « L'énergie, obsession des années 80, brouille la prévision, par James Rothman.
- Les « internationaux » de Strasbourg.

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1980 a été tiré à 589 175 exemplaires.

LES VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

Le président de la République prépare un supplément à « Démocratie française »

Les cérémonies de Nouvel An à l'Elysée se sont terminées, vendredi 4 janvier, par la traditionnelle réception au cours de laquelle le président de la République et les journalistes ont échangé leurs vœux. M. Giscard d'Estaing a eu avec ses invités une conversation à bâtons rompus au cours de laquelle il a évoqué, outre les affaires de politique étrangère, divers sujets de politique intérieure.

Il a, en particulier, laissé entendre que le règlement de l'Assemblée nationale pourrait être modifié, à l'initiative des élus, pour éviter de nouveaux ratés dans le déroulement de la discussion budgétaire. Il a indiqué que, pour sa part, il avait toujours été convaincu que l'article 49-3 de la Constitution sur l'engagement de la responsabilité gouvernementale pouvait être mis en jeu sur une partie d'un texte, et il a précisé qu'il avait envisagé de saisir lui-même le Conseil constitutionnel.

Le chef de l'Etat a aussi fait savoir qu'il se prépare à donner à l'automne un « supplément » à son livre *Démocratie française*, et il a confirmé qu'un débat d'orientation sur la défense aurait lieu à l'Assemblée nationale au cours de la session de printemps.

Les voyages présidentiels en Inde et en Chine

Le président de la République a précisé qu'il se rendrait, au cours de l'année, dans « *les deux pays les plus peuplés du monde* » : l'Inde (à la fin du mois de janvier) et la Chine (au mois d'octobre). Un voyage au Japon demeure prévu, mais sa date n'est pas fixée. D'autres visites auront lieu en mars dans les pays du golfe Persique et en Jordanie.

Parmi les autres sujets abordés, on relèvera que le chef de l'Etat a fait connaître son intention de commander à deux peintres contemporains des portraits en pied du général de Gaulle et de Georges Pompidou.

Le départ de M. Pierre Hunt

Le président de la République a évoqué le prochain départ de l'Elysée de M. Pierre Hunt, son porte-parole. Celui-ci pourrait être nommé ambassadeur à Tunis.

Les propos de M. Giscard d'Estaing démentis par l'Élysée...

Petits fours, champagne, canapés. Après la présentation des vœux de la presse, vendredi 4 janvier, au président de la République, c'est la bousculade. Tout en grignotant et en buvant à petites gorgées, les journalistes tendent l'oreille aux propos de M. Giscard d'Estaing. Propos de table ou presque ; propos à bâtons rompus, cela va sans dire, mais cela aurait été mieux encore en le disant. Le président a interdit de prendre des notes, et d'ailleurs personne ne saisit intégralement ce qu'il dit.

Au début, M. Giscard d'Estaing essaye d'esquiver la politique. « *Nous sommes ici pour échanger des vœux.* » Mais comment l'éviter tout à fait ? Quand on est chef de l'Etat, un silence est une réponse.

Que dit M. Giscard d'Estaing ?

IRAN. — « *Il est inadmissible et impensable que M. Waldheim n'ait pas pu rencontrer les dirigeants iraniens. Il est inadmissible et impensable qu'on ait pu infliger cette avanie au secrétaire général de l'ONU, avanie qui risque de se retourner contre le peuple iranien.* »

AFGHANISTAN. — « *L'intervention de l'U.R.S.S. n'a peut-être pas été nécessairement programmée. On ne peut pas dire qu'elle ait été préméditée. Peut-être a-t-elle été déterminée par la situation intérieure en Afghanistan.* » M. Giscard d'Estaing répondra la semaine prochaine au message que lui a fait remettre, vendredi 28 décembre, M. Brejnev pour expliquer l'intervention soviétique (son argumentation suivrait les grandes lignes de celles exposées lundi 31 décembre dans un article de *la Pravda* (*le Monde* du 1er janvier). Le président compte sur le débat devant le Conseil de sécurité pour se rendre compte plus précisément des intentions soviétiques, déterminer si les événements de Kaboul ne sont qu'un épisode limité ou s'ils annoncent une modification fondamentale de la politique étrangère du Kremlin.

LE RISQUE DE GUERRE. — « *L'accumulation de dangers que l'on constate au Proche-Orient est un fait. Un pays réfléchi comme le nôtre ne peut pas l'ignorer. Ce n'est pas tant la situation en Afghanistan qui est dangereuse — encore qu'elle pose de graves problèmes — que les tensions qui croissent au Proche-Orient.* »

LES FLUCTUATIONS BOURSIÈRES. — « *Le court terme n'est jamais un bon baromètre.* »

Quelques minutes après, les paroles du président sont sur les agences, entre guillemets. Elles sont citées (et attribuées) par les radios, les télévisions et bientôt les journaux. L'Elysée publie aussitôt une « mise au point » : « *On indique à l'Elysée que les propos prêtés au président de la République ont été rapportés de façon inexacte ou incomplète et qu'ils ne sauraient être considérés comme des déclarations officielles.* »

En politique, et plus encore en diplomatie, la façon de s'exprimer a autant d'importance que ce que l'on veut faire savoir ; la forme est inséparable du fond. De Gaulle, à qui l'on prêta mille bons mots non autorisés, ne l'ignorait pas. Recevant, le 6 mai 1966, notre collaborateur André Passeron, qui ne laissait échapper aucune de ses paroles, il souligna que seul l'important est « *ce qu'il veut faire savoir* ». Il écrit tout, apprend par cœur et récita. « *Je me donne un mal de chien* » (*le Monde* du 13 novembre 1970). Et il y a le reste, ce qu'il dit « *sans y penser* », « *devant le bon peuple* » et qui, à ses yeux, « *n'a aucune importance* ». « *Mais cela a aussi de l'importance* — dit A. Passeron — *pour définir votre personnalité.* » « *Oui, bien sûr,* répond de Gaulle, *si vous voulez.* » — M. D.

M. MATTEOLI MINISTRE DU TRAVAIL REPRENDRAIT SES FONCTIONS A LA FIN DU MOIS

M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, pourrait reprendre ses fonctions vers la fin du mois de janvier. Donnée comme probable il y a quinze jours, cette information vient d'être confirmée de source gouvernementale.

Successeur de M. Robert Boulin, décédé tragiquement, M. Mattéoli, nommé ministre du travail le 8 novembre avait dû cesser toute activité le 25 novembre, à la suite d'un accident cardiaque.

Son intérim est assuré par M. Christian Beullac, actuel ministre de l'éducation nationale, et ministre du travail de 1976 à 1978.

LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE EN NOVEMBRE : + 17,9 % EN UN AN

Les dépenses de la Caisse d'assurance-maladie des salariés — qui publie désormais chaque mois ses statistiques (*le Monde* du 7 décembre 1979) — ont continué, en novembre 1979, de croître à un rythme rapide : + 17,9 % par rapport au même mois de l'année précédente. « *Bien qu'en légère diminution par rapport à fin octobre (+ 18,5 %)*, note la Caisse, *ces taux doivent être rapprochés de l'augmentation moyenne des gains mensuels des salariés (légèrement supérieure à 12 %).* »

Ce sont toujours les dépenses hospitalières qui progressent le plus rapidement (+ 22,4 % en un an au lieu de + 22,6 % le mois précédent, toujours en rythme annuel). Les autres postes marquent « *un infléchissement de la progression, déjà légèrement amorcé au cours des derniers mois* » : les honoraires médicaux (+ 18,2 % au lieu de + 19,6 % fin octobre), les prescriptions (+ 12,7 % au lieu de + 13,8 %), les indemnités journalières (+ 2,9 % au lieu de + 3,2 %).

Le nombre de journées hospitalisés fin novembre a augmenté en un an de 4,8 % (+ 4,8 % en octobre 1979 par rapport à octobre 1978) ; le nombre des visites et des consultations (+ 3,4 % au lieu de + 4,1 %) tandis que les indemnités journalières ont diminué (— 7,8 % au lieu de — 7,4 %).

LES ANCIENS PARACHUTISTES EMPÊCHENT UN RÉCITAL DU CHANTEUR A STRASBOURG

Au garde-à-vous devant Gainsbourg

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *Le récital que Serge Gainsbourg devait donner, vendredi 4 janvier, à la salle Rhénus de Strasbourg, a été annulé en milieu de soirée, les musiciens jamaïquains du chanteur, apeurés par le climat de tension qui a précédé ce spectacle, ayant refusé de jouer. Depuis une semaine, des anciens combattants d'Alsace de l'Union nationale des anciens parachutistes (UNAP) menaçaient d'intervenir si Serge Gainsbourg persistait à interpréter dans la capitale alsacienne sa version reggae de* la Marseillaise (le Monde *du 3 janvier*).

On avait oublié les rastas. Cette mauvaise querelle sur l'hymne national semblait ne devoir concerner que les anciens combattants et Serge Gainsbourg. Pourtant, c'est sur les musiciens jamaïquains que pesa la tension qui avait précédé le récital. Une polémique incompréhensible pour ces jeunes venus des ghettos de Kingston, une campagne de presse virulente, la présence d'importantes forces de police aux répétitions et pour finir vers 19 heures, une alerte à la bombe et l'évacuation de leur hôtel, eurent raison de leur envie de jouer.

Un mauvais coup pour Serge Gainsbourg qui était, lui, bien décidé à pousser sa « Marseillaise » reggae aux oreilles de ses détracteurs alsaciens, une centaine de membres de l'UNAP. Ils étaient là, rayonnants, le béret rouge vissé sur des têtes rasées, au milieu de trois milliers de jeunes. Ils avaient loué les chaises des premiers rangs. Pour que Gainsbourg prenne peur. Leur chef, le colonel Jacques Romain-Desfossé, président de l'UNAP, tenait même une conférence de presse au pied de la scène, sanglé dans son imperméable vert : « *La version de ce monsieur est attentatoire à l'hymne national.* »

Des jeunes, des étudiants juifs de Strasbourg, prenaient les paras à partie. Le ton montait. « *On ne veut pas de ta France, pépé !* », hurlait une adolescente. Les policiers s'agitaient. Le colonel restait courtois et souriant. Il avait appartenu à l'infanterie coloniale, « *l'arme la moins raciste* ». « *Aussi, comprenez-vous, notre action n'est-elle pas antisémite.* » Oui, lui aussi avait des amis juifs.

On attendit ainsi, longtemps. Puis, Gainsbourg, courageux, arriva. Le récital, on l'avait compris, n'aurait pas lieu. Mais il venait faire front. Fragile et blême, avec son allure d'émigré triste. Les jeunes gens musclés du service d'ordre, impressionnés, le laissèrent s'approcher seul — avec Jane Birkin — sur le devant de la scène, à quelques mètres de ses adversaires. Il se tourna vers les parachutistes.

Il buta sur les premiers mots : « *Je voudrais dire qu'un groupe d'extrême droite a fait annuler ce concert. Mes musiciens jamaïquains ont leurs problèmes : ils ont été effrayés par la présence des forces de police et par les alertes à la bombe dans les hôtels.* » Le public comprit qu'on lui offrait davantage qu'une explication : une plainte. La colère et la douleur d'un chanteur, atteint par la bêtise dangereuse de quelques-uns, et qui, avec sa maladresse habituelle, appelait à l'aide. Des dizaines de jeunes s'approchaient de la scène, entouraient le carré des paras, et faisaient une ovation à Serge Gainsbourg : une communion s'instaurait.

Gainsbourg cherchait à maîtriser son émotion. « *Mes amis jamaïquains sont des rastas. Ce sont des révolutionnaires comme moi. Je suis un insoumis. C'est moi qui ai redonné à* la Marseillaise *son sens initial.* » Puis, sans accompagnement musical, il entonna les premières mesures de l'hymne national.

Pas la sienne, la leur. Pas la version tropicale et délirante venue de Kingston, mais celle qui fait avancer les anciens combattants, celle du patriotisme, et — ce soir-là — de l'intolérance. L'exacte partition de ce « *chant de guerre pour l'armée du Rhin* », que Rouget de Lisle chanta, pour la première fois, à Srasbourg en 1792.

Etonnante provocation ! La foule, derrière Gainsbourg, chantait comme sur un stade, électrisée par ces notes familières. Les parachutistes s'étaient dressés en un garde-à-vous impeccable et accompagnaient le chant du juif insoumis.

Les voix adverses chantèrent ensemble peut-être deux couplets. Mais le chant de Serge Gainsbourg devenait si fort, si chargé d'émotion, que le public déjà perdait pied, et que les anciens combattants n'eurent bientôt plus qu'à se taire et à écouter. Le chanteur achevait seul les dernières notes de l'hymne national, le poing dressé, sous un éclairage tricolore.

Gainsbourg s'en alla, revint adresser un bras d'honneur à ses détracteurs. La foule grondait. De très nombreux jeunes avaient envie d'en découdre. Ridiculisés par l'intervention du chanteur, les paras ne savaient plus très bien comment rompre le ban. Et c'est protégés par des C.R.S. que le colonel Jacques Romain-Desfossé et ses hommes quittèrent la salle.

On vit encore Serge Gainsbourg, entouré par des policiers, pleurer dans une voiture, puis quitter Strasbourg avec ses musiciens, pour Bruxelles où, espérait-il, on le laisserait chanter sa « Marseillaise » rebelle.

PHILIPPE BOGGIO.

Élections à la présidence de comités économiques et sociaux

• Pays de la Loire : M. Joseph Ariaux
• Poitou-Charentes : M. Michel Maury-Laribière

De notre correspondant

Nantes. — M. Joseph Ariaux, soixante ans, président de la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, a été élu, le 3 janvier à Nantes, président du comité économique et social des Pays de la Loire. Il succède à M. Jean-Paul Fisch, dont le mandat arrivait à expiration. M. Ariaux a recueilli quarante-quatre voix, alors que les syndicats refusaient de prendre part au vote pour protester contre la sous-représentation des travailleurs dans cette assemblée dite « socio-professionnelle ».

L'assemblée compte désormais soixante-dix-huit membres (cinq de plus que l'année précédente, dont vingt-huit personnalités nouvelles.

Dans son discours inaugural, M. Ariaux a souligné que l'emploi était la préoccupation majeure de la région, reconnu et déploré les limites des pouvoirs régionaux dans ce domaine et mis en évidence la nécessité d'une politique volontariste de développement. Le nouveau président a insisté sur deux autres axes de réflexion et d'action : le cadre de vie et le développement des services, notamment en milieu rural, ainsi que la formation des hommes.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN ont accueilli avec des réserves l'appel final du président en faveur « *d'un coude à coude de toutes les forces vives pour effectuer un travail en commun de tous les membres de l'assemblée et une collaboration avec les deux autres partenaires du comité économique et social, c'est-à-dire le conseil régional et l'administration* ».

M. Michel Maury-Laribière, cinquante-neuf ans, vice-président du C.N.P.F., chargé des relations avec les régions, et industriel à Confolens (Charente), a été élu, le 3 janvier, président du comité économique et social du Poitou-Charantes par 36 voix sur 50, au premier tour. Il succède à M. Georges Chavanes, qui ne fait plus partie, à sa demande, de cette assemblée. — (*Corresp.*)

● *M. Jacques Sourdille*, député R.P.R. des Ardennes, a été réélu, vendredi matin 4 janvier, président du conseil régional de Champagne-Ardennes par 31 voix contre 5 à M. René Visse, député communiste des Ardennes, et 4 à M. Jean Delautre, maire socialiste de Charleville-Mézières. Il y a eu 2 bulletins blancs. — (*Corr.*)

A TROIS SEMAINES DES COLLECTIONS

Les maisons Saint-Laurent et Jacques Esterel s'accusent mutuellement de contrefaçon

Trois semaines avant le début de la présentation des collections de printemps, ce n'est pas la soie ou le coton que l'on manie mais... le papier bleu. M. Benoît Bartherotte, directeur de la maison Jacques Esterel, a fait saisir pour « contrefaçon » une partie de la collection d'Yves Saint-Laurent, dont il affirme qu'elle n'est rien d'autre, pour certains modèles, qu'une copie conforme de ses propres créations.

M. Pierre Bergé, directeur de Saint-Laurent, contre-attaque en portant plainte contre Jacques Esterel sur le même motif, toiles et croquis en main.

Pour M. Benoît Bartherotte, certains modèles Saint-Laurent, tant haute couture que prêt-à-porter, sont des reproductions « serviles » de ses propres créations présentées en janvier 1979 : des « petits marquis » devenus, six mois plus tard chez Saint-Laurent, des « toreadors ». « *Il n'y manque,* dit-il, *ni la couleur rose, ni le tricorne noir, ni la culotte bouffante.* »

Chez Saint-Laurent on rétorque que « *les petits marquis-toréadores existent dans la maison depuis 1967 : c'est facile à vérifier* » ; et l'on porte plainte contre Jacques Esterel pour... contrefaçon. La justice, sereine, elle, suit son cours.

Pierre Bergé, directeur de Saint-Laurent et d'autre part président de la chambre syndicale du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode, interrogé le 4 janvier, a déclaré qu'il s'agissait là d'un « *coup de publicité* » et que l'idée même de contrefaçon était ridicule. « *C'est exactement comme si un cul-de-jatte prétendait imiter Noureev... J'attaque à mon tour.* » Plainte a été déposée dans ce sens il y a quinze jours. « *D'ailleurs*, poursuit-il, *nous avons déjà gagné la première manche en obtenant la mainlevée de la saisie opérée avant Noël sur un modèle qui est le clou de la collection et qui doit partir dans quelques jours pour New-York.* »

La collection Saint-Laurent sera, en effet, présentée aux Etats-Unis, en même temps que l'exposition Picasso à laquelle elle fait référence par plusieurs modèles : arlequins, toreros, etc.

UN JOURNALISTE FRANÇAIS ACCUSÉ D'ESPIONNAGE AU PROFIT DE L'UNION SOVIÉTIQUE A ÉTÉ ÉCROUÉ

Un journaliste âgé de soixante-dix ans, M. Pierre-Charles Pathé, a été inculpé et écroué, apprend-on, au titre de l'article 80 du code pénal, pour intelligence avec les agents d'une puissance étrangère, par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Ces décisions judiciaires datent du mois de *juillet 1979* et la puissance étrangère en cause est l'Union soviétique. M. Pathé a été interpellé en flagrant délit.

M. Pathé est le fils de Charles Pathé, industriel du cinéma. Rédacteur de nombreux articles sur la politique étrangère, il avait publié, en 1959, un livre intitulé *Essai sur le phénomène soviétique*, dont nous avions rendu compte (*le Monde* du 14 août 1959). Fréquentant le personnel diplomatique de l'ambassade d'U.R.S.S., M. Pathé, depuis trois ans, était le directeur de la publication d'une lettre d'information bimensuelle, *Synthèsis*, qui paraissait sur quatre feuillets recto-verso.

M. LAURENT SALINI A QUITTÉ « L'HUMANITÉ »

M. Laurent Salini n'appartient plus, depuis le 1er janvier, à la rédaction de « l'Humanité ». Chef du service politique et social depuis 1968, M. Laurent Salini avait été écarté de ce poste en 1978 et s'était vu confier la responsabilité de la rubrique presse, radio, télévision. Des désaccords avec la direction du journal semblent être à l'origine de son départ en retraite anticipé (M. Laurent Salini est âgé de soixante ans), qui n'a pas été annoncé par le quotidien du P.C.F.

● *Grève à la S.N.C.F., du samedi 12 janvier à 20 heures jusqu'au dimanche 20 janvier.* — Les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. appellent à une semaine de grève qui débutera par celle du personnel roulant pour les premières quarante-huit heures, les 12 et 13 janvier. Cette action sera ensuite reconduite de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. Les agents de la S.N.C.F. réclament l'augmentation des salaires et des retraites, l'amélioration des conditions de travail et la diminution de sa durée, ainsi que l'abrogation des mesures prévoyant un seul agent de conduite par train.

LES ANCIENS PARACHUTISTES EMPÊCHENT UN RÉCITAL DU CHANTEUR A STRASBOURG

garde-à-vous devant Gainsbourg

De notre envoyé spécial

économiques et sociaux

oseph Ariaux

hel Maury-Laribière

TROIS SEMAINES DES C…

Les maisons Saint-Laurent et … s'accusent mutuellement de …

Une communauté charismatique à Grenoble (PAGE IV)

Les escrocs de l'informatique (PAGE XIV)

D'autres Jeanne d'Arc (PAGE XV)

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 867, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT. DIMANCHE 6 JANVIER 1980.

Le Monde
DIMANCHE

Les amours fous d'Albert Cohen

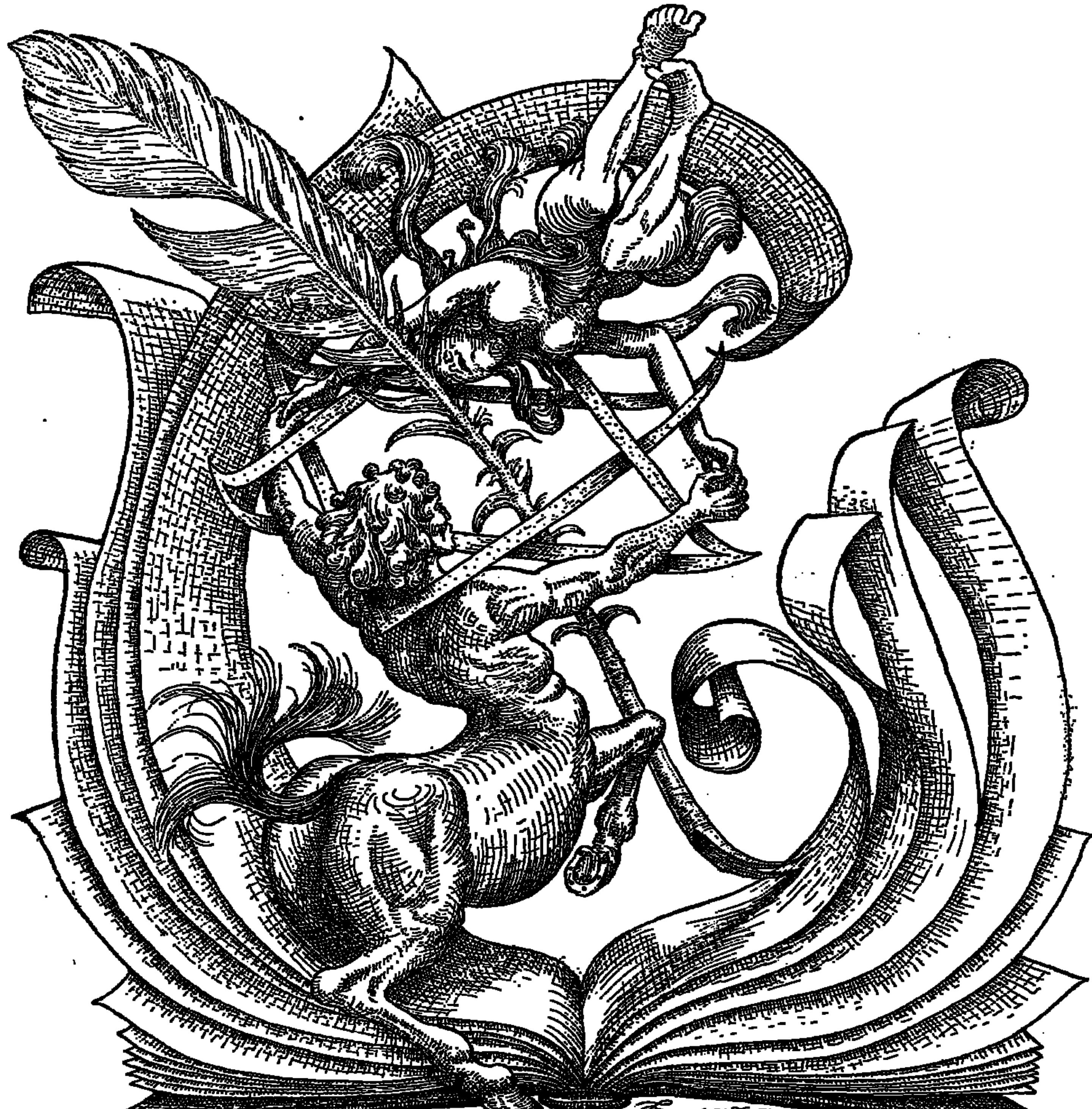
A quatre-vingt-quatre ans, Albert Cohen prend place parmi les grands créateurs de son temps. Ecrivain, il se définit comme un des narrateurs de la mémoire juive et de l'exil. Son univers romanesque est celui du tragique et du rire.

L'un de ses héros, Solal, personnage de l'exil vivant en Europe du Nord, est une figure douloureuse incarnant l'homme de la séparation et de la terreur, qui ne trouvera jamais le dialogue juste pour communiquer avec la réalité européenne. Avec ses « Valeureux », il nous conte les sujets du judaïsme du Sud. Figures de l'Orient bercées par les mers chaudes, ils évoquent un art de vivre et une façon d'aimer dont Albert Cohen porte encore aujourd'hui la trace nostalgique.

En dehors de l'écriture de ses livres, Albert Cohen a exercé la profession de diplomate. Il est l'auteur du passeport accordé aux réfugiés et aux apatrides (1946). Il vit actuellement à Genève, dans un appartement simple et confortable.

« — Albert Cohen, vous avez déclaré que vous ne vous considérez pas comme un écrivain professionnel. Est-ce pour vous une façon de dire que l'écriture est plus le produit d'une nécessité que l'expression d'un statut social ?

— La nécessité première de mes livres a été de dire mon amour pour le peuple juif, de dire sa grandeur, de dire qu'il ne ressemblait pas à l'image que les antisémites diffusaient. Un grand peuple parce que le plus souffrant. Son intelligence est née de sa souffrance. C'est un peuple tendre parce que, au cours de l'histoire, le plus détesté. C'est un peuple fidèle. Deux mille ans de résistance, sans autre patrie que son Livre, entouré de mépris, un mépris qu'il méprise. Un peuple d'espoir imbroyable. L'an prochain, peuple libre à Jérusalem, a-t-il dit, année après année, pendant vingt siècles, le jour de la Pâque. Enfin, c'est un peuple fier. Un peuple qui se sait supérieur à ceux qui le dominent et usent de la violence contre lui. Même lorsque face au crime, ce n'est que son silence qui résonne.



TUDOR BANUS.

Albert Cohen a consacré sa vie et son œuvre à l'amour. Amour du peuple juif, des femmes, de la mer Ionienne... Pour lui, écrire et être aimé sont deux façons de lutter contre la mort

PASCAL BRUCKNER ET MAURICE PARTOUCHE

Yvonne

» Oui, j'ai écrit mes livres pour faire aimer mon peuple. Les lettres de lecteurs que je reçois sont le témoignage de ma réussite. Chose étrange, je n'ai jamais pu me sentir socialement un écrivain. J'ai été successivement attaché à la Division diplomatique du B.I.T., conseiller juridique du Comité intergouvernemental pour les réfugiés et, en cette qualité, auteur de l'accord international du 15 octobre 1946, et, en fin de carrière, directeur de la Division de protection juridique et politique des réfugiés dans une des institutions spécialisées des Nations unies. J'ai vécu loin de Paris, et je me suis toujours tenu éloigné des cercles littéraires où se fondent les modes et les renommées. A l'exception de « Mangeclous », tous mes livres ont été écrits à Genève.

— Pour l'écriture de vos livres, il y a eu l'encouragement des femmes avec qui vous viviez.

— Notamment, au début, d'une amie que j'aimais et qui m'aimait. Comme toutes les femmes intelligentes et amoureuses, elle exagérait les qualités de son compagnon. Elle imaginait que je serais le plus grand des écrivains. Convenez que c'était faire preuve de naïveté d'attendre d'un homme très jeune et inconnu qu'il réalise, subitement, un grand livre. Mais c'est aussi le miracle et la folie de l'amour qui permettent de tenter de pareils paris.

» Pour la contenter, j'ai commencé à lui dicter un roman sans trop savoir où cela me mènerait. Je n'avais aucune idée, aucun plan. Et ce fut le début de « Solal » : « L'oncle Saltiel s'était réveillé de bonne heure. A la fenêtre du pigeonnier qui, depuis de nombreuses années, lui servait de demeure et était posé de travers sur le toit de la fabrique désaffectée, le petit vieillard brossait avec minutie sa redingote noisette et chantait à tue-tête que l'Eternel était sa force et sa tour et sa force et sa tour. »

» L'autre incitation, inconsciente celle-là, était d'ordre amoureux. Les premières semaines de passion avaient été une grande période merveilleuse, fastueuse, captivante. Etre deux qui s'aimaient était neuf et éblouissant. Malheureusement, la répétition succède à la nouveauté et à son miracle. La tendresse demeure mais l'enthousiasme des premiers temps est perdu. Or, je me suis aperçu que la féerie des débuts revenait lorsque je dictais ce « Solal » dont je ne savais pas où il me mènerait.

Ma cathédrale

— L'écriture réactualisait la relation amoureuse.

— L'écriture réalisait un monde merveilleux dont nous étions les princes. L'aimée à qui je dictais transformait par son enthousiasme la nature du livre, tout aussi bien que la nature de nos rapports. Les livres appartiennent aussi à ceux qui les ont vu naître. Yvonne a été la mère de « Solal ».

» Au retour de mes heures ennuyeuses de fonctionnaire international, ma merveilleuse m'attendait déjà chez moi. Je la revois tenant maternellement le manuscrit, le tenant contre sa poitrine, comme un enfant, la main gauche le soutenant, la main droite le retenant. Elle était la mère attendant le père de l'enfant bien-aimé.

— Pourquoi avoir choisi de dicter plutôt que d'écrire ?

— J'écrivais au bureau dans un premier temps. Ensuite, à la maison, enivré par sa présence, j'ajoutais, j'amplifiais dans des découvertes de bonheur, parce qu'elle tapait sur sa machine et qu'un léger sourire flottait sur ses lèvres. Parfois, nous nous arrêtions pour nous embrasser.

— « Belle du Seigneur » a été publié dans votre soixante-treizième année. Sa rédaction a duré trois ou quatre années entrecoupées par des maladies. Ce livre a-t-il été un combat contre la mort ?

— Tous mes livres ont été un combat contre la mort. Il n'y a pas un seul de mes textes où la hantise de la mort ne soit pas présente. Tout en écrivant tel de mes livres, je me vois raide dans le cercueil de luxe et j'en veux, aux stupides enterreurs, du costume dont ils m'ont sûrement revêtu et qui n'est pas le plus beau. Réflexion faite, il est vrai en effet que « Belle du Seigneur » est mon plus vaste, mon plus radical combat contre la mort. C'est pourquoi je l'appelle ma cathédrale qui durera bien longtemps après moi. Je viens d'apprendre que, malgré sa masse énorme de 850 pages très serrées, elle va être publiée en Allemagne chez Steinhausen Verlag et aux Etats-Unis chez Farrar, Strauss and Giroux. Elle sera si longue à traduire que je crains de n'être plus là quand arriveront les exemplaires d'auteur.

— Quels sont vos goûts littéraires ?

— Je n'ai pas beaucoup de goûts littéraires. J'admire Proust et j'aime Dostoïevski. Plus trois ou quatre. Si j'avouais mes mépris et mes indifférences, je me ferais huer. J'ai oublié de mentionner Dickens. Il n'est pas très fort, le cher homme, mais il est sympathique et j'aime son Olympe de demi-dieux bouffon : Micawber, Pickwick, Snodgrass et tous les autres. Mais ses jeunes filles et ses jeunes femmes sont ratées. Ce brave homme a dû mourir vierge.

— Est-ce une consolation pour l'écrivain Albert Cohen de se dire que ses livres continueront à vivre après lui, ou bien y a-t-il là une douleur secrète ?

— Non, ce n'est pas une consolation. Dans vingt ans mes livres prospéreront tandis que leur auteur sera fort peu prospère sous terre.

— Ça vous ennuie de ne pas avoir eu le prix Nobel ?

— Il est normal de ne pas l'avoir eu si l'on pense à certains nobelisés. Sully-Prudhomme, par exemple. Mais non Proust ! Je suis tout de même reconnaissant à ceux, non connus personnellement de moi, qui ont proposé mon nom au Comité Nobel : le cardinal Marty, Simone Veil, Mitterrand, et cinq ou six membres de l'Académie française.

— Quelle impression cela vous fait-il d'être devenu un écrivain célèbre ?

— C'est agréable, mais cela donne beaucoup à faire.

Le théâtre de l'exil

— Vous êtes l'écrivain du Sud.

— La Céphalonie de mes livres, c'est en réalité Corfou, mon île natale. Mais l'appeler Céphalonie que je ne connais pas, que je n'ai jamais vue, c'est rendre mon île plus féerique, plus mienne. Amoureux du Sud, bien sûr, amoureux fou et religieux de ma mer Ionienne, à nulle autre pareille, si pure, si calme, si transparente, si maternelle. Chaque fois que j'ai écrit sur mes Valeureux, j'ai aussitôt senti, tout en écrivant, l'odeur primordiale et sainte de la mer, accompagnée de jasmins et de chèvrefeuilles. Chaque fois que je pense à ma mer et mère Ionienne, c'est la communion, la proximité de ce lieu merveilleux que nous appelons bonheur.

— Solal, héros de « Belle du Seigneur », un de vos doubles possibles, a rompu avec Céphalonie, sa communauté d'origine. De ce déplacement est né son exil et un certain sentiment tragique.

— Solal est en effet un exilé et un personnage tragique. Il est obligé de mentir, de se mentir ; d'être de ce dont il n'est pas ; de s'intéresser à ce qui ne l'intéresse pas ; de n'être pas ce qu'il est. Oui, il y a une manière de falsification dans l'identité de l'exilé. Mais cette falsification, c'est le fond de la condition humaine, ce qui fait la douleur de vivre et de mourir, ce qui constitue la nature de la souffrance, de toute interrogation sur le mystère de la vie. Nous sommes dans un théâtre. Mais dans le théâtre de l'exil, nous sommes fondamentalement une intériorité. Dans le final de « Solal », le héros tentera follement de réunir une population juive souterraine car il aime et respecte son peuple. Bien plus, et c'est un aveu que je vais vous faire, en son âme secrète, il croit follement être le Messie. A la dernière page de « Belle du Seigneur », ne pleure-t-il pas, roi condamné, d'abandonner ses enfants de la Terre, ses enfants qu'il n'a pas sauvés ?

(Lire la suite page XVII.)

Cycles solaires

Je suis surpris et inquiet qu'à l'approche de l'année 1980 nul n'ait évoqué le cycle solaire de onze années, dont le point culminant était marqué jadis par des événements inquiétants, voire des guerres. L'intérêt porté à ces cycles solaires était très vif dans l'entre-deux-guerres. On soulignait que partant de 1793, par exemple, tous les onze ans, des événements tragiques se produisaient : 1804, 1815 en passant par 1870, on arrivait à 1914, puis la guerre du Rif qui atteignit son apogée en 1925 ; 1936, avec la réoccupation par l'armée allemande de la zone rhénane démilitarisée, etc. On avait même trouvé qu'un conflit entre la France et l'Allemagne s'était produit selon une périodicité de vingt-deux ans affectée d'un multiplicateur décroissant : 1804-1870 = 22 × 3 ; 1870-1914 = 22 × 2 ; 1914-1936, où la guerre fut sur le point d'éclater, 22 × 1. Il semblait en découler qu'ensuite plus jamais la guerre ne devait opposer la France et l'Allemagne.

Mais le reste du monde est depuis entré dans le jeu et le cycle solaire continue. Son prochain sommet adviendra en 1980. S'en soucie-t-on ? Les déchaînements qui se produisent un peu partout en ce moment ne sont-ils pas le présage de cataclysmes encore plus graves ? Prévenir vaut mieux que guérir. Si le monde entier savait que l'année 1980 peut marquer le sommet des risques de périls, peut-être les peuples réagiraient-ils dans un sens d'apaisement. Mais qui tirera la sonnette ? Je crois pourtant qu'il faudrait la tirer.

LUCIEN LACHAUME,
chef de bataillon retraité
(*Nouic, Mezières-sur-Issoire*).

La guerre

La société occidentale n'a pas fini d'engendrer des paradoxes. La Suède vient d'interdire la vente de « jouets guerriers », et, en France, les « bons parents » se doivent de proscrire de leur liste de cadeaux de Noël la panoplie de cow-boy ou la « mitraillette-en-plastique - qui -fait-tac-tac-tac ».

Pourtant, il suffit d'écouter l'homme de la rue, tout à la fois devenu politicien, diplomate et stratège, prophétiser l'inéluctabilité d'une guerre, voire même sa nécessité. Le « *Il faut une bonne guerre pour régler tout ça* » du vieux « bon sens populaire » est relayé de plus en plus par les médias, qui présentent « le monstre » comme une des solutions possibles, ne serait-ce même que dans le fait de poser la question.

Dès lors comment dissuader les bambins de jouer à la guerre quand les « grands enfants » envisagent d'y recourir pour résoudre la « *trilogie crisistique* » qui les accable ? (pétrole, inflation, chômage).

Faites comme je dis, ne faites pas comme je fais !

Encore faut-il voter une loi pour rayer la guerre du monde ludique des enfants. Les parents auront au moins la conscience claire envers leur progéniture, à défaut de l'avoir devant l'humanité ; car on l'attend toujours... la proposition de loi pour interdire la vraie guerre !

BRUNO LECLERCQ
(*Dunkerque*).

L'amour du rail

Je vous écris au sujet de l'article : « Les Cinglés du rail » (*le Monde Dimanche* du 9 décembre). Personnellement, j'en fais partie ; c'est-à-dire que, quand je le peux, car la place me manque, je fais rouler un train sur quelques mètres de rail. Le tort de votre article, c'est que tout est traité sur un ton badin. Je vous dirais que, moi, je construis mon matériel en laiton découpé à la scie d'horloger, et que les assemblages sont, soient soudés, soit brasés. Ainsi, j'ai construit une grue hydraulique, des signaux et des wagons.

Et ils sont des milliers, en France, soit à employer sur leur réseau, des montages électroniques ou des rivières avec de l'eau véritable, etc.

Il y a une chose dont vous ne parlez nulle part, c'est la beauté du mouvement des bielles d'une loco vapeur (ou type vapeur).

M. Raymond Passatuto a installé dans son jardin, derrière son pavillon, quelques dizaines de mètres de voie à l'écartement de 72 mm. Un dépôt avec un pont tournant, une rotonde, une grue hydraulique où l'eau coule pour l'alimentation de ses machines à vapeur qui fonctionnent au charbon comme les vraies.

M. Passatuto est mécanicien aux Ponts et Chaussées dans une petite ville de l'Ain ; il a également construit une rame de voitures grandes lignes ainsi que des wagons de marchandises. Il faut, d'abord, être un sacré mécanicien, pour construire à l'échelle au 1/20e une 141 R, à laquelle il ne manque pas un rivet. Et l'eau bout à 100 degrés, donc penser aux problèmes qu'il a fallu résoudre, pour que ce ne soit pas une bombe roulante...

Quand les trains roulent, c'est un festival vapeur, et c'est un défilé, non seulement des gens venus de tous les coins de France, mais également de l'étranger — Suisses, Allemands, — d'élèves d'écoles techniques, etc.

M. Passatuto est un des garants de l'amour du travail bien fait, doublé d'un éminent vaporiste. Il est d'une très grande gentillesse, et les avantages de l'alimentation des cylindres Compound n'ont aucun mystère pour lui. Il a également construit un cylindre à vapeur (ceux qui servait au goudronnage des routes) à l'échelle et que sais-je encore...

Ne croyez-vous pas que ce poète du rail fait connaître à ceux qui n'ont jamais connu cela, ce qu'était le temps de la vapeur ? Ce temps où le travail avait une valeur vraie.

ROBERT TIRARD
(*Viry-Châtillon*).

L'Arlésienne

J'étais en congé au mois de septembre. Quand je suis revenu, début octobre, on m'a dit que le nouveau « patron » était arrivé et installé.

Pendant quarante-huit heures (nous ne sommes qu'une trentaine, installés sur 30 mètres d'un couloir sale), j'ai cru qu'une secrétaire viendrait me prier de passer dans le « saint des saints » où, à défaut d'adorer l'Eternel, j'eusse pu m'accorder la joie — éphémère — d'en connaître l'aspect.

Rien n'étant venu, je me décidai à signaler à la nouvelle secrétaire - introductrice que j'étais... moi, que j'étais bien là, vivant et disponible, au cas où...

Et le silence recouvrit à nouveau ma démarche.

Entre-temps filtraient les messages codés à destination des initiés, et les califes laissaient tomber des sentences empesées de mystère : « *Il m'a dit que... Il ne m'a pas caché qu'il.... Il m'a laissé entendre...* » Je me disais que, décidément, ce silence faisait beaucoup de bruit.

Fin novembre, je reçus par lettre recommandée la première manifestation d'intérêt du nouveau patron pour moi : il m'avisait, sans y mettre de floritures ou un semblant d'explication, « *que mon contrat ne serait pas renouvelé le 31 décembre* ».

Deux mois s'étaient donc écoulés sans que cet homme, à 10 mètres de moi, et ne connaissant de mon existence qu'un nom, et, peut-être, furtivement, l'angle d'un visage, ait éprouvé, le besoin ou l'envie de dire, en face, simplement, à un être humain, qu'il allait devoir prendre une décision aussi grave pour son avenir.

Voici huit jours, déjà... J'ai été me faire inscrire comme « demandeur d'emploi ». J'ai dû demander un, deux certificats, que ce « patron » a, dans sa bonté, bien voulu signer. Mais sans le voir un seul instant.

Il n'est quand même pas possible, en 1979, qu'il ne vienne pas à un « cadre de haut niveau » l'idée que quelqu'un souffre, qu'une main tendue, même pour un adieu, donnerait (mais je vais faire sourire) une coloration *fraternelle* à *une décision*, après tout, peut-être nécessaire ?

J'aurai été licenciée par l'Arlésienne...

S. LANDRY
(*Paris*).

Suggestions pour la Sécurité sociale

Le déficit de la Sécurité sociale est dû pour une part à la monstrueuse paperasserie de cette institution.

En ce qui concerne les seuls frais pharmaceutiques, la Sécurité sociale enregistre, vérifie et paie plusieurs millions de feuilles de maladie par mois.

Je suggère que l'assuré paie au pharmacien seulement le ticket modérateur de 30 %, qui constituerait la rémunération du pharmacien, et qu'il garderait pour lui.

La Sécurité sociale paierait directement aux laboratoires et aux grossistes leurs livraisons aux pharmaciens facturées au prix de gros.

Ces entreprises adresseraient mensuellement à la Sécurité sociale des relevés de leurs livraisons aux pharmaciens visés par ces derniers pour accord, ces mêmes établissements pourraient également fournir des états récapitulatifs par produit, ce qui permettrait à la Sécurité sociale de surveiller la consommation totale de certains médicaments.

La Sécurité sociale n'aurait ainsi à payer tous les mois qu'un bordereau à chaque laboratoire et à chaque grossiste, d'où une réduction massive du nombre des opérations de règlement à une infime fraction du chiffre actuel.

Par la même occasion, les assurés sociaux et les pharmaciens seraient dispensés de la corvée du collage des vignettes, et les assurés sociaux n'avanceraient plus les frais pharmaceutiques.

On pourrait objecter qu'il y a des médicaments remboursés à 70 % et d'autres à des taux plus faibles ; il ne serait pas difficile de modifier ces derniers taux, soit en les portant à 70 %, soit en supprimant le remboursement complètement, suivant les cas.

Pour permettre un certain contrôle, pour permettre aussi les remboursements des mutuelles complémentaires, enfin pour simplifier de façon semblable le remboursement des honoraires des médecins, la Sécurité sociale pourrait distribuer aux médecins des formules d'ordonnance carbonées en trois exemplaires et prénumérotées.

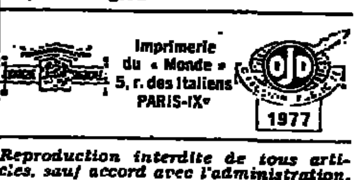
Le médecin garderait un exemplaire et ferait payer à l'assuré la différence entre le prix de sa visite et la somme payée par la Sécurité sociale. Il enverrait tous les mois un relevé des visites avec en face le numéro de l'ordonnance et serait remboursé directement par la Sécurité sociale.

Le pharmacien établirait la facture des médicaments fournis sur les deux exemplaires restants de cette ordonnance au prix du ticket modérateur, et remettrait les deux exemplaires à l'assuré social. Celui-ci pourrait en envoyer un à sa mutuelle pour remboursement, et garder l'autre pour lui.

On ne prétend pas que cette idée soit ainsi complète et applicable telle quelle ; en travaillant sur ces idées, les spécialistes pourraient élaborer un système valable et dont résulterait d'énormes économies pour la Sécurité sociale, et une très grande simplification pour les intéressés.

O. ZIEGEL
(*Paris*).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire n° 57 437.

PARTI PRIS

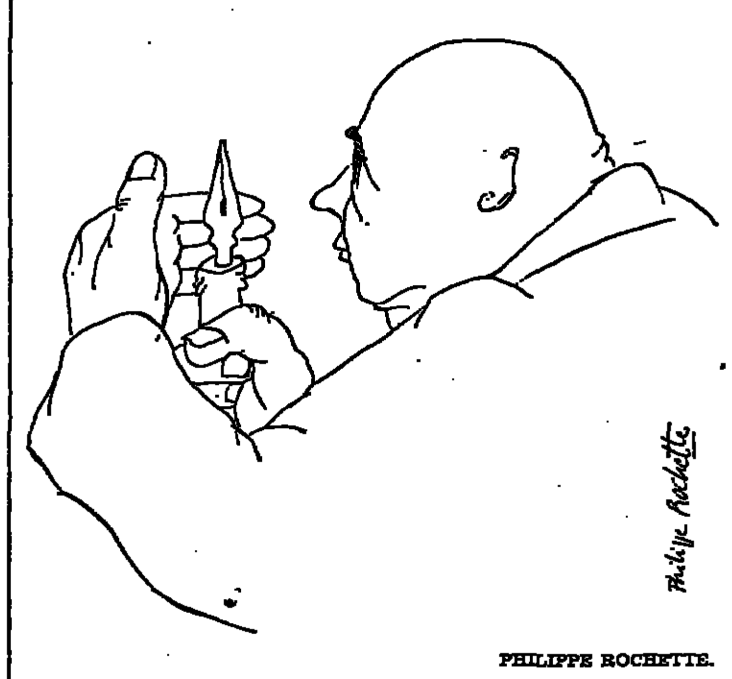
80

On a beau dire, entrer dans une décennie cela fait quelque chose. On sent que cette fois une page est tournée, un nouveau chapitre commence.

Malheureusement l'Histoire, elle, n'a pas de ces subtilités. Elle vous saute à la figure n'importe quand, n'importe comment, sans aucun égard pour les belles perspectives chronologiques. La Révolution n'a pas attendu 1790, la Crise 1930 ni la grande guerre 1940. Le vingtième siècle n'a pas commencé en 1900 mais en 1914. Et 1979 n'a pas été une année insignifiante.

Alors ne nous laissons pas trop impressionner par 1980. Ça ne sera peut-être pas si terrible que cela. Et puis c'est vite passé. Regardez les hommes politiques : ils sont déjà en 81.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.



PHILIPPE ROCHETTE.

Hôpital

Etant moi-même au Centre cardiologique régional de Bordeaux, j'ai lu avec intérêt l'article de Jacques Du Moulin *les Jours les plus longs* (*le Monde Dimanche* du 16 décembre). Mais ce qu'il évoque est tellement différent de ce que je vis ici que je me sens obligé de vous faire part de mes réactions.

En effet le déroulement de la journée ici est le même que celui qu'il décrit, mais la grosse différence, c'est l'ambiance créée par le personnel. Des femmes de service aux chirurgiens, tous sont aimables et vraiment humains, attentifs à vos besoins. Je ne m'attendais vraiment pas à trouver tant de gentillesse. Bien sûr, là aussi les unes et les autres parlent devant vous de ce qu'elles ont fait ou vont faire pendant leurs jours de repos, mais cela ne me choque pas du tout, au contraire. Elles ont bien le droit de vivre et de s'amuser. Bien plus, je pense que leur gaieté est un stimulant, car je considère que mon séjour à l'hôpital n'est qu'une parenthèse dans ma vie.

J'y ai déjà passé deux mois autrefois pour une greffe osseuse. Et, cette fois, c'est pour un pontage de la coronaire gauche que je dois être opéré dans quelques jours. J'ai déjà dû subir deux coronarographies (on passe une sonde à l'aine dans l'artère fémorale et on la fait remonter jusqu'au cœur pour filmer (c'est peut-être ce que M. Du Moulin a dû subir lui-même). Bien sûr ce n'est pas tellement agréable, mais pourquoi en faire le reproche à ceux qui vous le font subir ?

Franchement, ce qui m'impressionne dans ce genre d'intervention (en particulier pour les opérations du cœur), ce sont les progrès énormes que la science et la technique ont permis de réaliser : il y a vingt ans, dans un cas comme le mien, on n'aurait pas pu intervenir et j'aurais été condamné à terme.

Je voudrais enfin faire une dernière remarque : ici comme ailleurs il y a du personnel étranger de couleur, mais il n'y a pas de « nègre » comme écrit M. Du Moulin. Ici tous sont pareils.

R. OLIVIER
(*Pessac*).

La Saint-Martin à Bergerac

A Bergerac, les foires de la Saint-Martin ont apporté leur animation habituelle malgré un temps bien froid et beaucoup de brouillard. Il faut dire que les manèges se sont perfectionnés et disposent de bâches isolant ce lieu de plaisir des intempéries... Il y a vingt ans, plutôt trente... seule variait la couleur des voitures du manège. A cette époque, les « 4 chevaux » Renault vertes, pimpantes, sagement rangées à intervalles réguliers dans les lotissements résidentiels, attendaient le désir de leur maître. Et c'étaient bien les prémices de la toute-puissance de l'homme, que ressentait l'enfant s'installant au volant de ce qui serait maintenant perçu comme une minable caisse pourvue de quatre roues, d'où ils essayait d'attraper la queue de Mickey.

Aujourd'hui, Mickey est toujours là et le forain fait négligemment tomber la queue dans les mains fragiles des plus petits, confortablement installés dans les chars d'assaut, hélicoptères et voitures turbo... Certains pourront trouver curieuse cette façon de se préparer à un monde pacifique et sans pétrole ! Mais quoi, la foire n'est-elle pas faite pour s'amuser, pour se fiancer, pour tout oublier ? Alors, peu importent les problèmes du moment, pourrions-nous dire. Pourtant, autrefois, il me semblait être dans le vent lorsque j'allais à la foire ; les fusées, les soucoupes, les avions à réaction, le tout baigné d'éclairs stridents, annonçaient un monde féerique, le nôtre, celui d'aujourd'hui... Après une épopée dont le solde positif aura été d'aller récupérer 4 kg de cailloux sur la Lune et de les rapporter « at home », nous irons jouer dans un musée. Obnubilés par une demi-douzaine de hausses du prix de l'essence (combien en 1980 ?), nous ne nous sommes peut-être pas rendu compte que les fusées, les voitures, c'était hier...

Quel soulagement !... Nous allons enfin pouvoir aller à pied, connaître les choses de chez nous.

Nous pourrons reprendre quelques activités que nous avions dû cesser au cours de ce siècle de folie...

Nous n'irons plus nous crêper le chignon avec ces lointaines tribus de Béziers, Nîmes, Arras ou autres... Nous serons obligés de remettre à jour les contentieux locaux. Peut-être même pourrons-nous refaire les guerres de religion ? Cela nous mettra dans le vent d'une actualité brûlante, puis cela changera un peu des joutes, contre-joutes, sous-joutes des P.S., P.C., R.P.R., U.D.F., Z.P.Q., K.C., P.I.E., etc.

Nous pourrons lire, regarder ceux avec qui nous vivons et essayer de comprendre.

Nous ne ressemblerons plus à ces hannetons pressés, bruyants et stupides.

Peut-être même, fol espoir, les femmes se rhabilleront-elles pour que nous puissions occuper notre temps à *les* dévoiler...

Les cris joyeux et les rires reviendront dans les vignes d'où la machine aura disparu.

Peut-être y aura-t-il du travail pour tout le monde ? Pour tous les volontaires du moins !...

Et, sur leurs vieux jours, ceux qui auront vécu l'ère du pétrole pourront, tels les grands navigateurs d'autrefois, raconter à leurs petits-enfants qu'ils ont connu les filles nues des mers glacées et joué les conquistadores sur les côtes du Languedoc, détruisant tout sur leur passage, les cœurs et la forêt, ne laisant, après une furieuse campagne de quatre semaines, que larmes, incendies, *bombes solaires et bouteilles de* Coca-Cola...

Enfin, lorsque les historiens se pencheront sur les récits de ceux qui seront rentrés, couverts d'une sombre gloire, témoignage du soleil merveilleux de ces pays de conquête, ils s'apercevront peut-être avec stupeur que les périodes de la Révolution et de l'Empire furent d'une relative tranquillité comparées à l'ère de la *bagnole* !

Cela dit, à Bergerac, le parcmètre est un bon placement ; on va peut-être même en planter dans les chambres à coucher.

CHRISTIAN FELIX
(*Bergerac*).

Racisme quotidien

Il y a quelques jours, je me trouve boulevard Saint-Germain ; au carrefour de l'Odéon, exactement. A la station de taxis, nous attendons, ma femme et moi. Il pleut. Pas de taxis en vue. D'ailleurs, avant nous, il y a déjà une jeune femme. Même, avant elle, deux jeunes Noirs rieurs. Dix minutes passent. Enfin un taxi vient se ranger à la station. Les deux Noirs s'avancent. Ils vont ouvrir la porte. Le chauffeur — un homme d'une soixantaine d'années — les regarde, a un geste du bras, comme pour dire : « *Puisque c'est comme ça, salut !* » Et il embraye, laissant les deux garçons médusés, puis à nouveau souriants : « *Bof ! On a l'habitude.* » Je les regarde, gêné et humilié, lorsqu'un autre taxi arrive et s'arrête. Au volant un chauffeur noir. Les deux hommes montent. J'ai un coup d'œil à ma femme. C'est elle qui sourit maintenant. Petit fait divers du racisme quotidien.

BERNARD LAVALETTE
(*Paris*).

VOUS ET MOI

C'est gratuit !

— *Vous ne me croirez pas*, dit-il, *et vous aurez raison. Aujourd'hui, on jette ou on vole, on ne donne plus. Sauf moi. Oui, moi je donne, mais, rassurez-vous, ce n'est pas par bonté de cœur. C'est mon métier, ma façon de gagner ma vie. Des camelots, vous en avez entendu des mille et des cents, vous vous méfiez, et, encore une fois, vous avez raison. Ils vous vendent de la poudre aux yeux. Je dis bien : vous vendent. Moi, je donne, ça fait une sacrée différence. Et attention, il ne s'agit pas de poudre de perlimpinpin, non, mais des joyaux de l'horlogerie bijouterie française ! Regardez-moi ça !*

Il ouvre une grande boîte capitonnée de velours et nous permet d'admirer une trentaine de montres alignées côte à côte.

— *Et ça encore, ce n'est rien*, poursuit-il. *De bons outils, des 2 CV si vous voulez. Vous pouvez prendre votre douche avec ou vous servir d'un marteau-piqueur, elles ne broncheront pas. Maintenant, pour un baptême, un mariage, une cérémonie, vous avez envie d'autre chose. De l'article de luxe comme on en trouve en magasin pour mille balles. Attention, je parle en nouveaux francs ! De la marchandise dans ce goût-ci. Approchez, madame, jugez par vous-même si je vous raconte des histoires. Voici des copies rigoureusement conformes aux montres des grands couturiers. Elles n'ont qu'un défaut, elles sont gratuites. Oui, elles aussi, ces merveilles qui valent la peau des fesses, je suis chargé de vous les distribuer.*

Naturellement, la foule de badauds qui se presse autour de lui demeure scéptique. Il doit y avoir un piège, une astuce quelque part. Mais où ? L'homme s'acharne à répéter qu'il donne. Le voudrait-il, il n'aurait pas le droit d'accepter un sou. Une loi l'interdit. Il nous la cite : est passible d'amende tout démonstrateur qui aurait vendu des échantillons destinés à être distribués. Voilà une excellente loi dont nous ignorons l'existence. Pour achever de nous convaincre, le camelot reprend :

— *Je vous entends réfléchir d'ici. Vous vous demandez : « Mais alors, qui paye ? » Réponse : personne. Si nous sacrifions ces montres, si les ouvriers de Besançon, qui ont passé des centaines d'heures sur leurs machines à les fabriquer, vous les offrent, c'est afin de vous faire connaître leur travail. Cela s'appelle de la, de la...*

— *Publicité*, lancent les esprits les plus rapides.

Le mot éveille des espoirs. Chacun sait que « la pub » se montre volontiers généreuse, mais de là à nous donner des montres !

— *Eh ! oui*, nous affirme l'orateur. *L'horlogerie française doit aujourd'hui se battre ou mourir. Les Japonais nous envahissent. Leurs montres seraient-elles meilleures que les nôtres ?*

— *Non !* crie le public.

— *Je ne vous le fais pas dire. Mais ils les bradent à des prix qui réduiraient nos ouvriers à la famine. Alors, pour contre-attaquer, les gars de Besançon m'ont chargé de vous remettre quelques échantillons dont ils sont fiers. Gratuitement. Mais à une condition...*

Il s'interrompt, conscient de tenir l'auditoire suspendu à ses lèvres.

— *A la condition que vous leur témoigniez votre reconnaissance. Comment ? Non, non, je ne veux pas un sou. Je demande uniquement à ceux qui recevront une montre de la porter et de nous aider à défendre l'horlogerie française. C'est d'accord ?*

— *Oui*, crie le public.

— *Dans ce cas, je vais procéder à la distribution. Ne poussez pas s'il vous plaît. Laissez-moi choisir tranquillement ceux qui me paraissent le plus dignes d'un tel cadeau, c'est-à-dire ceux qui entretiendront leur montre, la feront régulièrement nettoyer, reviser. Combien coûte un bon nettoyage ?*

— *50 F, 100 F*, répond le public.

— *Mettons 50 F. Mais non, je ne vous les réclame pas. Je tiens simplement à m'assurer que vous les avez. Ceux qui me les montrent seront les premiers servis. Levez bien haut la main.*

Une douzaine de personnes brandissent des billets. Le camelot en cueille quelques-uns, les plus proches de son estrade.

— *Ne craignez rien, je vous les rendrai. Je me tue à vous répéter que c'est gratuit. Mais il me semble que les ouvriers de Besançon ont bien mérité une tournée d'apéro, non ?*

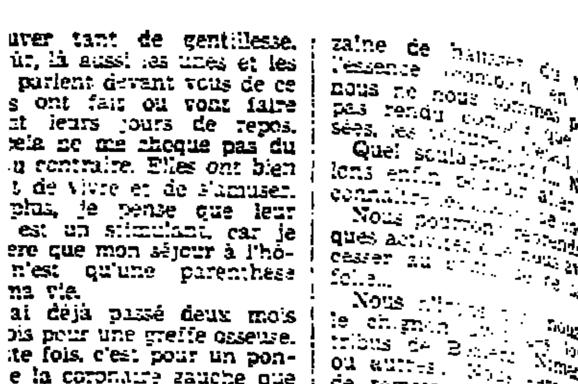
— *Si !* crie le public, avec moins de cœur toutefois.

— *C'est donc à ceux qui sont prêts à payer cette tournée que je m'adresse. Les autres, qu'ils aillent s'acheter une casserole japonaise. S'ils souhaitent reprendre leurs cinquante francs, libre à eux. Qu'ils débarrassent le terrain et laissent les connaisseurs bénéficier de cette offre exceptionnelle. Attention, je vais procéder à la distribution ! Entendons-nous bien, je commence par les modèles courants, les 2 CV, robustes, endurantes, idéales pour les enfants. Nous passerons ensuite aux articles de luxe. Que ceux qui m'ont confié leurs 50 F, ces gens sincères et qui ont le nez fin, en ajoutent 50 autres francs pour le nettoyage et la révision, et j'aurai le plaisir de leur remettre une de ces montres, garantie de un an, pièces et main-d'œuvre. Mais, j'y pense, pourquoi seulement une ? Au diable l'avarice ! J'en donne deux, j'en donne trois, plus solides les unes que les autres. Ensuite, ceux qui le désirent pourront les échanger contre un modèle de plaqué or ou en lézard vert... des pièces de collection. Et, toujours sans supplément, sans entourloupette. Gratuitement pour les vrais amateurs. Pour ceux qui ne refusent pas l'apéro à nos ouvriers, et qui les aideront à vaincre la concurrence japonaise. Entre Français, il faut se serrer les coudes, aujourd'hui plus que jamais. Faire une bonne affaire en accomplissant une bonne action, qui dit mieux ?*

Personne. Il ne manque plus que *la Marseillaise*.

GABRIELLE ROLIN.

هكذا من الأصل



6 JANVIER 19..

...uver tant de gentillesse. ...ur, là aussi les unes et les ... parlent devant vous de ce ...s ont fait ou vont faire ...t leurs jours de repos. ...cela ne me choque pas du ...u contraire. Elles ont bien ... de vivre et de s'amuser. ...plus, je pense que leur ... est un stimulant car je ...ère que mon séjour à l'hô... n'est qu'une parenthèse ...ma vie.

...ai déjà passé deux mois ...ois pour une greffe osseuse. ...te fois, c'est pour un pon... ...e la coronaire gauche que ...s être opéré dans quelques ... J'ai déjà dû subir deux ...rographies (on passe une ... à l'aine dans l'artère fé... ... et on la fait remonter ...u cœur pour filmer (c'est ...tre ce que M. Du Moulin ... subir lui-même). Bien sûr ...st pas tellement agréable, ... pourquoi en faire le re... ... à ceux qui vous le font ...?

...achement, ce qui m'impres... ... dans ce genre d'interven... ...en particulier pour les opé... ...s du cœur, ce sont les ...s énormes que la science ... technique ont permis de ...r : il y a vingt ans, dans ...s comme le mien, on n'au... ...as pu intervenir et j'aurais ...ndamné à terme.

...voudrais enfin faire une ...re remarque : ici comme ...s il y a du personnel ...r de couleur, mais il n'y ... de « nègre » comme écrit ...u Moulin. Ici tous sont ...s.

R. OLIVIER (Pessac).

Saint-Martin ...ergerac

...ergerac, les foires de la ...Martin ont apporté leur ...n habituelle malgré un ...bien froid et beaucoup de ...

Racisme quotidien







G. PERESS/MAGNUM.

VIES

Le chantier sous le Forum

Maurice, quarante-cinq ans, chef d'équipe ; Emmanuel, dix-neuf ans, intérimaire. Un même besoin de sécurité. Une même hargne contre les « rupins » qui passent au-dessus de leurs têtes, au Forum des Halles.

MURIEL RAY

DERRIERE la porte grise, l'univers rutilant du Forum des Halles disparaît. Plongée dans le dédale des ouvrages inachevés. Sous le Forum on bricole : l'entretien et les finitions. Plus loin, c'est l'incertitude. On commence une voie souterraine, puis l'impasse. Comment la continuer, faute de projets précis ? Alors on s'arrête. Sans transition, le cloaque succède aux rampes d'accès bien nettes où les ouvriers fignolent les derniers détails.

Maurice, quarante-cinq ans, contemple tout cela avec amertume. Depuis huit ans, il est chef d'équipe sur le chantier des Halles. Avant, il a participé aux autres travaux souterrains du R.E.R. : Nation, Auber, Saint-Germain-en-Laye, Nanterre. Les débuts d'un chantier, le gros œuvre, lui plaisent. Mais maintenant, aux Halles, c'est la fin. Ce chantier inouï, où l'on met encore au jour les squelettes du charnier des Innocents, où fut même découverte une défense de mammouth, qui s'est décomposée au contact de l'air, que va-t-il devenir ? Nostalgie. Souvenirs...

Le rêve africain

On était nombreux, dans la famille de Maurice : *« Je suis l'aîné de quinze frères et sœurs. Tous de la même mère, tous vivants. Le père, il était pas doux tous les jours ! Mais il avait raison. Il nous a appris à travailler, déjà, pour commencer. »*

Lorsqu'il a quitté le lycée, Maurice rêvait d'être agronome, de partir en Afrique. L'exotisme, ce fut la guerre d'Algérie : trente-trois mois. De retour, il se brouille avec son père et s'embauche comme manœuvre dans le bâtiment. Pendant cinq ans il travaillera douze heures par jour, samedi et dimanche compris, pour acheter sa maison : *« Je voulais faire voir au père que je pouvais, comme lui. »* Petit à petit, il monte en grade.

Maintenant, il est fatigué. *« Ça fait des journées de onze heures. Quand vous commencez un plancher, il faut le finir. On ne peut pas arrêter le béton, parce que le lendemain matin, c'est trop dur. Des fois, on voudrait bien rentrer, parce que le lendemain, il faut recommencer à 7 h. 30. C'est la vie de fou. »*

Les technocrates

Maurice est désemparé. Le monde change trop vite. Comment peut-il accepter, lui, l'homme de terrain, que des techniciens déterminent, du fond de leurs bureaux, les objectifs qu'il devra faire respecter ? *« Parfois, on est dans le mou. Mais regardez le calcaire, ici. C'est dur à creuser. Quand on bute sur une galerie des anciens égouts, c'est encore plus dur que le béton. Mais les technocrates, là-haut, avec leur planning... Il n'y a que le chiffre qui compte. Il faut faire le même linéaire dans la journée. »*

Et les jeunes ? *« C'est plus pareil. Ils s'en fichent. Complètement. Ils vivent au jour le jour, ne veulent pas faire d'efforts. Ils ne veulent pas monter ; ça ne les intéresse pas. »*

Sur les vingt-neuf ouvriers dont Maurice a la responsabilité, huit sont des intérimaires. *« On leur dit quelque chose, mais ils s'en foutent. S'ils en ont assez, ils s'en vont. Les autres ne veulent pas travailler avec eux : ils en font moins et ils touchent plus. Et ils ne respectent pas les règles de sécurité. Quand je les vois là-haut, perchés comme des singes, sans leur ceinture... »*

La sécurité ! Pour Maurice, c'est une obsession. Le dernier repère qui lui reste, la Norme à respecter à tout prix. *« C'est quand même assez dangereux, le terrassement. Il faut respecter les règles. S'ils le font pas, c'est leur vie, c'est la mienne. Si le patron dit de diminuer les normes, je dis non. L'ingénieur, il a décidé de faire ça, c'est qu'il y a une raison. Tous les chefs que j'ai eus, les vieux sur le chantier, ils respectaient les épaisseurs de blindage, et tout. Pourquoi que moi, je ne les respecterais pas ? C'est comme partout ; il faut respecter les normes, c'est tout. »*

Parfois, Maurice regrette le temps où il était simple ouvrier : le travail manuel, l'ambiance plus chaleureuse. *« Avant, j'étais sur le tas. J'aimais bien. Encore maintenant, je mets la main à la pâte. C'était pas la même ambiance. Mais ça ne m'empêche pas, dans la journée, s'ils font cuire des merguez, d'aller les manger avec eux. Au contraire, les gars, ils aiment bien. »*

Mais tout récemment, pour une remarque, un intérimaire l'a menacé d'un marteau. La course-poursuite à travers le Forum sous les yeux des passants médusés s'est achevée au commissariat de police, tout proche.

Emmanuel a dix-neuf ans. C'est l'un des intérimaires de l'équipe. Il a son C.A.P. de soudure. Mais comment trouver un poste stable avant le service militaire ? D'intérim en intérim, Emmanuel a fait tous les métiers : manœuvre, manutentionnaire, magasinier. Réformé, il a de nouveau tenté sa chance dans la soudure. Mais il a perdu sa qualification. *« J'ai perdu la main parce qu'il y a longtemps que je n'ai pas soudé. J'ai fait des essais, récemment, pour être embauché. Et puis, moralité, j'ai pas été pris. »*

Emmanuel s'est alors installé dans la précarité : *« Je reste un mois, deux mois, trois mois. Jamais plus. Des fois, j'ai envie d'y rester. Quand l'ambiance est bonne, qu'il y a des jeunes, comme moi. Mais il y a quelque chose qui fait qu'au bout de trois mois maximum, crac, il faut que je m'en aille. Un jour, je suis au lit, et puis je me dis « non, je ne me lève pas ». Dans l'après-midi, je téléphone : « Je voudrais mon compte. » A ce moment-là, j'attends une semaine, quinze jours. Si j'ai travaillé trois mois, je peux me permettre au moins trois semaines. Je prends mon temps. »*

Avec les copains

Que fait-il de ce temps retrouvé ? *« Je reste au lit, jusqu'à 11 heures, midi. Je me lève, je mange, je me recouche. Le soir, à partir de 6 heures, on sort avec les copains. On fait des conneries. »*

Emmanuel conjugue sa vie au présent. Il sait l'organiser à sa manière : *« Moi, je varie d'une intérim à l'autre. Je vais d'abord dans une intérim bien notée, je bosse pour elle. Ça peut être n'importe quoi. Et puis je vais dans une autre. Je dis : « X. m'a envoyé à tel endroit pour faire ceci. » J'en rajoute. Je fais mon petit baratin. Ils me croient ou ils ne me croient pas. En général, ça marche. Comme ça, je peux changer de qualification. Par exemple, j'arrivais sur un entrepôt, je ne savais rien faire. Les mecs, ils me montraient. Mais comme j'avais dit que je l'avais déjà fait, j'étais payé au prix normal, en tant que mec qui fait le boulot dans sa spécialité. »*

Quand on lui parle de l'avenir, Emmanuel esquisse un sourire contraint : *« L'avenir ? J'en ai pas vraiment, d'avenir. »*

Comme des bêtes curieuses

Maurice, lui, a des projets précis : il n'attendra pas l'âge de la retraite. Dans deux ans, il quittera Paris, les travaux publics, le salariat. Il réalisera enfin son rêve différé de vingt-cinq ans : fonder une exploitation agricole. *« Partir ! J'ai acheté un petit terrain, entre Béziers et Narbonne. J'ai commencé à monter un élevage de faisans. Quand ma fille aura dix-huit ans, je m'en irai là-bas. Je me mettrai à mon compte et le fils m'aidera. »*

Sur un point, Emmanuel et Maurice se retrouvent : leur aversion pour le monde de demi-luxe, de clinquant et d'apparence qui consomme au-dessus de leurs têtes. Emmanuel fustige, mi-indigné, mi-méprisant, les *« rupins du forum »*. En passant devant Hédiard, Maurice explique : *« Le pire, c'est de travailler ici. Les gens vous regardent comme des bêtes curieuses. Ils vous traitent de fainéants. Des fois, j'ai envie de leur taper dessus. »* ■



SARO.

COMMUNAUTÉS

Les drogués de la foi

Une secte ? Non, une communauté charismatique catholique, une intense fraternité, mais une hiérarchie et des règles strictes.

RICHARD DARMON

A gauche de la scène, un orchestre bariolé avec ses violons et ses guitares électriques, ses musiciens qui chantent en chœur. Six danseurs viennent d'interpréter un premier ballet sur un déconcertant morceau de rock, comme adouci. L'un d'eux s'approche du public avec un micro : « *Bonsoir à tous !... Nous ne sommes pas des professionnels de la scène, mais des membres d'une communauté chrétienne, la Sainte-Croix, née en 1972 du renouveau charismatique dans l'Eglise catholique !* (1). *Ce dont nous voulons témoigner dans ce spectacle, c'est de notre foi dans le Seigneur et de notre joie de vie chrétienne !...* »

Et pendant deux heures, devant un public conquis qui frappe dans ses mains, vont se succéder sans discontinuer danses, chants, mimes et sketches pour « *annoncer la joie en Jésus !* »... Entre chaque saynète, techniquement assez bien réussie, un membre de la communauté prend le micro et, comme s'il faisait une confidence au public, témoigne de sa rencontre avec Jésus : « *J'ai reçu une nouvelle vie par le mystère de la Croix* » ou encore « *Nous sommes passés de la mort à la vie car nous nous aimons les uns les autres !* » Aussitôt, les musiciens chanteurs enchaînent sur un nouvel air, mi-disco, mi-cantique : « *Il tient le monde dans sa main !... Allez ! Chantez avec nous !...* » Et la salle reprend, séduite par la grâce persuasive des danseurs et la joie — réelle — de toute la troupe : « *A vivre ensemble selon l'Evangile, nous avons appris un chant nouveau pour le Seigneur !* »

Difficile de résister à tant d'effusion : on se croirait au Palais des Sports, le soir du retour de Johnny ! Mais on est à Corenc, à 5 kilomètres de Grenoble, dans la salle des spectacles que la communauté a elle-même aménagée pour au moins 300 personnes. Le public ? Des amis et des sympathisants de la Sainte-Croix, mais aussi beaucoup de Grenoblois intrigués par un spectacle qui fit, en avril 1978, deux fois salle comble au Théâtre municipal de leur ville. Depuis, la troupe a entrepris une tournée dans la région — une vingtaine de représentations — et « *chaque fois, la salle était pleine !* »

« Jésus est là »

Evangéliser, annoncer la « bonne nouvelle », fût-ce au moyen d'un « théâtre militant » adapté à la parole de Jésus, est une des activités essentielles de la communauté.

Celle-ci regroupe aujourd'hui cent cinquante adultes et une quarantaine d'enfants répartis dans dix lieux de vie commune — les « fraternités » — organisés dans l'agglomération de Grenoble, ainsi que dans les groupes « de partage et de prière » hebdomadaires. Tous, ou presque, sont des laïcs. Parmi eux, de nombreux étudiants, des enseignants, des assistantes sociales, des infirmières, des médecins, des apprentis, quelques artisans, des femmes de ménage. Certains, parmi les plus anciens de la Sainte-Croix, ont été objecteurs de conscience, militants non-violents ou membres de « l'Arche », la communauté pacifiste de Lanza del Vasto. La moyenne d'âge des adultes est jeune : au plus la trentaine. Leurs motivations ? Le monde est devenu complètement fou ; aussi faut-il que les « derniers des Justes » se regroupent entre chrétiens pour mener une vie plus humaine de « *partage* » et de « transparence ». Leurs objectifs ? « *Essayer de maintenir tous les aspects de la vie chrétienne. Etre aussi un lieu de prière, de formation, d'accueil, de guérison intérieure, de vie fraternelle et de réconciliation entre générations, classes sociales, actifs et contemplatifs, familles et célibataires.* » Par cette « nouvelle manière de vivre », la communauté se veut « *un signe d'espérance pour le monde et de renouveau pour l'Eglise* ».

Tenter d'appréhender des relations plus « véritables » entre personnes, partager en collectivité « *le témoignage vivant de Jésus* », ne doit pas empêcher la communauté d'être liée au monde extérieur ! A table, chaque jeudi, quelqu'un fait pendant quinze minutes une revue de presse pour tenir tous les « frères » informés des principaux événements de la semaine... De même, la plupart des fraternités se sont installées en pleine ville : « *La véritable mission de vrais chrétiens, c'est de vivre au milieu des hommes !* »

Ainsi, la communauté, en étroite collaboration avec le Secours catholique, a-t-elle hébergé l'été dernier une famille entière de Vietnamiens « *jusqu'à ce que ses membres en âge de travailler aient trouvé un emploi* ».

Chacun, sur son lieu de travail, avec sa famille, ses amis, fera connaître la bonne parole : « *Jésus est là !* » L'évangélisation est à ce point une tâche prioritaire de la communauté que, outre son spectacle et ses stages de formation « ouverts à tous », elle vient d'acquérir dans le centre piétonnier de Grenoble, comme toute organisation politique ou syndicale qui se respecte, un local — une ancienne boutique d'antiquaire, — qu'elle compte transformer en « café chrétien » et en lieu de prière permanente : « *Les jeunes qui s'ennuient le mercredi après-midi pourront venir ici boire un pot. Nous organiserons des spectacles de café-théâtre. Nous allons aussi prévoir un certain nombre de « dîners-débats » avec certains groupes d'étudiants ou d'hommes d'affaires.* »

L'« higoumène »

On le voit, les membres de la Sainte-Croix ne sont pas restés sourds aux très léninistes leçons de l' « agit-prop » ! Se sachant « minoritaires » dans les masses, ils adoptent une « tactique-stratégie » de propagande auprès des moins réfractaires à leur bonne parole, se réservant aussi pour Noël ou Pâques quelques actions ponctuelles de plus grande envergure auprès de toute la population : « *Parfois, à l'occasion d'une grande fête religieuse, nous organisons une parade de rue avec sketches, chansons et tracts, pour rappeler aux chrétiens leur propre calendrier !* »

D'ailleurs, comme pour séparer le bon grain de l'ivraie, il existe plusieurs stades d' « engagement » qui correspondent à des étapes d'une « *marche vers la vie chrétienne authentique* » : les « engagés consacrés » mettent tous leurs biens et tous leurs revenus en commun, alors que les « fidèles » ne partagent que la totalité de leurs revenus. Quant aux « alliés », ils ne partagent que le dixième de leur salaire... Pour chaque étape d'engagement, on est d'abord « postulant », puis « novice » ; enfin, après trois ans, on peut devenir membre consacré de la Sainte-Croix. Il existe aussi des « stagiaires » qui vivent dans la communauté pour un an ou deux, sans engagement. Chaque fraternité rassemble une catégorie précise de frères.

Hiérarchie, obéissance et autorité sont des valeurs primordiales de la communauté : la décontraction « fraternelle » de tous ses membres, les visages toujours disponibles et souriants, vont de pair avec des structures extrêmement rigides !

Un chef-fondateur, le premier à avoir subi l'attrait de l'« Esprit saint » — lors d'une cérémonie appelée l' « Effusion de l'Esprit » — est le guide du groupe, celui qui, par son autorité évidemment « naturelle », montre la voie. On l'appelle encore l' « higoumène », nom d'origine grecque donné aux supérieurs des monastères orientaux. Ce leader est assisté par un « Conseil des anciens » — trois autres personnes — sorte de bureau politique, dont le rôle est d'être à la fois l'exécutif de la communauté et son instance de réflexion et d'orientation.

Ministères

Pour tout ce qui touche à la gestion et à l'organisation concrète de la vie communautaire, outre un poste d'intendant — presque inévitablement une femme ! — par fraternité, il existe aussi un « Conseil de la communauté » qui regroupe les « anciens », les « responsables » de chaque fraternité, ainsi que la dizaine de « serviteurs » auxquels on a confié un « ministère », c'est-à-dire une fonction collective précise. Il existe ainsi, identiques aux « commissions », des organisations politiques, le ministère des enfants, celui de l'accueil, de la musique, des spectacles, de la librairie, des chants, des cassettes (que l'higoumène a enregistrées et que l'on diffuse auprès de toutes les autres communautés charismatiques pour faire connaître partout ses « enseignements »), le ministère du garage pour l'entretien des voitures communautaires, celui de la coopérative pour l'achat groupé des aliments par toutes les fraternités, celui du vestiaire pour la récupération et le rangement d'une immense collection de vêtements et de chaussures qui, redistribués gratuitement à tous, permettent de ne rien gaspiller... Un ministère aussi pour le secrétariat : la communauté est déclarée comme association de la loi de 1901, elle organise des week-ends et des stages, collecte des fonds auprès de ses membres. Elle a donc besoin d'une administration.

Lorsque, pour l'été, chacun doit prévoir son mois annuel de vacances, il sait qu'il ne disposera librement que de deux semaines : huit jours sont en effet prévus pour une retraite dans un monastère ou autre lieu de recueillement ; huit autres jours seront nécessairement partagés avec la communauté tout entière, rassemblée pour l'occasion en un immense camp de vacances, dans le but certes de « *se distraire ensemble* », mais aussi de « *faire le bilan de l'année passée et de dresser des perspectives pour celle qui vient* ».

Lorsqu'un « frère » veut acquérir un bien coûteux ou changer de travail, c'est la fraternité, et, si besoin est, la communauté qui se réunit pour donner un avis sur une question qui, « *parce qu'elle concerne un frère, regarde tout le monde* ».

Tout semble se passer dans la joie et la bonne humeur, même si rares sont les détails de la vie de chacun qui échappent à tous ! Communauté de vie, la Sainte-Croix devient vite, comme dans certaines « sectes politiques », une communauté de discours, de comportements, de gestes, de tics de langage et d'habitudes vestimentaires, avec ses membres sympathisants, ses stagiaires, ses confirmés et ses permanents, avec son organisation pyramidale du pouvoir, l'higoumène au sommet entouré de conseils et de ministères, avec ses séances de « transparence » inaccessibles aux novices et aux postulants...

Plus libres

Dans la fraternité de la rue des Dauphins, en plein centre de Grenoble, les « engagés-consacrés » à vie — une quinzaine — qui vivent là partagent tout : la grande maison de vingt pièces qu'ils habitent a été louée à une institution religieuse pour un loyer « symbolique » d'environ 1 000 francs par mois. Les chambres sont personnelles ou au maximum pour deux. Certaines sont réservées aux gens de passage. Partout des icônes, des statuettes, des estampes religieuses, des photos de Jérusalem, des bouquets de fleurs séchées un peu mortuaires, l'odeur insistante de l'encens qu'il est difficile de ne pas associer aux crucifix présents partout. Une grande propreté... On pressent d'emblée une parfaite division des tâches.

On retrouve souvent des femmes à l'accueil, comme à la cuisine... Ce sont elles qui sont chargées de l'entretien et de la décoration de la maison ; aussi assisteront-elles moins souvent que les hommes aux prières. Certes les frères aident les sœurs à faire la cuisine quand ils le peuvent — en tout cas obligatoirement... les week-ends ! — mais ce sont eux qui occupent seuls les ministères de l'enseignement pastoral ou du garage. « *C'est que Dieu a créé l'homme et la femme différents*, explique Didier, le responsable de la fraternité, *chacun a une spécificité qu'il est vain de vouloir gommer !* »

Et le plus étonnant, c'est que les personnes les moins dogmatiques, les moins crispées sur les « Ecritures », les moins étriquées, celles qui semblent le plus s'épanouir dans la communauté au milieu des casseroles et des enfants, ce sont justement... les femmes, qui disent vivre leur « condition » avec plaisir et équilibre, « *sans revendiquer les fonctions de l'homme !* » « *La volonté propre*, dit l'une d'elle, *cause une coupure avec Dieu. L'obéissance à Jésus, à l'higoumène et aux responsables permet de mettre un terme à cette vie sans Dieu... En fait, contrairement aux apparences, on devient plus libre en obéissant consciemment à certaines règles ! On se libère ainsi des regrets, des justifications, de la mollesse, des hésitations.* »

L'effusion de l'Esprit

L'obéissance est donc le seul moyen de faire marcher la maison, de « *mettre de l'huile là où il y aurait des heurts* ». C'est pour cela que tout semble marcher ici comme sur des rails... Dans l'autre aile du bâtiment, deux couples occupent quatre pièces : il faut de la place pour les enfants, qu'on éduque ici avec fermeté aux lois de l'obéissance et de la religion. La liturgie familiale, avant les repas, les couchers, pour la préparation des fêtes, occupe en effet une grande partie dans leur éducation. « *Mieux vaut combattre le plus tôt possible l'esprit du mal, car même nourrissons, ils sont pêcheurs !* »

A deux ou trois reprises, en tout deux heures par jour, tout le monde — même s'il faut rentrer de son travail — va se retrouver à la chapelle pour la prière, un étonnant mélange de liturgie byzantine et d'improvisations à haute voix... On s'adresse directement à Dieu avec des phrases à soi, dont certaines sont reprises en chœur ; on parle, on dialogue presque avec Dieu ; on le remercie d'être venu sur Terre incarné dans le Christ « *pour sauver les hommes* » ; on lui adresse des « *Alleluia !* » et des « *Hosanna !* » vigoureux, les yeux fermés. Puis les corps se prosternent pour embrasser le sol ou bien se dressent, tous ensemble au même moment, bras levés et mains ouvertes, pour « *recevoir le Seigneur* »... « *Ta sagesse est folie pour le monde !* » — « *Oh ! Oui ! Oui ! Merci, Seigneur Jésus !* » — « *Oui ! Merci pour ton amour, pour cette matinée que tu nous as donnée, ces joies et ces peines !* » — « *Je te loue, mon Dieu, pour ta bonté !* » Peu à peu, les voix de chacun se dilatant, chaque frère commence à proférer des sons inintelligibles, rappelant un idiome d'origine orientale. A la manière des Apôtres le jour de la Pentecôte, tils utilisent une langue venue du cœur et de l'inconscience, c'est-à-dire « cette langue universelle de la prière » dépourvue de syntaxe et de sens rationnel.

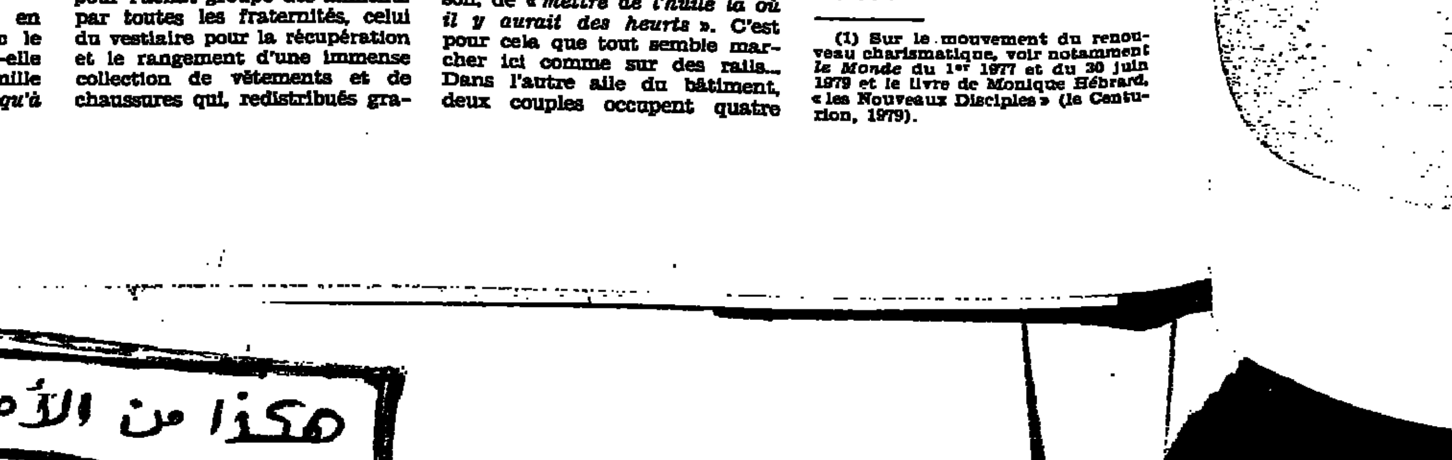
Enfin, les voix se joignent en un continuum insistant qui se termine par des applaudissements : la « *joie du Seigneur* » est telle qu'on l'applaudit... Après un moment de recueillement où chacun prie pour lui, assis par terre, on écoute un frère lire un passage de l'Evangile, ou bien on se met à chanter des psaumes en chœur. La prière se termine chaque fois par un « Notre Père » entonné en se tenant par les mains, pendant que les visages rayonnent. On ne quitte pas la chapelle sans avoir embrassé quelque icône ou caressé quelque livre saint...

Emotionnels, irrationnels, ces moments de prière sont impressionnants : ils excluent celui qui ne participe pas à l'« *effusion de l'Esprit* » ! On a alors le sentiment de se trouver parmi les membres d'une secte, en train de se livrer à une cérémonie qu'il semble difficile de rattacher à un culte précis.

Reconnus

« *En fait*, se défend Didier, qui garde, même pour travailler, son voile blanc de prière, *nous n'avons rien d'une secte pour deux raisons : nous sommes reconnus par l'évêque de Grenoble, et ce que nous voulons vivre c'est l'Evangile jusqu'au bout !* » En effet, Mgr Matagrin, évêque de Grenoble a reconnu la Sainte-Croix et a même ordonné diacre Jacky, l'higoumène, le fondateur de la communauté. Il peut ainsi célébrer mariages et baptêmes sans le secours d'un prêtre. D'ailleurs la communauté maintient d'excellentes relations avec un groupe de prêtres de Grenoble pour des recherches liturgiques et théologiques. L'un d'eux vient chaque semaine célébrer la messe dans l'église de La Providence restaurée par tous à Corenc. Il n'y a donc pas de conflit ou de rupture entre la Sainte-Croix et la hiérarchie catholique. La « dissidence » de ces charismatiques se situe à un niveau plus subtil, plus « intérieur » : renouer avec la « *foi ardente, chaleureuse, vécue, intense* » des premiers chrétiens cause parfois quelques heurts ! Trop d'institutions et d'administrations religieuses sont venues « *alourdir et parfois empêcher cette profondeur de la foi !* » Sont-ils alors les contestataires de l'Eglise officielle ? « *Non*, répond Didier, *il y a actuellement un grand mouvement de réveil de la foi... et qui dit « réveil » dit aussi « sommeil »... Il existe en effet, selon nous, des structures endormies dans l'Eglise ! Mais la seule contestation que nous ferions en vivant ainsi la radicalité, la folie de l'Evangile à chaque moment, ce serait une contestation par amour de Jésus !* » ■

(1) Sur le mouvement du renouveau charismatique, voir notamment *le Monde* du 1er 1977 et du 30 juin 1979 et le livre de Monique Hébrard, « les Nouveaux Disciples » (le Centurion, 1979).



هكذا من الأصل

MUSIQUE

Rock français

La Souris déglinguée, Marquis de Sade, Rouge à Lèvres, Elvisse Platinée, Edith Nylon... Un peu partout, en France, c'est l'éclosion des groupes de rock.

AGATHE LOGEART

ORANGE, 14 juillet. Autour d'une petite place, des lampions balancent leur lumière colorée avec une gaieté de circonstance. Comme partout en France, le bal se prépare, un peu miteux. A quelques dizaines de mètres, la foule s'entasse dans le Théâtre antique ; le bleu électrique des sacs de couchage fait tache sur les gradins. La nuit qui tombe, lente et tiède, sera longue. Certains font des provisions de canettes de bière ou de limonade.

Au milieu des jeans et des T-shirts, des tenues plus sophistiquées — quelques femmes panthères, quelques cuirs noirs — et les carrures solides de légionnaires aux képis blancs. Sous les passages voûtés qui mènent au Théâtre, on procède dans l'ombre à d'évidentes tractations.

Une agressivité latente est dans l'air : ambiance de foule compacte, bruissante, qui se cogne, impatience excitée. Les dos se calent contre les dalles de pierre.

En face, sous une statue antique, la scène, long échafaudage surchargé, appartient au rock. Au plus grand fesvital de rock français. L'affiche est belle : après une série de petits groupes peu connus, les vedettes, toutes françaises. Les Dogs, Starshooter, Bijou, Little Bob Story, Au Bonheur des Dames et, enfin, très attendu, Jacques Higelin.

On dansera, on fumera. On balancera des canettes sur certains groupes qui n'auront pas l'heur de plaire. Une brève bagarre éclatera. Des portefeuilles changeront de poche, des « santiags » (bottes) de propriétaire. Les oreilles se saouleront de décibels et de plaisir. A 4 heures du matin, le service d'ordre refoulera sans tendresse la fatigue recroquevillée de quelques spectateurs ensommeillés. Pris d'assaut, les hôtels entendront grincer les sommiers.

Et tout en haut d'Orange, sous les étoiles, des corps s'allongeront au pied des arbres.

A quelques variantes près, les mêmes scènes accompagneront concerts et festivals de l'été. Au cap d'Agde, à Riec-sur-Belon, sur la piste blanche de la patinoire d'Orléans.

A l'automne, on continuera à jouer du rock français un peu partout, et jusque dans les salles de patronage. Peu importe aux amateurs. Malgré le raz de marée disco, au beau milieu de la « nouvelle chanson française », un phénomène musical particulier, original, est apparu.

Ribambelle mouvante, les groupes de rock français étalent aujourd'hui leurs noms loufoques en lettres fluorescentes sur les murs des villes. Ils les choisissent avec humour : la Souris déglinguée, Marquis de Sade, Rouge à Lèvres, Elvisse Platinée, Edith Nylon, ou les Babouches-Rock mou, les Craqueurs Apéro-Rock...

Souvent aussi éphémères, des boites à rock s'ouvrent un peu partout. A Paris, le Sous-Marin Jaune, le Swinghall, reconverti en chapelle de jazz, le Rose-Bonbon (passé récemment à la musique disco), mais aussi le Gibus (où plusieurs fois par semaine se produisent des formations souvent débutantes), les Bains-Douches, et le très ancien Golf Drouot, où débuta Johnny Hallyday et où chaque semaine est organisé un tremplin, concours du meilleur groupe de rock.

Loin des ghettos

Télévision, radios, journaux s'ouvrent au rock. « Chorus » sur Antenne 2, « Loup garou » et « Feed Back », sur France-Inter, « Coca Cola Music Story » sur Europe 1, « W.R.T.L. ». Les « Rock critics » sévissent maintenant loin des ghettos traditionnels que sont *Best* et *Rock and Folk*. *Le Monde* lui-même...

Et dans ces rubriques de rock désormais régulières, la part consacrée au rock français n'est pas négligeable. Lentement, le phénomène s'installe.

Dans les années 60, la France avait bien connu sa première période rock : Dick Rivers, Lucky Blondo, Eddy Mitchell, Johnny Hallyday. Comme leurs noms d'emprunt, comme les personnages qu'ils se forgeaient, leur musique n'était qu'une copie conforme à celle des rockers américains. Faute d'Elvis Presley, d'Eddie Cochran ou de Chuck Berry, on s'offrait des succédanés : les Chats Sauvages ou les Chaussettes Noires. Caricature, cliché, ce n'était qu'une mode, vite retombée. Cette musique des jeunes, parfois violente, s'était assagie en un yéyé bêlant. Les rockers avaient rincé leur gomina. Les femmes - vamps s'étaient transformées en collégiennes. Sheila, toute-en-couettes aux yeux écarquillés, était née.

Sylvie Vartan ancienne manière se faisait tranquillement la plus belle pour aller danser. Le temps passait. On collectionnait les disques des Rolling Stones. On écoutait du folk, de la musique pop ou indienne. Ou autre chose encore. Mais dans les « fêtes », quand il s'agissait de danser, on finissait toujours par déterrer le sempiternel *Rock around the clock* de Bill Haley, ou un vieux Gene Vincent usé. *Souvenirs, souvenirs...* On retrouvait le plaisir d'un rythme carré, simple, qui donnait envie de bouger et correspondait bien à la pente rétro des années 70.

Iconoclaste

S'il provoquait un hiatus, cet arrangement musique à écouter, musique à danser, était viable. Longtemps, la jeunesse s'en contenta. Après tout, le rock n'était qu'un produit importé. Pourtant, la tentative avortée des années 60 avait laissé des traces. Et la diffusion croissante des disques étrangers forgeait les goûts. Le rythme très spécial du rock restait une valeur sûre.

Et c'est en 1977, avec l'apparition du *punk* en Grande-Bretagne, et dans une moindre mesure aux Etats-Unis, qu'un déclic s'est produit chez certains fervents du rock.

Si la France n'a jamais donné à fond dans le *punk*, elle en a au moins tiré deux choses. Une mode vestimentaire, un genre, un « *look* » très parisien. Et une idée qui, elle, s'est répandue dans beaucoup de jeunes têtes françaises à travers l'Hexagone, et explique en grande partie cette floraison de groupes.

En se moquant du « savoir » musical, en jetant aux orties technique et sophistication, les Sex Pistols, premières vedettes du *punk* britannique, lancèrent un message iconoclaste et libérateur. A leur suite, on pouvait sans complexe se lancer dans le rock. Les quelques rythmes de base s'apprennent vite. Jouer du rock est désormais à la portée de tout le monde. Il suffit de trouver un style, un « son », un nom.

Le « boom » Téléphone

Avec cette approche différente, une mythologie nouvelle était née. A côté d'Elvis Presley ou de Mick Jagger, Johnny Rotten, avec sa mine blafarde et ses cheveux hirsutes, n'avait rien d'un *sex symbol*. Mais Presley est mort, et Mick Jagger vieillit. Les pionniers du rock chantaient les grosses voitures, les bals de collège et leurs amours malheureuses, en écrasant une larme et en roulant des épaules.

Avec le *punk*, les thèmes changeront. La musique, violente et brutale, sentira le béton, le métro, l'ennui des citadins pas beaux, pas frais et pas trop confiants en un avenir qui ne s'annonce pas doré. *No future* et tout tout de suite. Ils enroberont leurs chansons de dérision et d'absurde.

En France, les premiers à avoir senti le vent tourner furent sans doute les Stinky Toys. Littéralement : les jouets qui puent. Ils chantent en anglais et en espagnol. Compassés, très parisiens, ils traînent en permanence un air languide et détaché.

Au même moment, naît Asphalt Jungle, fabrication d'un critique de rock, Patrick Eudeline. C'est l'archétype du « *punk-mode* » des Halles. Encore un phénomène parisien limité, tant par son audience que par la qualité de sa musique.

Puis ce fut le « *boom* » Téléphone, qui allait très vite faire école. Une fille et trois garçons à l'allure lycéenne, un concert gratuit porte de Pantin à Paris, une très efficace promotion et un « tube », *Hygiaphone*. En quelques semaines, ils vendent cent mille disques. La voie est ouverte, ils seront nombreux à s'y engouffrer.

Parallèlement, l'influence du *punk* semble s'estomper, ou s'infiltrer dans un nouveau courant musical, la New Wave, la nouvelle vague, signe annonciateur des années 80, enrubannées de synthétique et d'atomique. Et c'est l'heure du rock lyonnais, avec Starshooter. Quatre garçons d'une vingtaine d'années aux noms fantaisistes : Kent Hutchinson, Phil Pressing, Mickey et Jello. Ils sortent un premier 33 tours *35 tonnes* ; on y parle de métal, de filles et de violence. Nouveau tube.

Ils seront moins heureux avec leur deuxième album, *Mode*, où ils affirment que, « *cette année, la jeunesse sera intelligente et sexy* ». Cela leur valut quelques jets de canettes à Orange. Mais l'agressivité fait partie du jeu.

Au même moment, Bijou. Ils ont la trentaine et jouent ensemble depuis longtemps. Engoncés dans des costumes étriqués aux pantalons délibérément trop courts, ils chantent avec un humour un peu sinistre des chansons de Serge Gainsbourg, et se lancent grâce aux *Papillons noirs*.

Téléphone, Starshooter, Bijou. Des disques, des concerts, des orchestrations de plus en plus élaborées. Un succès rapide. La voie était ouverte, ils seront des centaines à s'y engouffrer avec des bonheurs divers. Et à entraîner un public de mordus, friands de l'ambiance lourde des concerts, où la provocation, la « réaction », forment les termes de l'échange.

Ils sont chômeurs, étudiants, jeunes travailleurs, les nouveaux chanteurs de rock. Ils ressemblent aux banlieusards solides de Traction qui disent : « *Au départ, on fait du rock pour s'amuser et frimer, puis on s'accroche. Et là, c'est ça ou l'usine.* » Ou aux adolescents de Lili Drop : Violaine, dix-sept ans, batteuse, qui a l'air d'une toute petite fille avec sa courte jupe rose et ses socquettes. Ou à Corinne, vingt ans, ancienne *roaddie* devenue bassiste, et qui affirme : « *La basse, c'est comme les bons restos : quand on y a goûté, on a envie d'y retourner.* »

Ambiguïté calculée

Ou Olive, vingt-trois ans, le guitariste aux chaussures rouges pointues (son seul luxe) : « *Si nous nous appelons Lili Drop,* dit-il, *c'est parce que nous avions envie d'un nom qui ne voulait rien dire et d'un nom ambigu, aux consonances féminines.* » Goût fréquent de l'ambiguïté calculée. « *On n'est jamais entièrement homme ou femme* », poursuit-il dans un sourire. « *Notre musique est une musique de la ville, de ce que nous y vivons. Les « galères », les flics, ce sentiment de puissance sur un petit vélomoteur qui sait se faufiler. C'est le rock qui sort de nos ventres tendres.* »

A Lisieux, un groupe de rock d'un autre genre : Vegetators (« *Parce qu'on passe notre temps à végéter dans les troquets, notre seule distraction* »). Trois garçons cravatés qui posent le sourire aux lèvres devant un monument aux morts allemand et chantaient au lendemain de la mort du pape dans la ville de sainte Thérèse une chanson qui a fait grincer des dents, « Vatican » :

« Au sous-sol du Vatican, il y a [des tonnes d'or,
Les chrétiens, pauvres glands, [rendront bien leur pape mort. »

Parti de Nice, un autre groupe : Mistral. Quatre amis d'enfance qui, adolescents, mimaient les jeux de scène des musiciens de rock, armés d'un balai ou d'une raquette de tennis. Un électricien, un maçon, un tapissier, un lycéen. Pour eux aussi, 1977 sera une année charnière, puisqu'ils décident de monter à Paris « *pour ne faire que du rock et en vivre* ».

Au bout de la folie

Pendant un mois, ils répètent dans une boutique désaffectée où l'on dort pêle-mêle dans un embrouillamini de copains, de plats de spaghettis et de fils électriques emmêlés. Ils gagnent un deuxième prix au Golf Drouot. Achètent une « sono » à crédit et enregistrent une bande dans une cave avec deux micros. Ils assurent quelques premières parties. Un éditeur les remarque, et c'est le déclic.

Le premier disque, les premières tournées, l'apprentissage de la scène et l'étonnement devant cette entrée, somme toute pas si difficile dans le monde du show - business. Avec ses luxes, ses plaisirs et ses embrouilles.

Mais comme ils le chantent dans une de leurs chansons, *Petit Mec* :

« Faut aller au bout de ta folie,
Faut pas en rester là, vas-y.
Ça va, ça vient, ça fait partie [du jeu,
Ça ne fait rien, tu fais ce que [tu peux.
Tu voudrais bien, n'est-ce pas, [tu voudrais bien,
Le plus beau, le plus grand, [oui, c'est ça, faut que [t'assures mon gars,
C'est pas encore ça. »

...Aller au bout de sa folie. ■

JEAN TEULÉ.



CROQUIS

L'attaque du train

Un chuintement, le train s'ébranle, nous emportant dans ses entrailles. Les uns sont bien assis d'avance, d'autres cherchent, hagards, à se caser, dévisageant les gens carrés dans leurs coins-fenêtres, peut-être dans l'espoir de les faire lever. Dans ce wagon-là, les banquettes confortables sont sagement rangées deux par deux, style autocar. La moitié du wagon dans le sens de la marche, l'autre dans le sens de la nausée, et l'inverse au retour.

Le train a pris de la vitesse, les corps commencent à s'arranger des corps voisins, déroutants, étrangers. Livres, magazines, tricots surgissent, tandis que certains s'appliquent déjà à dormir, yeux clos, bouche entrouverte.

C'est alors qu'ils se lèvent. Ils étaient assis juste devant moi, muets, dociles, un garçon et un garçon. Maintenant ils se postent chacun à un bout du wagon. J'ai compris. Haut les mains, passez la monnaie. Ces deux-là ont oublié de se masquer le visage dans un bas de soie ou au moins de parler à travers un foulard de cow-boy. Messieurs et dames, n'ayez pas peur. Il ne vous sera fait aucun mal. Nous n'en voulons qu'à votre argent, celui que vous avez en trop. Alors faites bien attention, ne bougez pas sinon je tire, et mon copain là-bas dans le fond, il a le colt encore plus rapide que moi.

Et celui qui a parlé, mais ai-je rêvé, brandit son violon, se le case sur l'épaule, et commence à nous donner la régalade, la sérénade. La campagne ocre et verte défile sur une ariette de Mozart. Le colt du compère est une sébile qu'il nous invite à remplir. L'un joue, l'autre quête. C'est en musique qu'ils nous braquent, ces modernes demandeurs de nos piécettes, nous invitant à prendre le voyage comme un loisir. Ne pas donner serait vilain. Vous n'aimez pas les artistes ?

On avait déjà l'habitude de les rencontrer dans les couloirs ventés du métro, que les usagers arpentent d'un pas pressé pour en finir plus vite avec la journée ou avec la vie. Certains faisaient même un bout de route avec nous dans le compartiment, deux ou trois stations en musique pour nous transporter à leur façon. Voilà qu'ils viennent maintenant adoucir nos mœurs jusque dans les trains.

Ni mendiants ni forcément musiciens, ces violoneux, chevelure en sueur, peau acnéique ou anémique (trop grande fréquentation du métro), veulent incarner notre liberté. Mais attention, ils n'ont pas le droit de vieillir ! Passé l'âge des raisins verts, ce sont des ratés, et un peu plus tard, des clochards.

A Lyon, les deux racketteurs ont disparu sur le quai, perdus dans la foule, pas vus, pas pris. Souhaitons que, conformes à leur anticonformisme, ils n'aient fait le voyage que pour gagner le prix du billet, la fin rattrapant ainsi les moyens.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Les ringards

Ça fait ringard. Il a l'air ringard. T'as pas l'air ringard… Il est des mots qui prennent des formes étranges, ectoplasmes menaçants, n'émanant d'aucun fond connu, dépourvus de tout sens précis. Ringard ? Qu'est-ce au juste ? Cette terreur d'être semblable aux autres : les cravatés, les costumés, les emperlousé-e-s… oui, mais pas seulement.

Les babas du seizième ? Certains, mais pas tous.

Les soixante-huitards dûment diplômés et confortablement salariés ?

En partie, mais pas forcément.

Alors ? Ma foi, je ne sais pas au juste. Notion difficile à cerner, difficile à saisir parce qu'elle court, elle court, comme le furet, et s'étant échappée du vocabulaire argotique des loubards, le mot a pris d'assaut les rues de la ville, les beaux quartiers, le monde du jour et de la nuit.

Des jeunes — le « second cycle » — interrogés, « propriétaires » du terme en quelque sorte, ont donné les réponses suivantes :

— *Les ringards… ceux qui lisent un article « objectif », en pantoufles, sur les réfugiés du Cambodge et passent ensuite à la page « humour » du magazine.*

— *Les ringards, c'est les « pas cool ».*

— *C'est le père pastis et la mère chiffon-à-poussière.* C'est…

J'ai peut-être compris. Je me rappelle la liste des commandements quasi mosaïques que nous nous étions fixés, identique à la vôtre, vous qui nous précédiez, et vous qui nous suivez.

D'accord sur tout et satisfaction d'avoir pigé.

Avec une tristesse cependant : celle de ne pas être tout à fait rassurés sur notre fidélité à l'ancien principe de non-ringardise, quel que fût, alors, son nom.

Jamais de compromissions ? Pas l'ombre d'un conformisme ? Aucune trace de trouille bien pensante ? Allons donc !

Même si nous avons appris à danser le reggae, même si nous manions avec une certaine dextérité rassurante les noms d'Elvis Costello, Bob Marley, Joe Jackson, même si nous parvenons à nous habiller très *new wave*. Même si nous déclarons — bravo, tu es dans le ton — que les Punks, Sex Pistols et Johny Rotten sont en passe d'être démodés. Même, même, même… Il doit bien nous arriver, de temps à autre, au bout du métro, au bout du boulot, de nous caler dans un fauteuil, scotch en main, pieds en pantoufles, de lire quelques pages sur la famine qui sévit un peu partout — sauf chez nous — sur les massacres de La Mecque et d'ailleurs. Histoire de s'informer.

L'essentiel, puisque nous avons plus ou moins renoncé à être tous des juifs allemands — position inconfortable, il faut bien l'avouer, — l'essentiel, c'est d'être bien déterminés sur un point : on évitera tous d'être des ringards.

CLARISSE NICOIDSKI.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

La mémoire

Depuis plus de trente ans, il entassait sur des étagères et dans des vitrines les objets les plus variés, généralement d'une extrême banalité. Des brindilles, des cailloux, des feuilles, des boites de conserve vides, des bouts de tissu, n'importe quoi en somme. Ces petits riens, il ne les gardait pas pour n'importe quelle raison : tous, toujours, étaient liés plus ou moins secrètement à des scènes qu'il avait eu l'occasion de vivre. On peut dire que, d'une certaine façon, il avait consacré toute sa vie à cette collection un peu particulière. Et assez inutile, vraiment : en effet, comme il n'avait aucune mémoire, il n'arrivait jamais à se rappeler quels souvenirs ces milliers de souvenirs pouvaient bien lui rappeler.

ALLEMAGNE

Berlin entre les cafés et la forêt

Une harde de sangliers ravageant des jardins. Image insolite d'un Berlin-Ouest méconnu, entre ses traditions et ses lacs.

JEAN WETZ



ALAIN LETORT

BIEN qu'ils apprécient le compliment, beaucoup de Berlinois font montre d'un certain scepticisme lorsqu'ils entendent dire que leur ville reste, dans toute l'Allemagne de l'Ouest, la seule où le visiteur ait l'impression de se trouver dans une « *grande capitale* ». Ce rôle, bien sûr, Berlin l'a perdu depuis la fin de la guerre. Les Allemands les plus optimistes n'osent pas espérer qu'elle le retrouvera un jour. Toutes les péripéties et toutes les horreurs que la ville à connues n'ont cependant pas suffi à détruire une âme, celle d'un haut lieu de la civilisation au centre de l'Europe.

Il est vrai qu'aujourd'hui l'« *esprit de Berlin* » est surtout empreint de nostalgie. On y retrouve les traces de ce qui fut, avant guerre (et surtout avant le nazisme), une métropole où fermentaient les idées nouvelles sans que, pour autant, les structures de la vieille société centre-européenne aient été détruites.

Aujourd'hui encore, les traditions résistent à l'assaut du modernisme. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir le célèbre Kurfürstendamm, qui reste l'artère vitale de Berlin. Les guides touristiques citent tous la réflexion de l'écrivain américain Thomas Wolfe, selon qui cette avenue, longue de 3 kilomètres et demi, serait « *le plus grand café de l'Europe* ». Ce jugement reste vrai. A Berlin, à Vienne, à Prague et même à Varsovie, la vie sociale et culturelle s'est concentrée depuis plus d'un siècle dans les *cafés*. Ceux-ci, il est vrai, offraient à la fois des monceaux de crème fouettée sur chaque tasse et, pour qui ne s'intéresse pas exclusivement aux nourritures terrestres, un choix prodigieux de journaux.

La tradition a cédé du terrain. Les vieilles brasseries où la bière coule à flots, où l'on déguste l'« Eisbein » (jarret de porc) et les « boulettes » de Berlin qui sont à l'origine du hamburger, n'ont pas complètement disparu, mais il faut s'égarer dans les rues latérales et plus sombres pour trouver encore les bistrots où la population locale absorbe l'horrible mixture de bière blanche et d'alcool de framboise. Les terrasses restent heureusement une particularité de la ville. Elles sont bien abritées : si le fameux « *air de Berlin* » est devenu le thème d'une chanson populaire, il reste en général plus frais que pur, et la brise soufflant sur le Kurfürstendamm peut être glaciale en plein été.

Parmi les galeries d'art, les antiquaires et les boutiques de luxe, de vieux cafés résistent vigoureusement à l'invasion des pizzerias. Le plus ancien d'entre eux est installé presque en face de « l'église du souvenir », monument le plus connu de ce boulevard que les Berlinois pressés appellent tout simplement le « *Kudamm* ». Le clocher mutilé de l'église a été flanqué, depuis la guerre, d'une nouvelle église octogonale, que de minuscules vitraux ne parviennent pas à rendre attrayante. Certains ne manquent pas de faire malicieusement observer que les murs élevés au siècle dernier, malgré les bombardements qui les ont éventrés, tiennent toujours bon, alors que l'édifice d'après-guerre appelle déjà des réfections coûteuses…

Lustres dorés

L'ancien café tout proche de l'église est, lui aussi, restauré. On a beau le savoir, on ne peut rester insensible à l'atmosphère qui régnait sans doute avant la grande catastrophe de 1914, lorsqu'on entre dans cette salle au plafond très haut, aux lustres dorés, aux murs garnis de tableaux où s'ébattent des chérubins, aux tables aux dessus de marbre et aux comptoirs surchargés de pâtisseries.

Signe des temps ou, au contraire, survivance du passé ? Le petit déjeuner « *littéraire* », a 5.80 DM, coûte beaucoup moins que celui des « *philosophes* », à 12,60 DM. Les penseurs ont apparemment besoin d'œufs, de charcuterie, de jambon et de fromage.

Les cabarets, qui ont longtemps fait la célébrité de Berlin, n'ont pas totalement disparu. Le plus connu d'entre eux — le *Porc-épic* — est cependant installé aujourd'hui dans le monstrueux gratte-ciel portant le nom d'*Europa Center*. Cet édifice de vingt-deux étages, où logent d'innombrables cinémas, boutiques et restaurants, ainsi qu'un casino, est une véritable ville dans la ville qui ne cherche certainement pas à entretenir les traditions du vieux Berlin.

Celles-ci sont beaucoup mieux défendues par le seul véritable café-concert dont dispose de nouveau, depuis un an et demi environ, l'ancienne capitale du Reich. Il est vrai que cet établissement, qui a adopté le nom d'« Einstein », n'a pu s'établir qu'à quelques kilomètres de là, sur la Kurfürstenstrasse, beaucoup moins élégante que le Kurfürstendamm.

En dehors de la musique et des manifestations théâtrales, on y propose jusqu'à 2 heures du matin six variétés de café et la lecture gratuite de tous les journaux dans la bonne vieille tradition.

Le long du trottoir du Kurfürstendamm, s'alignent des voitures à vendre. Mais il s'agit en général de modèles rares, tels que les cabriolets que Volkswagen ne fabrique plus ou de tractions avant Citroën, dont les jeunes générations n'ont connaissance que par les vieux films de gangsters… Quant à l'entrée d'une arcade sur ce même Kurfürstendamm, elle conduit à un gigantesque marché aux puces réparti sur plusieurs étages de plusieurs immeubles, tous imprégnés par l'odeur des saucisses au curry vendues au rez-de-chaussée dans un stand autour duquel se rassemble une population à mine patibulaire.

Il est vrai que le « Kudamm » a toujours été un lieu de rencontre entre les classes sociales les plus diverses. Aujourd'hui comme il y a un demi-siècle, les autorités s'efforcent, bien en vain, de contrôler cette population marginale qui a établi son quartier général aux alentours de la gare du jardin zoologique.

Mais Berlin-Ouest n'est pas seulement une ville — la plus grande d'Allemagne occidentale, — c'est aussi, contrairement à ce que l'on imagine de loin, un ensemble d'espaces verts et même forestiers auquel on ne songe guère lorsqu'on évoque l'image de l'ancienne capitale du Reich.

« *Une horde de sangliers a complètement ravagé un jardin.* » Telle est la manchette qui s'étalait, voici quelque temps, à la première page des journaux berlinois. Les photos accentuent encore l'impression désastreuse pour les lecteurs : un vaste gazon, qui avait été soigné conformément aux meilleures recettes britanniques, se trouvait complètement labouré. Le lendemain, l'affront était vengé : les gardes forestiers avaient abattu onze des sangliers coupables, et l'image de ce massacre était bien faite pour rassurer les bons citoyens berlinois amoureux de leurs jardins. Tout cela se passait dans un quartier résidentiel très respectable de Berlin-Ouest. La loi, toujours présente en Allemagne, a cependant prévu que même les Berlinois doivent clôturer leurs jardins pour en interdire l'accès aux « bêtes sauvages » !

Pour le visiteur, de telles informations sont pour le moins surprenantes. A l'étranger, on imagine parfois Berlin-Ouest comme une cité complètement enfermée derrière le « mur de la honte », avec ses chiens, ses mines, ses miradors et ses installations de tir automatique. En fait, les secteurs occidentaux s'étendent sur 480 kilomètres carrés, dont la moitié seulement sont construits ou asphaltés. Le reste comporte des forêts (15 %), des parcs (12 %), des champs et des prés (7,5 %) ainsi que des rivières et des lacs (6,5 %).

La longueur des rivages que peuvent fréquenter les Berlinois atteint 290 kilomètres, c'est-à-dire presque autant que toute la Côte d'Azur française. Si l'on tient compte que Berlin-Ouest dispose de voies navigables longues de 114 km, il n'est pas surprenant que quelque soixante-dix vapeurs y transportent des passagers et que le nombre des bateaux de plaisance dépasse déjà soixante mille. La plage de Wannsee s'enorgueillit de battre tous les records méditerranéens : sur 1 200 mètres, elle accueille quelque quarante mille personnes sans trop de difficultés.

Saucisses au feu de bois

L'un des trente villages berlinois, celui de Düppel, a pu célébrer au mois d'octobre dernier sa « Fête de la moisson ». Même si l'agriculture ne représente guère plus de 1 % du produit économique des secteurs occidentaux, elle n'en figure pas moins en très bonne place dans les statistiques officielles. Les habitants du village ont d'ailleurs, à cette occasion, protesté contre les exigences de l'administration berlinoise, qui voulait, au nom de l'hygiène, leur interdire de griller des saucisses sur un feu de bois, « *conformément aux vieilles coutumes germaniques* ». N'irait-on pas même, selon certaines rumeurs, jusqu'à prétendre empêcher ces « villageois » de produire dans le four communal leur propre pain, avec du blé et du seigle d'autrefois, sans aucun recours aux engrais et aux pesticides de la chimie moderne ?

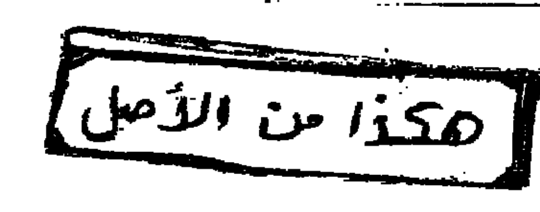
Un autre village de l'ancienne capitale allemande est tout aussi remarquable. Au-delà de la Cité Siemens, qui incarne l'industrie berlinoise, et du Märkisches Viertel — un horrible conglomérat de tours d'habitation dont l'administration berlinoise est apparemment très fière, — on arrive dans un paysage de vastes champs et de prés parsemés de boqueteaux au centre desquels se trouve la communauté de Lübars. Au milieu du village, une vieille églises flanquée d'un jardin dans lequel jouent les enfants. De part et d'autre, de vieilles auberges. Les rues, grossièrement pavées, mènent à des fermes toujours en activité.

Contre la ferme modèle

Ici encore, les « ruraux » se défendent avec vigueur contre les entreprises de la bureaucratie municipale. Au cours d'une récente réunion, le médecin, le pasteur, le dernier fabricant de choucroute et les fermiers du village ont combattu les projets de l'administration berlinoise, qui envisageait d'établir à Lübars une « ferme modèle » dont la population locale ne ressent nullement le besoin.

Berlin-Ouest, cerné par l'horrible mur auquel on finit toujours par se heurter, ne comporte donc pas seulement quelques kilomètres d'asphalte assiégés. A côté de ses autoroutes urbaines, la cité compte presque autant de chemins villageois, de forêts, de lacs et de rivières, de champs et de prés que pourraient en désirer les habitants de n'importe quelle cité européenne. Certains Berlinois en arrivent même à soutenir que leur ville, bien que tragiquement divisée, offre plus d'avantages que beaucoup de métropoles. Pas besoin, en fin de semaine, de parcourir des dizaines ou des centaines de kilomètres pour trouver un lieu de détente et de repos : un trajet de quatre ou cinq stations de métro leur suffit pour se trouver au milieu d'une forêt romantique, ou sur une plage où même le nudisme intégral n'est pas interdit… ■







la forêt

nage insolite d'un
acs.

ITALIE

Retour des émigrés

Les émigrés italiens rentrent au pays. Et les immigrés s'installent. Pour le moment, pas de véritable racisme.

ROBERT SOLÉ

PRENEZ un Sicilien au hasard. Il a certainement un oncle en Amérique, un cousin à Milan ou un beau-frère à Turin. C'est mathématique : faute de travail sur place, aucune famille ou presque n'est restée intacte. Ainsi va l'Italie depuis un siècle : une terre de départs et de migrations internes comme n'en a connu aucun autre grand pays d'Europe occidentale.

Mais on assiste depuis peu à une double inversion de tendance. Désormais, le nombre de retours au pays est supérieur à celui des départs : et, pour la première fois, des travailleurs étrangers commencent à débarquer sur cette terre d'émigrés. Phénomènes d'autant plus étonnants que la péninsule ne semble être nullement en mesure de recevoir qui que ce soit. Avec un million sept cent mille demandeurs d'emploi déclarés comment passerait-elle du statut de fournisseur de main-d'œuvre à celui de pays d'accueil ?

Personne ne connaît exactement le nombre des Italiens qui se sont expatriés depuis que leur pays existe comme Etat unifié (1861). Le chiffre de vingt-six millions généralement avancé est très aproximatif. On sait seulement que la moyenne des départs atteignait trente mille par an de 1950 à 1960 et qu'elle était deux fois plus forte au début du siècle (1).

Europe et Amérique

Les raisons de cet exode sont évidemment économiques. Manquant de travail ou attirés par des pays riches, des millions d'Italiens ont été contraints de s'expatrier. On ne les a pas retenus. L'émigration a toujours été considérée par les dirigeants en place comme un moyen de diminuer le chômage, de se procurer des devises ou des matières premières et de réduire la conflictualité sociale. Même le gouvernement d'union nationale, au lendemain de la dernière guerre, avait justifié cet exode auquel Pie XII donnait en 1940 sa bénédiction dans un discours radiodiffusé.

Jusqu'en 1925, la moitié des émigrés — méridionaux pour la plupart — choisissaient l'Amérique, l'autre moitié — parmi laquelle beaucoup de Nordistes — s'orientaient vers des pays européens, notamment la France (un émigré sur trois dans les années 20). Changement de perspective après la seconde guerre mondiale : le Canada, l'Australie, le Venezuela, vinrent s'ajouter aux Etats-Unis, à l'Argentine et au Brésil, tandis que la France était progressivement détrônée par l'Allemagne et la Suisse. Ces deux pays accueilleront les quatre cinquièmes des « Européens » dans les années 60.

Les émigrés n'ont bénéficié pendant longtemps d'aucune aide publique. Ils arrivaient avec leur baluchon et se faisaient aider sur place par des parents ou des amis. Même après la signature des premiers accords bilatéraux sur l'immigration, leurs conditions d'existence ont souvent été très difficiles, que ce soit dans les campagnes latino-américaines, les mines belges ou les usines françaises ou allemandes. La prospérité des « oncles d'Amérique » a été une affaire de plusieurs générations. Abandonnés par leur pays d'origine, mal accueillis par leurs pays d'adoption, beaucoup de travailleurs et leurs familles ont vécu dans un grand dénuement, matériel et moral.

Jadis méprisés, victimes des vagues de racisme — comme à Marseille — les immigrés italiens ont connu une sorte d'ascension sociale. Après avoir représenté 85 % des travailleurs étrangers en France (1952) ils se sont vus remplacés peu à peu aux tâches les plus ingrates par des Espagnols, des Portugais, des Nord-Africains. En 1977, sur dix travailleurs italiens en Europe, on ne comptait que quatre ouvriers non qualifiés contre trois ouvriers spécialisés, deux agriculteurs et un employé, commerçant ou titulaire d'une profession libérale.

Mais cette promotion aura été une arme à double tranchant. Plusieurs pays d'accueil se sont mis à préférer des travailleurs ne faisant pas partie du Marché commun, moins coûteux et moins exigeants. A l'occasion des périodes de crise économique on a assisté ainsi à des tentatives — réussies — de substitution.

La phase de récession actuelle a renvoyé dans leurs foyers beaucoup de « Suisses » et d'« Allemands ». Ceux-là mêmes qui venaient faire « bella figura » pendant les congés payés avec leur femme blonde et leur Mercedes. L'année 1975 marque le tournant à partir duquel le nombre des retours est supérieur à celui des départs.

Des villages entiers du Sud qui vivaient des envois d'immigrés voient leur avenir compromis. Ces recettes ont représenté la somme appréciable de 1 641 milliards de lires en 1978, soit 23 % du solde actif de la balance italienne des paiements.

Les travailleurs qui reviennent chez eux se sentent doublement punis : d'avoir dû s'expatrier, puis de devoir rentrer. Des enquêtes montrent qu'ils se retrouvent exactement au point de départ, c'est-à-dire que les anciens chômeurs sont condamnés au chômage. Le sentiment de frustration est particulièrement fort chez les femmes, qui retombent malgré elles dans un statut social dont elles étaient sorties.

C'est un expatriement provisoire que choisissent la plupart des « Européens ». Ils ont conservé un lopin de terre dans leur village et restent inscrits dans les registres municipaux. Leur rêve est d'y revenir aussi rapidement que possible. Mais *pas dans ces conditions.*

ALAIN MILLERAND.

Du Sud vers le Nord

Les migrations internes, en revanche, sont souvent définitives. Montés dans le nord de l'Italie pour y trouver du travail, des centaines de milliers de Méridionaux ont rompu avec leur culture d'origine. Ils ne veulent souvent plus en entendre parler. Quitte à emporter dans leur valise toute une série de coutumes, bonnes et mauvaises, qui font parler d'une « méridionalisation » du pays. N'a-t-on pas rapproché, par exemple, la complicité passive dont jouissent les terroristes dans le triangle industriel (Gênes, Milan, Turin) de la loi du silence sur laquelle la Mafia s'appuie dans le Sud ?

Commencé bien plus tard — à la fin des années 40, — cet exode interne s'est fait par étapes. Des agriculteurs lombards et piémontais ayant immigré en ville, nombre d'Italiens du Sud sont allés les remplacer aux champs. Puis, dans un deuxième temps, ils les ont rejoints sur les chaînes de montage. D'autres Méridionaux ont tout de suite franchi le pas dans les années 50. Etablis de manière illégale à Milan, Gênes ou Turin, ils y ont été honteusement exploités.

Mais le grand exode aura lieu de 1958 à 1963, pendant le « boom économique ». Chaque année, plus de 200 000 Méridionaux monteront dans le Nord et s'entasseront dans les banlieues des grandes villes. Un autre afflux sera enregistré entre 1968 et 1970, lorsque Fiat embauchera de nouveau. Turin, capitale de l'automobile, deviendra ainsi la troisième ville méridionale d'Italie après Naples et Palerme.

Mal logés, complètement dépaysés, ces Sudistes, parfois analphabètes, ont vécu des années noires. Mais pas comme des immigrés nord-africains en France : citoyens à part entière, ils ont pu participer aux luttes sociales et donner une forte base aux syndicats italiens.

Des serveurs égyptiens dans un restaurant de la Piazza Navona à Rome, des pêcheurs tunisiens en Sicile, des nurses éthiopiennes dans les beaux quartiers... On croyait jusqu'à présent n'avoir affaire qu'à des cas particuliers. Mais les statistiques sont formelles : en pleine récession, malgré le chômage, *l'Italie compte un demi-million* de travailleurs étrangers. Aux nationalités déjà citées s'ajoutent des Somaliens, des Marocains, des Algériens, des Yougoslaves, des Grecs, des Philippins, des Portugais et des Espagnols. On les trouve aussi bien dans le secteur tertiaire que dans le bâtiment et dans les petites fonderies d'Emilie-Romagne.

Inexplicable ? Pas tout à fait. Les Italiens se sont beaucoup enrichis depuis trente-cinq ans. A l'instar des Français, des Allemands ou des Belges, ils ne veulent plus faire eux-mêmes certains travaux *pénibles ou* considérés comme dégradants. C'est un pays où des millions de personnes rêvent d'être fonctionnaires. Si elles ne le sont pas, elles préfèrent se livrer à du travail noir ou obtenir — illégalement — une pension d'invalidité et s'en contenter. D'autre part, beaucoup de jeunes refusent purement et simplement le travail. Les syndicats eux-mêmes reconnaissent que plusieurs centaines de milliers d'offres d'emploi ne trouvent pas preneur.

La Mafia

Deuxième explication : ayant du mal à pénétrer dans d'autres pays européens, des immigrés franchissent clandestinement les frontières italiennes. Et ils trouvent des patrons accueillants, très heureux d'avoir une main-d'œuvre bon marché et non déclarée. Dans un pays où les syndicats contrôlent étroitement le marché du travail, il est tentant d'échapper aux règlements sur l'embauche et le licenciement.

Généralement, ces immigrés n'ont ni permis de séjour ni carte de travail. Ils sont exploités par des réseaux où la Mafia a déjà pris sa place. Les syndicats commencent seulement à se mobiliser, réclamant un statut pour ces clandestins.

En mai dernier, un Somalien a été brûlé vif pendant son sommeil par quatre jeunes gens sur la Piazza Navona. Ce crime gratuit a ému profondément les Romains, qui pendant des semaines, déposèrent des fleurs sur les lieux du drame. On y vit une conséquence du climat de violence ambiant plutôt qu'un acte de racisme.

Les Italiens n'ont pas une réputation de racisme. Ou seulement entre eux. « *Nous avons nos nègres* », souligne le sociologue Franco Ferrarotti, qui avait conduit une enquête troublante sur le refus de louer des appartements à des Méridionaux. On sait en effet le mépris qu'éprouvent beaucoup de Nordistes pour les « Arabes » de Naples ou de Sicile. C'est un racisme assez sélectif. Même sous le fascisme, il n'y a jamais vraiment eu de campagne antisémite. En fait, les Italiens n'ont jamais eu l'occasion de se mesurer réellement avec le racisme. L'étranger a toujours été perçu par eux comme celui qui apporte des richesses. Qu'en sera-t-il maintenant alors que le problème est exactement inversé ? ■

(1) Ugo Ascoli, *Movimenti Migratori in Italia*, Editions Il Mulino, 1979.

REFLETS DU MONDE

TIME

Disparu sur la ligne d'Odessa

Le magazine américain TIME relate une curieuse histoire : « *Tout a commencé en août dernier dans la petite république de Moldavie soviétique. La récolte de fruits et légumes terminée, les dirigeants moldaves voulaient expédier ces produits en Sibérie et dans l'extrême est du pays avant qu'ils ne se détériorent. Car il fallait bien remplir le plan. Le chargement fut donc expédié par train de Kichinev, la capitale moldave. Le train traversait l'Ukraine voisine, par la voie ferrée qui dessert un port de la mer Noire, Odessa. Mais les Odessistes avaient aussi un plan à remplir. Et ils sont très débrouillards (...) et la locomotive disparut. Tous les coups de téléphone et tous les télégrammes n'y purent rien. En fait, à la fin de septembre, six locomotives, un ravitailleur et une grue moldaves avaient disparu sur la ligne d'Odessa (...).*

» *Les locomotives disparues circulaient sur le circuit d'Odessa, contribuant à l'exécution du plan par les voisins de la Moldavie (...). Malgré les réclamations des autorités moldaves, qui en appelèrent même à Moscou (...), la justice n'a apparemment pas triomphé. Les Odessistes ont tout simplement transféré les locomotives dans une gare de triage éloignée (...) et jusqu'à présent n'en ont rendu qu'une seule.* »

Gageons que, même si l'histoire ne le dit pas, la cargaison de fruits et légumes, elle, a bien été trouvée par quelqu'un ou quelques-uns. Et qu'elle n'a pas été perdue pour tout le monde.

WASHINGTON POST

Rouspétance interdite à Moscou

Le correspondant en U.R.S.S. du WASHINGTON POST raconte la mésaventure arrivée récemment à une ménagère moscovite qui faisait la queue dans une épicerie :

« *Perdant patience, elle se mit, comme le font souvent le Moscovites, à rouspéter contre la pénurie. Subitement, un homme sortit de la queue et obligea la femme à sortir du magasin. Emmenée à la station de police la plus proche, elle y retrouva, à son étonnement, une trentaine de personnes qui avaient été appréhendées dans d'autres magasins parce qu'elles avaient eu le tort de se plaindre. Un personnage officiel harangua les Soviétiques stupéfaits, leur reprochant* « de diffuser des rumeurs et des mensonges sur la vie soviétique » *à la veille des Jeux olympiques de 1980.*

Lorsque la femme put quitter la station de police, elle découvrit que les autorités lui avaient préparé une autre surprise désagréable. Son passeport intérieur mentionnant l'autorisation, vitale, de résider à Moscou, portait une estampille toute fraîche notant que sa conduite devrait être contrôlée dans six mois afin de s'assurer qu'elle se conduisait bien et ne devrait pas être expulsée de la capitale. »

Les Jeux olympiques auront lieu à Moscou du 19 juillet à la fin du mois d'août. Le correspondant américain a appris aussi que les directeurs des usines et entreprises moscovites avaient été priés de dresser pour le 1er avril « *la liste des ivrognes, des psychotiques, des turbulents et des juifs qui ont demandé à émigrer* » pour qu'on puisse en nettoyer les villes. La catégorie des psychotiques comprend non seulement d'anciens malades mentaux mais aussi ceux que les autorités considèrent comme peu sûrs.

LE SOIR

Le chah en Sicile ?

Quelques Siciliens ont apporté leur contribution à la recherche d'une solution dans l'épineux problème de la résidence de l'ex-chah d'Iran. Du moins si l'on en croit LE SOIR, de Bruxelles, qui écrit :

« *Quelques habitants du village sicilien de Ficarra ont écrit au président de la République italienne pour lui dire qu'ils étaient prêts à accueillir l'ex-chah d'Iran s'il ne pouvait ou ne voulait plus résider au Panama.* « Notre bourg aurait l'avantage de rappeler son pays au chah, *expliquent-ils*. La misère du Sud italien en général, et de Ficarra en particulier, équivaut en effet à celle de la région la plus pauvre et la plus reculée du Kurdistan. » *Seule condition mise à la venue de l'ancien monarque, auquel les habitants de Ficarra ont même offert de construire une maison : qu'il paie une taxe de séjour égale à la somme de tous les financements annuels promis par l'Etat italien mais que la commune n'a jamais perçus...* »

FRANKFURTER NEUE PRESSE

Un mutisme... éloquent

La police ouest-allemande est parvenue à rendre à un muet l'usage de la parole. Il est vrai que cette guérison miraculeuse ne relève pas de la médecine, comme le raconte la FRANKFURTER NEUE PRESSE, de Francfort :

« *La police de Dieburg est parvenue à obtenir une « guérison miraculeuse » en restituant l'usage de la parole à un vendeur de magazines. Le « muet » avait été interpellé par la police parce qu'il se servait d'une méthode peu sérieuse pour vendre sa marchandise. Il avait écrit quelques lignes à la main sur un billet qu'il tendait au client éventuel pour éveiller sa pitié.*

» *Il y était précisé qu'il voulait fréquenter une école spécialisée pour apprendre « à parler aussi facilement que vous ». Après quoi, il demandait qu'on souscrive à un abonnement. Le « muet » prétendait que la firme qui l'employait était disposée à lui financer ces cours s'il parvenait à rassembler trois cents abonnements.*

» *Toutes les tentatives de la police en vue de s'informer sur sa personne et sur celle de son employeur à l'aide du langage des sourds-muets ou par écrit se soldèrent par un échec. Au bout de quelques heures, l'homme finit par ouvrir la bouche et — comme par miracle — à fournir un déluge d'explications.*

» *Du coup, les fonctionnaires de la police en restèrent muets d'étonnement en apprenant que l'homme avait quatorze autres collègues « handicapés » qu'une firme de Speyer près de Dieburg, qui assure la distribution de magazines, envoyait en tournée pour recruter des clients. Le jeune homme de dix-neuf ans raconta qu'il parvenait ainsi à « convaincre » chaque jour une dizaine de personnes de s'abonner à un magazine en faisant appel à leur pitié* ».



L'aide de l'Europe aux pays en développement

La nouvelle convention – dite de « Lomé II » – qui lie la Communauté économique européenne à cinquante-huit pays en développement entrera en application le 1er mars 1980. Cinq ans après « Lomé I », elle prolonge la première convention, et entérine un succès technique et politique.

PHILIPPE LEMAITRE ET MARCEL SCOTTO

Lomé II : la consolidation

LA convention qui a été signée le 31 octobre 1979 à Lomé lie la Communauté européenne aux cinquante-huit pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). Après avoir été ratifiée par les Parlements nationaux des Neuf, elle prendra le relais de l'actuelle convention de Lomé, qui vient à expiration le 29 février 1980. Ces ratifications ne devraient en principe poser aucun problème, quoique, dans le climat de crise qui caractérise actuellement les relations entre le Royaume-Uni et les autres Etats membres, il n'est pas tout à fait possible d'exclure une réaction d'obstruction au Parlement de Westminster.

Lomé I, négociée en 1974, au lendemain de l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, constituait un événement spectaculaire : l'élargissement aux pays anglophones de l'Afrique sud-saharienne ainsi qu'à quelques anciennes colonies britanniques des Caraïbes et du Pacifique des relations privilégiées établies dès la naissance du Marché commun entre la C.E.E. et dix-sept pays africains en grande majorité francophones. Cette extension s'accompagnait d'un certain nombre de modifications, parfois importantes, des règles de la convention de Yaoundé, et surtout d'innovations spectaculaires : ainsi la création du STABEX, c'est-à-dire du mécanisme par lequel la Communauté assure la stabilisation des recettes que les pays A.C.P. obtiennent grâce à l'exportation de produits agricoles et alimentaires, ou encore l'adoption d'un protocole « sucre » qui prévoit l'achat chaque année au prix intérieur de la C.E.E. de 1 300 000 tonnes de sucre produites dans les pays A.C.P.

Continuité

Lomé II ressemble à Lomé I. C'est l'illustration de la continuité. Tous les pays ayant signé la première convention sont à nouveau présents. Pas la moindre défaillance. C'est là, fait-on valoir du côté des Neuf, le signe que l'expérience est ressentie comme positive par les partenaires A.C.P. Quelques pays devenus indépendants depuis 1974 ont rejoint le club. On observera cependant que l'Angola et le Mozambique, qui ont vocation à adhérer à la convention et qui, pour cette raison, ont participé en tant qu'observateurs aux négociations, ont préféré pour l'instant s'abstenir.

La continuité se vérifie sur le plan politique : la convention de Lomé est politiquement neutre. C'est là l'un de ses principaux attraits pour les partenaires A.C.P. : la Communauté coopère de la même manière avec des pays « progressistes » comme le Congo-Brazzaville, Madagascar ou la Tanzanie, et avec des pays réputés pro-occidentaux comme la Côte-d'Ivoire ou le Kenya. Elle ne prend pas partie dans les conflits régionaux tel celui opposant l'Ethiopie à la Somalie, son seul souci étant alors de pallier autant que faire se peut les catastrophes économiques, alimentaires, humaines, qu'engendrent ces troubles.

Ce souci de non-ingérence l'a contrainte — c'est la seule contre-partie — à limiter la pression concrète qu'elle peut exercer en faveur des droits de l'homme. Il faut que les excès confinent au délire — cas de l'Ouganda ou de la Guinée Equatoriale — pour qu'elle se sente en droit de réduire son concours. Les discussions sur ce thème qui ont eu lieu pendant les négociations de 1979 ont montré combien il est difficile d'aller plus loin.

L'architecture de la nouvelle convention est identique à celle de la précédente : la liberté des échanges, l'accès privilégié pour quelques produits d'exportation spécifiques (sucre, viande bovine...), le STABEX et la coopération financière demeurent les piliers de la convention.

Les aménagements décidés au cours de la nouvelle négociation ont pour effet de compléter et d'améliorer les dispositions qui existent dans l'actuelle convention plutôt que de vraiment innover. Le nouveau « système minier », sans doute la création la plus originale de Lomé II, est loin d'avoir la portée du STABEX. Il n'est pas indifférent, cependant, que les Neuf aient ainsi marqué leur volonté de contribuer au maintien en bon état de marche des gisements miniers exploités sur le continent africain.

Certains pays A.C.P. ont été déçus des résultats des négociations qui ont abouti à Lomé II. Ils considèrent que la Communauté a calculé de manière bien parcimonieuse l'actualisation de son aide financière. De façon plus générale, ils regrettent que cette deuxième convention n'ait pas été l'occasion d'un nouveau « bond en avant » de leurs relations avec la C.E.E. C'est un nombre limité de pays qui formulent ouvertement de telles critiques ; mais elles sont ressenties comme comportant une part de vérité par la majorité des A.C.P.

Il en résulte un étrange climat difficile à définir : la convention de Lomé, personne ne le nie, fonctionne de manière plutôt satisfaisante. Aucun des pays A.C.P. n'a apparemment songé à ne pas signer la nouvelle convention. Mais elle ne suscite ni élan ni enthousiasme.

En conclusion, une entreprise qui est un succès technique, voire politique, mais dont la percée au plan de la sensibilité et des réactions psychologiques n'est pas encore pleinement satisfaisante.

Davantage de prêts

« Trade not aid » : du commerce plutôt que de l'aide financière. Le slogan a cours également dans les réunions C.E.E.-A.C.P. Toutefois, le développement des exportations vers la Communauté ne pouvant être en pratique que très lent, l'aide financière demeure le principal attrait de la convention.

C'est à son sujet qu'ont surgi les principales difficultés pendant les négociations qui se sont déroulées au printemps 1979. Le montant de l'aide — 5,6 milliards d'unités de compte (une unité de compte = 5,80 F) — est de 60 % supérieur à celui accordé au titre de Lomé I (3,4 milliards d'unités de compte).

« Qui fait mieux ? », commente M. Cheysson, le commissaire européen chargé de la politique de développement.

A y regarder de près, cependant, l'effort d'actualisation consenti par les Neuf afin de neutraliser les effets de l'érosion monétaire, pour ne pas être négligeable, n'est pas aussi spectaculaire que ce pourcentage semble l'indiquer. Les Neuf ont dû avoir recours à quelques artifices pour arriver à un montant présentable et permettre la conclusion des négociations. La coopération financière dans Lomé II comporte des postes de très inégal intérêt.

La part de l'aide accordée sous forme de subventions, celle qui est vraiment intéressante pour des pays qui, souvent, sont déjà surendettés, sera plus faible que dans Lomé I, celle sous forme de prêts plus importante.

Les nouvelles conventions accordent un rôle accru à la Banque européenne d'investissement, et cela au détriment du Fonds européen de développement, lequel dépend de la Commission de Bruxelles. Or, la banque, par nature, a tendance à se montrer particulièrement attentive à la rentabilité des projets... Bref, il pourrait résulter de cette redistribution des tâches entre les différents organismes de la Communauté une politique plus restrictive, moins compréhensive aux souhaits et besoins des pays A.C.P. que celle qui est aujourd'hui pratiquée.

Les Neuf, éprouvés eux-mêmes par la crise, ont le sentiment qu'ils ne pouvaient faire plus pour leurs partenaires A.C.P., mais ils n'ignoraient pas pour autant les faiblesses du volet « coopération financière » de la nouvelle convention.

L'un des moyens envisagés pour y remédier est d'attirer les capitaux privés et davantage encore l'aide des pays producteurs de pétrole. Le cofinancement des projets dans les pays A.C.P. par la Communauté et les fonds arabes a donné des résultats très positifs au cours des dernières années, si bien que Lomé II prévoit explicitement l'encouragement d'une telle collaboration.

Le contenu de la convention

	C.E.E.	A.C.P.
Population (en millions d'habitants)	250	197
Revenu moyen par tête (en francs)	38 700	2 100

La structure de Lomé II est sensiblement la même que celle établie dans la première convention C.E.E.-A.C.P. Elle repose essentiellement sur trois piliers : le libre accès au marché communautaire de la quasi-totalité des produits exportés par les pays A.C.P. sans que ceux-ci soient tenus d'accorder des préférences commerciales aux Neuf ; la stabilisation des recettes tirées des exportations agricoles des A.C.P. (STABEX), et c'est en cela que Lomé II innove par rapport à Lomé I, le mécanisme de soutien à la production et à l'exportation des minerais (Sysmin) ; la conclusion d'un accord financier fixant le montant de l'aide communautaire au cours des cinq prochaines années pour le développement économique et social des A.C.P.

Lomé II reconduit, en améliorant quelque peu le régime, les conditions d'accès à l'aide communautaire, plus favorables aux pays A.C.P. les plus pauvres.

● **Régime commercial.** — L'accord de 1975 garantit déjà aux A.C.P. le libre accès au marché communautaire pour 99,5 % de leurs exportations. Pour les 0,5 % restants, à savoir des produits agricoles concurrents des produits agricoles européens, la C.E.E. accorde non pas le libre accès mais tout de même un régime plus favorable que celui consenti aux autres pays tiers. Lomé II améliore de façon marginale ce régime en consentant des concessions à quelques produits supplémentaires (tomates, oignons, carottes, asperges, etc.). Afin de tenir compte de l'importance des exportations de viande bovine pour quelques pays A.C.P. — Bostwana, Kenya, Swaziland et Madagascar, — la Communauté reconduit dans le nouvel arrangement un régime d'importation *ad hoc*.

Désormais pourront entrer dans la C.E.E. 30 000 tonnes de viande de bœuf en franchise de droits de douane au lieu de 27 000 tonnes et avec une réduction de 90 % des charges supplémentaires à l'importation (prélèvements).

Pour les exportations de rhum des Caraïbes, les Neuf améliorent leur offre en portant le taux d'accroissement annuel de 13 à 18 % des contingents ayant accès en exemption de droits au marché communautaire, le taux d'augmentation pour les quantités destinées au marché britannique restant à 40 %. Pour la campagne 1979-1980, ces contingents s'élèvent au total à 117 hectolitres.

Le protocole portant sur l'engagement des Neuf d'acheter annuellement 1,3 million de tonnes de sucre à un prix garanti (proche de celui dont bénéficient les producteurs européens) n'a pas été renégocié. L'arrangement de 1975 a en effet été conclu pour une durée minimale de sept ans.

Afin de protéger leurs marches en cas de graves difficultés, les Neuf reconduisent la clause de sauvegarde contenue dans Lomé I, qui, notons-le, n'a jamais été utilisée.

Lomé II prévoit, ce qui est nouveau, une dotation spéciale de 40 millions d'ECUS (232 millions de francs) pour la promotion des produits A.C.P. dans la C.E.E.

● **Stabex.** — Le mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation en faveur des A.C.P. pour leurs ventes de produits agricoles est reconduit avec des améliorations sur deux points : d'une part, la liste des produits et sous-produits bénéficiant du Stabex est allongée (44 au lieu de 33). Les principaux produits couverts restent les arachides, le cacao, le café, le coton, le bois, les bananes et le thé. D'autre part, « les seuils de dépendance et de déclenchement » sont fixés à un niveau plus bas. Le premier, qui est le pourcentage que doivent représenter les exportations du produit concerné par rapport aux exportations totales du pays bénéficiaire, est ramené de 7,5 à 6,5. Le second seuil, qui vise la diminution des recettes d'exportation par rapport à la moyenne des quatre années précédentes, passe également de 7,5 à 6,5. Dans les deux cas, le taux n'est que de 2,5 % pour les A.C.P. les plus pauvres (quarante-six au total). En résumé, les conditions de fonctionnement du Stabex sont légèrement assouplies.

Les fonds disponibles pour financer le système au cours des cinq prochaines années atteignent 550 millions d'ECUS (3,2 milliards de francs) contre 382 millions d'ECUS (2,2 milliards de francs) dans Lomé I. Compte tenu des modalités de déclenchement, un pays A.C.P. qui voit ses recettes d'exportation chuter bénéficie d'une compensation financière de la part de la C.E.E. ; ce transfert prend la forme d'une subvention pour les pays les plus pauvres et d'un prêt sans intérêt pour les autres.

● **« Sysmin ».** — Le système en faveur des A.C.P. exportateurs de minerais est supposé poursuivre les mêmes objectifs que le Stabex. En fait, faute de moyens, il n'est pas conçu de façon à permettre la compensation d'une diminution des recettes d'exportation. Plus modestement, il vise à préserver le potentiel minier des A.C.P.

Doté d'un fonds de 280 millions d'ECUS (1,6 milliard de francs) pour cinq ans, et couvrant le cuivre, le cobalt, les phosphates, le manganèse, la bauxite, l'alumine, l'étain et le fer, le Sysmin joue, lorsque les ventes du minerai concerné représentent 15 % (10 % pour les A.C.P. les plus pauvres) des exportations totales et quand le pays en question est dans l'impossibilité de « maintenir son outil de production ou sa capacité d'exportation », cette situation devant résulter de circonstances locales exceptionnelles (catastrophes, événements politiques) ou d'une baisse sensible des prix du marché. Il faut également que le dommage subi entraîne une baisse de 10 % des capacités de production ou d'exportation.

Ces conditions étant remplies, le pays A.C.P. concerné bénéficie d'aides permettant la poursuite de l'exploitation des gisements et l'évacuation du minerai. Les prêts ainsi accordés par la C.E.E. seront effectués à des conditions privilégiées (remboursables en quarante ans, avec dix ans de différé et un taux d'intérêt de 1 %).

Projets miniers

A côté du Sysmin, et en vue de promouvoir la production minière dans les pays A.C.P., la C.E.E. offre désormais, ce qui n'était pas le cas dans la première convention, des bonifications d'intérêt (abattement de 3 points du taux d'intérêt en vigueur) pour les prêts accordés par la Banque européenne d'investissements (B.E.I.).

Lomé II permet enfin à la B.E.I. la possibilité de participer au financement de projets miniers en Afrique, en accordant des prêts à concurrence de 200 millions d'ECU (1,16 milliard de francs) aux conditions normales du marché.

● **Aide financière.** — L'aide financière de la C.E.E. prévue dans la nouvelle convention porte sur un montant total de 5.607 milliards d'ECU (32,5 milliards de francs) pour les cinq prochaines années. Elle est en augmentation de 62 % par rapport à celle sous Lomé I (3.466 milliards d'ECU, soit 20 milliards de francs).

Le cinquième Fonds européen de développement (FED) proprement dit s'élève à 4,542 milliards d'ECU (26,3 milliards de francs) contre 3,76 milliards pour le quatrième FED.

Outre les fonds réservés au Stabex et au Sysmin, ce montant est destiné à financer sous forme de subventions et de prêts à des conditions spéciales (quarante ans, dix ans de différé et un taux d'intérêt de 1 %) des projets de développement présentés par les pays A.C.P. Tous les secteurs — agricole, industriel, social, infrastructures, éducation, etc... — peuvent bénéficier de l'aide communautaire. Sous Lomé I, les fonds du FED se sont dirigés principalement vers l'agriculture et les infrastructures, routières notamment.

Le cinquième FED réserve 600 millions d'ECU (3,5 milliards de francs) au financement de projets régionaux de développement dans les pays A.C.P. (la convention actuellement ne prévoit que la moitié). 200 autres millions d'ECU (1,16 milliard de francs) contre 150 dans Lomé I sont destinés à des aides d'urgence (catastrophes naturelles, réfugiés, etc.).

● **Protection des investissements.** — La nouvelle convention prévoit la conclusion d'accords sur la promotion et la protection des investissements européens. Aux termes des dispositions de Lomé II, les A.C.P. s'engagent à accorder le même traitement aux investissements de tous les Etats membres, quel que soit le secteur considéré, y compris celui des minerais. Le but de l'opération est bien sûr d'encourager les investissements privés européens dans les A.C.P.

● **Pêche.** — Elle trace également le cadre général au titre duquel la C.E.E. et les pays A.C.P. concernés pourront conclure des accords sur les conditions d'exercice de la pêche des flottes des Neuf au large des côtes africaines (concessions de droit de pêche d'un côté et compensation financière de l'autre, notamment). Des négociations à ce sujet sont sur le point d'aboutir avec le Sénégal et la Guinée-Bissau. Elles intéressent tout particulièrement les sociétés françaises de pêche.

● **Coopération agricole.** — Lomé II prévoit la création d'un centre technique de coopération agricole et rurale qui sera mis à la disposition des A.C.P. et dont la fonction principale sera d'assurer une meilleure diffusion des connaissances et des technologies dans ce secteur.

● **Coopération industrielle.** — Le Centre de développement industriel (C.D.I.) créé sous Lomé I disposera de moyens financiers accrus (25 millions d'ECU, soit 145 millions de F). Le C.D.I., qui n'a donné pour l'instant que des résultats très modestes, a pour mission de développer les contacts entre les industriels de la C.E.E. et ceux des pays A.C.P.

● **Institutions.** — La nouvelle convention garde la même structure institutionnelle que celle arrêtée dans la précédente ; à savoir un conseil des ministres C.E.E. - A.C.P. (une réunion annuelle) ; un comité des ambassadeurs (deux sessions par an), une assemblée consultative qui réunit une fois par an les délégués des A.C.P. et du Parlement européen ; les travaux préparatoires sont assurés par un comité paritaire.

En fait la convention a donné lieu à une administration A.C.P. à Bruxelles. Sous le contrôle du comité des ambassadeurs A.C.P., elle effectue de manière continue la coordination qu'exige l'application de la convention et assure des contacts permanents avec la C.E.E. ■

Les échanges commerciaux

IMPORTATIONS DE LA C.E.E.
(en milliards de francs)

1975 : 727 — 48,7 — 6,7 %
1976 : 932 — 61,5 — 6,6 %
1977 : 993 — 72,5 — 7,3 %
1978 : 1030 — 69,8 — 6,7 %

EXPORTATIONS DE LA C.E.E.
(en milliards de francs)

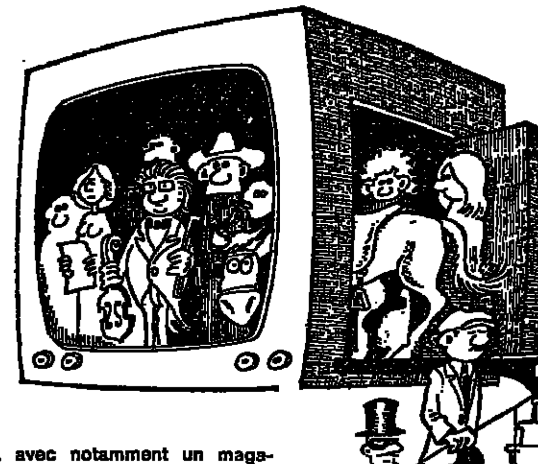
1975 : 700 — 46,9 — 6,7 %
1976 : 811,5 — 56,8 — 7,0 %
1977 : 954 — 72,5 — 7,6 %
1978 : 1010 — 73,7 — 7,3 %

Part des A.C.P. dans les échanges commerciaux de la C.E.E.

Principaux rendez-vous sur les trois chaînes en 1980

L'année du patrimoine

Les grilles sont prêtes (pour ainsi dire les mêmes que cette année), les cases sont presque remplies, et les soirées programmées recèlent des projets prometteurs. Les trois chaînes ne donnent pas leurs prévisions de la même façon, elles ont parfois le goût du secret, parfois il y a les incertitudes des décisions en suspens. Mais, enfin, on voit ce qui attend les téléspectateurs ; à eux d'attendre ce qu'ils veulent. Quelques constantes se dégagent en tout cas des émissions annoncées. La musique et l'opéra se portent bien, la télévision se fait l'écho de la mode et leur ouvre largement l'antenne, ce qu'elle a commencé à faire pendant les fêtes (nous en parlerons, ainsi que du cinéma et du théâtre dans un prochain numéro). La culture aussi a son heure de gloire et de glose, et il y a un net effort en faveur de la fiction française (on remarquera qu'il est beaucoup fait appel aux gens de cinéma). Cela tient pour une large part au thème de l'année : le patrimoine. FR3 lui consacre même un jeu, « Tous contre trois ». C'est la plongée dans les classique de tous les côtés, c'est l'occasion de voir comment est bâtie la France. — Cl. D.



GERARD MATHIEU.

SÉRIES ET FEUILLETONS

TF 1 Les adaptations littéraires à épisodes vont être, en février, *la Fortune des Rougon*, dans une adaptatoin d'Emmanuel Roblès et une réalisation d'Yves-André Hubert, avec Madeleine Robinson ; puis *les Mystères de Paris* (adaptation Wheeler, réalisation André Michel) ; *les Chevaux du soleil* (douze rendez-vous), adapté par Jules Roy et François Villiers, qui en est aussi le réalisateur, avec, comme principaux interprètes, Paul Barges et Catherine Rouvel. Les grandes séries traditionnelles comprendront un *Mathias Sandorf* et un feuilleton sur le sport, *Salut champion*, réalisé par Denis Lalanne.

A 2 On repart pour une deuxième série de *Médecins de nuit* (sept épisodes) et de *Sam et Sally* (six épisodes. *Les Héritiers* (variations cinématographiques sur le thème de la succession) restent, également, ainsi que « les Dossiers éclatés », de Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes.

Il y a des perspectives réjouissantes : un *Fantomas* en quatre fois, réalisé par Claude Chabrol et Juan-Luis Buñuel, avec Helmut Berger et Jacques Dufilho ; six rendez-vous avec *Nana* grâce à Maurice Cazeneuve ; *813, une aventure d'Arsène Lupin* non plus avec Georges Descrières, mais avec Jean-Claude Brialy, dans une réalisation d'Alexandre Astruc, il y aura de la science-fiction avec *Charter 2020* ; de la comédie familiale, avec *le Papa poule*, de Daniel Goldenberg et Roger Kahane ; et, prochainement, *Petit Déjeuner compris*, avec Pierre Mondy et Marie-Christine Barrau't, provinciaux débarquant à Paris parce qu'ils ont hérité d'un petit hôtel. L'auteur de cette série est Danièle Thomson, fille et scénariste de Gérard Oury, adaptatrice, pour Edouard Molinaro et la télévision, de trois épisodes de *Claudine*.

des destins et des passions. Moati a signé la mise en scène et joue, aux côtés de Catherine Arditi, Maurice Biraud et Jean-Pierre Sentier. Puis viendront (dans le désordre) *le Balcon en forêt*, de Michel Mitrani, sorti dans les salles de cinéma en février dernier ; *Lettre d'amour sur papier bleu*, d'Arnold Nesker, réalisation d'Edouard Logereau ; *l'Embrumée*, de Josée Dayan et Malka Ribowska, à qui l'on doit notamment *Simone de Beauvoir* (au cinéma).

Michel Polac a réalisé une comédie, *le Sourd*, avec Charles Denner et Judith Magre ; Pierre Dumayet a écrit une *Vie de Raspail* ; Julien Guiomard et Jacques Spiesser (que l'on ne voit pas assez) interpréteront *le Sang des Atrides*, de Pierre Magnan ; Jean-Michel Ribbes signe la réalisation de *Gros Oiseau*, de Jean Bouchaud...

Maurice Failevic sera au rendez-vous avec *le Cheval-Vapeur*. On aura enfin *le Mécréant*, de et par Jean Lhote, *les Fiançailles de feu*, d'après et avec Didier Decoin, et *la Dernière Nuit*, qu'il a lui-même réalisé, avec Annie Girardot et Jean Topart. Ange Casta, de son côté, a mis en scène un *Jean Jaurès*, qui fera peut-être l'objet d'un « Dossier de l'écran ». Et, pour les fêtes de fin d'année, il est d'ores et déjà prévu qu'on verra deux fois une heure de *la Peau de chagrin*, réalisée par Michel Favart, dans une adaptation d'Armand Lanoux.

FR 3 Place à la « recherche », un mercredi par mois, avec, toujours, « Cinéma 16 ». *Il me faut un million*, de Gérard Choucnan, *Irène et sa folie*, de Bernard Queysanne, *le Temps d'une miss*, de Jean-Daniel Simon, *Chère Olga*, de Philippe Condroyer, *Louis et Réjane*, de Philippe Laïk (qui ira à Monte-Carlo), *l'Apostrophe*, de Philippe Viard, sont prévus, ainsi que *les Enfants pillards*, de Bernard Dubois, et trois films encore, de Bruno Gantillon, Josée Dayan, et de Jean-Claude Carrière et Edmond Séchan.

Le samedi soir alterneront les retransmissions musicales, lyriques, théâtrales, les adaptations littéraires, les rediffusions d'œuvres françaises du fonds de l'O.R.T.F., et les fictions étrangères, de préférence anglaises, allemandes ou italiennes, les téléfilms américains allant traditionnellement sur les autres chaînes.

Dans le cadre du « Roman du samedi », une série d'« Histoires étranges » succéderont au *Pape des escargots* et autres *Maestro*. On verra dans cette série *le Rêve* (Tourgueniev), *la Loupe du diable* (Gogol), *la Morte amoureuse* (Théophile Gautier), *le Marchand de sable* (Hoffmann), écrits et réalisés essentiellement par Chantal Rémy et Pierre Badel.

Ensuite seront diffusés *Une page d'amour*, d'après Zola, réalisé par Elie Chouraqui, avec Anouk Aimée et Bruno Cremer, dans une adaptation de Danièle Thomson ; *la Confusion des sentiments*, d'après Stefan Zweig, réalisé par Etienne Périer, avec des dialogues de Jean Aurenche et interprété par Michel Piccoli ; *le Coffre et le Revenant*, d'après Stendhal, dans une mise en scène et une adaptaton de Roger Hanin, et enfin *Bruges la morte*, d'après le roman de Georges Rodenbach : le scénario est de Pierre Dumayet, la réalisation d'Alain Dhénault, avec Nathalie Nell et Niels Arestrup.

DRAMATIQUES

TF 1 On verra, le 16 janvier, la dramatique de Maurice Failevic qui a remporté le prix Louis Kammans (prix des télévisions francophones), *les Aventures d'Ivan Dikkebush*, et ce mois-ci également *l'Age bête*, de Jacques Ertaud, sur la difficulté d'être des adolescents. Parmi les adaptations littéraire : Lazare Iglesis a réalisé *les Maîtres sonneurs*, d'après George Sand, et *Colline*, d'après Giono. Françoise Verny et Jacques Trébouta travaillent sur *le Nœud de vipères*, de François Mauriac, et Claude Santelli sur *le Neveu de Rameau*. *Sans famille*, *les Hommes de bonne volonté* et *les Beaux Quartiers*, sont prévus, mais peut-être pas pour cette année.

« Caméra une première » continue et il y aura douze dramatiques de plus que l'année dernière. Il a été fait appel à des écrivains, comme Jeanne Bourin, Félicien Marceau, Jean Mistler, Michel Déon, Pierre Moineau, Michel Tournier, Christine de Rivoyre, Didier Decoin, et à quelques noms nouveaux.

Des dramatiques historiques classiques sont, bien sûr, en production : vies de Mozart, Luther, Apollinaire, Jeanne d'Arc.

A 2 Quatre téléfilms tirés de *Tarandol*, de Barjavel, feront nos vendredis soirs, à partir du 25 janvier, dans une réalisation de Louis Grospierre. Le 17 février, ce sera *Un dessert pour Constance*, adapté par Maurice Pons d'une nouvelle de Daniel Boulanger, réalisé par la cinéaste Sarah Maldoror (Sambizanga).

Ensuite, sont programmés deux soirées avec *Mont-Oriol*, d'après Guy de Maupassant. Geneviève Dormann et Serge Moati ont adapté cette histoire de ville d'eau de la fin du siècle où l'argent vient à bout

DOCUMENTAIRES ET DOSSIERS

TF 1 Plusieurs « docu-drames » à l'américaine sont en préparation, qui sont une façon d'aborder l'histoire en faisant revivre textes et documents grâce à des acteurs et une mise en scène. *La Dame aux camélias* en est une illustration, un *Louis XI*, un *Saint-Louis*, sont aussi en chantier, ainsi que la crise de mai 1947 et *Joffre - Gallieni*.

La politique du direct préconisé par la première chaîne va être développée, avec notamment un magazine littéraire de Georges Suffert (hebdomadaire) qui commence fin janvier et un magazine de l'histoire de Pierre Dumayet, avec un effort de « couverture » des grands événements. Les dossiers d'actualité seront plus nombreux.

Jean-Marie Drot s'est vu confier une série sur *l'Art et les hommes* (un tour des musées et peintres français). Dans le cadre des « Idées et des hommes », on ira à la rencontre de Descartes et de Montaigne, tandis que des portraits sont en préparation sur « les hommes qui ont marqué la France ». Programmation le mardi soir. Quatre émissions, en coproduction avec l'INA, traiteront de *la Mémoire de la mine*. Constituées à partir d'archives, d'interviews de mineurs, elles ont été confiées à Jacques Renard, Hubert Knapp, de son côté, pour une série intitulée *Ceux qui se souviennent*, a recueilli des témoignages sur la société française de 1918 à 1938.

Paris pour mémoire comprendra cinq émissions sur les grands monuments. *Au-delà de l'histoire* sera une grande série de cinq ou six rendez-vous sur la préhistoire, et ce qui se passait avant les Gaulois, composée par Nicolas Skrotsky et Robert Clarke, et réalisée par Jacques Audouard. Chaque émission aura pour guide un archéologue ou un conservateur de musée. Enfin Michel Siffre proposera des *Aventures sous la terre*, Michel Droit une grande série intitulée *Cela s'appelait l'Empire*, et Daniel Costelle, après son *Histoire de la marine*, s'est attelé à une *Conquête de l'Himalaya*.

A 2 La liste ici n'est pas exhaustive. Sachons cepen- que « Zig-zag », le magazine de Teri Wehn-Damish, continue, et que l'on y verra probablement un ensemble Paris-Tokyo, comme on a vu Paris-Berlin et Paris-Moscou. Il y aura également une série « Un homme un château ». « Bande à part » disparaît, mais Marianne Gosset poursuit ses émissions avec six numéros de « La vie à vif », dont le premier sera consacré aux agences matrimoniales.

Une nouvelle série sur les grandes villes, avec notamment Rome et Tokyo, quatre heures sur l'histoire de l'alpinisme, sont aussi prévues, ainsi que trois émissions produites par Martine Lefèvre sur le Nord, « Par amour et par hasard ». Le 21 janvier, commencera la diffusion d'une série de Marcel Jullian sur les Mémoires du comte de Paris.

Les « Dossiers de l'écran » (inamovibles) de ce mois de janvier seront le renversement du président Allende (le 15), les transfuges soviétiques (le 22). Le 5 février, les « Dossiers » seront réalisés en direct de Monte-Carlo. A Pâques, il y aura d'abord la vie de Jésus et, une semaine après, la mort de Jésus. Sont préparés également deux grands « dossiers » sur les syndicats, et les femmes et la politique.

FR 3 Dans ce que l'on appelle la « case connaissance » du dimanche soir, l'année a bien commencé avec les six épisodes de « L'inventaire des campagnes », de Daniel Vigne et Emmanuel Le Roy Ladurie. Puis ce sera la fin de la série des « Grandes villes du monde ». Au printemps, une série présentera « Les villes au trésor », réalisée par Roland Darbois, Daniel Moosman et Daniel Creusot, et consacrée à Avignon, Dijon, Rouen, Albi, Castres et Nancy.

A la rentrée, quatre émissions intitulées « Transformations de la France » tenteront de montrer ce qui a changé en France depuis vingt ans. Les auteurs seront Georgette Elgey et René Rémond.

L'émission « Thalassa », mensuelle depuis trois ans, devient hebdomadaire, son succès ayant incité la chaîne à en faire un « journal de la mer ». « Le nouveau vendredi », enfin, sera de plus en plus régulièrement réalisé en coproduction avec les télévisions étrangères.

---

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Un numéro du tonnerre

DE VINCENTE MINNELLI
Lundi 7 janvier
TF 1, 14 h 25

★ Titre vulgaire pour une comédie musicale loufoque et poétique où Judy Holliday, bécassine d'un service téléphonique, fait le bonheur et le succès de Dean Martin, écrivain paresseux. Des intrigues qui défient la logique s'entrecroisent, les numéros chantés et dansés sont bien plaisants.

Les Seins de glace

DE GEORGES LAUTNER
Lundi 7 janvier
TF 1, 20 h 35

★ Le pur roman noir avec blonde frigide, de Richard Matheson, a perdu, transposé en France, son caractère vénéneux. Mais l'intrigue criminelle est bien conduite, avec les clichés éprouvés de l'angoisse psychologique. A voir surtout pour Claude Brasseur. Il est étonnant.

Angèle

DE MARCEL PAGNOL
Lundi 7 janvier
FR 3, 20 h 35

★★ Ou le roman de Giono Un de Baumugnes, *« trahi » par Pagnol, ramenant son lyrisme pastoral et symbolique à la simplicité humaine d'un mélodrame sans folklore. Séduite, abandonnée, souillée, son « enfant du péché » dans les bras, Orane Demazis est maudite et séquestrée par son père (Henri Poupon), vieux paysan à l'honneur intraitable. L'amitié dévouée et l'amour rédempteur apportent le pardon. C'est beau et cela fait pleurer pour de bon. Considéré comme du « théâtre filmé »,* Angèle *est bel et bien du vrai cinéma, en avance sur le « néo-réalisme » italien. Et c'est là que Fernandel devint un vrai comédien qui ne faisait pas le pitre.*

L'Appel de la forêt

DE KEN ANNAKIN
Mardi 8 janvier
FR 3, 20 h 35

C'était un grand roman de Jack London avec un chien pour héros. Ce film, médiocre, résultat d'une salade de coproduction entre l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France, a donné la vedette à Charlton Heston (complètement perdu dans une distribution hétéroclite) au détriment du chien.

Un homme voit rouge

DE CASPAR WREDE
Mardi 8 janvier
A 2, 20 h 40

Prise d'otage et détournement d'avion en Norvège. Sean Connery, colonel de la sécurité locale, est là pour arranger les choses. Utilisation douteuse de thèmes d'actualité qui ne devraient pas être traités à la légère. Seule surprise : les images sont de Sven Nykvist, directeur photo d'Ingmar Bergman.

Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon

D'ELIO PETRI
Mercredi 9 janvier
FR 3, 20 h 35

★ Couvert de récompenses excessives au Festival de Cannes 1970, considéré comme un grand film politique italien pour sa mise en cause du système policier, c'est, en réalité, l'étude, mise en scène avec des virtuosités esthétiques d'un cas individuel pathologique : névrose d'impuissance sexuelle, volonté de domination, défi psychologique chez un commissaire de police. Gian-Maria Volonte, inquiétant et superbe, a pris des allures de mégalomane mussolinien dans son rôle de flic assassin.

Les Choses de la vie

DE CLAUDE SAUTET
Jeudi 10 janvier
FR 3, 20 h 35

★ Premier grand succès de Claude Sautet après une longue traversée du désert. Belle adaptation d'un roman de Paul Guimard, dans un récit brisé, mêlant présent et passé souvenirs, fantasmes et problèmes sentimentaux d'un homme en train de mourir. Il y a là plus de perfection technique que de style, mais c'est émouvant et très bien joué. Prix Louis-Delluc 1970.

Belle de jour

DE LUIS BUNUEL
Jeudi 10 janvier
TF 1, 22 h 45

★★ Un roman de mœurs de Joseph Kessel (une bourgeoise convenable va, sous le nom de « Belle de jour », se prostituer dans une maison de rendez-vous pour vivre des amours brutales et humiliantes) exploré par Bunuel selon ses propres thèmes, ses obsessions de cinéaste, son humour noir et son goût des image surréalistes. La Séverine de Bunuel (c'est lui qui a transformé Catherine Deneuve, jeune femme lisse et bien élevée, en comédienne chargée d'ambiguïté dont il refit, d'ailleurs, son interprète privilégiée dans Tristana) se débarrasse de la notion de péché, apprend à briser les barrières de son éducation et les interdits moraux qui pèsent sur le sexe. La description pathologique prend parfois l'aspect du canular, mais Bunuel a brisé les notions de normal et d'anormal en feignant de jouer le jeu du film érotique à la mode de 1967.

La Chevauchée fantastique

DE JOHN FORD
Vendredi 11 janvier
A 2, 23 h 10

★★ La diligence de Tonto (Arizona) menacée, puis attaquée par les Indiens (qui ne connaît ces séquences haletantes où la mort plane sur les voyageurs emportés au galop des chevaux, sous une pluie de flèches ?), a fait la gloire et le mythe de John Wayne. Et Ford, en 1939, a tout changé dans le western, genre rebattu des séries B, avec cette épopée exemplaire où sont réunis, dans le lieu clos de la voiture, les types sociaux caractéristiques du vieil Ouest. Un film qu'on ne se lasse pas de revoir.

Le Chat et la Souris

DE CLAUDE LELOUCH
Dimanche 13 janvier
TF 1, 20 h 35

Fantaisie policière et sentimentale dont l'intrigue ne tient pas debout. Le cinéma de Boulevard, de distraction, selon Lelouch. Le chat, c'est Reggiani, flic non conformiste, la souris, Michèle Morgan, veuve peut-être bien criminelle.

Hommage à Tex Avery (2)

Dimanche 13 janvier
FR 3 22 h 35

★★ Un loup lubrique, un chat misanthrope, la drôle de tronche de Droopy, chien lymphatique, dix courts métrages d'animations avec les petites et grandes folies d'Avery, ses trouvailles ahurissantes et frénétiques. Poursuites, pétarades, violence hilarante, désintégration et reconstruction tout aussi illogique des personnages. Un régal.

A VOIR

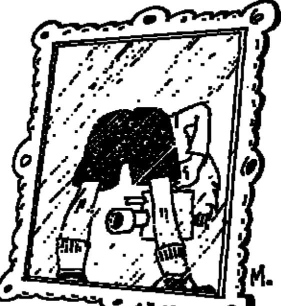
Dix élèves en reportage

QUESTION DE TEMPS :
DEMAIN LEUR APPARTIENT
Lundi 7 janvier
A 2, 20 h. 35

Ils ont d'abord parcouru (« discrètement » disent-ils) un certain nombre d'établissements scolaires. Puis ils ont choisi quatre classes de 6e, 5e, 4e, et 3e du collège Jules-Romains à Paris. Dominique Laury, responsable des questions d'éducation au journal d'Antenne 2, et Yves Bonsergent, rédacteur en chef adjoint, ont proposé une rédaction : « Vous avez une émission de télévision — enquêtes et reportages — à préparer, sur quoi porterait-elle ? »

Cent enfants ont ainsi répondu, et se sont dégagés les sujets suivants : l'enfance malheureuse, la pollution, le droit des enfants, une vocation de comédienne, le football, la moto, les maths, les rythmes scolaires... A partir de là les équipes d'Antenne 2 ont réalisé des reportages sur ces sujets, en compagnie (ou sous la direction) d'une dizaine d'enfants.

Ce spécial « Question de temps » durera deux heures. Sur le plateau, Louis Bériot, rédacteur en chef de l'information, commentera les reportages avec les journalistes enfants, tandis que ces derniers auront établi eux-mêmes un spectacle de variétés, avec notamment Yves Duteil et le groupe Téléphone.

Point de vue d'un économiste

QUESTIONNAIRE :
THIERRY DE MONTBRIAL
« La guerre pour 1984 »
Mardi 8 janvier
TF 1, 22 h 45

M. Thierry de Montbrial, trente-six ans, ancien élève de Polytechnique (il y est devenu professeur par la suite), dirige l'Institut français des relations internationales (IFRI) depuis sa création en février dernier. Chargé de mission au commissariat au Plan, puis directeur du Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères fondé par M. Michel Jobert, M. de Montbrial est l'auteur d'un manuel d'économie, d'*Essais d'économie parétienne* (C.N.R.S.), du *Désordre économique mondial* (Calmann-Lévy).

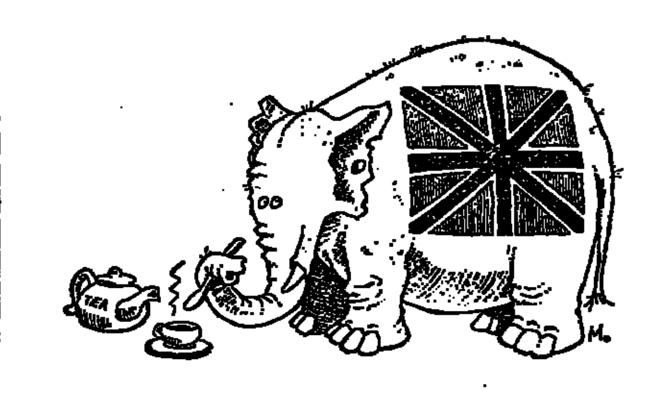
En octobre 1978, M. Thierry de Montbrial présente au Club de Rome un rapport intitulé : « Energie : le compte à rebours » (publié aux éditions Lattès), où il souligne la nécessité d'une coopération internationale pour assurer la transition vers des nouvelles formes d'énergie, affronter la hausse du prix du pétrole. Il répond ici aux questions de M. Jean-Louis Servan-Schreiber, et leur émission s'appelle « La guerre pour 1984 » ; on y parlera de famine, de chômage, de crise énergétique, et surtout de guerre nucléaire.

Trésors des cinémathèques

DOCUMENTAIRE :
« GOODBYE INDIA »
Mercredi 9 janvier
TF 1, 22 h. 10

Quatrième film de la série « Trésors des cinémathèques » produit par Bella Besson, *Goodbye India* invite, avec l'aide de la Cinémathèque de Cambridge de Mary Thatcher, à un voyage nostalgique dans l'Inde de Kipling et des maharadjahs. Mais une Inde dépouillée de son mystère, d'autant plus proche d'avoir été filmée, en 8 mm ou en 16 mm, en noir et blanc et en couleur, par le colonisateur lui-même, officiers, hauts fonctionnaires. Un habile contrepoint naît de la juxtaposition de ces images devenues aujourd'hui quasi ethnographiques, avec les propos des survivants de cette « belle époque ».

Un personnage atteint la dimension du mythe, semble échappé de *The River* de Jean Renoir, Mary Craster, fille d'un ancien chef des armées du maharadjah de Jaïpur : les auteurs effleurent quelques instants un magnifique sujet de documentaire romanesque. Tel que *Goodbye India*, réalisé par Jean-Marc Leblon, dépasse le simple constat, la juxtaposition mécanique de documents et d'interviews, pour restituer furtivement l'image d'un Empire britannique sur lequel le soleil ne se couchait jamais, où le business se cachait derrière un goût inné de la représentation, du spectacle. Gunga Din et les trois lanciers du Bengale ont un jour donné rendez-vous à des héroïnes de roman anglais...



Lundi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui :
Ces chers disparus : « Pierre Fresnay » (première partie) ; 14 h. 5, Documentaire : Les animaux l'hiver ; 14 h. 25, Cinéma : *Un numéro du tonnerre*.
Film américain de V. Minnelli (1960), avec J. Holliday, D. Martin, F. Clark, E. Foy Jr, J. Stapleton.
Une standardiste d'un service téléphonique privé d'abonnés absents intervient, sous une personnalité d'emprunt, dans la vie de trois de ses clients et s'éprend de l'un d'eux.
16 h. 20 : Variétés : Marie-Paule Belle et Françoise Mallet-Joris ; 16 h. 40 : Cet héritage qui est le nôtre : « Les mystères du Bacchu-Ber » ; 17 h. 30 : Variétés : Marie-Paule Belle ; 17 h. 45 : A votre service : La revalorisation des retraites.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Roulons à petits prix et à grande vitesse, la S.N.C.F.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 *Les beaux joueurs.*
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Seins de glace ».
Film français de G. Lautner (1974), avec A. Delon, M. Darc, C. Brasseur, N. Machiavelli, A. Falcon (rediffusion).
Sur la Côte d'Azur, en hiver, un écrivain rencontre une jeune femme mystérieuse, protégée — ou surveillée — par un avocat et se trouve pris, à cause d'elle, dans une histoire criminelle.
22 h 15 Enquête : Un bébé virgule huit.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Mon oncle et mon curé ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Feuilleton : Rubens, peintre et diplomate.
N° 1 - Anvers, 1598.
16 h 30 Libre parcours.
L'Amérique du Nord.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le rallye Paris-Dakar...
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Félix le chat ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Lire notre sélection.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : le Lièvre et la Tortue.
18 h 55 Tribune libre.
André Chamson et Jean Mistler.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma public : « Angèle ».
Film français de Marcel Pagnol (1934), avec O. Demazis, Fernandel, J. Servais, H. Poupon, A. Toinon, Delmont, Andrex. (N. rediffusion.)
La fille d'un fermier de Haute-Provence, séduite et déshonorée par un voyou marseillais, est maudite par son père. Le valet de la ferme et un paysan qui l'aiment la protègent.
22 h 40 Journal.

Mardi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Lisons le paysage ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Amicalement vôtre ; 15 h. 20, Mardi guide ; 15 h. 45, Le regard des femmes sur... « les Contemplatives, des femmes entre elles », livre de C. Baker ; 16 h. 45, Chant et contrechant ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 40, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : grandir, ce n'est pas facile.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : le Château de cartes, de L. Elikann, avec L. Bridges, B. Ekland, T. Eig et C. Rigby.
Tribulations des gens du cirque.
22 h 5 Questionnaire : Thierry de Montbrial.
(*Lire notre sélection.*)
23 h 5 Les musiciens du soir.
La chorale d'Argenteuil interprète *Leibenslust* et *Quartet* de Schubert, l'Ensemble vocal M. Piquemal, *Piu non si trovano*, de Mozart, et *I gondolieri*, de Rossini, le Quatuor Mascarade *Pleurez-Pierrot*, de L. Mareuil, *Un satyre connu*, chanson anonyme, et *Méli-Mélo*, de J. Bovet.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les gros mots.
15 h Emissions pédagogiques : Libre cours.
16 h 30 Libre parcours : la préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Jeux d'hier et d'aujourd'hui.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; les quat'z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Un homme voit rouge ».
Film anglais de C. Wrede (1974), avec S. Connery, I. McShane, R. Harris, J. Quentin, J. Wickam, N. Bristow.
Le chef du service de la sécurité norvégienne lutte contre des terroristes qui retiennent l'ambassadeur de Grande-Bretagne en otage et contre les pirates de l'air qui ont détourné un avion pour les aider.
22 h Débat : les prises d'otages politiques.
Avec MM. O. Shily, avocat allemand, L. Condorelli, professeur de droit international, à Florence, R. Mattarollo, avocat argentin, N. Albala, avocat, et R. Neumann, diplomate américain.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps : Qu'est-ce que l'écologie ?
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise arménienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma pour tous : « l'Appel de la forêt ».
Film germano-italo-hispano-français de K. Annakin (1972), avec C. Heston, M. Mercier, R. Harmsdorf, G. Eastman, M. Rohm. (Rediffusion.)
En 1896, à l'époque de la ruée vers l'or, un chien, volé en Californie, est envoyé en Alaska et devient l'ami de son maître, un transporteur de courrier dont il partage les aventures.
22 h 10 Journal.

Mercredi 9 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
de C. Izard, avec les marionnettes Sibor et Bora, de M. et B. Scheigam ; 14 h. 10, dessin animé : la Bataille des planètes ; 14 h. 30 : Interdit aux plus de dix ans ; 15 h. : feuilleton : la Pierre blanche ; 15 h. 30 : Spécial 10-15 ans : Sylvie Vartan ; 16 h. 15 : La parade des dessins animés ; 16 h. 55 : Le Club des cinq : les cinq et le cirque ; 17 h. 20 : Studio 3, avec Capdevielle, le groupe Extra Ball M. Loaf, L. Lovitch, M. Mead.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Votre enfant part en classe de neige : ce qu'il faut savoir.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Joséphine ou la comédie des ambitions » (la Répudiation).
par R. Mazoyer, avec D. Lebrun, D. Merguich, C. Vernet, J.-L. Moreau.
22 h 10 Trésor des cinémathèques.
(*Lire notre sélection.*)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui, madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Pénélope est en danger.
16 h 10 Récré A 2.
Circus ; Maraboud'ficelle ; la Panthère rose ; Zeltron, etc.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue mi-raison.
La nuit de l'étrange.
22 h 35 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Sans oublier les infirmières.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Euréka.
18 h 55 Tribune libre.
Carrefour social-démocrate.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ».
Film italien d'E. Petri (1969), avec G.-M. Volonte, F. Bolkan, G. Santuccio, A. Dominici, O. Orlando, S. Tramoni. (Rediffusion.)
Un policier italien, mégalomane et névrosé sexuel, a tué sa maîtresse. Pour s'affirmer puissant et intouchable, il accumule les preuves contre lui, au cours de l'enquête, persuadé qu'on n'osera pas le déclarer coupable.
22 h 20 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 7 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *Escale à Tokyo*, film de J. Arnold ; 22 h. 30, Les potins de la comète ; 22 h. 35, Emission évangélique : Entre amis.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 05, *la Pêche miraculeuse* ; 21 h. 05, *Adolphe*, film de B. T. Michel.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Docteur Françoise Gailland*, film de J.-L. Bertuccelli ; 21 h. 30, débat. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *Les Trucs Cabu*, comédie en trois actes de C.-M. Derache.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *le Menteur* ; 20 h. 20, *A bon entendeur* ; 20 h. 40, Grock ; 21 h. 30, Grandeur et décadence de Mussolini.

MARDI 8 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *Arsène Lupin contre Arsène Lupin*, film d'E. Molinaro ; 22 h. 40, Les potins de la comète.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Cinq à sec ; 21 h. 05, *Fort invincible*, film de G. Douglas.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Petit déjeuner compris (feuilleton) ; 20 h. 50, L'accouchement. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Formule 2 ; 21 h., Document : Parole d'homme ; 22 h. 15, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, *l'Homme qui voulait être roi*, film de J. Huston ; 22 h. 35, Hockey sur glace.

MERCREDI 9 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *les Cent fusils*, film de J. Gries ; 22 h. 25, Les potins de la comète ; 22 h. 30, Emission évangélique.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Le temps des as ; 21 h., *le Gitan*, film de D. Giovanni.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Les aventures d'Ivon Dikkebush ; 21 h. 30, Styles. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *l'Eclipse*, film de M. Antonioni.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Le grand ballet de Tahiti ; 22 h. 10, Piccard, père et fils ; 22 h. 05, Concert.

JEUDI 10 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opérations trafics ; 21 h., Les voyages de Gulliver ; 22 h. 15, Les potins de la comète.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Sam et Sally ; 21 h. 05, *la Mort d'un bûcheron*, film de G. Carle.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir ; 20 h. 15, *la Course du lièvre à travers champs*, film de R. Clément. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Concert par l'Orchestre philharmonique de Londres, extraits : Gaîté parisienne (Offenbach) ; Coppelia (L. Delibes) ; Poète et paysan (Von Suppé) ; La Gioconda (A. Ponchielli) ; Casse-Noisette (Tchaïkovsky) ; 22 h. 15 : Follow me.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Les visiteurs ; 22 h. 15, L'antenne est à vous.

VENDREDI 11 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Quand la vie s'arrête ; 21 h., *Tanganyika*, film d'A. de Toth ; 22 h. 30, Martini world ; 22 h. 55, Les potins de la comète.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, La vie de Shakespeare ; 21 h. 05, *Monnaie de singe*, film de Y. Robert.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 21 h. 30, *Tristana*, film de L. Bunuel. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi sport ; 21 h. 10, La légende irlandaise ; 22 h. 15, Interwallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Les aventures d'Yvon Dikkebusch.

SAMEDI 12 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *l'Ennemi silencieux*, film de W. Fairchild ; 21 h. 45, Ciné-sélection ; 22 h. 15, *Les potins de la comète* ; 22 h. 15, *la Circonstanza*, film de E. Olmi.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Starsky et Hutch ; 21 h. 05, *Opération Tirpitz*, film de R. Thomas.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *la Chevauchée sauvage*, film de R. Brooks ; 22 h. 35, Variétés.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Comic'Palace ; 20 h. 35, Petit déjeuner compris (2e épisode) ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 45, Hockey sur glace.

DIMANCHE 13 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; *Sandra*, film de L. Visconti ; 22 h. 45, Les Potins de la comète.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Les riches heures de la coupe du monde, football ; 21 h. 10, *Liza*, film de M. Ferreri.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 15, Tant qu'il y aura des hommes ; 22 h. 55, J.T. soir et sport dernière.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Tant qu'il y aura des hommes ; 21 h. 35, Des yeux pour entendre ; 22 h. 15, Vespérales.

مكذا من الأمل

Jeudi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
« La toilette du nouveau-né. »
14 h **Les vingt-quatre jeudis.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 3, Le petit moulin ; 14 h. 25, Transports d'enfant ; 14 h. 30, Eustache à la neige : 14 h. 55, Le sens du sacré ; 15 h. 5, Le temps d'un rêve ; 15 h. 30, Images animées : du tableau au plan ; 15 h. 50 : L'interview ; 16 h., Les contes du Solstice : la Vallée perdue ; 17 h., La fonction ludique ou le rôle du jeu dans le développement de l'enfant.
18 h **TF 4.**
18 h 35 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
« Intuition O ».
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Votre enfant ne part pas en classe de neige : voici pourquoi.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Opération Trafics.**
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 35 **Journal.**
22 h 45 **Cinéma : « Belle de jour ».**
Film français de L. Bunuel (1967), avec C. Deneuve, J. Sorel, M. Piccoli, G. Page, F. Rabal, P. Clément, F. Fabian.
Une bourgeoise, riche et tendrement attachée à son mari, va assouvir ses obsessions érotiques dans une maison de rendez-vous où elle se prostitue anonymement.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Mon oncle et mon curé.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les célibataires.
15 h **Série : Le fugitif.**
On ne peut pas perdre toujours.
16 h **L'invité du jeudi : Michel Berger.**
17 h 20 **Fenêtre sur.**
La vallée des hommes.
17 h 50 **Récré A 2.**
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... dentiste.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Formations politiques.**
La majorité.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Théâtre : « Une case de vide ».**
De et avec Jacques Martin.
22 h 10 **Courte échelle pour grand écran.**
Avec des extraits de cinq films d'humour : *Rien ne va plus ; Alors heureux ? ; C'est encore loin l'Amérique ; Qu'il est joli garçon l'assassin de papa ; la Guerre de l'autre.*
23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les enfants d'ailleurs : la Roumanie ; B... comme bricolage : comment déboucher une tuyauterie ?
18 h 55 **Tribune libre.**
Le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma (cycle Romy Schneider) : « les Choses de la vie ».**
Film français de C. Sautet (1970), avec R. Schneider, M. Piccoli, L. Massari, G. Lartigan, J. Bouise. (Rediffusion.)
Un homme, victime d'un grave accident d'automobile, revit des bribes de son existence et ses problèmes sentimentaux dans les deux heures qui précèdent sa mort.
21 h 50 **Journal.**

Vendredi 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **L'homme et la forêt en milieu montagnard.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
17 h 30 **Répertoire multiplicatif.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
18 h **TF 4.**
18 h 35 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Deux enfants dans la cité.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « Bataille de dames ».**
Pièce de Scribe et Legouvé, avec M. Colombi, J. Jolivet, J.-P. Gernez, C. Plantu, G. Montillier, D. Auteuil, A. Faivre.
22 h 5 **Pleins feux.**
Actualité théâtrale, de José Artur.
22 h 50 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Mon oncle et mon curé.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le travail au noir.
15 h **Série : Le fugitif.**
L'Enlèvement.
16 h **Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur.**
(Lire notre sélection.)
17 h 50 **Récré A 2.**
Boule et Bill ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu . Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Trente-six bouts de chandelle.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Orient-Express.**
N° 5 – Jane.
21 h 35 **Apostrophes.**
Des produits de l'époque.
Avec Mme F. Mallet-Joris *(Dickie Roi)*, MM. M. Achard *(Subjectif lune)*, S. Farrand *(le Busker)*, P. Gavi *(La couleur du ciel a changé)* et G. Matzneff *(Vénus et Junon)*.
22 h 55 **Journal.**
23 h 10 **Ciné-club (cycle western) : « la Chevauchée fantastique ».**
Film américain de J. Ford (1939). Avec J. Wayne, C. Trevor, J. Carradine, T. Mitchell, A. Devine, D. Meek, L. Platt, T. Holt, G. Bancroft (v.o. sous-titrée - N.)
En 1875, les voyageurs d'une diligence partie d'une bourgade de l'Arizona traversent une région dangereuse, sous la menace d'une attaque des Apaches.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais : « le Singe et la Méduse » ; des livres pour nous : « le Jour de la Saint-Glin-Glin ».
18 h 55 **Tribune libre.**
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **V 3 - Le nouveau vendredi.**
Sur les traces de Charcot, avec Vagabond-II. Réalisation : J. Laine.
21 h 35 **Variétés : Segurel qu'est tant brave enfant.**
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h **Philatélie club.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
12 h 45 **Devenir.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Au plaisir de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Variété : Numéro un.**
Alice Dona.
21 h 35 **Série : Les quatre cents coups de Virginie.**
de M. Mithois. Réal. B. Queysanne.
22 h 30 **Les grands pas classiques.**
« Fête des fleurs à Genzano », musique de Helsted avec le Théâtre national de l'Opéra de Paris, C. de Vulpian et J. Namont.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 20 **Les jeux du stade.**
17 h 10 **Les moins d'vingt et les autres.**
17 h 55 **Course autour du monde.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Les dames de la côte.**
N° 4 – La grande tourmente.
Réalisation : Nina Companeez. Avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Huster, M. Aumont, etc.
22 h 10 **Sports : Tennis.**
Demi-finale.
23 h **Documentaire : Le signe du cheval.**
(Lire notre sélection.)
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : les organismes de service et le personnel de bureau.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Il était une fois l'homme : le siècle d'or espagnol ; au fil des préhistoires : la Provence.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Dramatique : « Mademoiselle de La Ferté ».**
D'après P. Benoit, adaptation : M. Weil, avec A. Gael, A. Dal, N. Desailly, Frédérique, F. Bercher, M. Rouze, etc. (Rediffusion.)
22 h **Journal.**
22 h 20 **Ciné regards.**
Ces gens qui savent tout faire.

Dimanche 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
à Savigny-sur-Orge (Essonne).
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche de Michel Drucker.**
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : L'île fantastique.**
16 h 28 **Sports première.**
En direct de Pra-Loup.
17 h 50 **Dramatique : « Où vont les poissons rouges ? ».**
Adaptation de François Boyer.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
« Qui a peur du méchant loup ? »
20 h **Journal.**
20 h 30 **Cinéma : « le Chat et la Souris ».**
Film français de C. Lelouch (1975), avec M. Morgan, S. Reggiani, P. Léotard, J.-P. Aumont, V. Lagrange (rediffusion).
Un inspecteur policier enquête sur le meurtre d'un promoteur immobilier. Soupçonnant la veuve du mort, il cherche à la séduire pour détruire son alibi.
22 h 15 **Sports : Tennis.**
En direct de New-York.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h **On we go.**
11 h 15 **Chorus.**
12 h **Tremplin 80.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Wonder woman.**
Formule 407.
14 h 10 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h **Des animaux et des hommes.**
15 h 50 **Majax : Passe-passe.**
16 h 35 **Série : Les brigades du Tigre.**
Cordialement vôtre.
17 h 30 **Les Muppets.**
Avec Harry Belafonte.
18 h **Dessine-moi un mouton.**
18 h 45 **Top club.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Duel à Santa-Fe.**
Réal. R. Totten.
Emigration vers l'Ouest d'une famille américaine après la guerre de Sécession.
22 h 20 **Petit théâtre d'Antenne 2.**
Attends que je me lève.
23 h **Fenêtre sur.**
Marek Halter.
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.**
Images de Tunisie.
10 h 30 **Mosaïque.**
Emission sur le Portugal. Reportages : l'Année internationale de l'enfant : « Le train de la joie » ; les fêtes de Santa-Marta et Neves. Variétés : C. Silva chante le fado ; M. Iglesias.
16 h **Jeu : Tous contre trois.**
A Saint-Maximin.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
« La Belle Meunière », de Schubert, interprétée par P. Schreir.
18 h 10 **Théâtre de toujours : « le Jeu de l'amour et du hasard ».**
De Marivaux ; réalisateur M. Bluwal ; avec C. Brasseur, J.-P. Cassel, D. Lebrun, F. Giret, A. Luguet, H.-J. Huet. (Rediffusion.)
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Rire et sourire au Comic'palace.**
Avec la participation de Bernard Haller.
20 h 30 **L'inventaire des campagnes : 2 - Les toits et les foyers de l'habitat rural.**
Série de Daniel Vigne, avec Emmanuel Le Roy Ladurie.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : Gargantua.**
22 h 35 **Cinéma de minuit : Hommage à Tex Avery (2).**
Dessins animés de 1948 à 1956 : Le chat misanthrope, le noiraud porte-malheur, le loup, Tom et le coucou, Droopy, Billy-la-Pringale, dans leurs aventures délirantes.

A VOIR

Enquêtes douanières



SERIE : OPERATION TRAFICS
Jeudi 10 janvier
TF 1, 20 h. 30

Guy Marchand en inspecteur de la Direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.), assisté de France Dougnac et Gérard Croce, dépiste les fraudes, démantèle les filières, traque les escrocs dans la nouvelle série *Opération trafics*, réalisée par le cinéaste Christian-Jaque.

La drogue, l'alcool, l'or, le beurre, les objets d'art, tout y passe. La fine équipe est chargée, par l'intermédiaire de la fiction, d'expliquer un peu aux téléspectateurs français ce qu'est le fonctionnement des douanes françaises, dont les services ont apporté leur collaboration totale au tournage, après avoir mis leurs archives à la disposition des auteurs. Chaque épisode a ainsi été construit par Hélène Misserly et Jacques Robert à partir de faits réels. Dans le premier, « Procédure exceptionnelle », est démasqué un éminent trafiquant de drogue, au-dessus de tout soupçon, naturellement.

Rencontre avec le peintre Jacques Poli

FENETRE SUR... LES PEINTRES DE NOTRE TEMPS
Vendredi 11 janvier
A 2, 17 h 20

Jacques Poli est né à Nîmes en 1938. Il a fait ses études aux beaux-arts d'Avignon et de Paris. Il a commencé à exposer en 1964, à Marseille, à Paris, à Lausanne, à Nice et à Bruxelles. C'est son exposition au Musée d'art moderne, en 1974, qui l'a fait connaître du grand public. Mais déjà, en 1968, galerie Durand, on découvrait son drôle d'univers de vis d'acier, de mandrins pour perceuse et de pièces de tours mécaniques.

En surréaliste, Poli change démesurément l'échelle, il modèle le relief de ses objets mécaniques par contrastes de lumière et d'ombre qui font saillir les arêtes, les découpes, les engrenages. Apparemment, il dessine comme un ingénieur, et il peint, soigneusement, au pistolet, puis l'outil devenu peintre n'est plus lui-même, il est une apparition monstrueuse sur fond uni, lisse et brillant de toile plastifiée. Mais, depuis, l'œuvre de Poli a évolué dans d'autres mondes, celui des insectes notamment, et la couleur en profite. Il était exposé en décembre à Paris, à la galerie Maeght.

Le cavalier et sa monture

DOCUMENTAIRE : LE SIGNE DU CHEVAL « Western-rodéo »
Samedi 12 janvier
A 2, 23 heures

Serge Bourguignon propose une série de six émissions sur le cheval et l'inaugure avec l'épisode américain de la relation du cavalier à sa monture, intitulé « Western-rodéo ». On ira, grâce à ce documentaire, du côté du Texas et de la Californie, du côté des cow-boys, avec, filmées au ralenti, les huit secondes imparties aux artistes du rodéo.

Les autres émissions seront notamment consacrées aux « Andalous et l'arène », avec une course de rejoneadores, l'entraînement au combat avec le toro, au Boz-Kachi, jeu de la steppe transformé en sport (on tranche la tête d'un veau, les cavaliers doivent s'en emparer), filmé au nord-est de l'Afghanistan.



Les toits et les foyers

SERIE DOCUMENTAIRE : L'INVENTAIRE DES CAMPAGNES
Dimanche 13 janvier
FR 3, 20 h 30

Toits de chaume, toits de tuile, toits d'ardoise. La caméra court sur les paysages, sur les toits, contourne la pierre, pénètre dans la ferme, regarde les lits et les chaises, s'arrête dans la pièce centrale où se tient la famille. En Auvergne, l'étable ouvre directement sur la pièce commune. *« C'est la seule pièce ? » « Oui, monsieur. »*

« La présence des bêtes ne vous gêne pas ? Vous ne vous êtes jamais mariée ? Ça ne vous manque pas, une salle d'eau ? Qu'est-ce que vous mangez ? A quelle heure vous vous couchez ? » Les questions posées d'une ferme à l'autre, d'une région à l'autre, sont précises (parfois sèches). Les réponses aussi (et parfois fières aussi).

Deuxième volet d'une série qui n'a pas su ici éviter le regard « ethnographique » (avec la distance mise entre celui qui interroge et celui qui est interrogé), « les Toits et les Foyers », de Daniel Vigne et Emmanuel Le Roy Ladurie montre quelques-unes de ces fermes (magnifiques) qui témoignent d'une architecture, d'une histoire, d'une civilisation menacée, la civilisation rurale, et dont il s'agit de recueillir la « trace ». Elles sont une part de notre héritage (si les paysans ne représentent plus que 9 % de la population aujourd'hui, ils en représentaient 90 % il y a deux siècles).

Fermes ramassées en un seul bloc ou séparées en plusieurs bâtiments, elles sont différentes suivant les régions, liées aux nécessité du vent, du gel, de la pluie, de l'économie, elles disent comme la forme des champs (« Les chemins et les champs », première émission diffusée le 6 janvier), le système social et économique instauré au fil des siècles, elles témoignent — et ceux qui les habitent en témoignent encore — des habitudes sociales et familiales qui s'y sont créées.



Un air de paix et d'amour

« PAULUS » DE MENDELSSOHN
France-Musique
Mercredi 9 janvier, 20 h 30

De Mendelssohn on disait autrefois, avec cette pointe de pédanterie bienveillante, que son style était « élégant et correct », une musique qu'on pouvait mettre entre toutes les mains et qui, sous les doigts des jeunes filles, sonnait toujours avec un rare bonheur. De là l'idée d'un artiste heureux — il s'appelait Félix, — donc sans histoire, inspiré mais sans génie, et méritant une attention polie. Légende, bien sûr, quoique, pour cela sans doute, vivace.

Moins connu qu'*Elias*, mais antérieur de dix ans, *Paulus* est le premier oratorio de Mendelssohn qui, après avoir remis à l'honneur la *Passion selon saint Mathieu*, tentait de retrouver à travers leur style l'esprit de Bach et de Haendel. Créée à Düsseldorf en 1836 avec le plus grand succès, l'œuvre était reprise l'année suivante à Liverpool, puis à Boston. Le livret, tiré des Psaumes, des Actes des apôtres et des lettres de saint Paul, retrace le martyre de saint Etienne, la conversion de Paul, le miracle qui lui rendit la vue puis l'évangélisation des juifs polythéistes. Le choral luthérien assure l'unité d'un ouvrage long et inégal, mais où Schumann voyait la plus prometteuse et la plus noble des œuvres de jeunesse : « *Une œuvre de l'art le plus pur, d'un air de paix et d'amour.* »

★ Concert diffusé en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris. Nouvel orchestre philharmonique. London choral society, direction Moshe Atzmon, avec Isabel Garcisanz, soprano, Barbara Conrad, alto, Werner Hollweg, ténor, Wolgang Schoene, basse.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et J.-M. Brosseau ; 7 h. 25 : Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ? de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1.000 F.

13 h. 30, Visas, de D. Guihot et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste, d'A. Halimi, avec R. Pierre et M.-P. Carretier ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie, Paul Guth (mardi) ; Jacques Courtois (mercredi) ; Philippe Lamour (jeudi) ; Michèle Maurois (vendredi) ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mer. : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô, Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 – 30, I. Leval ; 8 h. 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier ;

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo ; 20 h. 30, Chlorophile ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Sreet ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Séance de nuit, avec J.-C. Laval ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus ;

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h. 10, Le coffre au trésor, avec F. Gérard ; 12 h. 40, Quitte ou double ;
13 h. 20, Méridienne, avec N. Cimadore ; 16 h., Cherchez le disque, avec F. Fernandel et C. Chabrier ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; à 21 h., Demain 2000.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualités magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h. 5, Les étoiles de France-Inter ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h. 5, José Artur et M. Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, de E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match ;
13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h.30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h. 5, Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE I : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu.

● R.M.C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45-tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33-tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 7 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : Sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « La Grande Armée » ; Images littéraires du Paris fin de siècle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Le Puzzle d'harmonie », d'O. Leinekugel-Le-Coq.
11 h. 2, Noël orthodoxe : A la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre, à Paris.
12 h. 5, Agora, avec P. Emmanuel.
12 h. 45, Panorama : La traduction.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., Sons à la campagne : Paysage au rossignol.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les Seigneurs du Ponant », de Muriel Cerf.
14 h. 42, Bureau de contact. (Et à 16 h. 40 et 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : L'univers sonore de l'animal.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un armurier.
16 h. 50, Actualité.
17 h. 32, La musique yougoslave : Macédoine.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Moninot à la Fondation Maeght.
20 h., « Hélène », de Y. Ritsos, traduction : G. Pierrot, réali. : J. Rollin-Weisz, avec : Rosy Varte et J.-P. Delacour.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : La morale stoïcienne ou l'amour du destin.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Marguerite Duras.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour d'Albeniz, Œuvres de Hamby, J.-R. Thomas, J.-A. Butterfield, K. Reinecke, Liszt (concerto n° 2) ; Albeniz, S. Heller, Chopin et Albeniz (concerto n° 1).
12 h., Musique de table, musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : musique en plume, « Strophe » (G. Amy) ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Concerto pour petit orchestre » (Roussel), « Sonate pour violoncelle et piano » (Martinu), « Trio » (Smetana) ; 15 h. 30, Musiques du Haut Moyen-Age ; 16 h. 30, « 5e Polyphonie » (Bayle) ; « Concerto pour violon et violoncelle » (Brahms) ; « Symphonie n° 4 » (Nielsen).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chasseurs de son : Chant, orgue, orchestre.
20 h. 30, Concert en direct du Grand Auditorium de Radio-France (Cycle Piano-Cordes) : « Quatuor à cordes » opus 59 n° 1 « Rassoumovski » (Beethoven), « Exercices variations sur un thème de Beethoven » (Schumann), « Quintette en fa mineur », op. 34 (Brahms), avec Paul Badura-Skoda, piano, et le Musikverein Quartett.
23 h., Ouvert la nuit, Tristan Murail : « Mémoire érosion », « C'est un jardin secret... (poul alto seul), « Ethers ».

Mardi 8 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : Sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice.
8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Les rites du mariage.
10 h. 45, Etranger mon ami : « La Bien-Aimée », de Thomas Hardy.
11 h. 2, La musique yougoslave : Serbie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : Syndicalisme et féminisme.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Extraits du spectacle de Lecheck Lydgoscz.
14 h., Sons à la campagne : Midi au village des chiens.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Belle à jamais », de Renée Massip.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Vers un retour à l'héraldique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Sciences et défense : La surveillance du ciel.
20 h., Dialogues avec R. Charles-Roux et R. Jean : Contestation et dissidence.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Avec G. Aperghis.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour d'Albeniz, Œuvres de Adalid, Albeniz, Rameau ; Musique en vie : Isabelle Garcisanz (Liszt).
12 h., Musique de table, les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, Psalmodies, psaumes, cantiques ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Instruments oubliés : les claviers, œuvres de Gervaise, Cabezon, J.-S. Bach, Mozart et Wartensee ; 16 h., Les cercles musicaux : Haydn, ses élèves, ses amis. « Symphonie » (V. Pichl), « Concerto pour alto » (J.-B. Wanhall), « Sonate pour clavecin » (J. Jelinek), « Concerto pour basson » (J.-B. Vanhal), « Septuor » (J.-G. Nisle), « Messe Saint-Jean de Dieu » (J. Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
19 h. : Saison lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Boris Godounov » (version originale), de Moussorgski, avec N. Denize, J. Castle, L. Mroz, M. Svetlev, M. Schenk, P. Raptis, A. Diakov, l'Orchestre National de France, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. : Gary Bertini.
23 h., Ouvert la nuit : Un siècle de musique à Paris, Œuvres de C. Franck, Fauré et Massenet ; 1 h. 30, Autour de la harpe : œuvres de Gossec et Naderman.

Mercredi 9 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois les montagnes.
8 h., Les chemins de la connaissance : Sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Les métiers de l'audiovisuel » et « La nature et ses métiers », avec O. Limousin.
11 h. 2, La musique yougoslave : Croatie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « L'art et l'argent », avec G. Perec.
12 h. 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h. 30, Soliste : Nicole Eysseric, piano (Sonate en la mineur de Schubert).
14 h., Sons à la campagne : Fontaine au rossignol.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dame », de F. Sonkin.
14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : Interactions et rôles dans la famille monoparentale.
14 h. 57, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Iran).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 10, Les travaux et les jours.
16 h. 50, Actualité : Les hôpitaux sont-ils sans défense devant les bactéries mutantes ?
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, La science en marche : A l'écoute des molécules.
20 h., La musique et les hommes : Nietzsche et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : « Paris-hebdo ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique : 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : Autour d'Albeniz, « Cantos de Espana » (Albeniz), « Sonates » (Scarlatti), « Suite Espagnole » (Albeniz), « Poème » (Chausson), « la Procession du Rocio » (Turina), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « Catalonia » (Albeniz).
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope : « Momente 1 », extrait (Stockhausen), « Flamenco » (Triana), « Circles » (Berio), Musique du Burundi, « Sibylle » (Ohana), Musique des Pygmées, de l'Inde et de Bali ; 15 h. 35, « Les grotesques de la musique » (feuilleton) ; 16 h. 55, Haute infidélité : le reportage sonore.
18 h. 2, Six-Huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Cycle de musiques sacrées : « Paulus », de Mendelssohn (lire notre sélection).
23 h., Ouvert la nuit : « La voix » ; 23 h., Le lied schubertien : Autour de Schiller (1811) ; 0 h. 5, Musique du XXe siècle inspirée par l'enfant : œuvres de Coriand, Satie, Milhaud, Poulenc, Janacek.

Jeudi 10 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice ; 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Naître est une longue patience », de P. Dehaye.
11 h. 2, La musique yougoslave : la Slovénie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Une vie de poète », de S. Jacquemard.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue de Saorge (Comté de Nice) ; l'orgue italien dans le goût théâtral.
14 h., Sons à la campagne : Bretagne, de la traite au puits.
14 h., Un livre, des voix : « Tirano banderas », de R. Del Valle-Inclan.
14 h. 42, Départementale : si Paris n'existait pas.
16 h. 50, Actualité : un certain environnement gustatif.
17 h. 25, Contact.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la tumeur de Burkitt.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « L'amour élémentaire », de L. Atlan, avec C. Sellers.
22 h. 30, Nuits magnétiques : peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de 4 à 7 ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : autour d'Albeniz, œuvres d'Albeniz, Monpou, Breton, et « Pepita Jimenez », acte III (Albeniz).
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de C.-M. Ziehrer, Nadermann, Hagen, Brahms ; 14 h. 30, Les chants de la terre : psalmodies, psaumes, cantiques ; 15 h., Mélodies : « Le journal d'un disparu » (L. Janacek) ; 16 h., Musiques symphoniques : « Symphonie n° 5 » (Mahler), « Fantasio Grandioso » (C. Balliff).
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 19 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : récital de piano par A.-S. Schlo, œuvres de M. Philippot, Debussy et Villa-Lobos.
20 h., Des notes sur la guitare : les duos de guitare argentins.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : Piccolo, saxo, cuivres, œuvres de Boisson, Ponthonne, Agricole-Genin, Damare, par L.-L. Beaumadier, piccolo et J. Koerner, piano, « 9 mars 1971 » (M. Constant), « Nacht Stück » (J.-J. Werner), « Quatre convergences » (P. Arma), par le Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France, « Music for Stonehenge » (A. Tisné), « Extase » (T. Scherchen).
22 h. 30, Ouvert la nuit : le XXe siècle, la musique se livre ; 23 h., Portrait d'un chef : Roger Désormière dirige des œuvres de Debussy, Bizet et Ravel ; 1 h., Jazz Forum.

Vendredi 11 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, La musique yougoslave : la Bosnie-Herzégovine.
12 h. 5, Agora : « La liberté politique, une valeur d'avenir ? », avec A. Ravennes.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : S. Carbonel, piano (« La chouette hulote » et « l'Alouette Lulu » de Messiaen) ; Z. Pierrik (musique pour tuba solo de Dobrowolsky).
14 h., Sons à la campagne.
14 h. 5, Un livre des voix : « Professeur de désir », de P. Roth.
14 h. 42, Un homme, une ville : Mahler à Vienne, avec H.-L. de La Grange.
16 h. 25, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les grandes sortes de rayons cosmiques.
20 h., Les dialogues d'Athènes : aux sources de l'Europe, avec M.-C. Tsatsos, président de la République hellénique et F. Perroux.
21 h. 30, Black and Blue : grands prix du disque de jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : autour d'Albeniz, œuvres de P. Sarasate, Albeniz, Falla, M. Infante, J. Turina, C. Debussy, M. Ohana, O. Messiaen, P. Boulez.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre : psalmodies, psaumes, cantiques ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée (pour les enfants de 7 à 9 ans) ; 15 h., Fragments pour un autre chant : œuvres de C. Berberian et J. Cage ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Quatre petites prières de saint François d'Assise » (Poulenc), « A contre-voix » (F. Schmitt), « Quatrains valaisans » (Milhaud), « Czech Legion » (Janacek) ; 16 h. 30, Grands solistes : David et Igor Oïstrakh.
18 h. 2, Six-huit : Jazz Time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chants de la terre.
20 h., Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Partita pour clavecin et orchestre (Penderecki), « Symphonie n° 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre », opus 135 (Chostakovitch).
22 h.15, Ouvert la nuit : vieilles cires, Quatuor Pro Arte, « Quatuor » opus 59 n° 2 (Beethoven), « Quatuor » (Franck), « Concerto » opus 3 n° 5 (Vivaldi) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Bernard Herrman, compositeur et chef d'orchestre.

Samedi 12 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le vétérinaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches, avec G. Perec (« Un cabinet d'amateur »).
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 », « Les maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le Pont des Arts :
14 h., Sons à la campagne.
14 h. 5, « L'homme de Tautavel », par F. Estebe et J. Couturier.
16 h. 20, Livre d'or : S. von Osten et H.-M. Lonquich, piano (Haydn, Ives, Cage, Mozart, Webern, Boucourechliev).
17 h. 30, Pour mémoire : l'autre scène ou les vivants et les dieux (Brassens).
19 h. 30, Radio-Canada présente : « O Crux Ave », d'A. Reboulot, sur un texte de P. Claudel.
20 h., « Au beau rivage », de R. Fallet, adapt. Y. Cadene, avec P. Trabaud, M. Bozzuffi, M. Bourdon, etc.
21 h. 20, « Le bonnet de la fortune », de J. Loisy, avec P. Olivier, B. Damien, P. Trabaud, M. Thierry, J. Moral et G. Lafaille.
21 h. 46, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain (œuvres de Brahms, Schumann, Landini, Exlande, Bach).
9 h., Samedi ; 10 h. 30, Les rééditions ; 11 h. 30, Musique ancienne ; 12 h., Jazz ; 13 h., Idées ; 13 h. 30, Haute fidélité ; 15 h., Enquêtes.
16 h., Matinée lyrique : « La femme silencieuse », de Richard Strauss, avec J. Scovotti, A. Burmeister, T. Adam et l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Marek Janowski.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 34 » en ut majeur (Mozart), « Symphonie n° 2 » en ré mineur (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Karl Boehm.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h., Comment l'entendez-vous ? Messiaen, par J.-L. Florentz ; 1 h., Concert de la Société internationale de musique contemporaine : œuvres de Matsudaira, Knittel et McGuire.

Dimanche 13 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux : à propos de Lénine.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h., Messe à la cathédrale de Valence.
11 h., Regards sur la musique : « les Deux Veuves », de Smetana.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons à la campagne.
14 h. 5, « Monsieur Monnaie et ses caravanes », de P. Yerson, adapt. P. Brincourt, avec J. Rosny et D. Mac Avoy.
16 h. 5, Musique enregistrée.
16 h. 5, Ernest Ansermet : dix ans après.
17 h. 30, Rencontre avec... E. Charon.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la poésie grecque d'aujourd'hui.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique :
23 h., Musique de chambre : Dalayrac, Lalo, Debussy, Arrieu.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : œuvres de Ziehrer, Fucik, Groll et Seiler, J. Strauss, Lehar.
8 h., Cantate « B.W.V. 155 », de Bach.
9 h. 2, Vocalises : B. Hendricks (en direct de la Maison de la radio) ; Dossier sur la vie lyrique anglaise, avec Ch. Tiss.
11 h., Concert (en direct du Théâtre d'Orsay) : « Capriccio », ouverture (Strauss), « La Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Quatuor à cordes en ré mineur » (Mozart), par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. Alain Moglia.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « la Vie parisienne » (fin), d'Offenbach, avec M. Trempont, M. Sénéchal, R. Crespin, C. Château, J.-C. Benoit, M. Mesplé, les chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; « les Bavards », d'Offenbach, avec H. Boulangeot, L. Dachary, A. Doniat, J.-C. Benoit, J. Peyron, les Chœurs et l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. M. Courand.
14 h., La tribune des critiques de disques : Troisième Symphonie de Brahms.
17 h., Concert d'Archives : récital Wilhelm Backhaus, Beethoven : sonates n° 6, 7, 14 et 29.
19 h., Musiques chorales : « Psalmus Hungaricus » (Kodaly).
19 h. 35, Jazz vivant : Martial Solal et le duo François Couturier-Jean-Paul Celea.
20 h. 30, Festival de Ludwigsburg 1979 (échanges internationaux), œuvres de Schumann, Crumb, Schubert, Webern, Brahms, Kreisler, Fauré, avec YoYo Ma, P. Zander, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : portrait en petites touches. « Miroirs » (Ravel) ; 23 h. 30, Equivalences : œuvres de Tchaïkovsky, Chostakovitch et Babadjanian ; 0 h. 5, Rites et Traditions populaires : traditionnel.

هكذا من الأصل



PIERRE MICHAUD.

INFORMATION

Le vidéotexte fossoyeur de la presse écrite ?

Télétexte contre papier, le match du siècle. Au-delà du titre accrocheur d'un récent colloque à Paris, une question réelle. Les entreprises de presse commencent à s'inquiéter.

CLAUDE DURIEUX

EN 1939, la France, qui ne comptait que 39 millions d'habitants, « consommait » 12 millions d'exemplaires de journaux. En 1979, la population est passée à 52 millions, le niveau moyen d'instruction s'est sensiblement élevé et, cependant, les Français n'achètent que 11 millions d'exemplaires chaque jour. « *C'est la faute à la télévision* », disent les défenseurs de la galaxie Gutenberg.

Même si la raison avancée n'est pas aussi déterminante qu'il n'y paraît, le développement de l'audiovisuel, depuis trente ans, a freiné celui de la presse écrite. *A priori*, l'image n'aurait pourtant pas dû entrer en concurrence directe avec l'imprimé, mais le compléter. Aujourd'hui, associé à l'informatique et au téléphone, le « petit écran » est sur le point de franchir une nouvelle étape dont la presse écrite risque de faire les frais. Le télétexte — ou vidéotexte, ce produit né du mariage des télécommunications et de l'informatique, permettant la transmission à distance d'informations les plus diverses — ne met-il pas directement en cause l'existence même des journaux imprimés ? En dramatisant quelque peu la situation (« Le match du siècle : télétexte contre papier ») l'Institut international de communication et l'Association Téléqual ont organisé récemment une journée d'étude, à Paris, qui a regroupé quatre cents participants parmi les plus représentatifs des secteurs concernés.

Substitution

Le nouveau danger ne se ramène plus seulement à la concurrence que le journal télévisé fait à la presse écrite : c'est une menace pure et simple de substitution d'un médium par l'autre. Deux expériences se mettent en place : Antiope (qui est patronné par Télédiffusion de France) et Télétel (qui bénéficie du concours de la direction générale des Télécommunications). Antiope (1) consiste à distribuer au public des pages de textes qui s'impriment sur l'écran de télévision. Antiope est seulement unidirectionnel, comme disent les techniciens de T.D.F., c'est-à-dire qu'il livre à la commande, au téléspectateur, des informations programmées à l'avance dans l'organisme distributeur. Le Télétel est un système beaucoup plus avancé : il permet le dialogue à distance entre l'homme et l'ordinateur. C'est le vidéotexte interactif. Dès la fin de 1980, trois mille ménages de Vélizy (Yvelines) disposeront de terminaux de télématique grâce à l'alliance téléphone-téléviseur-ordinateur. Les services rendus seront multiples : adresses des pharmaciens ouverts, programmes de cinéma et de théâtres, location de places chez soi, commandes d'épicerie, données documentaires ou bibliographiques, etc.,

On peut imaginer les multiples usages d'information - service qu'offrira le vidéotexte et les changements d'attitudes qui peuvent découler de cette découverte technologique. Dans sa dernière livraison, Téléqual (2) cite cet exemple : « *Les Français qui, cet été, ont traversé New-York, ont sans doute été frappés par le réveil du théâtre de Broadway. Plus de cent salles en fonctionnement. Pleines chaque soir. D'où vient ce miracle ? Il y a quelques années, Broadway était, disait-on, entré en agonie. Bien entendu, propriétaires, animateurs, écrivains, ont joué leur rôle dans cette renaissance. Mais c'est le système de réservation sur petits écrans qui a bouleversé le marché. Plus question d'aller faire la queue quinze jours avant au théâtre même. Ce qui demandait une matinée et de longs déplacements se résout en deux minutes grâce au téléphone. Pas de mystère : nous sommes simplement en face de l'extension du système de réservation de places dans les avions à d'autres activités sociales.* »

En ce qui concerne la presse écrite, cela peut entraîner des bouleversements dont il est difficile de mesurer la portée. Mais autant la menace est sérieuse sous l'angle « information - service » dont les journaux sont — ou peuvent être — actuellement les véhicules, autant la lecture d'un article, long, sérieux, documenté sur « le petit écran » plutôt que sur du papier imprimé paraît improbable, ne serait-ce qu'en raison de la fatigue visuelle qu'elle entraîne et sans compter qu'un écran de télévision est moins maniable qu'un journal qui se glisse dans une poche de veston...

Les journaux régionaux, dans lesquels l'information - service tient une place importante, sont particulièrement concernés et inquiets de cette nouvelle concurrence. Mais ils divergent encore sur l'attitude à adopter : résistance ou participation ? Dans l'expérience de Vélizy, il est vraisemblable que l'hebdomadaire régional *Toutes les nouvelles de Versailles* (dont le directeur, M. Roland Faure, est également directeur des informations à Radio-France) assurera la collecte et la mise en œuvre des informations locales. Cette participation d'un organe de presse écrite à une tentative de télétexte préfigure-t-elle l'accord que pourraient être amenés à conclure, d'ici cinq ans, les grands journaux régionaux ?

Pour eux, la solution de sagesse consisterait sans doute à participer, comme cela se voit à l'étranger, à l'exploitation du nouveau médium plutôt qu'à mener contre lui un combat d'arrière-garde.

D'autres aspects économiques sont cependant à considérer. Ainsi la distribution des journaux. En l'état actuel, elle entraîne pour les P.T.T., selon leurs estimations, un « manque à gagner » annuel de 2 milliards de francs. Or on sait que, d'ici quelques années, le téléphone « couplé » à un petit écran permettra d'envoyer des lettres à distance par télécopieur Avec le courrier électronique, on pourra diffuser des documents très divers. Pourquoi ne pas imaginer la transmission de pages de journaux, ou tout au moins de « lettres » à grande diffusion ?

Mais ce qui inquiète le plus les directeurs de journaux, c'est le recours au vidéotexte pour la publication des petites annonces (offres d'emplois, immobilier, etc.) On sait que celles-ci représentent un pourcentage de recettes nécessaire à l'équilibre financier des journaux. Une concurrence « sauvage » sur ce terrain risquerait de porter un coup fatal à la presse écrite.

Désarroi

Au-delà de cet aspect économique, les multiples applications de ces progrès technologiques suscitaient, le 28 septembre dernier, ces réflexions du président de la République à la Semaine Informatique et Société « *Il faut savoir que l'excès d'informations conduit à la désinformation, à l'indifférence et au scepticisme. Un mauvais usage de l'informatique et de la télématique peut accentuer le désarroi de l'homme contemporain : en plaçant sous son regard trop de signes, en faisant miroiter devant lui trop de connaissances fugitives. Il faut y prendre garde (...) Un grand effort doit être entrepris sans tarder pour que chacun puisse maîtriser, puisse contenir l'usage de la machine.* »

Dans l'immédiat, le premier dilemme à résoudre paraît être le suivant : — l'usage du vidéotexte risque de donner à la direction générale des télécommunications — et donc à l'Etat — un nouveau pouvoir monopolistique dont la radiotélévision française ne fournit pas un exemple rassurant ;

— les énormes investissements qu'exigent ces technologies modernes de communication ne peuvent se passer du concours des pouvoirs publics.

Domination

Nous ne citerons qu'un seul exemple de cette double et contradictoire exigence : les banques de données, auxquelles la télématique va offrir un essor rapide, seront-elles le nouveau champ clos de la domination américaine ? La mémoire mise en place par le *New York Times* est déjà utilisée par des organismes européens comme la Documentation française. Les terminaux relayés soit par câble soit par satellite sont parfaitement utilisables en France (3).

Des fonds gouvernementaux ont été mis à la disposition de la mission à l'informatique pour favoriser les initiatives et les projets qui lui seraient soumis. *Le Monde* a déposé depuis six mois un projet de banques de données qui permettrait l'exploitation du capital d'informations que représente notre journal. La mission n'a pas encore donné suite à notre dossier, et la raison officieuse qu'elle a invoquée — pourquoi donner la faveur au *Monde* plutôt qu'à un autre journal ? — est peu convaincante. Ce qui risque d'être en cause, dans un proche avenir, c'est la sauvegarde et le rayonnement du capital intellectuel de la France, en passe d'être confisqué par la « machine américaine ». ■

(1) Voir *le Monde-Dimanche* du 23 décembre 1979.
(2) *Téléqual* (octobre 1979), 4, rue de Savoie, 75006 Paris.
(3) Voir « Menace américaine sur la culture », *le Monde-Dimanche* du 16 septembre 1979.

INGÉNIOSITÉ

Les escrocs de l'informatique

« Salami », « poubelle », « cheval de Troie » : trois des techniques employées dans la fraude informatique. Pour s'en protéger, il faut avoir recours... à l'ordinateur.

JEAN-MARC CHABANAS

« ET pour quelques dollars de plus... ». Des grands espaces de l'Ouest américain aux salles d'ordinateurs de la côte californienne toute proche, le décor a changé. On n'attaque plus la diligence, on dérobe un fichier électronique. A l'ère de l'informatique, la plus grande escroquerie de tous les temps, 200 millions de dollars — près de 1 milliard de francs — est à l'actif des principaux cadres d'une compagnie d'assurance de Los Angeles qui avaient créé de toute pièce, sur leur ordinateur, une population fantôme d'assurés fictifs dont ils revendaient les polices à des confrères.

La fraude informatique est de nature technique. Elle fait une large place à l'ingéniosité. Dix pour cent des cas aujourd'hui recensés n'ont-ils pas pour cadre les universités, où l'élégance de la méthode employée pour tromper l'ordinateur compte plus que la fraude en elle-même, du moins tant que l'escroc en herbe est étudiant ?

Mais quels sont ces cas ? Les études les plus poussées ont été menées, depuis bientôt sept ans, par une équipe spécialisée du Stanford Research Institute, organisme international de recherche. Plus de sept cents cas réels ont été analysés et ont démontré l'esprit d'invention des escrocs à l'informatique.

Encore ne s'agit-il, évidemment, que des cas où ceux-ci se sont fait prendre... donc des plus maladroits. C'est ainsi que la morale nationale n'est peut être pas sauve si l'on constate que la France n'entre que pour 1,5 % dans les statistiques, alors qu'elle compte environ 5 % des ordinateurs mondiaux. Et les cas mis en évidence dans notre pays ne sont guère spectaculaires : fichiers vendus à des sociétés de vente par correspondance ou tentatives individuelles pour récupérer à titre personnel des programmes imaginés pour le compte d'un employeur. Hors l'aspect technique, l'ampleur des détournements réalisés lorsque l'ordinateur est en jeu les rend particulièrement inquiétants. Le montant moyen des escroqueries constatées par les banques, dans le simple cas de disparition de fonds, est multiplié par vingt en cas de fraude informatique, dépassant les 2 millions de francs. Parmi les nombreuses classifications des fraudes « assistées par ordinateur », on peut retenir deux grandes catégories : celle où l'ordinateur est l'instrument volontaire d'une escroquerie et celle, plus courante, où l'employé d'un service informatique utilise la machine de façon illicite, à son propre profit.

64 000 fantômes

Le cas le plus connu d'utilisation volontaire de l'ordinateur pour organiser une escroquerie est celui de la compagnie d'assurances évoqué plus haut. Avec la complicité de la direction de l'entreprise, un fichier de soixante-quatre mille personnes imaginaires, dont les polices étaient revendues à des réassureurs, a pu être créé. Seule, évidemment, l'informatique permet de travailler sur une telle échelle. Pour plus de vraisemblance, les auteurs animaient ce fichier par des changements d'adresse, de situation sociale, voire des décès. Un code spécialement programmé le rendait réfractaire aux investigations des contrôleurs financiers, qui ne voyaient imprimées que des polices parfaitement régulières.

Mais l'ordinateur en lui-même peut jouer un rôle d'intimidateur, en même temps que celui d'un excellent bouc émissaire. Une société sans scrupules avait ainsi imaginé d'expédier, au hasard, un certain nombre de factures fictives imprimées sur ordinateur. Beaucoup de destinataires payaient sans sourciller ! On apaisait ceux qui réclamaient des explications par le classique : *« Veuillez nous excuser, notre ordinateur s'est trompé. »*

Enfin, les progrès foudroyants de l'ordinateur individuel, que tout un chacun peut maintenant acquérir pour quelques milliers de francs, apportent à l'ingénieux escroc un instrument incomparable. Quoi de plus facile que de répéter chez soi, à la façon des jeux d'entreprise, les scénarios et les répercussions possibles de l'escroquerie envisagée ?

Une fois sur quatre, l'électronique n'est même pas concernée. Les bras chargés de bandes magnétiques et l'air dégagé, le voleur s'introduit au centre de calcul et s'approprie des documents qui ne le concernent pas. Plus élaborée sur le plan technique, la falsification des informations au moment de leur entrée dans l'ordinateur atteint aussi près de 25 % des cas recensés. Citons, pour mémoire, l'émission de chèques ou de mandats indus : escroquerie facile à déceler, mais le coup est fait.

Plus insidieux est le moyen qu'avait imaginé le responsable de la « saisie sur ordinateur » des temps passés au travail, dans une entreprise où le salaire dépendait des horaires effectués. Chaque bordereau comportait le nom et le numéro matricule des employés, mais seul le matricule était utilisé par le programme. Il suffisait au fraudeur d'interchanger périodiquement son propre matricule avec celui d'un collègue plus actif en espérant que celui-ci se fierait au résultat global fourni par l'ordinateur. Ce qui était toujours le cas. Une telle fraude échappe à toute analyse. Les vérifications effectuées à l'extérieur de l'ordinateur, sur les bordereaux portant les noms des employés, ne décèlent aucune erreur. A l'intérieur de la machine, tout est normal aussi : les calculs sont justes et le total est exact.

On touche là à l'intimité de l'ordinateur, à la modification des programmes, qui représente 15 % des cas examinés. Un exemple : le programmeur d'une banque imagine un calcul des intérêts de façon à ce que tous les arrondis soient pris par défaut, la différence entre le calcul exact et l'arrondi étant portée à son propre compte. A chaque opération, la différence est imperceptible. Elle ne provoque aucune protestation des victimes. Le bilan global est rigoureusement exact. Et le compte du fraudeur s'arrondit lentement mais sûrement. Cette technique des petites tranches, prélevées sur de nombreux comptes au profit d'un seul, a reçu des spécialistes le nom évocateur de *« salami »*.

Quinze à vingt pour cent des cas, également, concernent sous diverses formes le détournement de résultats de calculs ou de gestion. Comment ? La *« poubelle »* consiste, par exemple, à prélever dans les armoires de rangement et à lire systématiquement le contenu des bandes magnétiques théoriquement effacées après usage. C'est la transposition électronique du ramassage des poubelles, bien connu en espionnage industriel. La « fuite », elle, est la recopie de données à distance. Les militaires américains n'ont-ils pas découvert, de retour du Vietnam, que nombre de leurs ordinateurs avaient été subrepticement équipés d'émetteurs radio clandestins ?

Beaucoup plus forte sur le plan technique, la modification des programmes du « système d'exploitation », programme général qui gère le fonctionnement de l'ordinateur lui-même, n'est l'objet que de 3 % des cas, mais les plus astucieux. Par exemple, le *« cheval de Troie »*, jeu d'instructions supplémentaires glissées dans le programme, accessible au seul initié, grâce à un code, et qui lui donne accès à toutes les données contenues dans l'ordinateur. Aux yeux des autres utilisateurs, le fonctionnement reste normal, avec ses barrières entre les différents fichiers.

Toutes ces méthodes, et surtout les plus savantes d'entre elles, sont l'œuvre d'amateurs de talent. Et tel apparaît bien l'escroc informatique au seuil de 1980. Jeune et motivé, il est généralement considéré comme un employé modèle. Il occupe un poste de confiance : dans le tiers des cas étudiés, il est même membre de la direction de son entreprise. Ses mobiles sont très personnels et souvent aiguillonnés par le caractère de jeu et de défi qu'apporte l'idée de tromper un ordinateur. Il travaille avec une petite équipe, des complicités à différents niveaux d'accès au centre de traitement de l'information s'avérant généralement nécessaires. Enfin, le fraudeur informatique est généralement convaincu qu'il n'est pas un escroc : il ne vole pas son semblable, il vole une machine, être impersonnel qui n'engendre pas particulièrement la sympathie. Certains fraudeurs découverts, par exemple grâce à l'élévation de leurs signes extérieurs de richesse, ont même été promus à des postes où leur entreprise était mieux à même d'exploiter leurs capacités.

Dans les prisons

Mais les professionnels pourraient bien s'intéresser, sur une grande échelle, à cette forme nouvelle de banditisme sur ordinateur, de même que l'automobile a fait les grandes heures des gangsters de Chicago, avant d'être adoptée par la police. Les prisons américaines voient, parmi les détenus désireux d'apprendre un métier, un franc succès des cours de programmation sur ordinateur : les professeurs d'informatique internés ne feraient, dit-on, pas défaut.

Que faire ? Les exemples évoqués plus haut montrent à quel point il est difficile de déceler la fraude informatique. Comment détecter qu'un programme en fait un peu plus qu'il ne devrait ? Comment reconnaître parmi des milliers de comptes, lequel est bénéficiaire des détournements minuscules dont les autres sont victimes ? Les premières précautions sont de simple bon sens : vigilance sur la probité et le comportement des employés d'un centre informatique. L'escroc est toujours un homme et non pas une machine.

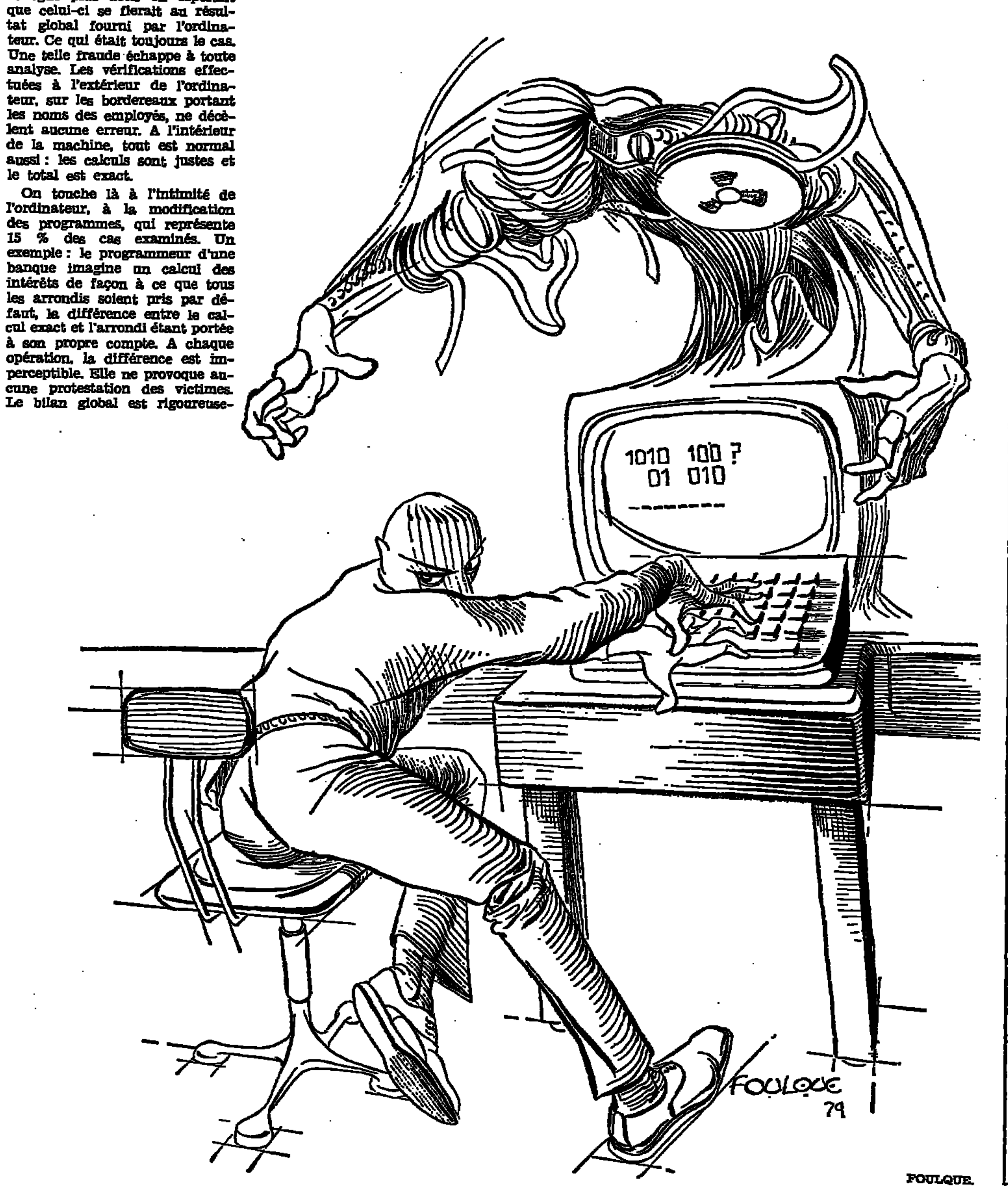
Mais l'arme propre du fraudeur, l'ordinateur, peut constituer la meilleure défense. Il faut concevoir des programmes qui assurent eux-mêmes la surveillance et la protection des données menacées. Le coût n'en est pas démesuré. En France, la compagnie C.I.I. Honeywell Bull rappelle que tous les « systèmes d'exploitation » qu'elle développe respectent le principe essentiel de l'isolement des différents programmes, principe érigé par l'un des premiers systèmes d'ordinateurs partagés, Multics, conçu il y a plus de dix ans pour assurer la pleine indépendance des divers utilisateurs travaillant simultanément. A l'existence de mots de passe, au codage des données transmises sous une forme non intelligible à qui ne possède pas la clé, s'ajoute une panoplie de contrôles internes au déroulement des programmes, évitant que ces précautions ne puissent être tournées par un ingénieur compétent et peu scrupuleux. Conçues au départ, ces précautions ne grèveraient pas le coût de plus de 10 %.

Encore faut-il appliquer les consignes avec conviction. Le « mot de passe » réclamé par les ordinateurs modernes pour s'assurer que la personne qui interroge a bien qualité pour le faire s'avère souvent illusoire, soit parce que le secret n'est pas gardé par le titulaire, soit parce que le mot de passe lui-même est trop simpliste. Des précautions sont à prendre : éviter un ordre d'attribution alphabétique, ne jamais imprimer de listes en clair, changer fréquemment les codes, analyser les fréquences d'utilisation de chacun, enquêter sur les tentatives d'accès infructueuses, etc. On reconnaît là des procédures quasi militaires, et l'existence d'un responsable de la sécurité informatique est recommandée par bien des experts.

Si l'on peut multiplier les consignes et procédures de sécurité, reste à savoir si le jeu en vaut la chandelle. A l'exemple des magasins de grande surface qui admettent, même si la chose est moralement déplorable, un taux de vol minimum qu'il coûterait trop cher de vouloir réduire, l'informatique doit savoir gérer ses risques et accepter des pertes raisonnables.

Il n'en reste pas moins que l'ampleur sans précédent des cas de fraude informatique, due aux progrès de la technique, est inquiétante, d'autant que le temps nécessaire à un détournement s'évalue désormais en fractions de secondes, et que, grâce aux télécommunications, il est même possible de perpétrer à distance un « crime électronique ».

L'informatique n'est plus seulement un jeu intellectuel entre gens de bonne compagnie. A pas feutrés, apparaît un délit programmé : des informations confidentielles sont lisées indûment, détournées, modifiées ou même détruites. Qu'il soit coffre-fort ou cerveau, l'ordinateur, point sensible de la société moderne, doit être protégé. ■



FOULQUE.

REPÈRES

Cinq freins pour la décennie 80

Selon Emilio Fontela, professeur à l'université de Genève, l'Europe risque d'être la plus touchée par le ralentissement général au cours des années 80.

Exprimant ce point de vue dans le dernier numéro de la revue Futuribles *(55, rue de Varenne, 75007 Paris), l'auteur estime que les freins à la croissance économique européenne sont au nombre de cinq : la crise énergétique ; le fonctionnement du système monétaire ; l'inadaptation de l'épargne à l'investissement ; les changements structurels de la demande ; le désordre conceptuel des politiques économiques.*

Recherche écologique sur le vif

L'Ark, dans l'île Prince-Edward (Canada), s'est engagé dans un processus de démonstration et de recherche continuelle de technologies en rapport avec une protection de la nature en système clos. C'est une unité écologique intégrée, produisant et recyclant son énergie et ses besoins en nourriture en un circuit continu, qui atteint ainsi un degré élevé d'autosuffisance grâce à une dépendance réduite à l'égard des sources externes.

Cette unité est chauffée par l'énergie solaire, la biomasse et le bois, et les techniques de l'éolienne sont à l'essai. La plus grande partie de sa nourriture est fournie par une serre solaire, des jardins organiques et des réservoirs d'aquaculture. C'est à la fois une station de recherche et le lieu d'habitation d'une grande partie du personnel, ce qui permet aux scientifiques de s'occuper de faits qui leur échapperaient peut-être dans l'environnement d'un laboratoire.

Il s'agit également d'un centre d'information et de démonstration publiques, et il n'est pas rare que le personnel de l'Ark tire profit des suggestions faites par les visiteurs des locaux.

● Source : International Foundation for Development Alternatives (IFDA), dossier 12, octobre 1979, 2, place du Marché, CH-1260 Nyon (Suisse).

Ecran radar pour mini TV

Sur le marché américain des télévisions noir et blanc, évalué à 750 millions de dollars, les modèles qui se vendent le mieux sont les petits portables sur piles.

L'idée de Sears Roebuck a été de présenter un écran de 5 inches (12,5 cm) traité comme ceux des radars, afin de donner la meilleure image possible en pleine lumière. Cet équipement fait appel à un film transparent mis au point par 3 M il y a dix ans, strié de très fines raies (quelques centaines par millimètre), qui suppriment 80 % de la lumière ambiante. (Business Week.)

HISTOIRE

Les sœurs de Jeanne

L'aventure de Jeanne d'Arc, la petite paysanne « appelée » à sauver le royaume, paraît relever des contes de fées. En fait, les cas de prophétisme féminin n'étaient pas rares au Moyen Age.

ANDRÉ VAUCHEZ

L'IMAGE traditionnelle de Jeanne d'Arc transmise par les manuels scolaires nous a tellement habitués à voir en elle une sorte de météore, un personnage surgissant de l'ombre pour atteindre en quelques mois la plus grande notoriété, que nous avons fini par admettre que son histoire relevait de la même logique que les contes de fées. Qu'une humble paysanne venue des marges du royaume avec quelques soldats ait réussi à être reçue par le dauphin et, qui plus est, à se faire confier la direction d'une armée, cela *nous paraît si « normal » que* nous avons cessé de nous en étonner. Imaginons pourtant qu'une illuminée, sortant du fond de sa province, prétende aujourd'hui être admise auprès du chef de l'État pour lui délivrer des avertissements et le conseiller : il y a gros à parier qu'elle ne pourrait franchir les grilles de l'Elysée, fût-elle munie d'une lettre de recommandation du préfet des Vosges... Faut-il donc penser que le pouvoir au Moyen Age ne réagissait pas de la même façon que celui d'aujourd'hui face aux initiatives spontanées de ses sujets ? Cela n'est guère soutenable.

En fait, l'aventure de Jeanne d'Arc fut moins exceptionnelle qu'on ne le croit généralement, et elle s'éclaire si on la situe dans un contexte plus large : celui du prophétisme féminin de la fin du Moyen Age. Ce disant, nous n'entendons nullement réduire la singularité de la Pucelle ou mettre en doute ses mérites. Car ce qu'il y a d'extraordinaire chez elle, ce n'est pas tant son destin que la richesse de sa personnalité.

C'est dans la seconde moitié du quatorzième siècle que l'on voit apparaître chez les laïcs des manifestations d'inspiration prophétique. L'efflorescence de visions et de révélations qui caractérise les années 1350-1450 est liée de toute évidence aux difficultés que traversa alors l'Eglise. Le transfert du siège de la papauté de Rome à Avignon, au début du quatorzième siècle, le retour manqué d'Urbain V en Italie, celui enfin de Grégoire XI en 1377, tout cela contribua à créer un climat de désarroi et une désorganisation des structures hiérarchiques qui favorisèrent une « prise de parole » de la part de personnes — presque toutes des femmes — qui jusque-là n'avaient eu ni l'occasion ni la possibilité de s'exprimer publiquement.

Brigitte et Catherine

Les premières grandes prophétesses de l'époque sont aussi les plus connues : il s'agit de sainte Brigitte de Suède (morte en 1373) et de sainte Catherine de Sienne (morte en 1380). Toutes deux, on le sait, se sont engagées avec autant de ténacité que de passion dans ce qu'on appellerait aujourd'hui une campagne d'opinion visant à faire revenir à Rome la papauté alors installée en Avignon. A leurs yeux, ce retour aux sources était la condition nécessaire de toute réforme de l'Eglise, qui devait commencer par son chef avant de s'étendre à ses membres. D'où le double aspect de leur message qui contient à la fois des exhortations à la conversion et des directives très précises en vue de faciliter la pacification de l'Italie.

A partir de 1378, le grand schisme d'Occident, qui avait déjà assombri les dernières années de la vie de sainte Catherine, accentua encore le trouble des esprits et entraîna une multiplication des révélations privées. En Italie, une simple jeune fille de Parme, Ursuline Venerii, n'hésita pas à se rendre à deux reprises auprès du pape d'Avignon, Clément VII, pour l'inviter, de la part de Dieu, à se retirer au profit de son rival romain. Reçue la première fois par le pontife, elle aurait été chassée sans aménité la seconde. Mais le choc provoqué par le conflit des deux obédiences — il y en eut même trois à un moment, — puis par les heurts entre les papes et les conciles de Constance et de Bâle, ne fut pas moins vivement ressenti en France. C'est ce que montrent un certain nombre de textes de l'époque, écrits ou dictés par des femmes dont la conscience avait été bouleversée par les malheurs de l'Eglise et de la société. La plupart d'entre elles sont peu connues, sinon inconnues. Raison de plus pour essayer de les tirer de leur obscurité.

Epouse du Christ

La première de ces visionnaires et prophétesses est une certaine Constance de Rabastens, en Albigeois. De ses « Révélations », qui avaient été enregistrées en langue d'Oc ou en latin par son confesseur, ne subsiste qu'une traduction catalane publiée à la fin du siècle dernier par le grand historien du schisme d'Occident, Noël Valois. Cette veuve, qui se qualifiait elle-même, comme toutes les mystiques de l'époque, d'*« épouse du Christ »*, prit conscience de sa vocation au cours d'une vision *qui se situe en 1384* et qu'elle rapporte en ces termes :

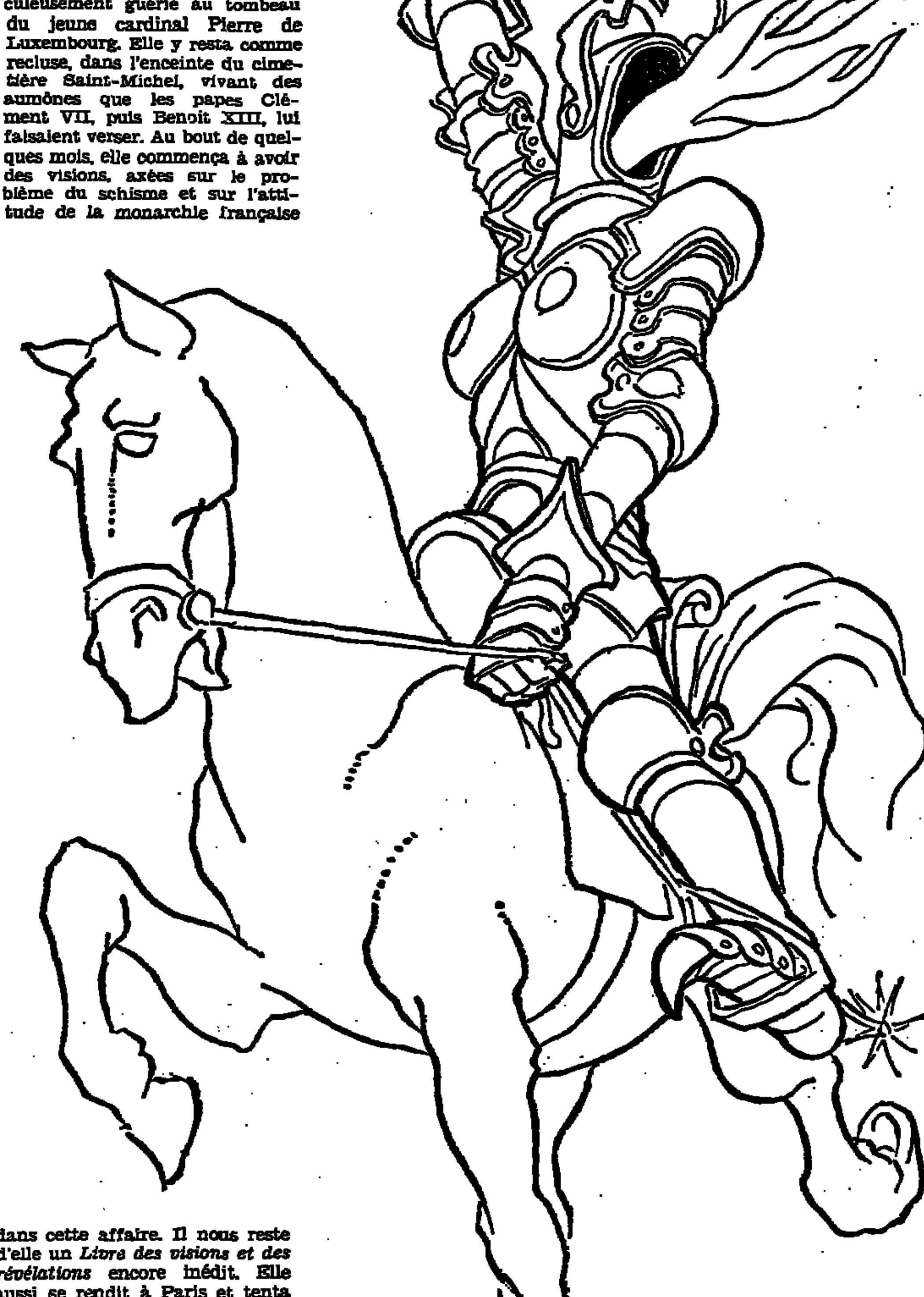
« Je ne suis, Seigneur — aurait-elle répondu à l'appel de Dieu, — *qu'une pécheresse indigne qu'on ajoute foi à mes paroles. » « Sois sans crainte,* répondit la voix, *avant que le monde fût créé, je t'avais choisie pour révéler ces choses. » « Seigneur, ils ne me croiront pas ; ils diront que j'ai le diable au corps. » « Ne l'ont-ils pas dit de moi-même ? » « Montrez-leur au moins un signe afin qu'ils me croient. » « N'est-ce pas un assez grand miracle qu'une pécheresse comme toi interprète les Ecritures ? La foi a déjà été conservée par une femme ; c'est par une femme aussi qu'elle sera restaurée ; cette femme, c'est toi ! »*

Forte de ces encouragements, Constance se mit à parler et à diffuser les messages que Dieu lui confiait. Hostile au pape d'Avignon, elle voit en Urbain VI *le seul pontife légitime et milite* pour que la France se range à ses côtés. Chez elle, la politique est étroitement mêlée à la religion. Nous sommes en effet en pleine guerre de Cent Ans et Constance, comme plus tard Jeanne d'Arc, réagit en patriote : contre Jean II d'Armagnac, qui favorisait alors les Anglais en Armagnac, elle en appelle à Gaston Phébus, le comte de Foix, partisan de Charles VI, lui assignant la mission de sortir la France de l'abîme, de rétablir le pape légitime et d'emmener les rois d'Occident à la conquête de la Terre sainte... Il ne semble pas que ses appels enflammés aient eu beaucoup d'échos. On sait que, dès 1385, Constance eut maille à partir avec l'inquisiteur de Toulouse, qui lui interdit de publier ses visions, et qu'elle fit connaissance avec la prison. Mais rien d'autre n'a filtré de son destin.

Quelques années plus tard, une autre femme, Jeanne-Marie de Maillé (+ 1414), fit une expérience comparable. Veuve d'un seigneur des pays de Loire, elle vécut comme recluse à côté du couvent des cordeliers, c'est-à-dire des franciscains, de Tours. En *1396, elle prophétisa* l'élection d'un pape franciscain qui mettrait fin au schisme, et on ne manqua pas de faire état de cette « révélation » quand Alexandre V, un franciscain, fut élu en 1409 par le concile de Pise. Elle aussi ne se désintéressait pas des malheurs du royaume de France. Charles VI étant venu à Tours, elle put s'entretenir avec lui *en secret et* longuement, mais nous ignorons tout du contenu de leur conversation.

En 1398, elle se rendit à Paris, parla de nouveau au roi de la part de Dieu et reprocha à la reine Isabeau de Bavière son *inconduite et le luxe de sa cour,* lui représentant les souffrances du peuple écrasé d'impôts et de misère. N'ayant évidemment pas obtenu satisfaction, elle revint à Tours, où elle finit sa vie dans la prière et la pénitence.

Une dernière figure mérite enfin de retenir notre attention : il s'agit de Marie Robine, ou Marie la Gasconne, une simple paysanne qui vint en pèlerinage en Avignon, en 1387, et fut miraculeusement guérie au tombeau du jeune cardinal Pierre de Luxembourg. Elle y resta comme recluse, dans l'enceinte du cimetière Saint-Michel, vivant des aumônes que les papes Clément VII, puis Benoît XIII, lui faisaient verser. Au bout de quelques mois, elle commença à avoir des visions, axées sur le problème du schisme et sur l'attitude de la *monarchie* française



BARBE

dans cette affaire. Il nous reste d'elle un *Livre des visions et des révélations* encore inédit. Elle aussi se rendit à Paris et tenta vainement de *se faire recevoir* par Charles VI en juin 1398. Admise en présence d'Isabeau de Bavière, elle reçut de sa part un message à l'intention du pape d'Avignon invitant ce dernier à *se démettre...*

De retour sur les bords du Rhône, elle eut de nouvelles visions dont le contenu est de plus en plus pessimiste et apocalyptique, montrant la France *ravagée* par l'Antéchrist. Dieu lui aurait en effet déclaré : *« Nous avons demandé au roi de France qu'il restaure, comme il le faut, l'état de l'Eglise militante et il ne veut rien faire pour nous. Nous le déposerons de son trône par le moyen de ses sujets, et il y en aura qui mourront dans de grands fleuves de sang... et l'on dira : ici fut Paris ! »* S'il faut en croire une déposition au procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc, son témoignage aurait été invoqué par un maître en théologie, Jean Erault, lors de l'examen auquel fut soumise la Pucelle à Poitiers de la part d'une commission de prélats et de docteurs chargés de s'assurer de son orthodoxie. Jean Erault aurait fait état d'une prophétie de « Marie d'Avignon », qui ne peut être que notre Marie Robine : *« Quantité d'armes me sont apparues ; j'ai eu peur un instant d'être obligée de les porter moi-même. Il me fut dit de ne rien craindre, qu'elles ne m'étaient pas destinées, mais bien à une pucelle qui viendrait après moi et délivrerait le royaume. »* Texte authentique ou apocryphe ? Nous ne le saurons sans doute jamais, mais peu importe.

De ces quelques cas se dégage une sorte de typologie de l'intervention prophétique en France au temps de la guerre de Cent Ans : une femme inspirée, souvent de modeste extraction, cherche à se rendre auprès du souverain pour lui transmettre des avertissements de la part de Dieu et lui montrer des « signes », afin de le convaincre de la *mission* qui lui incombe. Nous retrouvons là un élément central de l'histoire de Jeanne d'Arc, et on peut penser que si la Pucelle a été admise somme toute assez facilement auprès du « roi de Bourges », c'est que d'autres l'avaient précédée sur les marches du palais, ce qui rendait sa démarche moins insolite.

A première vue cependant, Jeanne d'Arc paraît bien différente des femmes que nous venons d'évoquer. Elle ne nous a laissé ni prophéties ni révélations, et si nous possédons quelques unes de ses lettres, ce n'est pas cette correspondance qui l'a rendue célèbre, mais son équipée militaire. Mais l'antithèse ne doit pas être poussée trop loin : comme Constance de Rabastens ou Marie Robine, Jeanne a toujours affirmé être inspirée par des « voix », celles de saint Michel, de sainte Catherine ou de sainte Marguerite ; on notera d'autre part que pour ses contemporains, elle possédait le don de prévoir l'avenir.

Ainsi le chroniqueur parisien anonyme connu sous le nom de « Bourgeois de Paris » écrit à son propos, lorsqu'il la mentionne pour la première fois, en 1429 : *« En ce temps-là, il y avait une pucelle, comme on disait, sur la rivière de Loire, qui se déclarait prophète et disait :* « Telle chose adviendra pour vrai. » *Et elle était du tout contraire au régent de France* (le duc de Bedford) *et à ses partisans. »*

Pour comprendre l'action de Jeanne d'Arc et son succès, il convient de les situer dans l'atmosphère religieuse du temps, profondément marquée par les tensions eschatologiques et par un messianisme diffus dont les femmes commençaient à devenir non seulement les porte-parole, mais aussi les bénéficiaires. Ainsi Gerson nous apprend qu'en 1424 on arrêta, à Bourg-en-Bresse, une dévote qui prétendait effectuer des miracles et qui affirmait qu' *« elle faisait partie des cinq femmes envoyées par Dieu dans sa compassion pour racheter de l'enfer d'innombrables âmes ».* Le message de la Pucelle était certes plus politique, mais, quoi qu'on en ait dit, elle n'était animée d'aucune passion nationaliste. Le fait qu'elle ait écrit une « lettre aux hussites » atteste bien que le destin de la chrétienté ne lui était pas indifférent, même si celui de la France lui importait au premier chef.

L'originalité de Jeanne d'Arc tiendrait-elle alors à ce que, à la différence de celles qui l'avaient précédée, elle s'est présentée comme un « prophète armé » ? Ici encore ne soyons pas dupes d'une historiographie qui, pour faire la part plus belle à notre héroïne nationale, a rejeté dans l'ombre d'autres femmes guerrières de son temps. Les textes de l'époque en mentionnent, en effet, plusieurs qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. Ainsi, nous savons par le Bourgeois de Paris qu'une certaine Piéronne-la-Bretonne, qui guerroyait avec une de ses amies aux côtés des Armagnacs, fut prise et jugée à Paris en 1430. Comme elle affirmait que *« Dieu lui apparaissait souvent en son humanité »*, elle fut brûlée sur le parvis de Notre-Dame.

Plus singulière encore est l'histoire de Claude des Armoises, évoquée par l'inquisiteur allemand Johännes Nider dans son *Formicarius*, traité composé entre 1430 et 1438, et consacré aux méfaits multiformes du démon. Il y parle en particulier des *« femmes qui, revêtues d'un habit d'homme, prétendent avoir été envoyées par Dieu »*, citant l'exemple d'une certaine Claude, originaire du diocèse de Cologne, qui menait l'existence d'un chef de guerre. Convoquée par l'inquisiteur de Cologne, elle aurait réussi à s'enfuir en France.

Nous n'en saurions pas plus sur son compte si le Bourgeois de Paris ne mentionnait, à l'année 1440, les aventures rocambolesques de celle qu'il appelle *« la fausse pucelle Claude »*, dans laquelle nombre de ses contemporains, persuadés que Jeanne d'Arc n'était pas vraiment morte à Rouen, crurent reconnaître la Pucelle d'Orléans mystérieusement sortie de la clandestinité. Prise et jugée à Paris, elle reconnut avoir participé à des opérations militaires en Italie avant de rejoindre les troupes françaises dans le Poitou en 1439.

Face à ces manifestations du prophétisme féminin, sous ses formes les plus authentiques et les plus étranges, quelle fut l'attitude de la société ambiante ? La diversité des destins de nos héroïnes semble nous interdire de donner à cette question une réponse univoque. Une Brigitte *de Suède ne fut-elle pas canonisée* dès 1391, tandis que Jeanne d'Arc finit sur le bûcher en 1431, et que d'autres, plus obscures, firent connaissance avec les prisons de l'Inquisition ou de la monarchie ?

Mais ces différences, non négligeables sur le plan biographique, ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel : ces femmes, qui prennent un peu partout la parole à la fin du Moyen Age, n'ont pas été des contestataires, encore moins des révolutionnaires. Loin de s'attaquer aux institutions en péril, le *discours prophétique vole à leur* secours. Une sainte Catherine de Sienne assurant Urbain VI de sa légitimité au moment du schisme joue le même rôle que la Pucelle d'Orléans ouvrant au Dauphin la route de Reims et du sacre. Elles ne demandent aux hommes que d'être à la hauteur des situations qu'ils assument et de se comporter en vrais chefs, pour le plus grand bien de l'Eglise et du peuple chrétien. De tels accents leur valurent l'adhésion d'une bonne partie de l'opinion, qui reporta sur elles ses espoirs toujours déçus d'unité et de paix. Là où les souverains avaient failli, pourquoi de simples femmes ne réussiraient-elles pas ?

La crainte des clercs

Mais leur fin souvent tragique atteste qu'elles eurent aussi des ennemis. Les plus acharnés furent les docteurs, nous dirions aujourd'hui les intellectuels. En dehors de Gerson, il ne se trouva aucun théologien parisien pour prendre la défense de Jeanne d'Arc et, en 1431, le concile de Bâle fut à deux doigts de condamner cent vingt-trois propositions hérétiques extraites des *Révélations*, de sainte Brigitte, toute canonisée fût-elle.

Vues dans cette perspective, le procès et l'exécution de la « bonne Lorraine » prennent une signification nouvelle. Sa mort dramatique n'est pas seulement la conséquence d'un conflit dynastique franco-anglais ni même d'un affrontement politique entre Armagnacs et Bourguignons. Elle illustre surtout la crainte éprouvée par les « grands clercs » universitaires, maîtres de l'Eglise et conseillers des princes, à l'égard de ces simples fidèles qui prétendaient communiquer avec Dieu sans intermédiaire. En ce sens l'histoire de Jeanne et des prophétesses de son temps est exemplaire, car elle met en évidence l'émancipation de la femme, qui sort de son rôle passif et domestique, mais aussi les limites de cette avancée, bientôt contrecarrée par les principaux détenteurs du pouvoir et du savoir. ■

ETHNOLOGIE

Vaudou africain

« Si je voulais, me dit Amousou, je pourrais me changer en chat noir... » Ce n'est qu'un exemple des étonnants pouvoirs des vaudous togolais.

MARC AUGÉ

DE mer en lagune, de palmeraies en champs de manioc, la route goudronnée relie les charmes discrètement coloniaux de la capitale togolaise, Lomé, à l'ancien port de traite, Anécho, dont les rues surpeuplées se détournent aujourd'hui de l'océan pour s'étirer vers le Nord et l'intérieur des terres. Dans ce dédale, la route se perd, flâne entre les quais déserts et les marchés bavards, puis se divise, dispersant du même coup la kyrielle des taxis brousse et des camionnettes : à l'est vers la République populaire voisine, le Bénin (ex-Dahomey), au nord (où je la suis de temps à autre depuis 1974) vers Glidji, Anfouin, Vogan, la zone agricole des pays guin et ouatchi, de forte densité humaine et divine.

Depuis toujours, ici, les hommes et les dieux ont circulé au gré des aventures collectives ou des initiatives individuelles. La tradition reste vivante : dans chaque village, les robes blanches des initiées et le tintement des gongs rappellent avec insistance l'importance et l'emprise des prêtres et des vaudous, chaque village a ses quartiers, chaque quartier ses lignages, chaque lignage ou presque son couvent et chaque couvent ses dieux ou vaudou.

Pour l'ethnologue qui a pu se familiariser un peu avec ce type d'organisation, le plus étonnant tient à l'actualité des descriptions que lui proposent les ouvrages les plus anciens (Burton 1864, Le Hérissé 1911) : la composition des autels familiaux et les exégèses des prêtres restituent un panthéon inchangé et laissent percevoir, sous la luxuriance d'un symbolisme touffu, le visage éternellement jeune des dieux païens.

Couvents

Ainsi peut-on toujours voir, à l'occasion de divers rituels, s'opposer, se répondre et se compléter les dieux du ciel, de la terre et de la mer, certains plus connus et plus répandus que d'autres. *Héviéso*, le plus célèbre des dieux de la foudre, est le justicier : celui dont les pierres de foudre (météorites et outils néolithiques nombreux dans la région) sont censées frapper les voleurs. Sapata, le dieu de la terre et des moissons abondantes, est aussi le dieu de la variole : quand les hommes lui ont manqué de respect, il fait ressortir de leur peau les grains de mil et de maïs qu'ils ont mangés.

Avrekete, déesse de la mer, est aussi la plus fantaisiste du panthéon ; fantasque comme l'écume de la vague, elle exige de ses prêtresses qu'elles ne respectent rien : à cette exigence là au moins celles-ci savent se plier, intervenant à tort et à travers dans tous les cultes, s'habillant en hommes, mimant cruellement leurs attitudes, leurs ridicules, n'hésitant pas à interrompre leurs assemblées ; l'ethnologue de passage préfère ne pas être la cible de leurs moqueries : mais c'est elles aussi qui constituaient naguère l'ultime recours de la société contre l'épidémie ; Avrekete, déesse de la mer apparentée à Héviéso, est à la fois principe d'ordre et de désordre : en cas de variole, ses prêtresses offraient à Sapata *toutes* les nourritures qui lui étaient normalement interdites ; écœuré, dit-on, Sapata prenait la fuite, entraînant avec lui le mal dont il apparaît simultanément comme le symbole et le remède.

Rien n'est plus aisé que d'observer les prêtres et les fidèles des dieux, au cours des cérémonies qui marquent la sortie des initiées de leur couvent. Celles-ci, filles ou petites-filles de la famille du prêtre, ont été appelées (parfois rappelées d'assez loin) par leur vaudou : une maladie est le signe de ce choix, que l'oracle identifiera et que le dieu réaffirmera éventuellement en « tombant » sur la nouvelle élue.

Le cycle complet de formation dure plusieurs années et comporte selon les cas deux ou trois étapes suivies d'autant de fêtes publiques ; la première période est la plus sévère : durant plusieurs mois de totale réclusion (sept mois pour les fidèles d'Héviéso, quatre mois pour celles d'Avrekete, trois ans pour celles de Sapata), les pensionnaires du couvent (fillettes, jeunes filles ou jeunes femmes) doivent s'initier aux rites, aux secrets et à la langue spéciale du vaudou qu'elles apprennent à servir.

Energie divine

Au total le système des couvents traite chaque année un nombre impressionnant de jeunes adeptes : en 1974, dans le village d'Anfouin (où résidaient environ deux mille cinq cents individus, étrangers compris), on comptait vingt-trois couvents et plus d'une vingtaine de pensionnaires dans certains d'entre eux.

Instruments de contrainte et de solidarité familiales, d'intégration ou de réintégration villageoise, d'éducation et de résistance aux mouvements centrifuges suscités par la ville et la vie moderne, les couvents n'expriment jamais autant leur caractère social qu'au cours des cérémonies de sortie où, sous les yeux des villageois attentifs, les nouvelles initiées exécutent les danses traditionnelles. Revêtues des attributs de leur dieux (ni la couleur, ni le drapé du pagne, ni l'architecture de la coiffure, ni les éléments de sa décoration — coquillages, végétaux et même tourterelles vivantes dans le cas d'Héviéso — ne sont indifférents, mais l'habit et la parure changent selon les diverses phases du rituel), elles suivent avec un talent inégal, mais une ardeur et un savoir également sans failles, les phrases tour à tour saccadées et plus coulées, plus violentes et plus apaisées des tambours.

A intervalles réguliers, une brusque accélération de la frappe communique pendant quelques longues secondes une agitation remarquablement uniforme à leurs silhouettes d'oiseaux colériques, solitaires et multicolores.

La maladie est un signe des dieux qui distingue les prêtres et les adeptes, les révèle à eux-mêmes et aux autres par le relais de la divination ; c'est, en somme, la toute première étape de l'initiation, l'occasion mais non l'objet du culte des vaudous, tel qu'il s'exprime dans les couvents de famille et de village.

La guérison pour elle-même est davantage l'affaire des petits entrepreneurs en symbolisme et thérapeutique auxquels je m'intéressais particulièrement en 1977. Les vaudous, en effet, ne sont pas simplement la figure centrale de la religion familiale et villageoise. Si les dieux circulent incessamment dans le Sud-Togo, c'est que tout un chacun, en principe, peut en acheter un, principalement à cause de ses vertus thérapeutiques ou protectrices : ainsi voit-on fleurir de petites entreprises thérapeutico-symboliques qui ne constituent pas l'un des aspects les moins étonnants du culte.

Encore quelques nuances doivent-elles être apportées à la définition du libre entrepreneur en ces matières : une fois acheté, un vaudou s'hérite dans la famille ; il coûte cher, à proportion de la renommée de son précédent prêtre (la qualité d'un vaudou tient à sa composition ; il est chargé, comme nous disons d'une pile, d'herbes et de différentes substances ; celui qui vend un vaudou ne vend que la formule, mais il se déplace pour assurer la mise en route de la nouvelle copie conforme). Enfin, seul peut manipuler l'énergie divine sans danger, celui que sa force (biologique, psychique, morale) met à l'abri des effets nocifs de la contamination et des retombées.

La colère de Sapata

Je connaissais Amousou depuis trois ans, lorsque je le retrouvai en décembre 1977. Il était l'un des prêtres guérisseurs les plus connus de la région, spécialisé dans le traitement des maladies cardiaques et de certaines formes de folie, notamment la folie « de religion » qui frappe ceux qui, abandonnant les vaudous, rallient les sectes syncrétiques d'origine blanche (Pentecôtistes, Témoins de Jéhovah). Dans son sanctuaire, près de l'autel de Sapata, à l'intérieur constellé de points bleus et blancs, se dressait un autre autel, interdit celui-là à la curiosité des profanes et où demeuraient certains vaudous guérisseurs, protecteurs ou agresseurs éventuels.

A mon arrivée, nous allions toujours saluer les dieux et faire une libation aux ancêtres avant de rentrer chez lui bavarder, avec l'aide d'un jeune interprète, Jean, que nous connaissions bien tous les deux et dont l'intervention était indispensable, puisque Amousou ne parlait pas un mot de français et que j'étais loin d'avoir avec la langue *guin* une familiarité *suffisante* pour tenir une conversation. Mais les propos échangés étaient si passionnés — d'une passion entretenue, il faut le reconnaître, par la chaleur du *sodabi* (alcool de palme) — que je garde le souvenir d'un bavardage ininterrompu.

Ce jour-là, Amousou, qui se comportait toujours en hôte généreux, m'accueillit avec joie : nous ne nous étions pas vus depuis deux ans et il reconnaissait en moi un auditeur intéressé, toujours prêt à discuter de philosophie, des hommes et des dieux, du temps qui passe et du monde qui change. La nuit tombe tôt entre tropique et équateur : quand les lampes tempête s'allumèrent, vers 6 heures du soir, nous buvions et parlions depuis un bon moment déjà ; Amousou énumérait les individus qu'il avait pu guérir et préserver des attaques des autres. Il existe un vaudou de la sorcellerie, Akpaso, qui constitue un rempart contre la sorcellerie ou, inversement, un tremplin pour lancer des attaques. Amousou en possédait un et n'omettait pas de lui offrir des œufs régulièrement : les œufs sont la friandise préférée d'Akpaso mais aussi des sorciers; quand ceux-ci se présentent à l'entrée de la ferme où demeure leur future victime, ils saluent au préalable leur maître Akpaso qui les convie à déguster les œufs et les détourne ainsi de leur funeste projet.

Etonnant humour, qui veut qu'en définitive les hommes ne soient protégés des maux les plus irrémédiables que par la susceptibilité des dieux ou la goinfrerie des sorciers ; manières de dire, bien sûr, car personne ne peut croire que les petites ruses des hommes déjouent vraiment la colère de Sapata ou des sorciers : quand on ne contrôle plus l'événement, autant le mettre en forme, faire comme si. Est-ce de cette forme d'humour, de cette forme rhétorique du courage que témoigne Amousou lorsqu'il fit soudain allusion à ses pouvoirs et, plus précisément, se prétendit capable de prendre la forme de tout animal de son choix ?

RICO.

Radio-Bénin

Pour que la fête fût complète, il avait allumé son poste à transistors, qui diffusait les nouvelles et les communiqués vigoureusement marxistes-léninistes de Radio-Bénin. « *Si je voulais*, dit Amousou en substance, *je pourrais me changer en chat noir.* » Ce disant, il esquissa du bout des lèvres un appel discret, auquel répondit sa petite chatte noire, qui surgit de la pièce voisine et bondit en miaulant sur la table. Je vis s'agrandir les yeux de Jean qui, mi-goguenard mi-intimidé, trouva pourtant la force de me traduire la suite : « *Si vous revenez la nuit prochaine, je me changerai en bouc blanc.* » Les informations venaient de se terminer et le chœur nasillard des jeunes filles de la République populaire du Bénin entonna *l'Internationale*.

Les historiens avaient leurs archives, les folkloristes leurs survivances, les sociologues leurs statistiques. Le *sodabi* aidant, je me sentais bien loin d'eux. Amousou, Jean et moi venions de *vivre* un moment d'histoire. ■

SCOLASTIQUE

Le nominalisme à la mode

Remis à la mode par la « nouvelle droite », le vieux débat de la philosophie scolastique sur le nominalisme rejoint les interrogations de la physique moderne.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

ON assiste en ce moment à un étrange débat qui semble surgi du fond du Moyen Age : celui qui oppose tenants et adversaires du nominalisme. Soutenue jadis par quelques bons esprits, cette philosophie vient d'être remise à la mode par *Nouvelle Ecole* (1), la revue de la « nouvelle droite » animée par Alain de Benoist, dans un numéro spécialement consacré à cette doctrine — elle-*même plus très nouvelle, puis*qu'elle a pour le moins sept ou huit cents ans d'âge...

Il s'agit pourtant de quelque chose de sérieux. De rien de moins que de la physique contemporaine, de l'interpréta*tion qu'elle donne de la réalité,* et de la philosophie de la connaissance qui la sous-tend : bref, un pavé que la « nouvelle droite » aura eu, en un sens, raison de jeter dans la mare — puisque savants et philosophes *seront maintenant obligés* de prendre position : pour ou contre, il faut choisir.

Disons d'emblée qu'on a de bonnes raisons d'être contre. D'abord, *Nouvelle Ecole* lance très mal le débat, avec un article particulièrement faible du Benoist germanique, Armin Mohler. Celui-ci s'efforce de prouver que le vrai réaliste n'a jamais existé ou ne peut être, au fond, qu'un nominaliste qui s'ignore : mieux vaut l'être, donc, sans l'ignorer. Malheureusement, on va voir que c'est plutôt l'inverse qui est vrai. Le débat est complexe, sans doute, mais il n'est pas impossible d'en clarifier l'enjeu.

Soit l'exemple suivant : mon chien s'appelle Azor et la chienne du voisin Mirza. Si je dis, en montrant du doigt le fidèle animal : « *Ceci est Azor* », l'objet de mon énoncé *peut être identifié sans nul pro*blème. En revanche, si je veux expliquer à mon fils : « *Azor est un chien et Mirza également* », les difficultés commencent : puis-je considérer que la chienne est un chien ? Oui, si par chien j'entends l'« espèce canine ». Mais qu'est-ce qui est désigné, au juste, par l'expression « espèce canine » ? L'espèce canine — en tant qu'espèce — est-elle susceptible d'aboyer ? Et si non, qu'est-ce alors que la *caninité ?*

Le terrible Guillaume d'Ockham

Ici, trois types de réponse s'offrent à nous. Ou bien je crois que la caninité existe réellement quelque part, dans le ciel des idées métaphysiques, où elle coexiste avec d'autres idées plus nobles : celles du Beau, du Vrai, du Bien... et alors je suis réaliste, comme Platon et Guillaume de Champeaux. Ou bien, plus prudemment, j'admets que la *caninité* — l'ensemble des traits communs à tous les membres de l'espèce « chien » — existe bien, mais seulement dans mon esprit : ce n'est qu'une réalité mentale, bref un concept — en ce cas, je suis *conceptualiste*, à la manière du célèbre Abélard. Ou bien, enfin, désireux de supprimer toutes ces entités inutiles qui poussent sur le langage, je déclare sans ambages que la caninité n'est qu'un mot qui ne veut rien dire, que le « chien en soi » n'existe pas et qu'il n'y a donc rien de commun entre Azor et Mirza. Alors, les jeux sont faits : je suis « *nominaliste* » comme Roscelin et surtout comme le terrible Guillaume d'Ockham, surnommé le « Docteur invincible » (1270-1347).

Tel est le problème que nous a légué la philosophie scolastique. Depuis tant de siècles, un élément nouveau aurait-il contribué à *modifier le débat* ? Oui, justement : la science moderne est née à travers l'œuvre de Galilée, de Newton et d'Einstein, les trois « pères fondateurs » de cette discipline étrange qui s'appelle la *physique*. Etrange, la physique l'est pour autant qu'elle paraît (mais qu'elle paraît seulement) perpétuellement en crise : tous les dix ans depuis Einstein, les physiciens remettent complètement en cause les fondements mêmes de leur vision du monde. Ils changent de repère, refont tous leurs calculs, et aboutissent à une nouvelle théorie qui digère gloutonnement les précédentes.

Et pourtant, le monde tourne — les machines marchent, les usines produisent, les avions volent et les ponts tiennent, — ce qui prouve que, même sans savoir ni pourquoi ni comment, les physiciens ont attrapé le réel « par le bon bout »... On peut, dans ces conditions, leur accorder quelque crédit : si leurs « universaux », autrement dit leurs concepts (masse, temps, espace, gravitation, onde, corpuscule) résistent à l'expérience, c'est parce que ce ne sont pas que des mots sans signification.

A partir de là, si l'on doute qu'il existe quelque part une idée de l'onde « en soi », il ne reste plus qu'à s'accrocher aux positions conceptualistes : ce sont les plus raisonnables. Comme la physique, *toute science moderne est donc conceptualiste* dans la mesure où elle suppose que les termes qu'elle emploie correspondent bien à des aspects réels des phénomènes saisis dans notre esprit par le moyen de concepts.

Telle était, par exemple, la position d'Einstein, de Schrödinger, de Planck. Ce serait aujourd'hui — à quelques nuances près — celle de Jean-Pierre Vigier ou de Bernard d'Espagnat (2). Il est vrai que, depuis la découverte des « relations d'incertitude » de Heisenberg — affirmant que l'on ne peut à la fois déterminer la position et la vitesse d'une particule en mouvement, — certains physiciens se sont mis à douter de l'existence d'une réalité objective véritablement distincte de l'observateur.

Dans l'interprétation subjectiviste (dite de Copenhague) que Niels Bohr, par exemple, a donné de la mécanique quantique, le réel se réduit à ce que la théorie peut en mesurer. En conséquence, l'idée de causalité elle-même vacille et la porte est ouverte à tous les irrationalismes — depuis les spéculations d'O. Costa de Beauregard sur la parapsychologie jusqu'au mysticisme vaguement taoïste de F. Capra (3)...

Soleil

Toutefois, aussi longtemps qu'il ne s'agit là que d'hypothèses fragiles, non de certitudes bien établies, le nominalisme des partisans de N. Bohr reste surtout théorique : dans la pratique, nul ne se risquerait à dire que la physique est un discours purement conventionnel — car on ne comprendrait plus, dès lors, comment elle fait pour avoir prise sur le réel.

C'est ce qu'Amin Mohler ne semble pas vouloir voir. Alain de Benoist, lui, a le mérite d'aller encore plus loin : le soleil qui se lève chaque matin n'est jamais le même soleil, déclare-t-il poétiquement. Il s'ensuit que la science, cette fois, ne sert rigoureusement à rien, puisque il n'y a pas au monde deux phénomènes qui puissent rentrer sous la même loi ! Toute connaissance est schématique, abstraite, grise, tandis que le réel, lui, est multiforme, coloré, gai : qui serait assez fou pour vouloir substituer la première au second ?

Mais on pénètre ici dans la contradiction même qui rend le nominalisme intenable : au moment où il affirme la supériorité du réel sur la connaissance et du divers sur l'un, il utilise des termes qui, s'ils ne renvoient pas à des concepts objectifs, ne veulent strictement rien dire. En toute rigueur, donc, le nominaliste devrait s'arrêter de parler — puisque parler c'est manier des concepts, des idées générales, bref, des « universaux » !

Cela lui éviterait, d'ailleurs, de dire des bêtises : dans sa passion de détruire les concepts, Alain de Benoist n'affirme-t-il pas, à la suite de Joseph de Maistre, que « *l'humanité n'existe pas* » et « *qu'il serait injuste que tous les hommes eussent une âme* » ?...

Les races

Cette dernière bourde n'implique nullement, au reste, que seul existe l'individu, la personne concrète : pour Alain de Benoist, l'individu lui-même n'est qu'une abstraction. Seuls existent, selon lui, les peuples et les cultures — on aurait dit, il n'y a pas si longtemps, les races. Mais la race, n'est-elle pas, elle aussi, une abstraction ? Vous n'y êtes pas : la vérité, tout simplement, est que pour *Nouvelle Ecole* il y a de bonnes et de mauvaises abstractions, des abstractions qui servent (une certaine politique) et d'autres qui ne servent à rien ou bien qui embarrassent (celles de la science, par exemple). Alors, il ne reste plus qu'à jeter celles-ci par-dessus bord : on ne garde que les autres...

Telle est, sans doute, l'idée la plus cohérente de ce nouveau nominalisme. Et c'est aussi par là qu'il montre, fort heureusement, le bout de l'oreille ! ■

(1) *Nouvelle Ecole*, numéro 33, été 1979 : « L'idée nominaliste », Editions Copernic.

(2) Maurice Arvonny a rendu compte, dans *le Monde* du 4 décembre 1979, du dernier livre de Bernard d'Espagnat : *A la recherche du réel, le regard d'un physicien*, éd. Gauthier-Villars.

(3) Cf. les propos de F. Capra et O. Costa de Beauregard dans « Nouvelles frontières et vieux débats à Cordoue », *le Monde des sciences et des techniques*, 24 octobre 1979.

ALLEMAGNE

Féminisme et littérature

La femme n'est-elle que le produit de l'imagination des hommes ? C'est ce que soutient Silvia Bovenschen.

JACQUES LE RIDER

LE féminisme allemand est un des plus actifs d'Europe. Il inspire des recherches originales, telle cette étude littéraire de Silvia Bovenschen, *la Féminité imaginée*, qui démonte un des ressorts les plus subtils du « pouvoir patriarcal ».

L'histoire de la sujétion et des revendications du « deuxième sexe » a souvent été écrite. Mais si l'on cherche à travers les âges la présence de la féminité, on s'aperçoit, comme dit Virginia Woolf, « *qu'on ne peut se souvenir de rien. Tous les dîners sont préparés ; les assiettes et les tasses lavées, les enfants envoyés à l'école et partis à travers le monde. Rien ne reste de tout cela. Tout a disparu, tout est effacé* (1) ». Le sexe féminin n'a de véritable tradition que dans l'imaginaire et, pour prendre conscience de soi, la féminité doit se mesurer aux mythes que les hommes ont donnés d'elle. Car elle n'a jamais elle-*même créé ces représentations* et les femmes-écrivains ont généralement reproduit les lieux communs de l'écriture masculine. La femme ne se perçoit que dans le miroir que lui présente le regard des hommes.

« *Dieu a créé la femelle et l'homme a fait la femme* », écrivait Flaubert. Silvia Bovenschen voit en Lulu, le personnage des pièces de Wedekind et de l'opéra d'Alban Berg, l'incarnation de cette féminité constamment travestie par l'imagination masculine. Le peintre Schwarz la nomme Eva, le vieux docteur Goll l'appele Nelli, Schön, celui qu'elle aime, la surnomme Mignon. On la déguise en Pierrot et son portrait peint par Schwarz est l'effigie qu'adorent ses amants. Lulu change de masques et de rôles, elle se voit mythifiée mais toujours mystifiée. Les hommes lui font grief de leur propre faiblesse. Adulée comme sublime hétaïre, elle meurt en prostituée de bas étage.

Sorcière

L'imaginaire ne reste pas innocent. Les sorcières sont un fantasme, mais c'étaient des victimes bien réelles qui mouraient sur les bûchers. Pour s'intégrer à nos sociétés de type patriarcal, les femmes doivent se conformer aux représentations *masculines de leur* « vraie nature ».

Or Silvia Bovenschen constate que depuis trois siècles les discours soi-disant émancipateurs reproduisent avec monotonie les mêmes figures. Les rapports sont pensés en termes tantôt d'égalité, tantôt de différence, voire d'antagonisme. Régulièrement, le schéma égalitaire est mis en cause au nom de la polarité des sexes. Le Siècle des Lumières dresse un programme d'éducation qui *effacera les iné*galités. Mais la « femme éclairée » rebute l'imagination et les hommes se moquent des « femmes savantes ». « *Elles usent de leurs livres comme elles arborent leur montre : pour qu'on voie bien qu'elles en ont une. Mais celle-ci le plus souvent ne marche pas ou ne suit plus le soleil* », écrit le philosophe Kant dans son *Anthropologie*.

Bien plus plaisant paraît le type de Julie ou la Nouvelle Héloïse que Rousseau présente comme le « complément » de l'homme. La raison, l'idéal et les forces créatrices à l'un ; à l'autre, le sentiment, la patience et les lentes gestations. Quand il règle la vie de Sophie, la compagne d'Emile dans son traité *De l'éducation*, Rousseau dit plus crûment le fond de sa pensée : « *Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps.* »

Le « romantisme noir » montre la face cachée de cette image de la « femme sensible », en réactivant le thème de la sorcière, dont Lulu de Wedekind, l'antiféminisme de Weininger et les théories de l'hystérie sont les prolongements. Chez Nietzsche, la polarité n'est plus pensée en termes de complémentarité, mais se transforme en « guerre des sexes ». Pour celles qu'on dit muses ou sorcières, le carcan de la société « victorienne » est la prosaïque réalité.

Intimiste

Et les femmes, face aux luxuriances de l'imagination masculine ? Celles qui élèvent la voix ébranlent à peine les lieux communs. Leur volonté d'émancipation s'épuise entre l'utopie de l'égalité et celle de la complémentarité. Elles fument le cigare et portent le pantalon. Elles excellent dans les genres littéraires qu'on leur octroie : l'art épistolaire et le roman. La poésie, le théâtre, la philosophie restent largement réservés aux hommes. Angela Praesent, qui dirige actuellement aux éditions Rowohlt la collection « Femme nouvelle », constate que rien n'a changé (2). La prose féminine allemande est presque toujours autobiographique, intimiste, timide dans le maniement des idées.

Le texte d'Herbert Marcuse, *Marxisme et féminisme* (3), montre la survivance des schémas que Silvia Bovenschen met au jour dans la littérature du dix-huitième siècle. De même que Rousseau et Kant rejetaient l'idéal égalitaire de la « femme savante » au nom de la « vraie nature féminine », Marcuse ne se contente pas d'une doctrine qui réclamerait seulement l'égalité des droits. « *Dans l'économie et la politique capitalistes, les femmes devraient acquérir les qualités masculines de compétition et d'agressivité pour conservers leur position.* »

Le socialisme féministe, au contraire, prétend libérer les « qualités *féminines* » et remplacer « *la productivité répressive par la réceptivité créatrice* ». Contre le militarisme, la brutalité sociale et sexuelle, la destruction de la nature, il affirme les valeurs esthétiques et le principe de plaisir. La libération de la femme serait aussi celle de l'homme et préparerait l'avènement de l'humanité androgyne.

Mais le féminisme d'aujourd'hui, refuse les idéaux d'émancipation proposés par les hommes. Plusieurs romancières allemandes cherchent à se délivrer des stéréotypes de l'imagination masculine. On peut citer, à l'Ouest, Gabriele Wohmann ou Verena Stefan, à l'Est, Christa Wolf ou Irmtraud Morgner.

Le livre de Silvia Bovenschen vient à point montrer pourquoi il a fallu attendre si longtemps que « *les femmes commencent à respecter leur propre système de valeurs, à chercher un langage pour leur propre sexe, à décrire les femmes comme on ne les avait jamais décrites auparavant* ». ■

(1) *Une chambre à soi.*

(2) « *Littérature de femmes* », *Die Zeit*, 7 décembre 1979.

(3) Conférence à Stanford University, 7 mars 1974.

● Silvia Bovenschen, *Die imaginierte Weiblichkeit*. Edition Suhrkamp n° 921, 1979. 280 pages.

Les amours fous d'Albert Cohen

(Suite de la première page)

— Pensez-vous que le Juif, l'homme de l'exil, atteint un savoir que ne possédera jamais l'homme enraciné ?

— L'exilé a une merveilleuse connaissance que n'aura jamais l'homme pourvu d'une patrie. O perspicacité du Juif qui devine si vite s'il est accueilli de bon cœur ou non, s'il est aimé ou détesté. Je pense soudain à toutes ces qualités que nous donne notre malheur d'être rejetés, d'être mis à part. C'est de ce malheur que naît notre merveilleux amour nuptial, notre dévotion de la famille, citadelle et réconfort. Et c'est ce malheur de ne pas en être qui nous donne cette soif naïve d'être aimés, cette attente d'être accueillis, ce désir de bonté. Ce peuple qui souffre, injustement honni depuis vingt siècles, pour dire d'un chrétien qu'il est bon, il dira qu'il a le « cœur juif ». Oui, il y a un mystère de tendresse dans mon peuple. Un médecin protestant m'a confié que les malades avec lesquels il sent aussitôt un contact humain, une attente de tendresse, sont presque toujours juifs.

— Vous êtes l'homme de plusieurs pays.

— Pourquoi pas ? Un cœur non étriqué peut contenir plusieurs amours, plusieurs patries. Moi, né à Corfou, je me sens un bâtard aimant de la France, amoureux fou de la langue française, qui est une de mes patries, et mes livres sont un arbre de Judée dans la merveilleuse immense forêt française. J'ai d'autres patries, la Suisse très chère qui m'a adopté, l'Angleterre que j'ai appris à aimer. Israël m'est aussi une merveilleuse patrie. Et je suis fier de penser que, par une décision récente des autorités israéliennes, une grande forêt sera bientôt implantée aux environs de Jérusalem et portera mon nom.

— Dans un de vos livres, Mangeclous craint l'Etat juif. Il craint que le Juif y cesse, dans le bonheur, d'être Juif. Il a peur que le Juif devienne un soldat courageux, qu'il perde son intelligence et qu'il se transforme en une sorte de Hollandais très blond et très confortable.

— Laissez parler Mangeclous qui annonce souvent des malheurs pour le plaisir. Je l'ai réconforté en lui annonçant que, bien que vainqueurs et courageux, les soldats juifs détestent la guerre, la méprisent. De plus, je l'ai rassuré en lui promettant que notre Dieu, en sa solitude, nous prépare certainement quelque nouvelle catastrophe qui nous gardera Juifs de bonne sorte.

Macaques

— Cette fragilité qui est en vous...

— C'est vrai. Tout ce qui fait d'Israël un peuple d'antinature, le peuple de la loi et des commandements qui force l'ancienne bête à devenir un homme. Tout ce qui fait de moi un homme qui a l'horreur et le mépris de la force qui, physique ou sociale, est le pouvoir de nuire et dont l'ultime secrète racine est le vieux pouvoir paléolithique de tuer, lourde pierre haut levée. O horreur des foules putains adorantes de la force qui, lors d'un de ces bains de foule aimés des puissants, s'exaltent, sont heureuses, sont fières d'avoir touché la main ou le bras du chef puissant, du cher dangereux pour s'en sanctifier. Ainsi d'ailleurs font les macaques lorsque *le plus haut congénère arrive* pour un bain de foule. Ils se hasardent à caresser doucement, dévotieusement le bras dangereux et se mettent aussitôt en position féminine de réception sexuelle. Oui, ce que je sens de plus juif en moi, c'est l'horreur de la force. Mon dégoût quand je pense à ces écrivains qui s'extasiaient devant le sourire « si bon » de Mussolini et de Hitler. O leur extase sexuelle devant le grand mec.

— Ces foules sont le contraire de votre héros Mangeclous.

— Mangeclous est un grand personnage. Il est menteur, tendrement menteur, parce qu'il est un artiste qui a besoin de grandeur et de beauté. Il est excessif, il est aimant, il est chaleureux, il est intelligent avec violence. Il adore ses trois bambins qu'il tourmente par tendresse et pour les bronzer de vitalité commerciale afin d'en faire des réussisseurs et des redoutables de Wall Street.

— Mangeclous n'est-il pas la confluence de la tradition rabelaisienne et orientale ?

— Mangeclous a une richesse et une splendeur et une finesse et une tendresse et une perspicacité que n'ont jamais eues les héros rabelaisiens. Gargantua est si terne à côté de Mangeclous. Mangeclous est un gentilhomme. Gargantua est un horrible bonhomme. Il profite seulement d'avoir été écrit il y a *quelques siècles.*

— Aimez-vous la littérature allemande ?

— J'ai consacré beaucoup de temps à mes aimées. J'ai à peine eu le temps d'écrire quelques livres.

— « Belle du Seigneur », c'est la nostalgie des amours passées et leur résurrection par l'écriture.

— C'est ma dernière grande aventure. Mais, chose curieuse, aussi étrange qu'elle puisse vous paraître, je reçois encore, à quatre-vingt-quatre ans, des lettres d'amour de mes lectrices.

— Votre femme n'est pas trop jalouse ?

— Les lettres d'amour que je reçois, nous les lisons ensemble.

— Le suicide est souvent présent dans votre œuvre.

— L'endroit le plus sûr pour se donner la mort est la deuxième intercostale.

— Croyez-vous en Dieu ?

— Non. Nous ne sommes pas le peuple élu de Dieu. Dieu est notre élu et il a le même caractère que les grands de son peuple.

— Avez-vous été ému par le voyage de Sadate à Jérusalem ?

— Le geste de Sadate était beau. De l'Orient où j'ai vécu je garde quelque tendresse pour les Arabes.

— Quelle est l'ambition supérieure d'un écrivain?

— Etre aimé. Assez, je suis fatigué. » ■

GÉNÉALOGIE

Quand un juif cherche ses aïeux

PIERRE CALLERY

PARMI les jeunes gens auxquels ont été remis, le 18 novembre dernier, les prix scientifiques Philips (1), Guillaume Levy-Lambert a reçu le troisième de 5 000 francs, pour une recherche généalogique en milieu israélite. Son étude, sur sa propre famille, dont tous les membres sont juifs, dénombre avec certitude environ quatre cents personnes. C'est assez peu, pensera-t-on, en comparant avec les possibilités d'une recherche menée en milieu catholique, ou même protestant. Pourtant, c'est énorme si l'on songe à la situation des israélites qui n'avaient pas le droit de résider en France sous l'Ancien Régime, sauf dans quelques localités, et qui n'avaient même pas toujours de nom avant la Révolution.

Comment en ce cas peut-on procéder ? Le commencement de la recherche est analogue à celui de toutes les autres : demander la copie intégrale de son acte d'état civil, de ceux de ses parents, de ses grands-parents.. Notre lauréat s'est tourné très vite vers la visite des cimetières et l'examen des inscriptions funéraires. Presque uniquement orienté en France vers les israélites d'Alsace-Loraine (ashkenazes), il a eu la joie de s'apercevoir que les Allemands avaient très généralement respecté le petit cimetière juif des villages. Toutefois, si les plaques sont partiellement rédigées en français depuis 1850 environ, antérieurement elles le sont exclusivement en hébreu. Pourtant, les monuments funéraires datent parfois de très longtemps, et leur examen en vaut vraiment la peine.

En effet, l'inclusion des juifs dans l'état civil n'a pas eu lieu en 1792 comme pour les catholiques et les protestants, elle ne s'est réalisée qu'à la suite du décret du 20 juillet 1808. Même alors, son application fut fort difficile, et de nombreuses rectifications furent demandées les années suivantes.

Les israélites durent alors adopter un patronyme et un prénom fixes. Jusqu'à cette date, ils possédaient un nom individuel suivi de celui de leur père et souvent d'un surnom. Ce dernier devint le patronyme. Ils purent le choisir comme ils le voulaient. C'est ainsi que *Cohen* (rabbin, chef spirituel) et *Levy* (gardien du temple) eurent les faveurs de beaucoup. Des lieux d'origine furent également adoptés : Morange, Créange, et même Lyon (celui-ci fut souvent utilisé comme prénom). Certains surnoms furent traduits en français. *Ice* se transforma en *Lièvre*.

Quelles que soient les dénominations, n'y avait-il donc rien auparavant qui permît de retracer les filiations ?

Souvent c'est très difficile. Pourtant quelques documents existent effectivement.

L'article 25 des lettres patentes du 10 juillet 1784 régla l'état civil des juifs d'Alsace en stipulant que tous les actes seraient déclarés devant le juge du lieu et inscrits sur un registre tenu en double exemplaire. Ces documents sont conservés, pour le Haut-Rhin, au dépôt des archives départementales ; mais, pour le Bas-Rhin, il ne subsiste rien avant 1808. Enfin, notre lauréat a eu connaissance d'une soixantaine de contrats de mariage rédigés en hébreu, déposés aux archives départementales de Colmar. Trois d'entre eux concernent ses ascendants !

Chez les sefarades

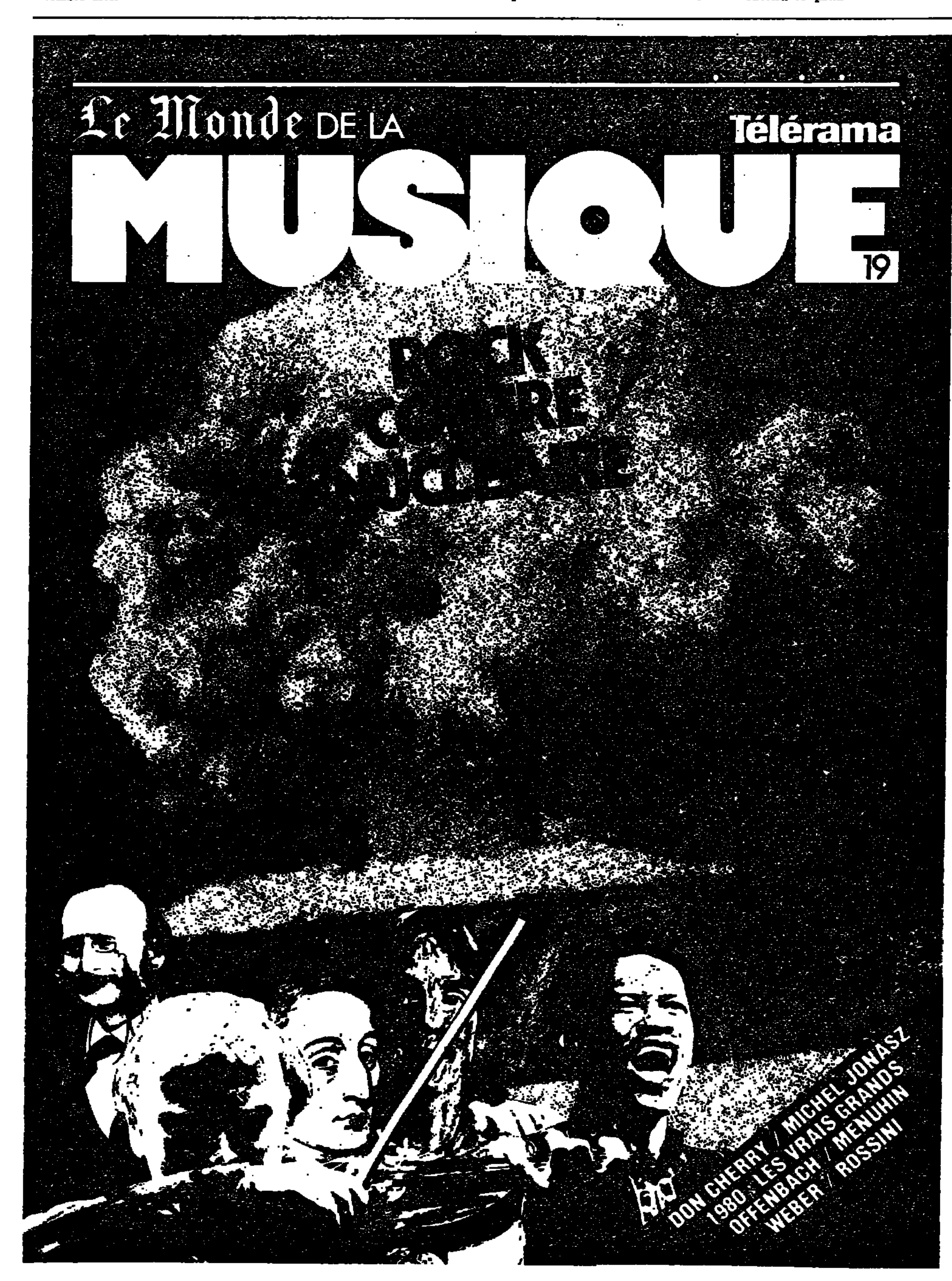
Toutefois, pour l'Alsace et la Lorraine, quelques registres religieux furent tenus, tenus et mal tenus, et généralement perdus maintenant. Une exception doit être signalée. La ville de Metz possède un état civil israélite de 1717 à 1792, sans solution de continuité. Il est conservé aux archives départementales.

Telle est la situation chez les ashkenazes, les ancêtres de notre lauréat. Mais qu'en est-il des sefarades, ceux du sud de la France ?

Alors que ceux-là étaient en perpétuels déplacements entre l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne ou la Pologne, au gré des brimades et des persécutions, ceux-ci se trouvaient dans une situation bien meilleure, beaucoup plus stable. Ceux du Sud-Ouest (à Bordeaux et à Bayonne), possédaient toute liberté de culte depuis avril 1550, et différents registres remontant au dix-huitième siècle subsistent encore de nos jours (aux archives municipales de Bordeaux, en particulier). Ceux du Comtat-Venaissin (à Avignon, à Carpentras, à Cavaillon et à L'Isle-sur-Sorgue) dressèrent des registres de circoncision depuis novembre 1620. En 1763, l'état civil de tous les juifs et de toutes les juives fut prescrit par la Congrégation du Saint-Office. Les registres en sont conservés dans les quatre communes citées.

Bien sûr, il ne s'agissait que de villes exceptionnelles, car la déclaration du 23 avril 1615 expulsait de France tous les juifs. Guillaume Lévy-Lambert estime que ces israélites étaient en très petit nombre relativement à ceux de l'Alsace et de la Lorraine, qu'ils ont réussi, dès l'Ancien Régime, à se créer une place privilégiée comme médecins, avocats, etc., et qu'il est donc plus facile pour leurs descendants d'arriver à les retrouver. Seulement, notre lauréat descend exclusivement des ashkenazes. C'est infiniment plus difficile. Et c'est pour cela qu'ayant quand même réussi sa recherche il a obtenu le prix. ■

(1) Lire *le Monde* daté 18-19 novembre 1979.



NUMISMATIQUE

Naissance de la monnaie

ALAIN WEIL (*)

L'APPARITION de la monnaie dans la civilisation occidentale est un événement capital que l'on a souvent analysé de manière confuse, amalgamant le problème des origines des pièces de monnaie avec celui de la nature de la monnaie. Nous n'ouvrirons pas le débat sur ce dernier sujet pour lequel de nombreuses théories philosophiques et psychanalytiques ont été émises (1) et nous essaierons de décrire l'entrée de l'argent dans l'histoire du seul point de vue numismatique.

La naissance de la monnaie grecque, c'est-à-dire la naissance de la monnaie elle-même, coïncide avec deux révolutions, l'une économique et l'autre artistique.

La monnaie est un instrument matériel d'échange économique répondant aux critères suivants : il est constitué d'un matériau résistant aux dégradations de toutes sortes et ayant par sa nature une valeur propre ; il possède un poids déterminé s'inscrivant dans un système pondéral préétabli ; il porte la marque d'une autorité responsable, garantissant la valeur de la monnaie, c'est-à-dire à la fois la nature du matériau et son poids.

Les premiers échanges économiques de l'humanité appartiennent à la civilisation du troc, mais bien vite se fit sentir le besoin d'un instrument d'échange plus approprié et c'est ainsi que naquirent les premiers documents prémonétaires tels que barres de cuivre ou de fer, disques ou lingots de métaux précieux.

C'est seulement au septième siècle avant J.-C. que va naître, en Asie-Mineure, la véritable monnaie lorsque les Lydiens auront eu l'idée de garantir la valeur des lingots métalliques par l'apposition d'une empreinte. D'abord fabriquées en électrum, alliage naturel d'or et d'argent, les monnaies sont ensuite réalisées en métal précieux pur, or ou argent, à l'initiative du roi lydien Crésus, qui utilisa l'or charrié par le fleuve Pactole pour frapper les fameuses « créséides ».

A la civilisation du troc succède définitivement la civilisation de l'argent : c'est la première révolution d'ordre économique que nous apporte la naissance de la monnaie. Elle est d'une importance capitale puisque dès lors, à toutes les époques et dans presque tous les pays du monde, on a frappé monnaie et que de nos jours cet instrument privilégié d'échange économique est resté le même dans sa forme à quelques améliorations techniques près.

Propagande

La seconde révolution est d'ordre artistique. La naissance de la monnaie coïncide avec un moment décisif de l'art grec ; celui de la conception figurative des mythes et des symboles et celui de l'invention de l'effigie du dieu-homme déjà présent dans les récits homériques.

L'art monétaire nous donnera certains des chefs-d'œuvre de l'art grec. Il peut paraître paradoxal que des choses purement utilitaires comme les pièces de monnaie aient été l'objet de soins artistiques ; ce serait oublier trois raisons fondamentales, dont les deux premières sont propres à la Grèce et au monde antique tandis que la dernière est toujours d'actualité. La première tient à l'importance de l'influence religieuse dans la frappe des monnaies antiques ; toute la symbolique présente sur les pièces reflète souvent le portrait d'une cité ou d'un Etat.

La seconde est la conception esthétique de l'âme et de la pensée grecques qui se sont refusées à créer des objets sans beauté même pour des fins utilitaires. La troisième est le rôle de propagande qu'a joué et que peut encore jouer de nos jours la monnaie d'un pays, tant à l'intérieur de ses propres frontières qu'à l'extérieur, rôle non négligeable sur le plan du rayonnement politico-économique.

Tout au long de l'histoire de la Grèce, l'art monétaire suivra l'évolution stylistique de l'ensemble des autres formes d'expression artistique.

Après son invention en Lydie vers 650 avant J.-C., la monnaie connut un grand succès et quitta les rivages de l'Asie-Mineure pour aborder ceux de la Grèce continentale. C'est ainsi que les premières monnaies grecques peuvent être datées d'environ 625 avant J.-C. Ce sont des statères d'argent de la ville d'Egine offrant d'un côté la représentation d'une tortue de mer, symbole de la ville, et de l'autre côté un carré creux.

Poulains de Corinthe

Puis vers 575 avant J.-C., apparaissent, conjointement à Corinthe et à Athènes, des monnaies qui vont connaître un succès extraordinaire et qui joueront un rôle prépondérant dans les échanges économiques du monde grec.

Les « poulains » de la ville de Corinthe vont être frappés sans interruption de 625 à 300 avant J.-C. Ces statères d'argent dénommés « poulains » à cause de la représentation de Pégase qui les orne, présenteront à l'époque archaïque un carré creux (une incuse) qui fut, par la suite, remplacé par la représentation d'Athéna coiffée du casque corinthien.

Les « chouettes » d'Athènes connurent une vie encore plus longue puisque — à l'exception de quelques interruptions — elles furent monnayées pendant près de cinq siècles ! (de 575 environ à 86 avant J.-C.). Elles constituent un des classiques du monnayage grec et sont aujourd'hui difficiles à trouver en bel état de conservation.

A la suite d'Egine, de Corinthe et d'Athènes, la plupart des grandes cités grecques eurent leurs propres monnaies représentant souvent des animaux ou des divinités (Zeus, Apollon, Hélios, Pan, Héraklès, Poséidon, etc.).

Frappe manuelle

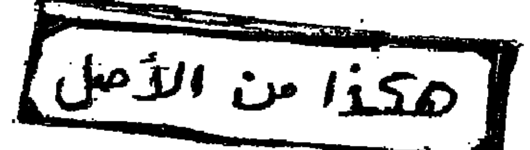
Tous ces monnayages ont une grande valeur artistique, chaque monnaie ayant d'ailleurs son individualité au sein d'un type monétaire donné, du fait de la technique de frappe manuelle (au marteau) et de la fragilité des coins monétaires, qui ne pouvaient frapper qu'un nombre assez limité d'exemplaires avant d'être détériorés. Beaucoup de monnaies qui nous sont parvenues sont donc de coins différents et, comme les coins étaient eux-mêmes gravés à la main, elles présentent des variantes sensibles de représentation et de style.

Du point de vue de l'historien l'ensemble du monnayage grec forme une suite documentaire d'un intérêt exceptionnel, aussi bien sur les événements politiques et économiques que sur la spiritualité, les croyances et les mythes de l'Antiquité. Enfin, cette monnaie, dont nous avons décrit la naissance du temps des prédécesseurs de Crésus, est immortelle ou plutôt elle survit à sa propre mort comme l'a si bien vu Jean Babelon (2) : après sa démonétisation elle ne vaut plus que par son métal et elle se cache alors, enfouie, égarée ou thésaurisée, pour resurgir un jour, à l'occasion de la découverte d'un trésor, transcendée en objet d'art du passé pour le profit des historiens et la joie des collectionneurs. ■

(*) Expert numismate.

(1) Cf. notamment *Psychanalyse de l'argent*, par Ernest Borneman (PUF).

(2) Jean Babelon, *Les monnaies racontent l'Histoire* (Honoré Champion).



NUMISMATIQUE

Naissance de la monnaie

ALAIN WEIL

Poulains

Frapp

Propagande

PARIS

Les jardiniers à l'école

On se bouscule, au jardin du Luxembourg ou à Vincennes, pour s'initier aux secrets des maîtres-jardiniers.

MICHÈLE LAMONTAGNE





GERARD OMEZ.

JEUDI, 8 h. 30. Les joggers transpirent dans les allées du Luxembourg. Direction le pavillon Davioud. Pointage à l'entrée. Retour normal à la discipline scolaire car les cours gratuits de jardinage organisés ici depuis cent soixante-dix ans ne désemplissent pas. Quatre absences justifient donc l'élimination qui ouvrira la porte à plus assidu. Et la liste d'attente est longue, très longue, qui voit en novembre les inscriptions quasiment closes pour septembre prochain.

La petite salle, triste comme le bureau d'un *fonctionnaire*, est bondée. Une bonne centaine d'élèves studieux notent avec application sur classeurs et cahiers à spirale tout ce qu'un futur jardinier doit savoir sur le cerisier, le prunier et l'abricotier.

Avec gentillesse, la compétence du vrai praticien et beaucoup de simplicité, le professeur explique la plantation, le choix des variétés, les traitements. Il fournit des idées, illustrant son propos de clichés en couleurs qui donnent l'eau à la bouche. Peu de *mots trop techniques*, mais nul ne semble perdu dans les branches chiffonnes, les coursonnes, les palmettes, le débourrement... termes étudiés dans les cours précédents. Peu de questions, qui détruiraient sans doute le rythme d'une conférence dont personne ne veut perdre un mot.

« A l'Ecole d'horticulture du jardin du Luxembourg, confirme l'un des deux responsables de la conservation des parcs qui ont en charge les cours « jardin fruitier » et « jardin d'agrément », *nous recevons des élèves des horizons les plus divers. »* Ici, généraux en retraite, pédégès bucoliques et femmes du monde côtoient le petit employé, le conducteur d'autobus, la secrétaire et même l'éternel étudiant barbu que l'on soupçonne de venir rêver à sa future reconversion écologique. Tous sont réunis par une même curiosité intellectuelle certaine et le désir d'embellir le jardin d'un somptueux hôtel particulier ou de quelque « Sam-Suffit » de banlieue.

A partir de janvier commence le moment attendu des travaux pratiques dans cet étrange verger en plein cœur de Paris, vestige de l'époque où les pères chartreux y produisaient des fruits renommés. Par petits groupes d'une trentaine, les élèves sont initiés à la taille sous la conduite de moniteurs aussi soucieux de transmettre leur savoir que d'éviter d'irréparables dommages aux arbres de ce véritable conservatoire des formes et variétés fruitières qu'est devenu le verger du Luxembourg. D'autres groupes établissent des projets d'aménagement de jardins. Certains se retrouveront par la suite dans la très vivante Association des auditeurs des cours du Luxembourg, qui propose pour la bien modique somme de 45 francs des séries de causeries et une petite revue — *Plaisir du jardin* — qui élargiront leurs connaissances. Sans oublier les bourses aux plantes où l'on échange ses trésors entre amateurs *et quelques voyages dans* de belles propriétés privées.

Jeudi, 18 heures, rue de Grenelle. Les fauteuils de la Société nationale d'horticulture de *France sont moelleux et confortables.* Un gigantesque bouquet, sans doute œuvre des amateurs de la section art floral de la société, orne l'estrade. Ce soir, une centaine de participants viennent apprendre à bien aménager terrasses et balcons. Sujet trop technique, absence de photos, ton quelque peu monocorde de l'orateur ou distance créée *par l'estrade et le tableau noir...* Le courant passe mal et, dès 19 heures, les rangs se vident dans un va-et-vient fort désagréable. Pourtant le professeur répond avec beaucoup de bonne volonté aux questions personnelles, ce qui n'a pas l'heur de plaire à tous. *« Laissez parler le conférencier »,* interrompt sèchement un monsieur bien mis qui n'a *pas* digéré dix années de contestation étudiante.

Les cours de la S.N.H.F. font recette à tel point que les organisateurs ont ressenti la nécessité de doubler leur programme. Mais il leur manquera toujours la pratique qui permet aux jardiniers néophytes de passer de la plume à la bêche.

De vrais jardins

Samedi 9 heures, Vincennes. *Enfin de vrais jardins où la boue* colle aux pieds et le froid pince dans le petit matin. Bottés de caoutchouc, gantés de cuir, le visage enfoui dans une grosse capuche, une vingtaine d'élèves s'appliquent à recopier le tableau du forçage des endives sur un cahier d'écolier.

Ici, le cours s'effectue *in situ* : dans les serres pour les plantes d'appartement, au potager pour les cultures légumières, dans les plates-bandes pour les fleurs ou arbustes. Un professeur fait vivre son sujet par la manipulation *chevronnée des outils spécialisés* devant un aréopage de quarante à cent candidats studieux jusqu'à enregistrer au magnétophone les paroles du maître. Attention ! si l'on veut accéder en deuxième année, il faut montrer qu'on a bien assimilé le programme. Un diplôme sanctionne ces études volontaires et donne droit d'accès à l'Association des auditeurs des *cours de l'école Du Breuil.*

« Quand les beaux jours reviennent, l'auditoire se restreint », explique un professeur. Les amateurs vont mettre en pratique *dans leur jardin de campagne* les notions acquises en hiver. Comme ailleurs, les cours de l'école Du Breuil, organisés par la Ville de Paris, sont complets plusieurs mois avant leur ouverture. Preuve une nouvelle fois de la passion du jardinage qui gagne le cœur des Français.

Dans la région parisienne, on trouve de quoi répondre au désir de connaissances et à la demande de quelques centaines de personnes seulement. Un bon créneau à travailler, diraient les publicitaires.

La plupart des grandes villes de province qui disposent de services d'espaces verts ont fait de louables efforts en ce domaine. Il est certain que la qualité et l'intérêt des cours dépend plus de la personnalité de l'organisateur que des moyens financiers offerts.

Mais, à Paris, où trouver les terrains pour de véritables travaux pratiques, où créer une initiation bien nécessaire pour les enfants dont le goût pour la nature s'affirme ? A part quelques rares initiatives de jardins scolaires et d'ateliers verts, on est bien loin de ces vastes « *educational gardening programs* » que proposent à des milliers d'écoliers et étudiants depuis le début du siècle les grandes cités américaines. ■

Adresses

● **Ecole d'horticulture du Jardin du Luxembourg, 64, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.** — Cours hebdomadaires d'octobre à juin gratuits (jardin fruitier et d'agrément).

● **Association des auditeurs des cours du Luxembourg,** pavillon Davioud, 55 bis, rue d'Assas, 75006 Paris. — Cotisation annuelle : 45 F. Conférences, conseils techniques (fruitier, potager, agrément).

● **Société nationale d'horticulture de France,** 84, rue de Grenelle, 75007 Paris, téléphone : 548-81-00. — Cotisation annuelle : 45 F plus abonnement pour une série de quatre cours hebdomadaires : 40 F (initiation au jardinage, fruitier, potager, *plantes d'appartement*).

● **Villes de province.** — Renseignements à la mairie ou au siège des sociétés locales d'horticulture.

● **Ecole Du Breuil,** route de la Ferme, 75012 Bois de Vincennes. — Cours hebdomadaires d'octobre à juin : 45 F (initiation au jardinage, fruitier, potager, plantes d'appartement).

● **Pour un perfectionnement** au niveau professionnel, l'Ecole nationale supérieure d'horticulture *propose douze séances* placées le vendredi après-midi, à partir du 25 janvier 1980 jusqu'en juin, au prix de 1 380 F le cycle dans les potagers du roi. Cette somme est déductible de la contribution obligatoire à la formation continue, mais également ouverte aux amateurs. (E.N.S.H., 4, rue Hardy, 78000 Versailles, téléphone : 951-61-29.)

TENNIS

La chasse aux sponsors

Borg, Connors et McEnroe auront gagné chacun plus de 10 millions de francs en 1979. Yannick Noah est sur leurs traces. Des cabinets spécialisés s'occupent de leurs affaires.

YVES AGNÈS

LE numéro un du tennis mondial, le Suédois Bjorn Borg, aura gagné environ *3 millions de dollars* (12 millions de francs) en 1979. Et il vient de signer, avec la seule firme Donnay — fabricant de raquettes — un contrat « juteux » lui assurant pour cinq ans environ 20 millions de francs (*le Monde* du 27 novembre). Ses deux principaux rivaux, les Américains *Jimmy Connors et John Mc* Enroe, auront touché aussi cette année leur milliard de centimes.

Pour les deux cents meilleurs joueurs professionnels qui ont formé l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), il n'y a plus de saison creuse. Le Grand Prix — patronné par Colgate et que la firme automobile Volvo vient de reprendre pour 750 000 dollars en 1980, 825 000 en 1981 et 875 000 en 1982 — comptait en 1979 quatre vingt-quatorze tournois répartis sur les cinq continents. Les prix distribués aux joueurs pour ces tournois varient de 50 000 dollars (minimum obligatoire) à 375 000 dollars, soit au total environ 10 millions de dollars pour l'année. En outre, les joueurs sont désormais *utilisés dans des tournois* d'exhibition, hors Grand Prix. On estime que les gains procurés par ces exhibitions et par les contrats publicitaires de toutes *sortes sont* deux à trois fois supérieurs aux prix récoltés dans les tournois officiels.

Comment gérer au mieux sa carrière sportive et sa carrière *financière* dans de telles conditions ? Un joueur de haut niveau ne peut plus tout à la fois courir les tournois... et les contrats. Organiser ses exhibitions et poursuivre son entraînement. Trouver *des combines pour* échapper au fisc (Borg est domicilié à Monaco à cet effet), ou des investissements rentables pour ses gains. Il lui faut un manager, à côté de son entraîneur sportif. C'est ce que proposent des cabinets américains spécialisés. Moyennant pourcentage sur les recettes (10 % à 25 % selon les cas), ces cabinets d'affaires prennent en charge tous les « soucis » des joueurs professionnels. Ils font la chasse aux firmes pour qu'elles deviennent les « sponsors » de leurs poulains. Ils organisent leurs exhibitions. *Certains joueurs leur* confient la gestion de leur fortune. Ils apportent aussi leurs concours aux villes ou aux associations qui organisent les tournois. Moyennant finances, bien sûr.

L'une des tâches de ces cabinets consiste à montrer aux annonceurs publicitaires potentiels qu'ils ont intérêt à jouer la carte du tennis. Comme d'autres ont utilisé pour une marque de boisson l'image de Louison Bobet, de Bernard Hinault ou de Michel Platini. L'engouement actuel pour le tennis est tel qu'il y a à la fois un gros marché publicitaire pour les fabricants d'équipements sportifs et une image de marque à utiliser pour tout autre produit. En France, la montée de la nouvelle idole, Yannick Noah, est un puissant élément attractif. Noah, vingt-cinquième joueur mondial, aurait largement dépassé en 1979 le million de francs de revenus.

Surtout, le public du tennis est un public privilégié pour les publicitaires. Malgré la démocra*tisation de ce sport* (1 500 000 joueurs en France contre 300 000 il y a dix ans), il touche encore en priorité le dessus du panier social. De très sérieuses études de marketing aux Etats-Unis montrent que le revenu moyen de l'Américain joueur de tennis (amateur) — ils sont 28 millions — est deux fois supérieur à celui de l'Américain moyen. Une belle « cible » pour les marques... Et puis, il y a maintenant la télévision. La retransmission des tournois de Roland-Garros et de Wimbledon a fait faire au tennis un bond *de popularité.*

Un marché mondial

Deux gros cabinets rivalisent sur le marché mondial. D'un côté l'International Management Group de Mark Hume McCormack, a Borg comme tête d'affiche. De l'autre, quatre avocats autour de Donald Dell, ancien capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, ont fondé en 1970 la Professionnal Services Inc. *Ces derniers* ont aussi dans leurs cartons des joueurs de premier plan comme Roscoe Tanner (numéro 5 mondial), Arthur Ashe (numéro 8), *José Higueras (numéro 9) et...* quatre joueurs français : Noah, Jauffret, Dominguez et Portes.

Ces quatre joueurs furent la dot dans la corbeille de mariage, en 1977, quand Donald Dell voulut créer une filiale européenne. Pierre Darmon (ancien premier joueur français, neuf fois champion de France et directeur pendant dix ans des Internationaux de France à Roland-Garros) et Philippe Pimpaneau (tête de seconde série en France pendant plusieurs années et ancien responsable commercial de la Chemise Lacoste) sont aujourd'hui les patrons de Proserv-Europe, société filiale du cabinet américain. Leur expérience des milieux du tennis permettait à ce dernier d'« occu*per le terrain » en Europe,* de tenir ainsi la dragée haute à l'équipe rivale. Des locaux discrets à Paris, deux assistantes seulement, mais une présence efficace sur le marché. Pour sa troisième année, Proserv-Europe annonce 1,5 million de francs de recettes. L'un de ses *atouts* : les relations étroites que le cabinet entretient avec la Fédé*ration française de tennis. Ainsi,* pour les Internationaux de France à Roland-Garros, la retransmission télévisée du tournoi en dehors des pays couverts par l'Eurovision (14 pays en 1979) est négociée entre eux. La F.F.T. s'appuie sur Proserv-Europe pour l'organisation de certains tournois, comme le championnat national. Récemment, le Tour de France du tennis — tournée de popularisation avec des vedettes françaises et étrangères — a été organisé en commun, recettes publicitaires à la clé, parmi lesquelles le patronage de *la firme* Mercedes.

Reste ce qu'il est convenu d'appeler la « morale du sport ». Devant l'inflation galopante des tournois et exhibitions et la marée montante des dollars, les commentateurs s'émeuvent à droite et à gauche dans des journaux politiquement opposés. On part *en guerre contre* des « folies » qui compromettent le tennis. Ou du moins l'image de noblesse désintéressée associée traditionnellement au sport. En oubliant au passage que le football ou la boxe, pour ne citer qu'eux, sont aussi des « affaires » à l'échelle mondiale. Et les Jeux olympiques une énorme bourse commerciale. Les nostalgiques de l'époque des « Mousquetaires » peuvent verser une larme à la mémoire du baron de Coubertin. Autrefois, il fallait avoir de l'argent pour jouer au tennis *ou s'y intéresser. Mais on* ne le disait pas. ■

VARIATIONS

Réhabilitons le hasard !

PIERRE DROUIN

AVEC Heisenberg, puis Jacques Monod, le hasard avait retrouvé ses lettres de noblesse. N'était-ce pas, au fond, la béquille du savant ? Depuis, il a mauvaise presse. L'aléa envahit à tel point l'horizon qu'on ne sait plus où donner de la tête. On cherche désespérément à quoi se raccrocher, à renifler parmi les « scénarios du futur » proposés celui qui est le plus vraisemblable, pour essayer d'éliminer quelques-uns de ces intolérables points d'interrogation plantés dans le sable de l'avenir. Ah ! si l'on pouvait quadriller les perspectives politiques et économiques du monde et tracer des jardins à la française, au lieu de s'avancer dans ce fouillis de style anglais, en attendant la vraie jungle !

De là à souhaiter que la machine s'installe là où l'homme bafouille, il n'y a qu'un pas que franchissent allégrement tous ceux qui s'irritent de l'incertitude. Quand M. Pierre Massé écrivait *le Plan ou l'anti-hasard*, il était tout à fait dans son rôle : aider le pouvoir à élaborer la politique souhaitable en éliminant le plus possible d'inconnues, l'essentiel étant de préserver la cohérence entre les choix. Mais ce « sage » n'a jamais pensé qu'on pouvait faire programmer les décisions par des ordinateurs.

On n'est pas encore arrivé à ce point de démission, mais tout juste. Il est donc temps de réhabiliter le hasard, ce soleil de la vie, sans quoi « *les choses ne seraient que ce qu'elles sont* ». Roderick Seidenberg, dans son *Homme post-historique*, écrivait, en 1950, que, à mesure que progressent la science et la technologie, seul l'homme apparaissait « *comme une entité rebelle, imprévisible, au sein d'un univers traitable d'autre part* ». Le jour où l'individu deviendrait — sous la pression de la science — une pièce du système, il serait conduit à une sorte de suicide.

Le hasard, comme défense contre l'embrigadement ou le cours trop canalisé d'une vie, il y a belle lurette que les peuples s'en servent à travers le jeu. Qu'il monte à la tête de trop de monde, que le tiercé soit devenu une institution nationale et que les tapis verts des casinos voient trop de « drogués » flirter avec l'indéterminé, bon, on ne fermera pas les yeux pour la beauté de la cause. Mais de la pomme de Newton à la marmite de Papin, combien de découvertes sont nées aussi d'un fulgurant coup de hasard, déclenchant le mécanisme de l'intelligence !

En fait d'imprévu, n'êtes-vous pas servis, diront ceux qui voient défiler l'actualité ? Ne confondons point. A bien réfléchir sur ce qui survient au monde, la part de hasard est fort mince. C'est le plus souvent au terme d'une implacable logique que l'inattendu arrive, qu'il s'agisse de la bourrasque des prix du pétrole, du réveil de l'islam intégriste, de l'agonie du Cambodge, etc. C'est à desserrer les carcans de l'enchaînement des causes et des effets funestes, à démonter cet « arbre de défaillances » dont parlent les assureurs, que les hommes devraient s'employer, en faisant jouer de nouvelles solidarités, et, pourquoi pas, en permettant au hasard, jamais admis aux tables de conférence de redistribuer les cartes, plus malicieusement que selon les seuls rapports de force...

Que serait la culture sans le hasard ? « *Qu'en resterait-il, si chacun ne lisait que ce qu'il désire objectivement ?* » (1). Qui n'a ressenti l'émotion suscitée par l'errance sans but dans une bibliothèque, et la joie d'avoir feuilleté inopinément tel auteur oublié ?

Les Anciens avaient fait du hasard un dieu. Nous en avons fait des « lois », celles des probabilités. Le hasard, comme l'amour, n'a jamais connu de loi. ■

(1) *L'Information demain*, par J.-L. Lepigeon et D. Wolton. La Documentation française 1979.

Le Monde
DIMANCHE



La mauvaise nouvelle

par Vladimir Nabokov

EUGENIA ISAKOVNA MINTS était une vieille émigrée, veuve, qui s'habillait toujours en noir. Son fils unique avait trouvé la mort le jour précédent. Elle n'avait pas encore été prévenue.

C'était un jour de mars en 1935 et, après une aube pluvieuse, une moitié de Berlin se reflétait dans l'autre, sur un plan horizontal où s'entrecroisaient des lignes brisées, *et coetera*. Les Chernobylski, de vieux amis d'Eugenia Isakovna, avaient reçu le télégramme de Paris vers les 7 h. du matin, et, quelques heures plus tard, une lettre était arrivée par avion. Le directeur du personnel de l'entreprise où Misha travaillait annonçait que le pauvre jeune homme était tombé dans une cage d'ascenseur du haut des étages supérieurs de l'usine, qu'il avait souffert quarante minutes ; bien qu'inconscient, il n'avait pas cessé de gémir jusqu'à la fin...

Pendant ce temps, Eugenia Isakovna s'était levée, habillée ; d'un mouvement preste de la main elle avait jeté sur ses épaules maigres un châle en laine noire, puis s'était fait du café dans la cuisine. La simple odeur du vrai café représentait une victoire sur sa logeuse, Frau Doktor Schwarz, « *une bête rapace, inculte* » : depuis une semaine, Eugenia Isakovna ne lui adressait plus la parole — ce n'était pas et de loin leur première querelle — mais, comme elle le répétait à ses amis et amies, elle ne voulait pas déménager pour un certain nombre de raisons qu'elle ne se lassait pas d'énumérer. De toute façon, elle possédait un avantage manifeste lorsqu'elle décidait de briser ses relations avec telle ou telle personne : il lui suffisait de débrancher son appareil acoustique, dont l'élément principal ressemblait à un petit sac à main noir.

Au moment où elle portait la cafetière dans sa chambre, de l'autre côté du vestibule, elle remarqua le frémissement d'une carte postale que le facteur avait glissée par la fente ménagée dans la porte d'entrée et qui était venue se poser sur le plancher. C'était l'écriture de son fils, dont les Chernobylski avaient appris le décès grâce à des moyens postaux plus modernes. Par conséquent, les lignes (sans existence réelle) qu'elle parcourait maintenant sur le seuil de sa chambre, la cafetière à la main, un observateur aurait pu les comparer aux rayons encore visibles d'une étoile déjà éteinte.

« *Ma chère Moolik* (c'était le surnom affectueux que lui donnait son fils et qui remontait à sa petite enfance), *j'ai toujours du travail par-dessus la tête et, le soir, je tombe régulièrement de fatigue et je ne sors jamais...* »

A deux rues de distance, dans un appartement grotesquement semblable, encombré de bibelots étrangers, Chernobylski, homme d'un embonpoint confortable, chauve, aux sourcils épais et arqués et à la bouche minuscule, qui ne s'était pas rendu en ville ce jour-là, arpentait une pièce après l'autre. Il portait un complet sombre mais n'avait pas mis son col (la cravate glissée dans le col dur pendait comme un licou sur le dossier d'une chaise dans la salle à manger). Tout en piétinant, il faisait de grands gestes d'impuissance et parlait à voix haute :

« *Comment lui dire ? Comment la préparer, quand on est contraint avec elle de pousser des hurlements ? Grand Dieu, quelle calamité ! Son cœur ne va pas le supporter, il va éclater, son pauvre cœur !* »

Sa femme pleurait, fumait, se grattait la tête entre ses cheveux rares et gris ; elle téléphonait aux Lipshteyn, à Lenochka, au docteur Orshanski, sans se décider à aller annoncer la nouvelle à Eugenia Isakovna. Leur logeuse, une pianiste à pince-nez et forte poitrine, à part cela femme compatissante et d'expérience, leur conseilla de ne pas se presser :

« *Puisqu'il n'y a pas moyen d'éviter le choc, le plus tard sera...*

— *Mais, d'un autre côté*, s'écria Chernobylski d'une voix hystérique, *on ne peut pas non plus attendre ! C'est l'évidence. Elle est la mère, elle va vouloir partir pour Paris... Qui sait ? Pas moi. Ou alors, elle va vouloir que le corps soit transporté ici. Pauvre, pauvre Mishuk, mon pauvre garçon, pas encore trente ans, toute la vie devant lui ! Et quand je pense que c'est moi qui l'ai aidé à trouver ce travail, et dans ce foutu Paris !*

— *Allons, allons, Boris Lvovich*, intervint sobrement la logeuse, *qui pouvait prévoir ? Vous n'y êtes pour rien... Et je me demande même, si on réfléchit, comment il a bien pu tomber. Vous comprenez, vous ?* »

AYANT bu son café et rincé sa tasse à la cuisine (tout en ne prêtant pas la moindre attention à la présence de Frau Schwarz), Eugenia Isakovna sortit, avec son filet noir, son sac à main et son parapluie. La pluie, après quelques hésitations, avait décidé de se calmer. Elle referma son parapluie et entreprit de suivre le trottoir luisant, se tenant très droite sur des jambes très maigres en bas noirs, celui de gauche mal tendu. On pouvait également remarquer la longueur de ses pieds qui, dans la marche, traînaient quelque peu, la pointe tournée vers l'extérieur. L'appareil débranché, elle atteignait à la surdité idéale ; lorsqu'il fonctionnait, elle était encore très sourde. Ce qu'elle prenait pour le bourdonnement de la ville n'était que celui de son sang et, se détachant sur ce fond sonore habituel sans en rien modifier, le monde environnant se déplaçait — piétons caoutchouteux, chiens en ouate, tramways muets — avec par-dessus les nuages qui, changeant peu à peu de forme, dégorgeaient pour ainsi dire des lambeaux de bleu.

Au milieu de ce silence général, elle passait, impassible, plutôt satisfaite, vêtue de son manteau noir, ensorcelée et diminuée par sa surdité et, tout en prêtant une attention distraite à ce qui l'entourait, elle réfléchissait. Demain, jour férié, Untel devait passer la voir, il lui fallait donc retrouver les mêmes gaufrettes roses que la dernière fois, également de la *marmelad* (fruits confits en gelée) au magasin russe, peut-être quelques douceurs à la petite pâtisserie où l'on est toujours sûr que tout est frais. Un homme de grande taille, coiffé d'un chapeau melon, qui venait dans sa direction, lui parut de loin (de très loin dans le temps, assurément) ressembler étrangement à Vladimir Markovitch Vilner, le premier mari d'Ida, mort d'une attaque, seul dans un wagon-lit, quelle tristesse, et comme elle passait près de l'horloger elle se souvint qu'elle voulait demander quand la montre de Misha serait prête. Il l'avait cassée à Paris, la lui avait envoyée par *okaziya* (le « messager » était l'une de ses connaissances de passage à Berlin). Elle entra. Sans le moindre bruit, sans le moindre frottement, les balanciers oscillaient, tous différents, jamais à l'unisson. Elle sortit son appareil de son sac à main, introduisit l'embout dans son oreille d'un mouvement preste que la timidité avait fait hésiter au début, et la voix à la fois familière et lointaine de l'horloger se mit à vibrer, s'effaça, bondit enfin sur elle avec un craquement :

« *Freitag... Freitag...*

— *Très bien, mais je vous entends, vendredi prochain.* »

EN sortant de la boutique, elle coupa à nouveau la communication avec le monde. Ses yeux décolorés, tachés de jaune autour de l'iris (comme si la teinte avait été mal fixée), reprirent de nouveau une expression sereine, presque joyeuse. Elle suivait des rues qu'elle avait non seulement appris à bien connaître au cours de la demi-douzaine d'années écoulées depuis sa fuite de Russie, mais qui lui paraissaient maintenant offrir autant de spectacles plaisants que celles de Moscou ou de Kharkov. Tout en jetant des regards d'approbation sur les enfants, les petits chiens, elle bâilla, étourdie par l'air vif du printemps précoce. Un homme — un pauvre malheureux — passait par là, qu'elle reconnut : un ami d'amis à elle, au nez affreux, à la toque misérable ; ils lui parlaient souvent de lui et elle savait tout sur lui, maintenant : une fille simple d'esprit, un beau-fils méprisable, le diabétique. Etant arrivée à la hauteur d'un marchand des quatre-saisons, qu'elle avait découvert le printemps précédent, elle acheta un merveilleux régime de bananes ; puis elle fit longtemps la queue à l'épicerie, fixant le profil d'une effrontée qui avait eu le toupet de passer devant elle et de se glisser près du comptoir : vint l'instant où la mâchoire s'ouvrit comme un casse-noisettes... Mais Eugenia Isakovna mit les choses au point. Chez le pâtissier elle choisit ses gâteaux avec soin, se penchant en avant sur la pointe des pieds, comme une petite fille, tandis que son index hésitant se tendait — il y avait une déchirure dans la laine noire du gant. A peine était-elle ressortie qu'elle s'immobilisait devant la vitrine d'une chemiserie. A cet instant, Mme Shuf, une femme à l'humeur enjouée, au maquillage quelque peu outré, s'empara de son coude ; sur quoi Eugenia Isakovna, le regard vide, régla prestement son appareil et, le monde redevenu audible, adressa alors un sourire de bienvenue à son amie. Il y avait du bruit, du vent, Mme Shuf s'inclina et fit de son mieux, la bouche vermillon de travers, pour orienter sa voix dans la direction de l'embouchure noire.

« *Avez-vous des nouvelles de Paris ?*

— *Oh oui, très régulièrement*, répondit doucement Eugenia Isakovna. *Pourquoi ne venez-vous pas me voir ? Frappez à ma porte de temps en temps.* »

Un frémissement douloureux traversa son regard lorsque Mme Shuf, dans son désir de bien faire, lui répondit d'une voix perçante.

Elles se quittèrent. Mme Shuf, qui n'était pas encore au courant, rentra chez elle au moment même où son mari, à son bureau, poussait des « aah ! » et des « eh bien » au téléphone, hochant la tête, le combiné pressé contre sa joue à écouter Chernobylski.

« *Ma femme est partie la voir*, expliquait ce dernier. *Je vais la rejoindre à l'instant. Le diable m'emporte si je sais comment il faut s'y prendre. Mais mon épouse est une femme, après tout. Elle saura peut-être préparer le terrain...* »

Shuf, quant à lui, était d'avis d'utiliser des petits morceaux de papier, une série de messages du plus en plus révélateurs : « malade », « très malade », « état alarmant »...

« *J'y ai bien pensé, mais cette méthode n'est pas moins délicate. Quelle calamité, hein ? Jeune, en bonne santé et des dons exceptionnels. Et c'est moi qui lui avais trouvé ce travail ! Moi qui l'aidais financièrement ! Quoi ? Oh, je comprends parfaitement, mais rien que d'y penser, je deviens fou. D'accord, nous nous retrouverons là-bas.* »

L'air féroce, douloureux, montrant les dents, inclinant la tête en arrière, il parvint à fixer son col. Au moment de sortir, il soupira. Dans la rue, il l'aperçut devant lui, marchant d'un pas tranquille et confiant, avec son filet noir rempli de ses emplettes. De peur de la rattraper, il ralentit le pas. Que Dieu fasse qu'elle ne se retourne pas ! Ses jambes la portent comme si de rien n'était ; ce dos étroit, ah comme il va se voûter !

Elle ne se rendit compte de sa présence que dans l'escalier. Chernobylski resta silencieux en voyant l'oreille nue.

« *Comme c'est gentil de passer me voir, Boris Lvovich. Non. Ne prenez pas cette peine. Ce sac ne m'empêchera pas de monter les escaliers. J'ai l'habitude. Mais tenez donc ce parapluie pendant que j'ouvre la porte.* »

Ils entrèrent. Mme Chernobylski et la pianiste au cœur tendre attendaient depuis longtemps. L'heure de l'exécution avait sonné.

EUGENIA ISAKOVNA, qui aimait recevoir, ne manquait pas de visiteurs, si bien qu'elle n'avait aucune raison de s'étonner. Au contraire, elle rayonnait et s'affairait, poussée par le sens de l'hospitalité. Quant aux arrivants, ils ne parvenaient pas à lui expliquer quoi que ce soit, alors qu'elle trottinait de-ci, de-là, effectuant de promptes volte-face : l'idée lui était venue de garder tout le monde à déjeuner. Enfin la musicienne réussit à la retenir dans le vestibule en attrapant le bout de son châle et en criant que personne ne pouvait accepter l'invitation. Eugenia Isakovna se contenta donc de sortir des couteaux à fruit, de disposer les gaufrettes dans une coupe de verre, dans une autre des bonbons... Il fallut presque la faire asseoir de force. Les Chernobylski, leur logeuse et une demoiselle Osipas qui, pendant ce temps, était apparue (c'était une créature minuscule, presque une naine) s'installèrent tous autour de la table ovale. Un semblant d'ordre se manifestait enfin.

« *Pour l'amour de Dieu, commence, Boris* », supplia Mme Chernobylski, évitant le regard d'Eugenia Isakovna qui avait commencé d'examiner avec plus d'attention les visages autour d'elle sans interrompre, cependant, le flot lisse de ses paroles aimables, pathétiques, innocentes.

« *Nu, chto ya magu !* » (Et comment faire ! », s'écria Chernobylski qui, comme secoué d'une quinte de toux, se redressa et se mit à tourner en rond dans la pièce.

La sonnette de la porte tinta et la propriétaire, l'air solennel, fit entrer Ida et la sœur d'Ida. Une curiosité avide se lisait sur leurs visages blanchâtres.

« *Elle ne sait pas encore* », leur confia Chernobylski ; et il défit les trois boutons de sa jaquette qu'aussitôt il reboutonna.

Eugenia Isakovna, les sourcils froncés, mais les lèvres conservant encore leur sourire, serra la main de ses nouvelles visiteuses puis s'assit à nouveau, dirigeant son petit appareil posé sur la nappe devant elle tantôt vers l'un tantôt vers l'autre, comme une invite, mais les sons se dispersaient, se décomposaient.

Soudain, les Shuf, Lipshteyn le boiteux et (par pur hasard) la vieille Mme Tompkin firent leur entrée. Ils se mirent à discuter en chœur, mais faisaient tous bien attention de ne pas parler dans sa direction tout en l'entourant par groupes compacts, la mine sombre. Appuyée à la fenêtre, une ombre déjà tremblait, reniflait, tandis qu'assis à côté d'Eugenia Isakovna le Dr. Orshansky examinait attentivement une gaufrette qu'il plaça contre une autre comme un domino. Eugenia Isakovna, dont le sourire maintenant disparu était remplacé par une expression qui faisait penser à de la rancœur, continuait de tendre le cornet de son appareil en direction des visiteurs. Entre deux sanglots, Chernobylski, placé dans le coin le plus éloigné, s'exclamait : « *Qu'y a-t-il à expliquer ? Mort, mort, mort !* » Mais elle avait déjà peur de regarder dans sa direction. ■

● Cette nouvelle est extraite d'un recueil intitulé *Une beauté russe*, à paraître chez Juillard, qui regroupe treize récits écrits entre 1924 et 1940. Rédigée en russe, elle a été publiée dans un périodique d'émigrés vers 1935. La traduction a été réalisée par Gérard-Henri Durand à partir de la version anglaise établie par l'auteur et son fils Dimitri.

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Tant d'intérêts, et tant de cabales...

« L'ambition et la galanterie étaient l'âme de cette cour, et occupaient également les hommes et les femmes. Il y avait tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les dames y avaient tant de part que l'amour était toujours mêlé aux affaires et les affaires à l'amour. Personne n'était tranquille ni indifférent; on songeait à s'élever, à plaire, à servir ou à nuire; on ne connaissait ni l'ennui ni l'oisiveté, et on était toujours occupé des plaisirs ou des intrigues. [...]

« Toutes ces différentes cabales avaient de l'émulation et de l'envie les unes contre les autres : les dames qui les composaient avaient aussi de la jalousie entre elles, ou pour la faveur, ou pour les amants ; les intérêts de grandeur et d'élévation se trouvaient souvent joints à ces autres intérêts moins importants, mais qui n'étaient pas moins sensibles. Ainsi il y avait une sorte d'agitation sans désordre dans cette cour, qui la rendait très agréable, mais aussi très dangereuse [...]. »

∴

Il s'agit de la cour de Henri II, bien sûr. C'est elle qu'avec plus d'un siècle de distance, sans doute entre 1675 et la fin de 1677, une dame de qualité faisait revivre. Sous l'œil attentif de La Rochefoucauld, elle écrivait *La Princesse de Clèves*, qui ne sera signé Mme de La Fayette que bien plus tard.

JEAN GUICHARD-MEILI.

